



HAL
open science

Le bilinguisme dans les interactions verbales des familles Gabonaise à Libreville

Marie-Thérèse Ngningone Meviane

► **To cite this version:**

Marie-Thérèse Ngningone Meviane. Le bilinguisme dans les interactions verbales des familles Gabonaise à Libreville: la cas de trois familles fang. Linguistique. Université de Lorraine, 2014. Français. NNT : 2014LORR0341 . tel-02075316

HAL Id: tel-02075316

<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-02075316>

Submitted on 21 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>



UNIVERSITÉ DE LORRAINE

Ecole doctorale **PERSPECTIVES Interculturelles : ECRITS,
MEDIAS, ESPACES et SOCIÉTÉS (ED411)**

Centre d'Etudes Linguistiques des Textes et des
Discours (EA3474)

**LE BILINGUISME DANS LES INTERACTIONS VERBALES DES FAMILLES
GABONAISES À LIBREVILLE : Le cas de trois familles fang**

Thèse de doctorat en Sciences du Langage

Présentée et Soutenue publiquement le 06 décembre 2014 par

Duschka MT NGNINGONE MEVIANE

.....

Directeur de thèse : **Mr Laurent PERRIN**

Co-Directeur de thèse : **Mr Mohammed KARA**

.....

JURY :

Mr Jean-Louis CHISS : Professeur, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle

Mme Marinette MATTHEY : Professeur, Université de Grenoble 3

Mr Laurent PERRIN : Professeur, Université Paris Créteil/Université de Lorraine

Mr Mohammed KARA : Maître de conférences, Université de Lorraine

REMERCIEMENTS

Je tiens tout simplement à remercier ici toutes les personnes qui m'ont accompagnée durant ces années d'écriture et de réflexion. Je pense à ma famille restée au Gabon et plus particulièrement à ma **maman, Jeanne** et à ma sœur **Sandrine mon autre**, à mes frères : **Paul, Roland, Hervé** et **Brice (Amour)**. À mes neveux et nièces (**Daryllou, Mau, Baby-Boy, Chatou, Princess**, , **Paul-Alexandre** et **Bibinou**). À mon très cher mari **Am'**, merci tout particulier pour ta patience et à ma famille d'adoption (**Mamoo, Papiboo, Vincenzo**), merci pour votre présence et votre gentillesse.

Bien évidemment un remerciement tout prononcé à mes trois familles gabonaises : familles **Ezoe, Ndongo, Ezeng**, sans qui ce travail n'aurait pas pu aboutir.

Et enfin, je remercie grandement **Mr Perrin** et à **Mr Kara** qui m'ont toujours encouragée et aidée à donner le meilleur de moi-même grâce à leurs conseils et leurs recommandations.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	6
1. LE CHOIX DU SUJET	3
2. LES HYPOTHESES	4
3. LE RECUEIL DES DONNEES	5
4. PRESENTATION DES PARTICIPANTS	12
I° PARTIE : PAYSAGE SOCIOLINGUISTIQUE DU GABON	18
CHAPITRE I : LE GABON LINGUISTIQUE	19
1.1 LE GABON : HISTOIRE ET GEOGRAPHIE.....	19
1.2 ESQUISSE DEMOGRAPHIQUE	21
1.3 LE GROUPE ETHNIQUE FANG	22
1.4 LES LANGUES EN PRESENCE DANS LE PAYS.....	27
CHAPITRE II : STATUTS ET FONCTIONS DU FRANÇAIS ET DES LANGUES GABONAISES	36
2.1 LE FRANÇAIS : STATUTS ET FONCTIONS.....	36
2.2 LES LANGUES GABONAISES : STATUTS ET FONCTIONS	42
SYNTHESE	45
CHAPITRE III : LA POLITIQUE LINGUISTIQUE DU GABON	48
3.1 MONOLINGUISME OU PLURILINGUISME DES ETATS?.....	49
3.2 LES RAISONS DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE DU GABON	63
3.3 PRATIQUE DES LANGUES EN PRESENCE	69
3.4 LE FRANÇAIS AU GABON	73
II° PARTIE : REPRESENTATIONS DES LANGUES ET ATTITUDES	87
CHAPITRE IV : BILINGUISME ET DIGLOSSIE	89
4.1 LA DIGLOSSIE	89

4.2 LE BILINGUISME	94
4.3 LE RELATIONNEL DE CES CONCEPTS AVEC LE BILINGUISME.....	115
CHAPITRE V : LE BILINGUISME DES FAMILLES GABONAISES.....	117
SYNTHESE	150
CHAPITRE VI : LES REPRESENTATIONS DES LANGUES DES FAMILLES GABONAISES	154
6.1 LES REPRESENTATIONS.....	155
6.2 LES ATTITUDES	158
6.3 DISCOURS EPILINGUISTIQUES SUR LES LANGUES	159
6.4 REPRESENTATIONS DES LANGUES EN PRESENCE	161
SYNTHESE	190
III°PARTIE : ANALYSE DU BILINGUISME DANS LES INTERACTIONS VERBALES DES	
FAMILLES GABONAISES	191
CHAPITRE VII : INTERACTIONS, EXOLINGUISME ET STRATÉGIES	193
7.1 LES INTERACTIONS VERBALES.....	193
7.2 L'EXOLINGUISME.....	206
7.3 PRESENTATION DES INTERACTIONS EXOLINGUES.....	219
7.4 LES STRATEGIES DE COMMUNICATION DANS LES INTERACTIONS EXOLINGUES.....	227
SYNTHESE	260
CHAPITRE VIII : LES ALTERNANCES CODIQUES	262
8.1 L'ALTERNANCE CODIQUE DES FAMILLES GABONAISES	263
8.2 LES FACTEURS DECLENCHANT L'ALTERNANCE CODIQUE.....	268
8.3 LES RAPPORTS DE DOMINANCE.....	275
8.4 LES FONCTIONS DE L'ALTERNANCE.....	281
8.5 LES RAISONS DU CHANGEMENT DE CODE VU PAR NOS ENQUETES.....	285
SYNTHESE	289

**CHAPITRE IX : INTEGRATION DES MOTS ET DES EXPRESSIONS FANG ET FRANÇAIS
DANS LES INTERACTIONS DES FAMILLES GABONAISES..... 290**

9.1 LES MOTS ET LES EXPRESSIONS EN FANG ET FRANÇAIS INTEGREES DANS LES INTERACTIONS DES FAMILLES GABONAISES	291
9.2 COMMENT APPARAISSENT LES EXPRESSIONS EN FRANÇAIS ET EN FANG DANS LES ENONCES DES LOCUTEURS ?	297
9.3 COMMENT LES MOTS ET EXPRESSIONS EN FANG ET EN FRANÇAIS S'INTEGRENT DANS LE DISCOURS ?	300
9.4 LE FRANÇAIS UNE LANGUE PARTICULIERE ?.....	308
9.5 INSECURITE LINGUISTIQUE ? INSECURITE IDENTITAIRE ?.....	310
SYNTHESE	313
CONCLUSION	314
BIBLIOGRAPHIE.....	321
ANNEXES.....	345

INTRODUCTION

La famille est un mini cadre de la société où l'individu apprend tous les fondements de sa future vie d'adulte. Elle est le lieu de tous les échanges et constitue surtout le premier lieu d'individualisation et de socialisation de l'individu qui commence après le langage.

L'enfant acquiert en effet le langage au contact de son entourage qui lui procure le répertoire linguistique basique nécessaire à son développement langagier. En effet, par toute une série d'interactions, il parvient au langage et de là, parle, utilise, joue avec, au travers de la langue : il est dans la communication.

L'Homme semble-t-il ne pourrait pas se passer de cette action ; il a besoin de communiquer et il le fait de toutes les manières possibles à l'image des outils inventés à cet effet, le fax, internet, télévision, radio, téléphone, etc., mais avant tout par le langage des signes ou encore par le moyen le plus répandu : le code linguistique, c'est dire la langue. Même lorsque l'être humain pense ne pas interagir, il est néanmoins engagé dans une forme de communication, mais non intentionnelle cette fois-ci. En effet par exemple, les expressions mimo-gestuelles, la kinésique, le silence concourent à envoyer des signaux ou des messages. Ce qui signifie que « tout est communication » comme l'atteste l'anthropologue et sociologue, Grégory Bateson. Deux types de communication se distinguent dès lors, la communication verbale et la communication non verbale.

Toutefois, bien que disposant de ces ressources, l'homme pour pouvoir communiquer avec son prochain privilégie la langue. Alors il discute, se dispute, débat, converse, a de multiples interactions verbales avec des partenaires différents, autant de fois qu'il le souhaite et dans les limites de ses possibilités. Un des éléments majeurs est le choix d'une langue qui rendra l'échange plus compréhensible. Quand les locuteurs sont unilingues, le choix est évident et plutôt facile ; ce qui n'est pas toujours le cas avec des personnes bilingues. La présence de deux voire trois langues peut poser des problèmes. Les interactants devront s'entendre sur la langue la plus pertinente à utiliser. Conscients de cette condition, ils prennent une des langues auxquelles ils ont accès, et quand ce n'est pas le cas, des négociations seront menées et les participants pourront décider de faire intervenir telle ou telle langue à tout moment de l'échange.

Cette réflexion s'étend notamment aux structures familiales qui connaissent le bilinguisme ou le plurilinguisme, comme c'est le cas avec les familles africaines. Ces familles utilisent en plus de la langue autochtone, la langue officielle qui est très rarement une langue ethnique et qui est généralement une langue étrangère. Le Gabon en est la parfaite

illustration. Dans ce pays, notamment pour les familles gabonaises vivant à Libreville, il y a le français et les langues ethniques. Elles ont, et effectuent un choix de langue dans leurs échanges verbaux. Soit la décision est celui du monolinguisme, soit elles optent pour le bilinguisme ou le plurilinguisme.

Il est donc intéressant au vu de la description du type de famille soumis à notre recherche, de nous interroger sur leur bilinguisme.

- Comment se manifeste-t-il dans les interactions de ces familles ?
- Comment le vivent-elles et quel (s) discours ont-elles de ce phénomène ?

Voici les deux grandes questions auxquelles nous tenterons de répondre à travers ce travail de recherche dont le bilinguisme est le thème, et dont nous comptons rendre compte ici à partir de différentes interactions verbales de trois familles gabonaises. Il s'agit donc pour nous de traiter du bilinguisme sous l'angle des interactions verbales. Ce sujet sera analysé d'un point de vue interactionnel, c'est-à-dire que nous ferons appel à différents courants disciplinaires.

1. LE CHOIX DU SUJET

Notre réflexion sur un tel sujet n'est pas fortuite. En jetant un regard sur la société gabonaise d'aujourd'hui, des constats sont à faire. Parmi ceux-ci, son évolution depuis les indépendances à nos jours. Une évolution qui se situe à plusieurs niveaux comme avec l'accroissement de sa population. Il y a en effet eu et cela continue de fortes immigrations internes et externes notamment de ses deux capitales : Libreville et Port-Gentil.

À Libreville tout comme à Port-Gentil, nous rencontrons une population multi-ethnique qui affiche son identité et son appartenance de manière harmonieuse dans la société. Une facette de cette harmonie est la célébration de mariages mixtes entre étrangers et gabonais ou de gabonais d'ethnies différentes. Le questionnement du choix de la langue à privilégier dans un tel contexte, de ses conséquences et de sa manifestation semblaient alors tout indiqué. Si les parents ne possédaient pas la même langue, avec quelle langue communiquaient-ils avec leurs enfants et à quel(s) type (s) d'échanges avions-nous affaire ? Notre réflexion de départ s'alignait d'abord sur celle-ci ; mais en approfondissant le sujet et influencée par notre histoire personnelle, nous avons pensé que cette situation pouvait tout aussi bien se réaliser avec des parents ayant la même langue et devant composer avec une langue autre. L'on peut déjà sans doute avancer sans trop de risque que dans cette atmosphère linguistique, les pratiques verbales de ces familles dépendront en grande partie d'un certain nombre de facteurs suivants.

Les familles gabonaises sont pour la plupart bilingues, au sens donné par Hamers, c'est-à-dire qu'elles parlent en plus du français, une langue gabonaise, et en ce qui concerne nos sujets informateurs, le fang. Toutes les familles ne gèrent pas ou ne vivent pas forcément ce phénomène de la même manière. Les paramètres linguistiques, psychologiques et sociaux pour ne citer que ceux-là, vont conditionner et jouer sur leurs pratiques. Par exemple, en nous attardant sur le paramètre linguistique, il est sûr que la compétence linguistique des uns et des autres jouera une part non négligeable dans les échanges conversationnels.

- Ainsi, en cas d'une compétence limitée, quel sera le type d'échange ?
- Comment réagira le locuteur dit « fort » face au locuteur dit « faible » ?
- Quelle (s) sera/seront le ou les stratégie(s) mise(s) en place par les interactants pour que la communication se poursuive ?

- Quels sont les bénéfices ici du bilinguisme par rapport à une communication monolingue ?

Lors des interactions verbales, nous assistons à des incursions d'une langue sur une autre. Cette situation se produit lorsque deux langues sont fortement en contact. Pour notre part, il s'agira davantage des échanges en français (pour des raisons pratiques) ; aussi, sous quelle(s) forme(s), les formulations ou expressions venues des langues gabonaises se manifestent-elles dans les discours en français ? Et pour quelles raisons agissent-elles ainsi ? Ces familles sont-elles seulement conscientes de ce phénomène ?

En ce qui concerne les paramètres psychologiques et sociaux, les représentations qu'elles ont des langues ont-t-elles une influence sur leurs pratiques ? Et quelle(s) attitude(s) adoptent-elles face à ces deux codes linguistiques ?

Notre sujet, qui se rapporte au bilinguisme, sera vu et traité sous l'angle des interactions verbales. Il ne s'agit pas pour nous de faire ici une analyse des interactions verbales en profondeur d'un point de vue pragmatique ou linguistique, mais plutôt de nous aider à comprendre et à répondre à nos interrogations. Nous estimons que travailler sous l'angle des interactions est un excellent moyen pour nous d'appréhender ce phénomène plus intimement, et de ne pas nous contenter uniquement des « dire » de nos informateurs.

Outre l'influence de notre histoire personnelle, ce sujet est un moyen pour nous de continuer à travailler sur les réalités gabonaises, notamment la coexistence du français et des langues ethniques. Nous l'avons déjà fait dans le contexte radiophonique et également dans le milieu étudiant. Chaque fois, nous essayons d'aller plus loin dans notre questionnement pour mieux comprendre cette coexistence et surtout voir comment il se présente et se vit par le sujet. Par ailleurs, il faut avouer que bien peu d'études ont été menées au Gabon sur cette thématique, que ce soit par des étudiants ou des chercheurs gabonais comme étrangers.

2. LES HYPOTHESES

- Dans la situation où les parents et les enfants n'ont pas les mêmes compétences linguistiques, les enfants viendront en aide à leurs parents pour que ceux-ci ne perdent pas la « face » au sens goffmanien pour une raison majeure : le facteur culturel. Les rôles dans les sociétés africaines sont bien définis et il est interdit de transgresser ces règles ; donc chacun en apparence garde sa place.

- Parents et enfants du fait de leur parcours personnel ne réagissent pas identiquement à ce phénomène. Les premiers seront plus attachés à leurs origines tandis que les seconds risquent de porter un attachement au français.
- Les stratégies auxquelles nous assisterons auront pour but de simplifier la communication.
- La situation de contact de langues nous laisse présager un français éloigné de celui de l'hexagone.

3. LE RECUEIL DES DONNEES

À cause de son caractère particulier, la famille a d'abord été étudiée pendant longtemps d'un point de vue extérieur. Les spécialistes l'abordait d'une manière distanciée en s'appuyant sur les déclarations des informateurs plutôt que sur les pratiques réelles observées, puis la démarche a évolué. Il est usuel à présent de mêler plusieurs techniques à savoir le questionnaire et l'entretien qui permettent d'éclairer les usages interactionnels des uns et des autres et d'avoir un corpus non pas fictif mais vérifiable. Cela permet également de voir les représentations que ceux-ci ont des langues en présence, et montrer sans doute, les jugements qu'ont les différents membres de ces langues qui peuvent contribuer à expliquer leurs comportements divers.

3.1 Les techniques d'enquête

Un certain nombre de techniques ont été sollicitées dans notre recherche, des techniques qui devaient se révéler complémentaires. Ainsi, le questionnaire, l'entretien semi-directif, le récit de vie et l'enregistrement des interactions ont été retenus.

3.1.1 L'entretien avec le récit de vie

Pour mieux comprendre le parcours de vie de nos informateurs, nous avons pensé en ce qui concerne les parents qu'il était intéressant de connaître leur histoire au travers de leurs mots, de leur récit. Le récit de vie a été introduit par l'Ecole de Chicago au début du siècle dernier dans son étude sociologique dont la plus connue est de *Polish peasant in Europe in America*, recherche de William Thomas et Florian Znaniecki. Il était question dans cette recherche de décrire et analyser le vécu d'immigrants polonais d'origine paysanne à Chicago. Pour cela, ils se servirent de nombreux documents autobiographiques. Cet instrument fut utilisé par la suite par d'autres chercheurs pour expliquer les faits sociaux.

L'emploi du récit de vie connut un succès fulgurant dans les années 20 à 40, avant de marquer le pas dans les années 70, au profit de l'approche quantitative du recueil des données sous forme d'enquêtes par questionnaire, préconisée par l'Ecole de Columbia. Le récit de vie est apparu en France au milieu des années 70. C'est Daniel Bertaux qui avait pourtant une approche positiviste des phénomènes sociaux, qui attira l'attention des chercheurs français sur cet outil de recherche. De nombreuses disciplines vont l'utiliser et l'adapter à leur domaine. Nous trouvons des synonymes faisant référence à ce qui est « un moyen donné aux locuteurs pour nous raconter sa vie » : autobiographie, narration de soi, histoire de vie, etc.

Fillou (2005 : 1) opère une distinction entre récit de vie et autobiographie. L'autobiographie

renvoie à un écrit sur sa propre vie rédigé par le sujet lui-même. [...] Le concept d'histoire de vie ou de récit de vie veut désigner ce qui résulte d'une interaction entre un interviewer et le sujet de l'histoire, dans le cadre d'une inter-locution qui implique et interroge le "narrateur" lui-même, auteur de son récit, aussi bien que l'initiateur de l'entretien, partie prenante dans l'élocution du récit de par sa présence, ses réactions et ses interventions.

Bertaux (1997 : 32), quant à lui, annonce « qu'il y a récit de vie dès lors qu'un sujet raconte à une autre personne, chercheur ou pas, un épisode quelconque de son expérience vécue ». C'est dire que nous avons une situation où il faut au moins deux personnes en présence, et là où l'auteur de la narration se penche sur des événements qui prend histoire dans son passé. Le « récit de vie » et l'« histoire de vie » ne peuvent pas être substitués l'un à l'autre. Comme le souligne Fillou « la première renvoie au fait que le sujet a raconté quelque chose de sa vie. La seconde suppose une notion de figuration sous-jacente du temps, une succession chronologique. Le récit, par le souvenir de mémoire, pose les bases d'une histoire »¹.

En nous appuyant sur cette méthode, « ce n'est pas seulement la reconstitution de la mémoire qui est l'objectif mais un recueil d'informations sur l'environnement social immédiat de l'individu »². Ce dernier propose des analyses possibles au récit de vie :

- parvenir à la connaissance des caractéristiques sociales d'un individu ;
- obtenir un instrument de documents historiques par des données jusque-là négligées ;

¹ Fillou, J. -C., (2005), Le récit de vie », p 2.

² Peneff, J., (1990) la méthode biographique, Paris : Armand Colin, 144 pages.

- confronter le passé d'un individu avec la reconstitution verbale qu'il en présente ;
- (exceptionnellement) connaître les convictions et les opinions d'un individu.

Ce sont ces deux derniers points qui nous intéressent dans notre étude sur le bilinguisme de des familles gabonaises.

Le récit de vie est une technique d'enquête qui s'appuie sur une approche compréhensive plutôt qu'explicative des faits, puisqu'il prend en compte souligne Bertaux, « l'analyse et la compréhension de situations à partir du vécu des individus ». C'est donc un travail inductif et exploratoire que nous avons mené. Les sujets qui se sont livrés à nous, l'ont fait de manière totalement libre et dirigé par une seule question, celle de nous parler de leur vie. Pendant l'interaction, le sujet avait le droit de dire ce qu'il voulait, « [d'accepter ou de refuser] les propositions que constituent les relances de l'interviewer. On pourrait dire qu'elle les valide en fonction de la vie réelle telle qu'elle aurait été vécue, mais également selon la cohérence qu'elle propose »³.

3.1.2 Le questionnaire

Technique d'observation indirecte, le questionnaire soumis à notre population d'enquêtées a été groupé en deux thèmes principaux. Le premier concernait les pratiques linguistiques et le deuxième était réservé aux représentations et attitudes. Dans ce questionnaire, nous avons des questions aussi bien ouvertes que fermées. Ouvertes pour laisser une liberté de réponse, car

lorsqu'ils répondent à ce type de question, les individus s'expriment en utilisant leur propre vocabulaire ; ils ne réfèrent pas à une grille d'analyse imposée par l'enquêteur, mais définissent par eux-mêmes ce qui doit être évoqué. Cela permet de faire de véritables découvertes : en utilisant des questions ouvertes, on détecte parfois des représentations et des idées novatrices, on peut aussi repérer des pratiques nouvelles. (Fenneteau, 2002).

Le type de réponses fermées nous a paru nécessaire dans la mesure où pour reprendre Fenneteau « la collecte des réponses est simple et faible », de plus, elles nous offrent « une information standardisée ». Toutefois, nous sommes conscients des limites du questionnaire, « les comportements verbaux ainsi recueillis ne sont pas spontanés, mais suscités [...] » (Chauchat, 1985 : 127).

³ Billote, G., (2005), « *L'histoire de vie, un travail de recomposition de soi* » in, FILLOUX J.-C., Analyse d'un récit de vie, Paris : PUF, pp.

Nous avons deux types de questionnaire, un écrit pour les enfants et pour les parents et certains enfants qui avaient une compétence limitée en français, il s'agissait d'un questionnaire oral.

Les questions étaient les suivantes :

Sur les pratiques linguistiques.

Nom :

Prénom :

Sexe :

Date et lieu de naissance :

Résidence successives et date des principaux déplacements :

Études :

Profession :

Etat civil :

Lieu de naissance des parents :

- 1) Quelles langues parlez-vous ?
- 2) Quelles sont la(es) langue(s) parlé(es) à la maison ?
- 3) Quelle est d'après vous la langue la plus parlée à la maison ? Pourquoi ?
- 4) Quelle langue avez-vous d'abord appris à parler entre le fang et le français ?
- 5) Pensez-vous que si vous maîtrisiez (parliez) le français aussi bien que le fang, vous aurez quand même appris vos enfants à parler fang en premier ? Pourquoi ?
- 6) Où avez-vous appris ces deux langues ?
- 7) Comment qualifiez-vous votre niveau en français ? Comment qualifiez-vous votre niveau en fang ?
- 8) D'après vous maîtrisez-vous une langue mieux que l'autre ou les deux (fang et français) ? Pourquoi ? Si oui laquelle et dites pourquoi ?
- 9) Parlez-vous français avec tous les membres de votre famille ? C'est-à-dire père, mère, frères et sœurs ?
- 10) Quelle langue privilégiez-vous avec les membres de votre famille ? Pourquoi ?
- 11) qui prend l'initiative de s'exprimer en français quand vous discutez avec l'un des membres de votre famille ?
- 13) Dites-nous que faites vous lorsque vous éprouvez des difficultés en français pour que la conversation (l'interaction) continue ?

14) Que faites-vous pour vous pour vous faire mieux comprendre et entendre par vos parents ? Par vos enfants ?

15) Dites-nous que faites vous lorsque vous éprouvez des difficultés en français pour que la conversation (l'interaction) continue ?

Sur les représentations et attitudes.

16) Que pensez-vous du fang ? Que pensez-vous du français ? Pourquoi ?

17) Avec quelle (s) langue (s) vous sentez-vous la plus proche ? Français, langue gabonaise ou les deux ? Pourquoi ?

18) Aimez-vous parler en fang ? Pour quelle(s) raison(s) ?

19) Aimez-vous parler en français ? Pour quelle(s) raison(s) ?

20) Si on vous demandait de faire un choix entre ces deux langues, seriez-vous en mesure de pouvoir le faire ? Pour quelle(s) raison(s) ? Et quelle(s) langue(s) choisirez-vous ?

21) Que pensez-vous du fait que le français soit la langue officielle du Gabon ? Pourquoi ?

22) Que pensez-vous des gens qui ne parlent que le fang ? Le français ? ou les deux ?

23) pensez-vous que le fang et le français devraient-être utiliser partout ? Si non, dites nous où devrait-ils être réservés ? Pourquoi ?

24) Eprenez-vous de la gêne quand vous parlez le fang ? Et le français, pourquoi ? Et qu'en est-il quand vous parlez les deux en même temps ?

3.1.3. L'observation participante

Méthode qualitative, l'observation participante, nous a été utile pour « [...] étudier et comprendre les phénomènes intérieurs à la vie [de nos familles] »⁴. Nous avons avec cette technique étudié nos familles de plus près. Chaque fois que nous sommes allée à Libreville, nous nous sommes intégrée et avons participé à la vie familiale des nos informateurs. Pour nous, c'était un des moyens les plus à même de nous permettre d'obtenir les informations que nous cherchions. De plus, en nous considérant comme un « membre de la famille », nous avons pensé que ces derniers, se mettraient plus facilement à nu devant nous, et ne joueraient pas un quelconque jeu. Néanmoins, bien que faisant partie de la famille, il était très important pour nous de garder notre objectif, qui est celui « d'observer et de comprendre » et de garder une certaine distance pour que notre étude ne pâtisse pas d'une perception « déformée, partisane, et donc cesse d'être objective ». (*op.cit*)

⁴ Mucchielli, A., (1994) *Les méthodes qualitatives*, Paris, Que sais-je ? 2^e édition, 128 pages.

Nous avons essayé le plus possible de ne pas être impliquée émotionnellement, mais il est vrai qu'il n'est pas toujours facile de ne pas se laisser toucher par certaines situations. En fait, l'attitude à avoir est de s'impliquer sans s'impliquer.

3.1.4 L'enquête documentaire

Elle a pour objectif de recueillir les informations concernant directement ou indirectement notre objet étude. Il s'agissait principalement de faire l'état des données disponibles ainsi que des travaux de recherche se rapportant à notre sujet. Nous avons eu dans le cadre de Libreville, à nous rendre dans les centres de documentation suivants :

- à la bibliothèque universitaire Omar Bongo Ondimba (UOBO) ;
- et aux archives nationales.

À Metz, à la bibliothèque universitaire de Lorraine.

Nous avons également consulté bon nombre de sites sur internet.

3.2 La pré-enquête

Tout travail de recherche commence par une enquête préliminaire dite pré-enquête qui est la phase permettant déjà de cerner et aplanir les difficultés relatives à l'enquête proprement dite. Des questions ont ainsi été révisées, éliminées ou reformulées après consultation avec les informateurs, car il était important de les prendre en compte. Relevons aussi que certains de nos informateurs ont une compétence limitée en français, donc il a fallu adapter les questions qui leur étaient adressées.

3.3 Les difficultés liées à l'enquête

Nous avons effectué deux voyages à Libreville en 2009 et en 2010. Lors de ces voyages, notamment le premier, nous nous sommes familiarisée avec le terrain d'étude et c'est à ce moment que sont apparues certaines difficultés. Par exemple, le fait que les familles ne mettaient pas systématiquement en marche les appareils d'enregistrements, ou qu'ils oublièrent de remplacer les cassettes pleines par d'autres, ou pire, la perte des cassettes d'enregistrement (plus rare).

Procéder par enregistrement pour avoir notre matériau linguistique a posé quelques problèmes pratiques, problèmes auxquels nombre de chercheurs se trouvent confrontés. En effet, lorsqu'il s'agit d'enregistrement, les personnes interviewées sont rarement naturelles

et adoptent une position différente de celles qu'elles ont habituellement. C'est ce qui s'est passé au début de notre intervention. Se sachant enregistrés, les individus qui tiennent lieu d'informateurs ont joué le jeu de façon calculée. C'est la raison pour laquelle il est préférable que les enregistrements soient effectués par quelqu'un de familier au milieu pour limiter le plus possible les interférences. A ce propos Fenneteau déclare qu'il est vaut mieux être « proches culturellement et sociologiquement de la population interrogée. Cela évite les blocages et permet aux enquêteurs de mieux comprendre les réactions des individus auxquels ils s'adressent ».

Pour toutes ces raisons, nous avons été tantôt présente tantôt absente lors de ces enregistrements pour éviter les problèmes énumérés précédemment. Ajoutons aussi à cela le fait que toutes les interactions n'étaient pas pertinentes et nous avons donc dû sélectionner celles qui pouvaient avoir suffisamment d'intérêt pour notre étude.

3.4 Corpus de conversations authentiques

La constitution du corpus « authentique » représente dans notre travail de recherche une part très importante. C'est grâce à ces données que tout le travail d'analyse peut commencer. Une fois le sujet arrêté, il a fallu choisir la manière de constituer notre corpus. Nous avons opté pour la méthode d'enregistrement audio d'interaction verbale « authentiques » puis à leur transcription. Cette méthode comporte des avantages et quelques inconvénients.

Tout d'abord, précisons le terme « authentique » associé aux interactions. Le terme authentique est utilisé ici en premier lieu en opposition à des termes comme « littéraire » ou « théâtral ». Une conversation authentique signifie une conversation bien réelle.

L'autorisation d'utiliser ces enregistrements pour notre étude a été demandée aux participants et ceux-ci ont tous accepté. Nous leur avons demandé si l'apparition de leurs noms dans notre étude qui serait rendue publique ne leur posait pas de problème, auquel cas évidemment nous aurions respecté leur vie privée en ne publiant pas leurs prénoms et toute autre indication personnelle dans nos transcriptions.

4. PRESENTATION DES PARTICIPANTS

Le mot « famille » possède une abondante littérature. Nombre de spécialistes se sont consacrés à étudier cette cellule et ont apporté de nombreux éclairages quant à sa définition, son organisation et son évolution à travers le temps.

La sociologie, l'anthropologie, le droit et les sciences connexes ont analysé la famille selon leur propre champ d'investigation. Il est difficile de donner un sens précis au mot famille, car il recouvre à la fois des institutions juridiques très diverses, données biologiques et même psychologiques.

Nous ne pensons pas ici énumérer toutes les définitions la présentant et nous lancer dans une critique de ces différents points de vue. Nous nous allons dans le cas présent de proposer une définition simple et pratique qui pourrait recouvrir les différentes perspectives inspirées de ce que nous avons lu à ce propos.

« La famille est un ensemble de personnes qui sont unies plus ou moins par des liens affectifs, de parentalité, de dépendance ou de confiance »

Dans cette définition, la manière d'envisager la famille comporte une vision élargie de celle-ci et non restrictive. Elle ne perçoit pas la famille essentiellement comme une structure où les individus qui la composent seraient forcément liés par le sang mais bien des êtres qui auraient des relations d'un autre genre.

Il existe des personnes qui se voient par la nature des relations, considérées comme des frère, sœur, oncle, tante ou autre parent alors qu'aucun lien consanguin ou de filiation n'est attestée. Tout simplement au vu du comportement et du rôle qu'elles ont, elles sont exactement estimées comme telle et ont droit au même titre qu'un « vrai parent », au respect et à tout ce que cela implique.

Ceci signifie que la famille a un sens beaucoup plus large que certains veulent le croire et que souvent la définition donnée par les spécialistes n'est pas la réalité vécue. Il s'agirait alors d'une famille étendue au sens où elle regrouperait davantage de personnes.

C'est ce type de familles que nous observons généralement dans diverses régions en Afrique notamment à Libreville. En Afrique, il est vrai que le terme « famille » prend un sens plus large qu'en occident. Alors qu'en Occident l'organisation de la famille se construit autour du père-mère-enfant, en Afrique la composition est assez différente. Les

membres qui la composent, outre l'organisation traditionnelle, englober les aïeux, le voisinage, les amis et même le village.

L'individualisme règne peu même si nous assistons un peu plus à ce type de comportement. Cette situation a pour effet que l'enfant reçoit (ou peut recevoir) une éducation aussi bien de ses parents « légitimes » que de son environnement social. Il n'est pas rare que les enfants considèrent les amis de leur parent comme des membres de leur famille. Les enfants de ceux-ci deviennent leurs cousins et on se perd même dans une parenté existante ou fictive.

La famille en Afrique est élargie et le Gabon n'est pas en reste. Les oncles et les tantes sont affublés d'une particule « pa » « ma », diminutifs de papa et maman, par exemple : Pa Marcel ou encore Ma Atsame. Autrement papa Marcel et maman Atsame. Tous les hommes et toutes les femmes de la famille (légitimes ou pas) pouvant être des oncles et des tantes bénéficient de cette particule. Cela pourrait être pressenti comme un mélange des genres, toutefois, bien que les genres semblent s'emmêler, une distinction est néanmoins faite dans l'esprit des uns et des autres. Les enfants doivent obéir à tout adulte comme s'il était un membre de sa famille. Une supposition serait de se dire qu'il est question de donner des bases, de poser les relations futures, donc cette vision est en quelque sorte une éducation qui le suivra tout au long de sa vie.

La famille est donc, un groupe de personnes qui partagent des rapports plus ou moins étroits. Un lieu sacré et à priori solidaire où les premiers échanges de toute nature se produisent. Des échanges affectifs, acquisitionnels, et même le rapport à autrui. En effet, la famille est l'endroit où l'enfant apprend à se socialiser, à vivre en société. C'est comme un terrain d'apprentissage où il effectue ses premiers pas dans la vie. Elle constitue un cadre permanent favorisant l'insertion de l'individu dans les structures sociales environnementales. Le rôle éducatif de la famille occupe une place imminente dans les travaux de Durkheim. Il en définit la finalité qui consiste à « faire l'être social » par un processus incessant d'efforts visant à « imposer à l'enfant des manières de voir, de sentir et d'agir auxquels il ne serait pas spontanément parvenu » (Durkheim, 1988 : pp. 99-100).

Il est vrai que par un jeu de règles, d'interdits, de dits et de non-dits, l'enfant par l'éducation que ses parents lui inculquent, apprend les notions de bien et de mal, les comportements, les codes lui permettant l'accès et l'insertion au groupe social. Il agit et réagit ainsi face aux situations présentes. La famille apparaît alors comme un laboratoire

où il expérimente nombre de choses. La socialisation commence donc au sein de l'environnement familial. Le comportement qu'il affiche dans son milieu immédiat n'est pas définitif, car d'autres milieux viendront renforcer celui-ci. Il s'agit du milieu scolaire, de la rue, etc. Néanmoins, la famille reste l'un des facteurs déterminants d'un individu. Les codes culturels, les relations avec autrui y sont enseignés. Donc, ce processus s'effectue dès son plus jeune âge de façon graduelle et selon ses capacités, les règles, les coutumes et les valeurs de la société dans laquelle il vit. C'est un aspect fondamental du développement de l'enfant puisque cette socialisation conditionne l'intégration harmonieuse du futur adulte dans la société. Ainsi cette socialisation n'est pas réellement spontanée puisque l'enfant sera conseillé, guidé et devra acquérir une certaine discipline.

Tout comme marcher, s'habiller, l'enfant apprend à parler grâce à son entourage. Du babillage aux premiers mots, l'enfant produit des sons qui lui seront indispensables quand il s'exprimera. L'enfant au fur et à mesure et cela par un jeu de mimétisme, de répétition, de correction s'ouvre et acquiert le langage. Ainsi, parents et enfants communiquent et échangent de façon verbale et non verbale.

A n'en point douter, les familles résidant souvent en ville ont cette tendance à pratiquer plusieurs langues dans leurs conversations ordinaires. N'ont pas que celles vivant dans les villages ne le font pas, mais étant dans un milieu plus hétérogène, il y a moins de brassage ethnique. Il n'est dès lors, pas rare de rencontrer des familles parler plusieurs langues du moins déjà à cause de l'environnement professionnel ou même scolaire et voisinage. Le village également offre un cadre à cette réalité mais réellement moins que les villes.

Notre recherche est résolument qualitative. Elle s'appuie sur trois familles gabonaises. Elles habitent le même quartier, Lalala, situé au 5^e arrondissement de Libreville. Comme bien des quartiers de la capitale, il abrite une population hétérogène.

Ces familles n'ont pas été choisies de manière aléatoire. Elles remplissaient les critères que nous avons choisis comme le type de famille et la compétence linguistique. Plus précisément, ces critères étaient :

- une famille gabonaise constituée au minimum d'un père, d'une mère et d'enfants ;
- une famille sachant et utilisant au minimum deux langues, dont le français ;
- une famille avec des parents ayant une connaissance quelque peu limitée du français par rapport à leurs enfants ;

- une famille acceptant de jouer le jeu sans ambages. Ce dernier critère était fondamental pour la réussite de notre projet.

La famille NDONGO

La famille Ndongo est composée de neuf membres. Nous avons le père et la mère. Ils ont sept enfants. Le père travaille comme électricien dans une petite entreprise de la place. La mère, commerçante, vend des produits vivriers devant sa porte. Elle a ainsi aménagé un espace où elle propose sa marchandise à des éventuels clients. Parmi les sept enfants de la famille, nous en avons qui travaillent, et certains qui ont dû abandonner l'école pour cause de difficultés financières des parents. En effet dans les années 90, après avoir passé un peu plus de deux ans au chômage, le père originaire et vivant à Oyem décida de changer de ville, pensant que la capitale pouvait lui offrir du travail. Aussitôt un emploi en poche, il y fit venir toute sa famille. Cette période de chômage contraignit les aînés à arrêter leurs études et à aider leurs parents en faisant de petits boulots, appelés communément « un bricole » au Gabon. Néanmoins, nous retrouvons dans cette famille un lycéen et deux d'entre eux sont à l'université. Ceux qui ne travaillent pas sont à la maison et aident aux travaux ménagers ; outre un des aînés qui est arrimeur dans une société de cimenterie de la place. Les parents Ndongo ont respectivement 58 et 56 ans. L'âge des enfants est compris entre 39 ans et 16 ans. Ils sont trois garçons et quatre filles. La famille Ndongo est une famille chaleureuse. Apparemment chacun des membres tient une place bien précise et les tâches sont définies telles que chacun a une mission bien spécifique dans la famille.

La famille NZUÉ

La famille Nzué est composée de neuf membres. Elle compte quatre enfants : un garçon et trois filles ainsi que le père et la mère, la grand-mère, le frère de la mère et la petite sœur du père. Tous vivent sous le même toit. Le père et la mère sont âgés de 47 et 41 ans. Le père travaille dans une scierie et la maman est une femme au foyer. Les enfants Nzué sont tous scolarisés. Trois des enfants sont au lycée et une autre est au collège. La grand-mère est venue vivre avec son fils et sa femme à la mort de son mari.

La famille EZENG

La famille Ezeng est composée de dix membres : les parents qui ont six enfants dont deux qui ne vivent pas avec eux et sont mariés, un neveu du mari et un petit fils. Àgé de 57 ans, Monsieur Ezeng est agent de sécurité dans une grande surface et sa femme 47 ans est

employée comme femme de ménage à différents lieux dans son quartier d'habitation. Les enfants de cette famille travaillent et vont à l'école.

Présentation des enfants des différentes familles.

Nous avons construit des tableaux avec les informations suivantes : l'âge, la profession, le lieu d'habitation pour savoir s'ils vivaient encore ou non sur le toit de leurs parents. Nous avons surligné en bleu les enfants qui ne participaient pas à notre enquête. Ceux-ci ne vivent pas dans la maison familiale et il nous a été très rarement donné l'occasion de les rencontrer et donc de pouvoir les faire participer à notre étude. Le but étant de pouvoir constater les échanges verbaux entre ces membres.

Tableau I : La Famille Ezeng

Enfants	Age	Profession	Lieu d'habitation
Lucien	27	gendarme	parents
Edouard	26	comptable	location
Marie	17	Lycéenne (2 ^{nde})	parents
Petit (neveu)	16	Collégien (3 ^{eme})	parents
Colette	15	Collégienne (3 ^{eme})	parents
Mémé	12	Elève (CM ²)	parents
Andème	10	Elève (CM ²)	parents

La famille Ezeng compte un membre de plus, le dénommé Petit qui est un enfant de la sœur Ezeng qu'il garde comme son enfant depuis l'âge de sept ans.

La moyenne d'âge chez les enfants Ezeng est de : **17,53 ans**

Tableau II : La Famille Ndongo

Enfants	Age	Profession	Lieu d'habitation
Oke	39	arrimeur	parents
Ndongo	37	commerçant	parents
Pauline	35	sans emploi	parents
Titi	32	gendarme	armée
Christine	23	étudiante (3 ^e univ.)	parents
Alberte	22	infirmière	parents
Aude	16	élève (2 nd e)	parents

La moyenne d'âge chez les enfants Ndongo est de : **29,14 ans**

Tableau III : La famille Nzué

Enfants	Age	Profession	Lieu d'habitation
Alexandre	19	lycéen (1 ^{ere})	parents
Claire	18	lycéenne (1 ^{ere})	parents
Bella	16	lycéenne (2 nd e)	parents
Kety	16	collégienne (3 ^{eme})	parents

La famille Nzué a en réalité trois enfants en commun et le quatrième est en fait l'enfant de la sœur de la mère Nzué qui est décédée quand cette dernière avait deux ans. Récupérée par sa tante qui depuis l'élève avec son mari comme leur propre enfant, elle les appelle papa et maman comme le reste de la famille.

La moyenne d'âge des enfants Nzué est de : **17, 25 ans.**

La moyenne totale des enfants participant à cette enquête est de : **24, 24 ans.**

I° PARTIE : PAYSAGE SOCIOLINGUISTIQUE DU GABON

CHAPITRE I : LE GABON LINGUISTIQUE

1.1 Le Gabon : histoire et géographie

1.1.1 Le cadre historique

L'histoire du Gabon est assez mal connue. Les premiers habitants connus de la forêt gabonaise sont les pygmées. Puis, sont arrivés les peuples de l'ouest vers le XIII^e siècle (myéné, mpongwè, orungu et galoa). Ceux du sud-ouest, dont les punu, sont venus du Congo et les peuples du sud-est (les Nzébi et téké) étaient liés aux Batéké de Brazzaville (Congo). L'installation des fang, immigration la plus récente, commença progressivement à partir de la fin du XVIII^e siècle dans le nord du pays.

Auparavant, le terme Gabon désignait la ville de Libreville, l'intérieur du pays étant alors inoccupé et inexploré. Les Portugais le découvrirent vers 1472. Le mot Gabon tirerait son étymologie du mot caban qui signifie en portugais Gabaõ. Ce terme se transforma par la suite en Gabon. Ils entretenirent des relations commerciales avec les tribus côtières.

Puis, d'autres européens, français, hollandais... vinrent, attirés par l'activité commerciale qui se développait. Ils possédaient alors pour la plupart des comptoirs sur les rives du Gabon.

L'intérieur du Gabon demeura inexploité jusque là, ces conquérants ne trouvant pas la nécessité de pénétrer davantage en profondeur.

L'implantation française au Gabon débuta avec l'arrivée de Édouard Bouët-Willaumez. Les français signèrent différents traités avec les chefs de l'Estuaire pour asseoir leur occupation et menés à bien leurs projets. Il faut savoir qu'à cette époque la Grande Bretagne, elle aussi, en concurrence, cherchait également à s'installer durablement. C'est ainsi qu'en 1839, la France obtint le droit d'installer une base sur la rive gauche de l'Estuaire par un accord passé avec le roi Denis, et plus tard, le 18 mars 1842 outre le terrain, la souveraineté et le droit exclusif d'occuper cette partie.

L'année 1844 lia très fortement les relations avec la France. En effet, le 28 mars, un traité très important fut cosigné avec le chef Glass et Darrican. Il stipulait entre autre que les anglais devaient avoir l'assentiment de la France pour pouvoir installer une factorie sur le territoire de Glass. Bouët et Darrican signèrent avec les principaux chefs de l'Estuaire

successivement le 1^{er} avril et le 06 juillet, le total contrôle de la France « sur les deux rives de toute la rivière du Gabon, ainsi que les terres, îles, presqu'îles ou caps qui baignent cette rivière⁵.» Le 1^{er} Août 1846, les chefs du Gabon reconnaissent de manière officielle la présence française et des multiples traités accrurent l'influence française. Celle-ci fut renforcée par les missions catholiques françaises qui se multiplièrent dans le pays. Les premiers missionnaires qui arrivèrent, dont monseigneur Bessieux, fondèrent la mission Ste Marie située vers le Fort d'Aumale.

En 1849, Libreville est fondée par des esclaves que des officiers français tirèrent des cales d'un navire négrier. Par la suite, de 1875 à 1899, le Gabon est rattaché au Congo français et Libreville devient la capitale de ces deux territoires.

Le 17 août 1960, le Gabon devient un état indépendant sous le nom de République gabonaise et un an plus tard, Léon Mba qui était alors le premier ministre de l'époque, devient le premier président du Gabon. Il reste six ans à la tête de l'Etat et décède pendant son mandat. Son vice-président, A.B Bongo lui succède en 1968, et reste président pendant quarante et un an date de son décès. Sa gouvernance est marquée par une instauration du monopartisme un an après sa prise de pouvoir, de relatifs travaux d'infrastructures pour équiper le pays. De 1987 à 1989, le Gabon connaît des manifestations et des émeutes qui se multiplient dans les grandes villes du pays. Cette situation conduit le président à autoriser le multipartisme.

De 1990 à nos jours, le Gabon a connu d'autres manifestations souvent d'ordre politique qui contestent les différentes victoires du président Bongo Ondimba avec une large majorité. En juin 2009, le président meurt au Maroc et deux mois après, des élections ont lieu pour désigner le nouveau chef de l'Etat. Le fils aîné du président décédé, Ali Bongo Ondimba se présente aux élections et en sort vainqueur ; ce qui irrite fortement une frange de la population notamment celle de Port-Gentil qui revendique la victoire de leur candidat issu de l'opposition.

Le Gabon a une histoire relativement stable, comparée à celle d'autres pays africains qui sont souvent marqués par des guerres ethniques et des coups d'états.

⁵ Cadet, X., op.cit

1.1.2 Le cadre géographique

Le Gabon est le plus petit état d'Afrique centrale après le Rwanda, le Burundi et la Guinée Equatoriale. Traversé par l'Equateur, il se situe sur la façade atlantique de l'Afrique. Il possède des frontières communes au nord avec le Cameroun et la Guinée Equatoriale, à l'est et au sud avec le Congo-Brazzaville.

Sa superficie est de 267 677 km² et de nombreux plateaux couvrent l'intérieur du pays au milieu desquels des massifs importants tels que les Monts de Cristal au nord, le Massif du Chaillu et le Massif du Mayombe au sud. Couvert à presque 75% par la grande forêt équatoriale, son climat est pluvieux et humide. L'apport de cette forêt est majeur dans l'économie gabonaise, car elle apporte d'énormes ressources économiques au pays. L'exploitation du bois d'ébène, d'acajou et d'okoumé, issus de la forêt humide, constituent l'une des principales ressources naturelles et est synonyme d'emploi. Néanmoins, elle pose aussi des problèmes. Le massif du Gabon est impénétrable ce qui rend en effet difficiles les communications.

Quatre saisons sont à noter :

- une grande saison des pluies de mi-février à mi-juin ;
- une grande saison sèche de mi-juin à mi-septembre ;
- une petite saison des pluies de mi-septembre à mi-décembre ;
- et une petite saison des pluies de mi-décembre à mi-février.

Le pays est divisé en neuf provinces, et Libreville sa capitale est découpée en six arrondissements.

1.2 Esquisse démographique

Le Gabon est un pays peu peuplé. Lors du dernier recensement en 2005, sa population était estimée à 1 587 685 habitants, « soit une densité de 5,9 habitants au km². [... Les femmes représent[ant] 52% et les hommes 48%]»⁶. Une très forte concentration de la population (50%) s'enregistre dans les deux villes principales du pays et plus globalement, près de 73% de la population gabonaise vit en zone urbaine.

On y recense également une forte présence étrangère. En effet, l'évolution du Gabon et en particulier de Libreville s'est faite en trois grandes phases :

⁶ Rapport National sur l'éducation et la situation actuelle de l'éducation et de la formation des adultes, bilan de synthèse.

- la première phase correspond à l'accession à l'indépendance du pays, période où les pouvoirs publics mettent en place une série d'investissements et de réalisations sur le plan économique, social et institutionnel ;
- la deuxième intervient dans les années 1970 avec le boom pétrolier ;
- la troisième phase se rapporte à la crise économique et à l'instabilité sociale et politique de certains pays voisins africains comme le Nigeria, la Guinée Equatoriale, le Congo. Le Gabon qui connaissait une paix relative et une certaine prospérité économique voit alors arriver de nombreux immigrants étrangers.

Ce sont ces trois étapes qui ont rythmé les migrations vers le pays et l'intérieur. Ce mouvement reste encore vivace de nos jours, surtout chez les communautés africaines.

1.3 Le groupe ethnique fang

La communauté fang appartient à un groupe plus vaste qui s'étend sous la sous-région, du Cameroun en Guinée équatoriale en passant par São-Tomé et la Centrafrique. C'est dire qu'on recense de nombreux locuteurs de cette langue. Lagneau, Cheikh Anta Diop, Cadet, Biyogho, Mba Abessolo ont écrit sur le sujet et il faut dire que les spécialistes de la question ne s'accordent sur l'origine des fang. Néanmoins, deux hypothèses se dégageraient des différentes littératures qui traitent du sujet. La première propose une origine qui se situerait vers la Vallée du Nil en Egypte. Pour illustration, Louis-Marc Ropivia cité par Wilson-André Ndombet, « un peuple négro-africain, les fang, ayant habité la Nubie et le Partour du lac Victoria à l'aube des temps préhistoriques fait état dans sa tradition orale (le Mvett) d'un processus de métallurgie du cuivre d'une richesse inouïe ». Pour trouver l'origine des fang, l'auteur est allé chercher dans sa culture, des traces de sa provenance et il pense l'avoir trouvé dans son travail de la matière. Grégoire Biyogho reprinted dans *Histoire des origines des fang (Gabon) du XIV^e à nos jours* annonce que,

Les fang viennent de l'Egypte, notamment de la Vallée du Nil. Et [...] ils en sont sortis à la suite de son occupation par les Barbares. [...] enfin, ils ont entrepris de longues migrations allant du Nil au centre ouest du continent où ils habitent encore aujourd'hui (Cameroun, Congo, Guinée Equatoriale)⁷.

Mba Abessole semble donner une explication sur le fait qu'elle serait plutôt classée par mégarde comme langue bantoue. « Il est évident qu'ils n'appartiennent pas au sous groupe

⁷ . Grégoire Biyogho cité par Ndombet, W-A (2008), « histoire des origines des fang (Gabon) du XIV^e à nos jours », in Monique Chastanet et J-P Chrétien (eds), *Entre la parole et l'écrit : contributions à l'histoire de l'Afrique en Hommage à Claude- hélène Perrot*, Paris, Kartala, pp.123-136.

bantou. Mais il faut retenir qu'il est en relation depuis longtemps avec les bantous ». Ce qui revient à dire qu'elle aurait emprunté un certain nombre d'éléments relatifs à ces langues, d'où l'induction en erreur.

La deuxième hypothèse serait celle des fang eux mêmes, qui parlent d'un mythe où les fang font référence à « la marche des enfants d'afiri-kara qui relate la marche périlleuse d'un peuple dans son avancée migratoire⁸ ». Plusieurs dénominations existent pour désigner ce peuple. Cadet souligne à cet effet dans son mémoire consacré à l'histoire des fang ceci : Le terme « Fang » fait l'objet d'une discussion infinie qui ouvre la plupart des études.

"Pamouay" est le premier terme utilisé pour désigner un groupe situé dans l'intérieur, au-delà des villages courtiers. Il apparaît en 1819, avant d'être adopté par les Espagnols qui le transforment en "Pamue", par les Allemands : "Pangwe", et par les Français : "Pahouin", trois traductions phonétiquement proches de l'origine, "Pamouay" est le premier terme utilisé pour désigner un groupe situé dans l'intérieur, au-delà des villages courtiers. Il apparaît en 1819, avant d'être adopté par les Espagnols qui le transforment en "Pamue", par les Allemands : "Pangwe", et par les Français : "Pahouin", trois traductions phonétiquement proches de l'origine, les Français ayant nasalisé le phonème final. Quelle qu'en soit sa traduction, "Pamouay" est aussi inapproprié que "Eskimo" pour les Inuit. En réalité, "Pamouay" vient de "Mpangwe" donné par les Mpongwe, habitants des rives de l'Estuaire de Gabon, signifiant, en langue vernaculaire, "je ne sais pas", indiquant ainsi qu'ils ne savent pas comment se nomme le groupe. Pendant près de quarante ans, "Pahouin" est utilisé dans la plupart des écrits. Il faut attendre 1861 pour qu'il soit dénoncé pour la première fois⁹.

Les fang s'identifient avant tout par leur affiliation au clan, « *ayong* ». En effet, lorsque l'on pose la question à un fang de savoir à quelle tribu il appartient, ce dernier soutiendra qu'il est un fang avant tout. Dans la littérature qui parle de ce peuple, il y est décrit une forte propension pour le combat. Considérés par les populations qui étaient déjà installées au Gabon et par les colons de l'époque qui éprouvaient une forte appréhension à l'idée de rencontrer les fang sur leurs passages, ils sont vus tels des cannibales qui mangeaient la chair de leurs ennemis (cette conception n'a pas vraiment disparu de nos jours). Xavier Cadet énonce à cet effet que « on les dit cruels, féroces, conquérants, anthropophages. [...] Certains vont même jusqu'à affirmer leur supériorité sur l'ensemble de la "race nègre" »¹⁰. Ils sont donc sujets aux jugements des autres populations. Bien sûr, elle n'est pas la seule communauté à faire l'objet d'interrogations et de préjugés vrais ou faux.

⁸. Citation tirée d'internet :

⁹ Cadet, X., (2009), histoire des fangs, peuple gabonais, Paris, l'Harmattan, 459 pages.

¹⁰ Cadet, X., op.cit

Ce groupe qui a évolué au contact des autres populations fait ainsi relativement peur aux autres communautés ethniques de par leur nombre et leur réputation de « guerrier » ou « barbare ». Une peur ouvertement affichée fait craindre une hégémonie de cette ethnie qui pourrait chercher à prendre le pouvoir politique. Ce qui fait dire à Florence Bernault qu' «

aujourd'hui comme hier, les fang pâtissent dans une large partie de l'opinion publique gabonaise, en tant qu'individus ou en tant que groupe, de la méfiance qui s'exerce envers ceux que l'on dépeint comme les dévoreurs potentiels de la nation, ou de sauvages guerriers mal dissimulés sous le vernis d'une acculturation de façade¹¹.

Dans l'imaginaire de nombreuses communautés, le fang serait cette personne attachée profondément à sa culture et aux membres de son ethnie, qui rejette tout ceux qui ne sont pas de son environnement linguistique. Le mot *bilop* qui signifie en fang quelqu'un de différent et qui parle une autre langue (à l'origine que l'on ne comprenait pas), est perçu péjorativement par les autres ethnies pour qui, il renvoie à une insulte. Cette expression se traduit par « étranger » et sa présence est attestée dans beaucoup de langues du monde. Seulement le fang est accusé de se renfermer dans sa culture, et de faire preuve d'ethnocentrisme. On en veut pour preuve que les fang ne se marient qu'entre eux et n'autorisent pas les mariages mixtes que si le ou la prétendant(e) (davantage le prétendant) a une situation sociale très aisée. Ou encore même si mariage mixte y avait, l'époux fang cherchera tôt ou tard à avoir une seconde épouse de son ethnie.

Dans l'imaginaire de nombreuses communautés, le fang serait cette personne attachée profondément à sa culture et aux membres de son ethnie, qui rejette tout ceux qui ne sont pas de son environnement linguistique. Le mot *bilop* qui signifie en fang quelqu'un de différent et qui parle une autre langue (à l'origine que l'on ne comprenait pas), est perçu péjorativement par les autres ethnies pour qui, il renvoie à une insulte. Cette expression se traduit par « étranger » et sa présence est attestée dans beaucoup de langues du monde. Seulement le fang est accusé de se renfermer dans sa culture, et de faire preuve d'ethnocentrisme. On en veut pour preuve que les fang ne se marient qu'entre eux et n'autorisent pas les mariages mixtes que si le ou la prétendant(e) (davantage le prétendant) a une situation sociale très aisée. Ou encore même si mariage mixte y avait, l'époux fang cherchera tôt ou tard à avoir une seconde épouse de son ethnie.

¹¹ Bernault, F., (2003), « Dévoreurs de la nation : le mythe fang au Gabon » in, *Etre étranger et migrant en Afrique au XXe siècle*, l'Harmattan, Paris, pp.163-187

Il est vrai que certains mots sont chargés plus que d'autres et peuvent être mal interprétés par des individus qui n'en maîtrisent pas réellement le sens. Il arrive que si un mot est constamment utilisé dans un contexte spécifique par une communauté ou un individu, la personne confrontée à cette expression peut se faire une idée de ce mot selon des éléments significatifs autres que ce à quoi il renvoie véritablement. C'est dire, pour reprendre le mot *bilop*, que si un individu qui n'est pas fang constate que ce terme est chaque fois utilisé en sa présence pour déclarer le fait qu'il n'appartienne pas à la communauté de celui qui le dit, il peut se mettre à juger par tout un ensemble d'éléments, par exemple, la prosodie ou la mimo-gestuelle que ce terme ne lui est pas favorable. L'expression du visage, le ton ou encore l'accent sont autant d'indicateurs qui lui font penser qu'il est sur la bonne voie. Le mot *bilop* est une expression que beaucoup de gabonais connaissent, car elle est très employée par les fang et ne nions pas l'évidence, certains fang la sollicitent pour bien marquer la différence entre eux et les autres communautés, pour bien montrer leur désapprobation face aux autres ethnies.

Les fang ont la réputation de cultiver un esprit de supériorité vis-à-vis des non-fang, ce qui a le don d'irriter les autres ethnies. Les Colons affirmaient déjà à cet effet que le fang « assimile » ou « tue » pour exprimer le fait que ces derniers étaient dans une position de conquérant avec les autres peuples.

Exemple 1: La mère Nzué et sa fille Claire au sujet de la fille du voisin

- fnzMN1** hein: il est quoi lui ? *ane bilop* hein (il est bilop)
- fnzCL1** ha / je ne sais pas mais on dirait // en tout cas il a leur bouille
- fnzMN1** mm / y avait pas autre chose (soupir)

Dans cette conversation, la mère et sa fille s'entretiennent au sujet du petit-ami de la fille de la voisine qui est également fang. On s'aperçoit que la mère ne juge pas d'un bon œil la relation de la fille de sa voisine avec ce garçon. Certains fang également, comme c'est le cas ici, ont des préjugés envers les autres ethnies qu'ils estiment souvent « arriérés » et de « n'être pas de vrais hommes ». On peut supposer qu'elle aurait préféré que cette dernière soit en relation avec un fang, d'ailleurs, sa deuxième intervention illustre parfaitement ce désir quand elle déclare « y avait pas autre chose », comme si ce garçon n'était pas

quelqu'un qui mérite que l'on s'intéresse à lui. Ce n'est pas sa personnalité qui est remise en cause mais son appartenance à un certain groupe social.

Autre exemple, la solidarité « légendaire » dont parlent les autres populations. Dans la conception courante l'entraide y est très développée. Le fang est solidaire avec tous les membres de sa communauté : sa famille et les autres fang. Il n'y a pas si longtemps, il paraît qu'il ne faisait pas bon de rencontrer des problèmes avec des personnes de cette ethnie, car lorsque vous aviez un problème avec un, vous aviez l'impression d'avoir des ennuis avec toute la communauté, même si le différend ne concernait que deux individus à l'origine. Cette affirmation circule encore de nos jours. Par ailleurs, il est aussi fait mention que chez eux, « *si le grand frère est directeur d'école, les frères et les sœurs seront instituteurs* » ou encore « *si le grand frère est médecin, les frères et les sœurs seront infirmiers* ».

Il est fait une classification des différents dialectes du fang et de ces clans par les autres ethnies. Il se trouve que le fang parlé au nord du Gabon dans la province du Woleu-ntem est jugé meilleur fang que celui que l'on parle dans les autres provinces en raison du fait que ce fang serait plus pur dans la mesure où ces locuteurs ne se laissent pas facilement influencés par les autres parlers. D'ailleurs, les fang de cette province le pensent aussi. En ce qui concerne les clans, les fang originaires de cette même province sont considérés comme les « plus sauvages » dans la mesure où ceux-ci sont les plus réfractaires au changement, les plus désireux de rester entre eux et ne pas vouloir côtoyer les autres ethnies. D'ailleurs ceux-ci sont jugés moins enclins aux mariages mixtes.

Certaines ethnies se sont senties longtemps inférieures face à ce peuple qui ne se présente pas comme les autres. Il se targue d'avoir une « vraie histoire », d'être « un peuple guerrier ». Les relations avec les autres peuples deviennent par conséquent assez ambiguës, et ceux-ci se méfient et jouent la carte de la prudence. Toutefois, une certaine convivialité règne néanmoins entre toutes ces ethnies du Gabon qui n'ont pas d'autre choix que de cohabiter et se respecter pour une vie paisible. Les luttes ethniques dans les pays voisins où il est question du soulèvement d'une ethnie par rapport à une autre est dans toutes les mémoires et les gabonais ne souhaitent pas vivre ce genre d'incident dramatique.

Représentés dans tous les domaines de la vie politique et sociale du pays, les fang on l'a bien compris, sont un peuple qui ne laisse pas indifférent au Gabon.

1.4 Les langues en présence dans le pays

Le Gabon est à l'image de bien d'autres pays africains. Il est constitué d'une mosaïque de peuples et d'identités diverses qui marquent l'espace qu'ils occupent selon leur dynamisme et leur culture. L'un des aspects qui manifestent la richesse culturelle du pays demeure ses langues. Le Gabon connaît en effet une situation de plurilinguisme. En sociolinguistique, le plurilinguisme est une situation où se décrit une pluralité de communautés linguistiques qui se partagent un territoire donné. Donc, souligne Mba Nkoghé,

à côté d'un plurilinguisme endogène constitué par les langues parlées par les autochtones ou "gabonais d'origine" coexiste un plurilinguisme exogène constitué par les différentes communautés linguistiques d'immigrants ou migrants de différents pays appelés gabonais d'adoption.

Notons, parmi les langues endogènes, les langues pygmées et les langues bantoues. Les autres langues africaines, européennes et asiatiques sont les langues exogènes.

1.4.1 Les langues gabonaises ou endogènes

Elles appartiennent principalement à deux grandes familles de langues : la famille Bantoue et la famille des langues pygmées dont le nombre n'est pas connu avec exactitude aujourd'hui. Le classement établi par Jean-Marie Hombert cité par Jules Mba Nkoghé fait état d'une importance numérique inégale. En effet, la majorité des langues gabonaises font partie de la famille des langues Bantoues. Mais ce nombre varie selon les références. Cela est dû en grande partie à la définition que d'aucuns donnent à langue et dialecte. Les auteurs ne s'entendent pas sur une définition uniforme de ce que c'est qu'une langue et un dialecte. Des définitions également circulent dans le sens commun qui se fait souvent sa propre opinion au gré des périodes, des situations et de ce qui se dit dans la communauté scientifique. Il arrive même que certains englobent à la fois langue, dialecte et patois. Ces individus considèrent bien souvent les langues dans lesquelles ils s'expriment comme des patois et non pas comme des langues à part entière ou des dialectes. Cette pensée est tributaire de ce qui a prévalu à l'époque coloniale, et qui a contaminé les perceptions des gabonaises contemporaines.

Sur quel (s) critère (s) se base (nt) les scientifiques pour déterminer ce qu'est une langue et un dialecte ? A partir de quel moment a-t-on affaire à une langue plutôt qu'à un dialecte et réciproquement ?

Citons parmi ces critères la notion d'intercompréhension, les facteurs sociaux. Les langues seraient incompréhensibles entre elles tandis que les dialectes se comprendraient plus ou moins facilement. Par ailleurs, ce qui est certain est que si nous assistons à un phénomène de non compréhension, il va sans dire que les parlers auxquels nous avons affaire ne correspondent pas et sont des parlers bien distincts ; donc soit une autre langue, soit un dialecte appartenant à une autre langue. La question de l'intercompréhension amène aussi à se demander si elle est totale ou partielle ? À quel degré de l'échelle de l'intercompréhension devons-nous nous référer pour y répondre ?

Pour Raymond Boyd (1998 : 87), la distinction entre langue et dialecte,

se fonde habituellement sur le critère de l'intercompréhension. Lorsque deux interlocuteurs se reconnaissent des différences systématiques dans leurs parlers mais arrivent malgré tout à se comprendre, on admettra qu'ils parlent des dialectes de la même langue. S'ils ne se comprennent pas, on dira qu'ils parlent deux langues différentes [...].

Un dialecte serait supposé être une variété régionale ou sociale d'une langue qui aurait évoluée plus ou moins en répondant aux besoins de ses locuteurs et qui éloignée de la langue source, présenterait des différences phonétiques, phonologiques, morphologiques, etc., mais qui n'empêcherait pas ses locuteurs d'avoir une interaction verbale. Pour donner une image, ce serait comme si la langue était une « mère » et les dialectes ses « enfants ». La mère (la langue) aurait donné naissance à des enfants (les dialectes) qui lui ressemblent et se ressemblent entre eux puisqu'ils sont issus d'une même lignée et qui afficheraient néanmoins des différences ; les évolutions se faisant distinctement. Ce point de vue fait néanmoins l'objet de critiques, car il est relatif.

Pour beaucoup, la différence entre langue et dialecte résiderait aussi dans le fait politique, social et historique. Le fait politique revient à ériger un dialecte parmi d'autres au statut de langue par l'octroi d'une reconnaissance officielle. Ce qui fait dire à Louis-Jean Calvet (2002 :68), que « la différence entre langue et dialecte réside dans le statut forcément acquis ». Le français en est l'exemple probant. Le français est à l'origine un dialecte d'une très petite province de l'Île de France qui a été érigé en langue par la politique volontariste de l'époque. Politique qui comprenait les moyens sociaux et politiques militaires. Le français doit ainsi son expansion et son statut à un choix du royaume. Il est devenu avec l'évolution la langue que nous connaissons aujourd'hui.

En ce qui concerne le fait social, nous pouvons de nouveau, reprendre le cas du français. Cette langue a acquis au fil des ans le prestige social et culturel que l'on lui connaît. Les commentaires et les perceptions sur cette langue sont très révélateurs de cette vision. Langue de « culture » ou encore une langue « littéraire » sont souvent les expressions qui ressortent le plus à cette occasion. Pour le fait démographique, on peut rappeler qu'un dialecte est parlé par une communauté moins élargie qu'une langue qui, elle, serait le fait d'une communauté plus étendue.

La frontière donc entre langue et dialecte est assez floue. Pour en revenir au cas du Gabon, étant donné que nous n'avons guère menée d'étude approfondie sur le sujet et que comme nous l'avons déjà signifié, les scientifiques débattent encore à ce propos ; nous mentionnerons simplement quelques auteurs. Guthrie compte 37 langues dont 9 familles linguistiques, Jacquot fait état de 40 parlers pour 11 groupes linguistiques et Kwenzi-Mikala dont l'inventaire a porté sur le parler, mentionne 62 parlers divisés en 10 unités langues.

L'importance de ces parlers varie beaucoup : certains sont parlés par des milliers d'individus, d'autres par quelques dizaines seulement. La grande majorité des langues gabonaises compte moins de 10000 locuteurs. En effet, hormis le fang, le mbédé et le punu, le reste des langues est parlé par de toutes petites communautés. Si le nombre de locuteurs est un critère important pour la vitalité d'une langue, on peut considérer que les langues vernaculaires sont vouées à l'extinction à très court terme indique Grimes cité par Daniel Franck Idiata. Cette situation pourrait s'avérer dramatique pour les populations concernées, car lorsqu'une langue disparaît, elle emporte avec elle tout ce à quoi elle renvoie et ce qu'elle véhicule. Il s'agit de culture, de traditions, de l'existence même des individus. Non pas que ces populations ne pourraient plus vivre, beaucoup de langues se sont déjà éteintes sans entraîner la disparition de ses locuteurs. Toutefois, ils risquent de perdre une grande partie de leur identité, puisque les individus se réfèrent le plus souvent à leur langue pour se définir. Donc, ces locuteurs seront dans l'obligation de parler une langue autre que la leur, de se l'approprier et de s'identifier à elle. Certains y parviendront et pour d'autres, il faudra sans doute attendre les générations à venir.

Passer d'une langue à l'autre n'est pas une chose aisée et des frustrations peuvent naître de cette double appartenance surtout celle d'être pris entre une langue que l'on a connue et que l'on voit mourir et une sorte de langue d'adoption avec laquelle on doit à présent conjuguer.

Les langues en voie de disparition au Gabon risquent d'augmenter progressivement, car la politique qui est menée dans ce pays ne favorise nullement une considération réelle des langues endogènes (cf. la politique linguistique du Gabon).

Les recherches sur les langues gabonaises sont encore peu intenses. En effet, peu d'entre elles ont fait l'objet d'études approfondies. Et ces études concernent davantage le système des langues : la phonologie, la morphologie, etc. Les langues gabonaises sont écrites à l'aide de l'alphabet latin, bien que d'autres conventions existent. Citons en exemple celui qui mena les premières recherches sérieuses sur les langues gabonaises, l'abbé Raponda Walker. Il proposa en 1932 un alphabet des idiomes gabonais qui servit de base à beaucoup de scientifiques. Nous retiendrons entre autre également,

- l'alphabet scientifique des langues du Gabon (ASG) proposé à l'occasion d'un séminaire organisé par le Laboratoire de l'université de la tradition orale (LUTO) en 1989 ;
- l'orthographe des langues du Gabon (OLG) proposé en 1999 suite à une réunion préparée par l'École normale supérieure de Libreville (ENS) ;
- et l'orthographe française.

1.4.1.1 Les langues pygmées

Les populations pygmées sont parmi les plus anciennes à être établies au Gabon. Ce sont des êtres de petite taille. Selon l'ethnie qui est dans leur voisinage, les pygmées reçoivent une dénomination différente: ainsi au Nord les fang les appellent Baka, Bekwig, Bibaya, dans l'Ivindo, les Bakota les nomment Bakoya, dans le centre les Okandé et les Téké, Akowa ou Baboungou. Les pygmées constituent près de 1% de la population gabonaise. Quand on remonte l'histoire, on se rend compte que ceux-ci vivent depuis fort longtemps sur le territoire à côté des Benga et séki. Il semble qu'à cause des guerres tribales avec les bantous en grande migration, ils se soient repliés à l'intérieur du pays. Désormais, la majorité des pygmées vit en milieu forestier. L'évidente suprématie des populations Bantu sur les populations pygmées a renforcé le sentiment dit d'« inexistant » de ces populations, ce qui a favorisé leur méconnaissance. Comme les pygmées utilisaient, et utilisent encore de nos jours dans leurs interactions verbales les langues de leurs voisins Bantous, il a souvent été pensé que ces derniers n'avaient aucune langue. Cela n'est nullement vrai et ne se justifie pas véritablement. Des travaux menés par des anthropologues et des linguistes ont clairement prouvé que ceux-ci possèdent non seulement des langues mais aussi une culture propre.

Tout simplement, cette opinion tient au fait que les pygmées ont cette capacité de parler les langues Bantoues. Ils emploient en effet très peu leurs langues dans les communications inter-ethniques avec les bantouistes. En fait, « les pygmées jugent commode de n’user en leur présence, que d’une langue qui, du reste, est toujours celle de leurs voisins »¹². D’autre part, il faut ajouter les préjugés hérités qui laissent croire que les pygmées sont des êtres inférieurs, incapables contrairement à d’autres populations, d’avoir un code linguistique. Ainsi, on trouve des pygmées qui ont développé ce que l’on appelle un complexe d’identité, les mettant dans une certaine insécurité linguistique. Cependant, notons à l’instar d’Auguste Moussirou-Mouyama, que ces êtres de la forêt préservent encore bien leur culture de l’extérieur, bien qu’ils souffrent de la forte présence bantouiste. Ils ne sont pas aliénés et ne perdent rien de leurs propres valeurs, tout en laissant l’autre peuple dans l’incapacité de comprendre leur culture. La vitalité des langues pygmées contredit ce qu’énonce Claude Hagège, lorsqu’il soutient qu’une langue parlée par peu de locuteurs est vouée à une disparition certaine. Les langues pygmées ont en effet un faible taux de locuteurs mais elles résistent bien dans l’« arène linguistique » face aux langues dominantes que sont les langues bantoues et surtout le français. On suppose que, parce que les pygmées ne sont pas encore totalement ouverts à l’extérieur, ils arrivent à préserver leurs langues qui assurent toujours les principaux rôles communicatifs dans leur société.

Les langues pygmées sont localisées à divers endroits, mais ne sont pas enregistrées dans toutes les régions du pays. Le Baka, le Bakoya et le Babongo sont les langues pygmées parlées au Gabon. Ces langues sont transfrontalières, car on les retrouve également au Cameroun, au Congo et en Guinée Équatoriale.

1.4.1.2 Les langues Bantoues

Les filiations sont difficiles à appréhender, car les groupes ethniques sont classés selon leurs correspondances linguistiques, soit selon leurs apparentements, soit encore selon leurs provenances géographiques. Les noms des ethnies varient suivant qu’un groupe parle de lui-même ou que ce sont les autres qui le désignent, chacun dans sa langue. Toutes ces langues, Jacquot (1978) et Kwenzi-Mikala (1987) les ont réparties en raison de leurs parentés structurelles.

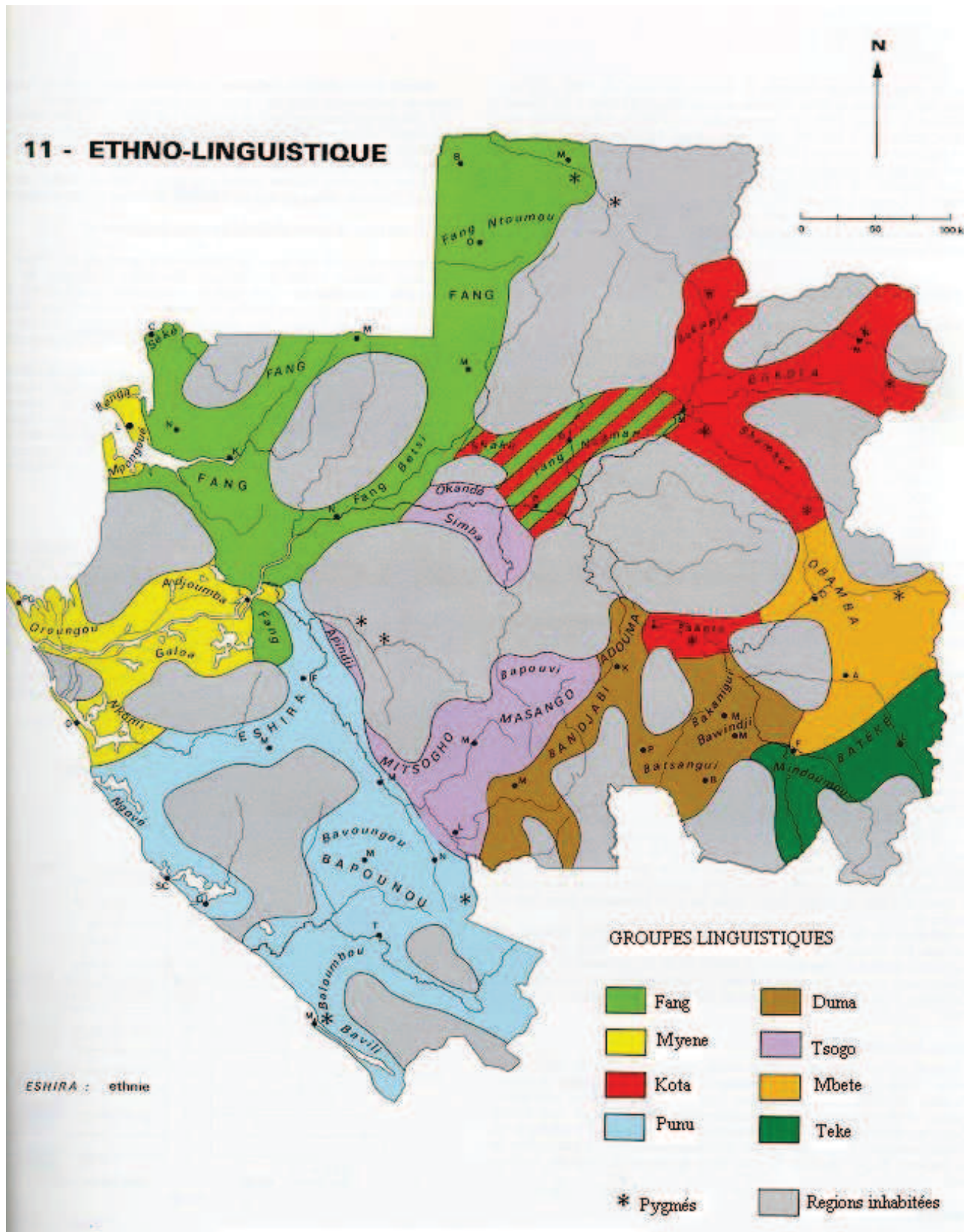
En effet, précisons que plusieurs groupes ethniques emploient souvent la même langue ou les dialectes de la même langue ou encore des langues très étroitement apparentées. Pour

¹² Metegué N’Nag, N., (2006), Histoire du Gabon : des origines à l’aube du XXI^e, l’Harmattan, Paris, 372 pages.

illustrer cette situation, on citera le cas du Myéné de la côte, regroupement linguistique assez récent qui comprend les Mpongwé de Libreville, les Oroungou de Port-Gentil, les Galoa de Lambaréné, les Nkomi de la lagune Fernand-Vaz et deux petites ethnies du Bas et du Moyen-Ogooué, les Adjoumba et les Enenga. Nous assistons à une intercompréhension entre les locuteurs de ces groupes. Mais cela peut ne pas être le cas : ainsi le groupe Fang compte 6 composantes dialectales assez différenciées et sans intercompréhension générale : nzamane, meke, mvai, ntoumou, et okak.

Les langues Bantoues se répartissent, selon Guthrie cité par Mba Nkoghé, « en trois zones d'intégration: la zone A, la zone B et la zone H, dont les langues se rattachent à des ensembles dont l'aire principale est hors du Gabon, et la zone B, dont l'aire principale déborde largement le territoire ».

Carte des groupes linguistiques du Gabon



Source : Le Gabon au cœur de l'Afrique – Présentation

1.4.2 Les langues étrangères ou exogènes

Le Gabon, pays cosmopolite, abrite aussi bien des langues africaines, européennes qu'asiatiques.

1.4.2.1 Les langues africaines

Ce sont les langues parlées par les immigrants africains vivant au Gabon. « Elles forment des aires parce que leur utilisation se limite aux seuls membres de la communauté linguistique, et qu'ils ont tendance à se regrouper »¹³.

On rencontre :

- le kikongo et le lingala, parlés aux deux Congo ;
- le bamiléké et l'ewondo (fang du Cameroun) parlés au Cameroun ;
- l'igbo parlé au Nigéria ;
- le yoruba, parlé au Nigéria et au Bénin ;
- le fon parlé au Bénin ;
- l'ewé et le mina, parlés au Togo ;
- le bambara parlé au Mali ;
- le wolof parlé au Sénégal, etc.

Leur présence est due aux activités industrielles (pétrole, bois) et commerciales (pêche..) qui s'exercent au Gabon et en particulier à Libreville. Certaines langues gabonaises dites transnationales, comme le Téké et le Fang ont été renforcées à cette occasion. Les langues transnationales sont des langues qui dépassent les frontières d'un pays.

1.4.2.2 Les langues européennes

Les principales langues européennes sont le français, l'anglais, l'espagnol et le portugais. D'après Auguste Moussirou-Mouyama, outre le français, deux langues manifestent de manière précise leur présence au Gabon. Ce sont :

- L'espagnol avec la forte immigration en provenance de la Guinée Equatoriale ;
- L'anglais avec la communauté nigériane et celle en provenance du Ghana.

On pourrait y ajouter le portugais (utilisé également par la communauté lusophone d'Afrique tels que l'Angola, le Cap Vert, et Sao Tomé), l'allemand et l'italien qui sont des langues réservées uniquement aux natifs de ces communautés. Elles sont enseignées également dans les écoles et certaines à l'université. A côté d'elles, il y a le français,

¹³ Mba Nkoghé J., op, cit.

langue officielle qui jouit d'un statut particulier parce que comme le souligne Mba Nkoghé, « c'est la langue de la communication institutionnalisée ».

1.4.2.3 Les autres familles de langues

Ce sont les familles des langues asiatiques. Elles sont en nombre limité et sont uniquement utilisées dans le cadre ethnique, sauf l'arabe qui est enseigné au lycée. Cette langue est pratiquée par les ressortissants du monde arabe, les libanais notamment, qui s'adonnent au commerce.

CHAPITRE II : STATUTS ET FONCTIONS DU FRANÇAIS ET DES LANGUES GABONAISES

Parler de statut et fonction d'une langue, c'est faire référence aux divers emplois de cette langue dans un espace donné, à ces différentes attributions. On évoque alors les termes de langue officielle, langue véhiculaire, langue première, langue seconde, etc. Ces expressions ou du moins leurs définitions divergent et se recoupent selon les spécialistes. Des concepts comme langue seconde et langue première sont sujettes à débat.

2.1 Le Français : statuts et fonctions

Statut et fonction sont vus ici selon le sens donné par Robert Chaudenson à savoir, *Status*, « tout ce qui est de l'ordre du statut, des institutions, des fonctions et des représentations »¹⁴ que peuvent avoir une ou des langues dans un pays.

2.1.1 Statuts

Le statut d'une langue est l'importance sociale de celle-ci dans une situation linguistique donnée, la communauté formée par ses locuteurs réels et l'influence de cette langue sur ces usagers, dans les aires géographiques où elle se parle. Le degré de véhicularité d'une langue donnée sera également un facteur déterminant pour circonscrire ses statuts.

2.1.1.1 Langue officielle

Dans un pays donné, on entend par langue officielle, la langue qui est habituellement utilisée au sein des institutions publiques [...], la langue utilisée à l'écrit, dans les institutions de l'État, voire la langue d'expression officielle ou encore la langue officielle du travail [...], la langue de la république¹⁵.

Le français tient lieu de langue officielle au Gabon. En effet, les choix politiques déterminés par des raisons historico-sociales ont fait du français la langue officielle de ce pays. Hérité de la colonisation comme dans beaucoup d'autres pays de l'espace francophone africain, le français a un statut clairement défini par la constitution gabonaise dans son article 2 titre1. Il est stipulé dans des termes bien précis que : « La République gabonaise adopte le Français comme langue officielle ».

¹⁴ Chaudenson, R., et D, Rakotomala, (2004), Situation linguistique de la francophonie, AUF, p. 13

¹⁵ Nazam Halaoui., (1995), *Lois et règlements des états linguistiques des pays francophones, copyright*, ACCT, 639 pages.

Il domine littéralement la vie économique politique et administrative du pays. Son statut de langue officielle est inaliénable.

2.1.1.2 Langue seconde

« Le français langue seconde » est apparu dans le champ de la didactique et de la sociolinguistique au moment où il fallait décrire des situations d'appropriations particulières du français de certaines régions d'Afrique noire et du Maghreb. Cette langue, tout en n'étant pas la langue maternelle de la plupart des populations, n'en était pas pour autant, une langue ordinaire comme les autres. Pourtant, « le français langue seconde serait un concept flou. Son signifié est flottant alors que l'on s'accommode volontiers de son signifiant politique »¹⁶. Il n'y a pas selon lui de définitions formelles et uniques de cette expression. Par ailleurs, Cuq affirme que poser une langue comme une langue seconde,

équivalait implicitement à faire référence à la présence d'au moins une autre langue dans l'environnement linguistique de l'apprenant et admettre que cette langue qu'on appelle classiquement "langue maternelle" occupe la première place. Mais c'est également, reconnaître à la langue seconde une place privilégiée par rapport à toutes les autres langues avec lesquelles l'apprenant pourrait se trouver en contact et que l'on nomme «langues étrangères.

Selon Ngalasso-Mwatha (1992 : 33),

la langue seconde est un idiome "nécessairement et exclusivement par rapport à un individu au moins bilingue (et) s'oppose aux autres langues dans une hiérarchie fondée sur un ordre à la fois chronologique (succession dans le processus d'acquisition) et logique (degré de maîtrise). D'où l'émergence où le champ du français fait l'objet de l'enseignement/apprentissage en vue de l'acquisition des autres savoirs scolaires.

Dans la mesure où il est appris après la langue première, le français est une langue seconde pour beaucoup de gabonais. Cette langue indo-européenne intervient en seconde position dans les échanges linguistiques quotidiens. Il faut dire que le français émerge dans un environnement linguistique où figurent déjà les langues autochtones. Son introduction dans le marché linguistique gabonais est due à une politique linguistique coloniale dès le départ et par la suite à une continuité volontariste des pouvoirs publics. Comme les langues gabonaises occupent déjà ce domaine, il n'entre pas pour une majorité de la population gabonaise dans leur première socialisation. En effet, dans la vie familiale ainsi que dans les

¹⁶ Cuq J. -P., (1991), *Le français langue seconde, Origines d'une notion d'implications didactiques*, Paris, Hachette, 224 pages.

communications privées, on fera appel aux langues gabonaises. Le français, lui, sera davantage employé dans les services et activités publics : écoles, télévisions, parlement, etc.

Par ailleurs, on a souvent tendance à rapprocher langue seconde de langue étrangère. Cette situation provient sans doute de certains facteurs que nous expliciterons ici.

Tout d'abord, la langue seconde et la langue étrangère ne possèdent pas le même statut que la langue première. Elles surviennent après celle-ci et sont implicitement ou explicitement reléguées à un usage moins personnel, moins intime que la langue première. De plus, elles sont constituées le plus souvent comme objet linguistique d'enseignement et d'apprentissage à travers un guidage scolaire ou institutionnel par les autorités en place. Ces langues ne sont pas, surtout pour le cas de la langue étrangère contrairement à la langue première, des langues de référence, bien que l'on puisse objecter que la langue seconde peut constituer une langue à laquelle le locuteur s'identifiera ; cela dépendra évidemment de ce dernier, de son histoire personnelle et du sentiment qui le relie à cette langue.

Donc, on peut retenir que les spécialistes ne parviennent pas à se mettre d'accord sur un terme commun. En ce qui concerne le français au Gabon, nous ne pouvons soutenir qu'elle est une langue étrangère. Il est dans un processus de vernacularisation. Il se met en place un français gabonais bien loin de la norme où nous identifions des gabonismes, (Développé plus loin). C'est pourquoi nous dirons entre autre qu'il est sujet à « des phénomènes d'appropriations et les locuteurs modifient la langue. Il a une dimension à présent identitaire¹⁷ », donc une portée culturelle. Quand nous évoquons la culture, nous nous appuyons sur Sélim Abou cité par Affaya qui la définit comme « l'ensemble des manières de penser et de sentir d'une communauté dans son triple rapport à la nature, à l'homme, à l'absolu ».

Le français est une langue seconde au Gabon, car pour une partie de la population, elle n'est ni maternelle, ni étrangère. C'est dire à l'instar de Cuq, qu'elle n'est « ni une langue de première socialisation de l'enfant, ni une langue apprise sur le tard et dont l'utilisation est réduite à des situations de communications artificielles ou extraordinaires (au sens étymologique du terme) ». Toutefois, définir ainsi la langue seconde, c'est uniquement la réduire à ce qu'elle n'est pas.

¹⁷ Affaya, M.N.E., (1997), L'interculturel ou le piège de l'identité » *in*, Revista CIdob Afers internacional, n°36, p.142.

2.1.1.3 Langue première

La langue première est synonyme d'autres notions, toutes renvoyant à une même idée : celle d'être la première langue à laquelle on s'identifie. En effet, nous trouvons toutes sortes de termes pour qualifier cette réalité. La langue acquise naturellement, la langue de la mère, la langue la mieux connue, etc. Les définitions sur la langue première foisonnent et diffèrent selon les auteurs. Toutefois, certains des critères utilisés pour la définir ne sont pas aussi valides qu'on peut le supposer.

Prenons le premier critère qui vient à l'esprit. Il se fonde sur une base étymologique ou morphologique. C'est la langue maternelle, la langue parlée par la mère. La première langue qui s'impose à chacun de nous est couramment appelée : langue maternelle. « Cette expression est tellement ancrée [...] qu'il est difficile d'admettre que la langue maternelle n'est pas pour chaque individu forcément celle de la génitrice ». Cet état de fait montre bien l'idée qui veut que la langue première soit celle de la mère. Alain Rey repris par Cuq qui en est l'auteur, illustre parfaitement ce côté relationnel qui existe quand il rajoute que « chacun est dans sa langue comme l'embryon dans l'utérus maternel »¹⁸.

Pourtant, cette assertion est fort discutable, car il y a de nombreuses sociétés où la langue de la mère biologique n'est pas la première à être transmise. Par exemple, nous le voyons avec certaines familles migrantes, cette langue est celle du pays d'accueil.

Un autre critère lié au critère de l'antériorité et de la postérité d'appropriation lié au mode d'acquisition. On préférera parler de langue acquise par l'enfant dans l'environnement sociétal ou social immédiat de manière naturelle. Castellotti (2001) déclare, qu'on

considère de manière le plus souvent que le fait d'avoir intériorisé cette langue et dès le plus jeune âge, confirme de "de facto" à la relation qu'on entretient avec elle, un certain nombre de qualités intrinsèques en particulier celles d'être maîtrisées avec le plus haut degré de compétence et de permettre d'exprimer sa pensée de façon la plus possible.

Cette pensée est partagée par Besse (1987 : 46), qui atteste que c'est une langue acquise « dès le plus jeune âge par simple interaction avec la mère et plus largement avec l'environnement familial, langue qui est supposée mieux maîtrisée que tout autre acquise ou apprise ultérieurement ». Mais là encore il y a redire. Il est clair que l'enfant acquiert l'usage de la langue sans véritablement l'apprendre, par simple contact et interactions successives avec l'entourage, mais que dire lorsqu'un locuteur n'est pas en contact avec sa

¹⁸ Cuq, op.cit

langue depuis plusieurs années ? Celle-ci n'est plus forcément la mieux maîtrisée même si elle a été acquise initialement, comme c'est le cas avec les migrations. Nous voyons la langue de scolarisation prendre souvent le dessus sur la langue précédemment acquise, en particulier pour certains types de notions et de concepts, ou encore sur des critères fonctionnels et identitaires. Par exemple, la langue à laquelle l'individu s'identifiera de manière privilégiée, c'est la langue emblématique du groupe ou de la communauté auquel il adhère.

Pour nous, la notion de langue première semble plus ajustée en ce sens, qu'elle prend en compte différents critères. L'ordre d'acquisition paraît fondamental. L'adjectif premier peut aussi être interprété comme témoignant d'une importance pour le locuteur et pour l'environnement dans lequel il évolue. Comme le souligne Véronique Castellotti, elle prend en compte également « l'intérêt d'une dimension psycho affectives sans nécessairement la valoriser exagérément »¹⁹.

Ainsi, nous pouvons dire qu'au Gabon et surtout dans les milieux urbains, la langue première tend à être de plus en plus souvent le français pour certains enfants gabonais. C'est ce que soulignent des enquêtes menées précédemment par Boucher (1999), Boucher et Lafage (2000). Il est dû au fait que les parents privilégient le français dans leurs interactions verbales avec leurs enfants. Les raisons de cette situation sont entre autre le contexte linguistique familial. C'est pourquoi Louis-Jean Calvet énonce dans *La guerre des langues et les Politiques Linguistiques*, « Il y a un rapport étroit entre la famille et la société et dans les couples mixtes, la langue "maternelle" qui peut bien être "paternelle" va être le plus souvent la langue qui domine hors du foyer ».

2.1.2 Fonctions

Les langues peuvent avoir de nombreuses fonctions. Parmi celles-ci, la langue officielle. D'autres par exemple, s'imposent d'elles mêmes, langues véhiculaires.

2.1.2.1 Langue officielle

On entend par langue officielle, la langue qui est choisie par l'État afin d'assurer les communications dans les échanges entre État et peuple. Elle est dite par Mba Nkoghé « la langue de la communication institutionnalisée ».

¹⁹ Castellotti, V., (2001), *La langue maternelle en classe de langue étrangère*, Paris, Clé International, Didactique des langues étrangères, 124 pages.

Cela signifie qu'elle est la langue par laquelle un individu entre en relation avec les institutions et réciproquement. Le français est la langue de l'enseignement, de l'administration, de l'économie, des institutions économiques des médias et du pouvoir politique.

2.1.2.2 Langue véhiculaire

On entend par langue véhiculaire, « une langue utilisée pour l'inter-communication entre deux communautés voisines qui ne partagent pas la même langue. Il s'agit ici effectivement d'une langue utilisée pour l'inter-communication dans les situations plurilingues ». (Calvet : 96). C'est une langue de grande communication : c'est-à-dire une langue qui sert à assurer l'intercompréhension entre des communautés ayant des langues maternelles différentes. Il peut s'agir d'une langue maternelle dominante, d'un mélange de plusieurs langues entrées en contact ou d'une langue étrangère. Donc, toutes les langues peuvent jouer ce rôle, du moment qu'elles permettent la communication entre des individus. Toutefois, nous remarquons que la langue véhiculaire bénéficie le plus souvent d'un statut particulier dans le pays où elle est utilisée. Généralement, les langues véhiculaires sont la plupart du temps, en Afrique, des langues indo-européennes. Toutefois, on recense dans certains de ces pays, des langues africaines qui jouissent également de cette fonction, comme le bambara au Mali, le wolof au Sénégal ou encore le kiswahili au Kenya.

Au Gabon, la langue française « outrepassa le cadre des aires linguistiques et des communautés interrégionales pour planer au dessus d'elles »²⁰. En effet, le Gabon étant un pays de contact de langues, le français, langue internationale se voit être un médiateur dans le cadre de relations inter ou intra ethniques. Le développement de l'exode rural et l'importance de l'immigration ont contribué à un accroissement de la population urbaine, ce qui favorise du même coup la langue française dans son mouvement d'expansion.

2.1.2.3 Langue des médias

Le français est la langue privilégiée des médias, sinon « la langue des médias ». Elle est visible sur tous les canaux d'informations et de communication de masse. Les journaux tels que « l'Union », premier grand quotidien du pays, ou d'autres journaux de la presse écrite, ou encore des radios nationales et privées de la radio (Radio Gabon, radio Sainte

²⁰Onguene Essono, L.M cité par Noumssi, G.M et Wamba, R., (2003), « le français au Cameroun Contemporain : statuts, pratiques et problèmes sociolinguistiques » in, *Sudlangues*, n°2, p.4.

Marie), de la télévision (première chaîne, deuxième chaîne...), tous éditent et diffusent leurs informations dans la langue de Molière. L'univers du cinéma et même de la littérature ne sont pas en reste. L'apparition de la télévision par satellite (TV SAT) ainsi que l'accès aux différents réseaux d'internet n'ont fait que renforcer cet impact du français. A l'opposé de certains pays africains tels que le Sénégal ou le Mali qui ont des médias exclusivement en langue africaine (radios communautaires ou débats télévisés), le Gabon repose essentiellement sur le français.

2.2 Les langues gabonaises : statuts et fonctions

2.2.1 Statuts

Contrairement au français, les langues gabonaises ne possèdent pas de statut précis dans la constitution gabonaise, même si un article de la dernière constitution prône la sauvegarde de ce patrimoine linguistique. Cet article 2 de la constitution du 23 juillet 1995 stipule que « La République gabonaise (...) œuvre pour la protection et la promotion des langues nationales ».

Les langues gabonaises n'ont reçu à ce jour aucun statut officiel bien qu'elles soient pratiquées dans certains secteurs de la vie publique (cultes africains, rites populaires, radio, manifestations de la culture autochtone). Autant dire que l'existence et la liberté d'emploi des langues vernaculaires sont reconnues, mais qu'aucune d'entre elles ne reçoit officiellement de fonctions. Les langues gabonaises sont essentiellement ethniques dans le sens où elles sont maniées dans les limites de leurs communautés.

2.2.1.1 Les langues premières

Les langues nationales du Gabon sont comme la plupart des langues africaines, des langues premières surtout pour les populations se trouvant dans les villages. En effet, dans les villages, on voit rarement ce qui se passe dans les centres urbains. La langue des parents est aussi la langue des enfants et leur principale langue de communication.

Néanmoins, l'étude menée par le psycholinguiste Daniel Franck Idiata montre que les enfants scolarisés en français n'ont généralement plus de la langue vernaculaire des parents que la compréhension. Ils comprennent ce qui leur est dit mais on dû mal à pouvoir produire des formes correctes en fang.

2.2.1.2 Les Langues secondes

On entend par langue seconde, la langue qui se situe après la langue première. Cette situation est de plus en plus visible chez les jeunes citadins même si elle n'est pas encore généralisée. Les langues autochtones viennent à être des langues secondes dans les villes du fait de la poussée du français.

2.2.2 Fonctions

Les langues ont plusieurs fonctions dont des fonctions dites traditionnelles ou encore véhiculaires.

2.2.2.1 Les fonctions traditionnelles

Ces dernières n'ont aucune fonction sinon celle donnée par la tradition, c'est-à-dire, entre autre être le véhicule et le moyen de conservation du patrimoine culturel du groupe. « Les langues gabonaises sont cantonnées à la périphérie de l'activité nationale et n'interviennent pas comme des langues de communication institutionnalisée » (Mba Nkoghé., « Place et utilité des langues gabonaise dans l'activité nationale », pp. 20-21). Les langues gabonaises sont soumises à un usage grégaire, c'est-à-dire dans les limites de leur communauté.

Lors de cérémonies traditionnelles du type retrait de deuil, mariage et autres, l'expression la plus favorisée repose sur l'usage des langues africaines. En prenant le cas d'un mariage traditionnel par exemple où deux familles sont opposées mais rassemblées pour une union, un échange verbal a lieu. Dans cet échange verbal, chaque partie devra montrer tout son talent oratoire en usant de proverbes, de citations, etc. Nous constatons que si les deux fiancés sont de la même origine ethnique, les discussions se tiendront dans la langue locale des familles, et il pourrait même arriver la même chose dans le cas d'un mariage mixte, un membre de la famille se fera traducteur à ce moment précis.

2.2.2.2 Fonctions véhiculaires

Il faut noter que certaines langues ont une fonction véhiculaire partielle à l'échelle régionale. Cependant, il convient de rester prudent pour les évaluations dans la mesure où aucune étude précise n'a été réalisée sur l'utilisation réelle des langues gabonaises et où seul les chiffres connus sont ceux de l'appartenance ethnique déclarée par les enquêtes lors du RGPH²¹ de Juillet 1997. C'est le cas du fang dans la province du Woleu-Ntem, le myéné dans l'Ogooué-Maritime ou encore l'ombamba dans le Haut-Ogooué.

²¹ RGPH : recensement général de la population par habitat.

Synthèse

Le français cohabite avec les langues gabonaises et le fang en particulier. Comme on a pu le voir, le français détient les fonctions hautes tandis que les langues vernaculaires se contentent des fonctions traditionnelles. Le français bénéficie de cette position à cause du fait historique et de la volonté politique actuelle. Il semble y avoir alors une hiérarchisation des langues en présence, dans le « marché linguistique » gabonais. Toutes les langues ne se valent pas et certaines ont une valeur que les autres n'ont pas. Le français, au vu de la description que nous en avons faite, serait la langue de prestige, contrairement aux langues vernaculaires dont le fang, dirons-nous. Si le français se positionne également en tant que langue d'excellence, c'est aussi par rapport au statut des uns et autres. La langue occidentale et les langues africaines n'ont pas connu la même trajectoire de développement. En effet, tandis que l'une est considérée comme une langue « complète » du fait de son système d'écriture, les autres sont classées langues de tradition orale. Et c'est justement ce qui a entretenu pendant fort longtemps l'idée que les langues africaines étaient des sous langues. Ndongo Mbaye remarque à cet effet que :

les recherches anthropologiques ont amenés à intérioriser, d'une manière progressive et insidieuse, une classification facile, simpliste, et dichotomiques des sociétés humaines en fonction du sacro-saint critère de l'écriture, distinguant ainsi les sociétés où l'essentiel de la communication sociale se réalise par l'écriture de celles où le message social se transmet (essentiellement et non exclusivement) par l'oralité.

Ainsi, pour reprendre toujours l'auteur,

l'écriture est toujours considérée comme un gigantesque progrès de l'humanité, elle apparaît effectivement comme une valeur sélective positivée, marquant un plus-être par rapport à l'oralité. En fait, tout se passe comme si l'oralité était une étape nécessaire mais "primitive" dans l'accession à l'écriture. Ainsi, les sociétés dénommées 'civilisations de l'oralité' ne sont perçues que de façon négative [...] ».

Le français en ayant une forme écrite, a donc valorisé son statut dans la société gabonaise. En effet, les langues africaines et gabonaises notamment sont perçues comme inférieures par rapport au français qui en s'implantant dans ces territoires « a rendu obligatoire l'usage de l'écriture. Souvent limité à ses usages administratifs [...], a cependant été pu être adapté par certains pour d'autres usages plus poétique [...] ou littéraires »²².

²² Leguy, C., « Oralité en Afrique » sur www.meb.u-bordeaux2.fr

Par conséquent, les individus seront nécessairement obligés de maîtriser le français sous ses deux formes principales, l'oral et l'écrit. L'on peut légitimement penser que cette maîtrise du français ne se fera pas de la même manière selon sa classe sociale. Bernstein parle de deux codes, le « code restreint » et le « code élaboré ». Le « code restreint » est le code des classes défavorisées tandis que le « code élaboré » sera l'apanage des classes aisées ; une variation diastratique donc, des usages du français dans la société gabonaise. Toutefois, en l'état actuel des recherches au Gabon, nous ne pouvons conforter cette assertion car nous n'avons pas connaissance que de telles études aient été menées dans ce pays. Néanmoins, on peut supposer qu'étant donné que l'institution scolaire légitime le « code élaboré », les classes « favorisées » auront plus de chance de la maîtriser, bien que rien ne soit figé, et qu'il n'y ait pas de déterminisme.

Les langues gabonaises suscitent de l'intérêt auprès des populations qui cherchent de plus en plus à se les réapproprier notamment au travers des chansons qui les mettent en avant, de certains politiciens qui dans leur discours au peuple s'adressent dans les langues locales. Ici, bien évidemment, il semble qu'il soit question d'une stratégie de rapprochement avec une visée électoraliste. Pour parler du fang, on constate une vitalité ethnolinguistique qui ne remarque pas chez tous les groupes linguistiques gabonais. Landry et Bouhris (1997) cités par Corbeil ont identifié quatre critères susceptibles de renseigner sur la vitalité d'une langue au niveau sociolinguistique. Ces variables concernent la démographie, l'économie, l'institutionnel et le culturel. Avec plus de 32% de la population d'origine fang, la communauté fang est le groupe le plus représenté dans le pays. Une population forte, renforcée par les populations étrangères avec qui elle partage une langue commune. Cet outil de communication sert également dans les interactions verbales dans les marchés de la capitale entre commerçants et clients. Beaucoup de commerçants africains qui proposent leurs produits sur les étalages sont du Cameroun et de la Guinée équatoriale. Donc, le fang est également une langue servant relativement à l'activité commerciale. Sur le plan institutionnel malheureusement, le fang est comme toutes les langues ethniques du pays, il ne bénéficie pas d'une position clairement établie. (cf. La Politique linguistique du Gabon). Les fang possèdent « une vaste culture doublée d'une haute philosophie »²³ à commencer par le *Mvett*, l'une des formes les plus manifestes de la culture fang. Polysémique, ce terme désigne aussi bien l'instrument de musique ressemblant à une sorte de harpe en forme d'arc, qu'un récit épique qui retrace l'épopée fang joué avec cet instrument. Mvé Ondo va

²³ Nkoghé Mvé, M.-O., (1980), Les fang du Gabon : hier et aujourd'hui tels qu'ils sont, S.I. : S.n, p.26

plus loin, en affirmant qu'elle qualifie l'instrument, le joueur, le genre de récit, et la musique, en un mot, tout ce qui est et se fait avec. Par ailleurs, le fang est une langue d'interprétation pour de nombreux artistes d'ethnies diverses sur la scène musicale. Sur internet également, nous recensons des sites²⁴ sur le fang où des individus généralement locuteurs de la langue, échangent, débattent, discutent sur la question fang ; leur but, la promotion et la sauvegarde de leur code linguistique.

Un autre aspect à souligner est la représentativité de cette communauté sur le plan national. Beaucoup de personnes influentes au Gabon sont issues de cette communauté. Tout d'abord, le premier président du Gabon était fang et suite à cela, la fonction de premier ministre a toujours été attribuée à cette ethnie ; ce qui est perçu dans l'opinion populaire comme une hégémonie de ce groupe et une distribution géopolitique. Outre des personnalités du gouvernement, on rencontre aussi des intellectuels qui ont contribué au rayonnement de cette ethnie. Ainsi, en nous basant sur les critères définies par les scientifiques, le fang semble avoir une assez bonne vitalité dans l'espace gabonais. Il remplit en effet trois critères sur quatre, donc a des chances de survie à l'opposé de certaines autres langues endogènes.

²⁴ sites : monefang.com, be.fangbeti.fr, mindzic.e-monsite.com

CHAPITRE III : LA POLITIQUE LINGUISTIQUE DU GABON

Le Gabon est un état plurilingue comme beaucoup de pays africains. Un État où se côtoient des langues africaines, européennes et asiatiques. Face à cette réalité, le Gabon a dû prendre des mesures pour régler cette situation.

Il est vrai que l'intervention humaine sur la langue ou sur les situations linguistiques n'est pas chose nouvelle: depuis toujours les Hommes ont tenté de légiférer, de dire le bon usage [...] le pouvoir politique a privilégié telle ou telle langue, choisi une langue de l'État, ou tenté d'imposer à la majorité la langue d'une minorité (Calvet, 1996 : 3).

Nous faisons dès lors référence aux notions de politique linguistique, de planification linguistique ou d'aménagement linguistique lorsque l'on parle d'agir sur les langues. La politique linguistique est considérée comme le premier acte qu'accomplira le politique sur les langues.

La politique linguistique d'un pays est la manière dont l'État gère l'utilisation des langues présentes dans tous les secteurs de la vie nationale conformément à l'idéal gouvernemental et aux objectifs socio-économiques et culturels à atteindre. Pour Ngalasso-Mwata Musanji (1981: 281),

avoir une politique linguistique, c'est d'abord prendre conscience que la langue est un fait de culture et un facteur de développement économique et social tout à fait primordial, c'est ensuite chercher à harmoniser les objectifs de communication et d'éducation en langues nationales avec le projet général de développement.

S'agissant de politique linguistique et de planification, certains auteurs pensent que ces concepts sont des variantes d'une même désignation, tandis que chez d'autres, ils ne s'appliquent pas à des situations identiques en ce sens qu'elles permettent de distinguer deux niveaux de l'action du politique sur la langue en usage dans une société donnée. Ces notions connaissent des définitions différentes. Et pour notre part, nous retiendrons celles de Louis-Jean Calvet (1987) qui nous semble se rapprocher davantage de la réalité.

« La politique linguistique est l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie sociale et plus particulièrement entre langue et vie nationale ».

La planification linguistique elle, est alors « la recherche et la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'application d'une politique linguistique. C'est un passage à l'acte juridique

la concrétisation sur le plan des institutions (étatiques, régionales, voire internationale) de considérations de choix, de perspectives qui sont ceux d'une politique linguistique ».

Donc, la politique linguistique est la première action que mènera le politique sur une existence de plusieurs langues ou dialectes dans un espace donné.

Toutefois, avant de nous pencher sur les raisons qui ont poussé le Gabon à adopter sa politique linguistique actuelle, il serait intéressant de nous pencher sur la situation qui a prévalu pendant des siècles à propos des langues.

Pendant très longtemps, la pensée courante construisait une société autour d'une langue, d'un code qui constituait ou devait constituer la norme. Le monolinguisme était encensé tandis que le plurilinguisme, rejeté. De là, tout bilingue ou plurilingue était considéré comme un individu s'écartant de la norme. En effet, jusqu'au début du 20^e siècle, le fait de posséder plus d'un code linguistique était perçu négativement, et à tort, la pensée était que ce phénomène engendrait chez son détenteur « des comportements radicaux et unilatéraux » (Lüdi et Py, 1986 : 11).

Certains moins virulents, plus pour une question d'intercompréhension mutuelle, sont allés à la recherche d'une langue universelle. Une langue que tout le monde parlerait et qui serait facile d'utilisation. En 1887, Ludwick Zamenhof²⁵, l'un d'entre eux créa l'espéranto une langue artificielle dans le but de faciliter la communication internationale. De nos jours, plusieurs locuteurs parlent l'Espéranto.

3.1 Monolinguisme ou plurilinguisme des Etats?

3.1.1 Un code (langue) ou plusieurs codes (langues) ?

Les hommes sont différents entre eux. Ce qui signifie que chacun a des caractéristiques qui lui sont propres, mais pour faire partie de la société des êtres humains et être reconnu comme tel, l'homme doit posséder des caractéristiques communes à l'ensemble du groupe. En d'autres termes, être pourvu d'éléments distinctifs (ce qui fait sa spécificité) et d'éléments le renvoyant à une catégorie générale : être humain. Cette manière de penser le genre humain s'applique également à ce qui le différencie des autres espèces, le langage articulé. En effet, la langue faculté de langage, dont l'origine n'est pas connue avec

²⁵ Zamenhof (1859-1917) avait vécu une situation polyglossique. Il provenait d'une région de l'ancien empire russe où les gens parlaient plusieurs langues : allemand, polonais, russe, yiddish.

exactitude de nos jours (les croyants parlent d'une langue que Dieu aurait envoyé aux Hommes pour les punir de leur affrontement, rappelons-nous de l'histoire de la Tour de Babel ; d'autres à l'instar de linguistes et généticiens mettent en avant la théorie évolutionniste qui aurait permis le développement du langage articulé) ou les langues sont aussi diverses qu'elles se ressemblent à travers des traits communs appelés universaux.

Les langues sont nombreuses sur la terre. Il en existerait d'après Louis-Jean Calvet environ 7000 essaimées sur la planète. Mais cette évaluation est variable, car tout dépend de la distinction entre langue et dialecte. Vu alors le nombre de codes linguistiques, il n'est pas étonnant de voir plusieurs langues se partager le même territoire ou encore des individus parlés deux ou trois langues. Ce foisonnement de langues a alors donné lieu à de nombreuses expressions. Nous entendons parler de plurilinguisme, multilinguisme ou diversité linguistique. Chaudenson (1991) émet une distinction entre plurilinguisme et multilinguisme. Il recommande de parler de plurilinguisme, quand il y a « coexistence de plusieurs langues dans un même Etat » et désigne le multilinguisme comme « la présence dans le continent ou dans une de ses régions de plusieurs langues dont les aires dépassent les frontières nationales ». Le chercheur se base pour cela sur l'étymologie des deux termes. Pluri- du latin « plurus » plusieurs et multi « multus » beaucoup, nombreux. Il utilise ainsi ces deux termes pour décrire les situations linguistiques africaines. Il se réfère au « plurilinguisme » pour des situations nationales et réserve le terme de « multilinguisme » aux situations supranationales ou étatiques. L'auteur pense que les langues sont beaucoup plus nombreuses dans ce dernier cas. Pour nous, ces expressions ne sont pas vraiment différentes, elles sont des synonymes. Elles témoignent et traduisent en fait, la forte dynamique linguistique que connaissent beaucoup de régions dans le monde. Peu de régions dans le monde sont en effet unilingues et pour Louis-Jean Calvet, il n'y a pas de pays à l'abri de ce phénomène, puisque des formes linguistiques diverses cohabitent sur une même aire géographique. Le plurilinguisme est alors un phénomène universel. Pourtant, certains continuent de croire à l'unicité linguistique de l'Europe. Certains facteurs il est vrai, ont permis ou permettent de faire croire en cette idée.

Tout d'abord, plusieurs pays occidentaux ont hissé au nom de l'identité collective une langue. On a assisté à cet effet d'après Cécile Canut (2005) à des « politiques linguistes volontaristes conduisant à la construction des nations et des "langues standards" par

l'éradication du plurilinguisme ». Ce qui a engendré la disparition progressive des groupes linguistiques minorés.

Puis, la Révolution industrielle a eu pour conséquence entre autre « de valoriser la langue du pouvoir industriel », au détriment des autres langues qui étaient également parlées. Le cas du français et des langues régionales en est un exemple. Le français a eu une plus grande visibilité. Tout ceci a alors masqué la réalité, qui est celle de la subsistance de certaines des langues (ex. Breton et corse) et de leur lutte pour rester en vie.

On dénombre différentes situations de plurilinguisme. En Afrique et dans la région francophone en particulier où le français est le « dénominateur commun » pour la majorité d'entre eux, les langues africaines ont un statut variable. Prenons à ce sujet, trois cas de figures où l'État agit différemment avec ses langues.

- Dans le premier cas, les langues en usage sur son territoire sont dites toutes « nationales ». Le Gabon et le Cameroun illustrent bien ce propos.
- Dans le deuxième cas, une langue voire deux ou un peu plus est ou sont choisie(s) par l'État qu'il considère comme « nationales ». L'exemple du Burundi avec le kirundi ou le Centrafrique avec le sango. La République démocratique du Congo elle, a opté pour quatre langues « nationales » à savoir le lingala, le ciluba, le kikongo et le kiswahili.
- Et le dernier cas peut se référer au Tchad où aucune des langues du pays n'a le statut de langue « nationale ».

Le premier cas de figure révèle que, bien que ces langues soient élevées au rang de langues « nationales », il n'a en fait qu'une valeur symbolique, étant entendu comme le souligne Louis-Jean Calvet qu'« on imagine mal que chacun des pays fonctionne en moyenne avec plus de trente langues officielles »²⁶. Leur nombre semble constituer un obstacle. Tandis que dans la deuxième situation, les langues ont un statut « pratique » dans la mesure où il y a possibilité de politiques linguistiques pouvant aboutir à l'avenir, à les rendre compétitives. La troisième situation en revanche ne laisse aucune marge de manœuvre aux langues du pays. Il n'y a pas de possibilité d'émergence pour les parlers locaux.

La présence du plurilinguisme sur un territoire peut être source de conflits, de domination et de « stratification ou d'exclusion ». En effet, le plurilinguisme provoque facilement des

²⁶ Calvet L. -J., (2001), « Trois espaces face au défi de la mondialisation », 13 pages.

conflits en raison du rapport de force qui s'installe des fois entre les langues. Etant donné que celles-ci ne sauraient se réduire à de simples instruments de communication, mais traduisent aussi la culture d'un peuple, elles apparaissent rapidement comme le symbole identitaire de ses locuteurs. L'une des sources du conflit est étroitement liée à la répartition inégale des usages sociaux des langues. La langue dominante se réserve les lieux de prestige (médias, administration, école, etc.), alors que la langue dominée s'emploie dans les domaines les moins prestigieux (famille, cultes, etc.). En ce qui concerne les langues dominées, voici présenté différentes situations de leur statut :

- elle peut être interdite, comme c'était le cas dans beaucoup de pays africains dans l'espace public pendant et peu après la période coloniale (le Gabon en exemple) ;
- elle peut être simplement ignorée ou tolérée, notons les langues amérindiennes en Amérique et le tibétain en Chine ;
- elle peut être autorisée légalement, le breton en France, et ce, seulement depuis décembre 2004²⁷ ;
- elle peut être reconnue juridiquement comme langue nationale, le bambara au Mali avec certains privilèges tels qu'être des langues enseignées ou autorisées à être parlées dans certains milieux dits formels, comme la télévision ;
- elle peut être reconnue officiellement et faire l'objet d'applications juridiques, le français au Canada.

Ainsi, le plurilinguisme apparaît être le modèle dominant avec la fonction que les langues occupent dans un espace donné. Fonctions dites hautes pour la langue reconnue et fonctions dites basses pour les autres langues comme nous le propose le modèle de Ferguson que nous développerons par la suite. Il engendre des formes d'exclusion, puisque celui qui ne pratique pas la langue valorisée se trouve écarté dans certains cas du développement de son pays. Il ne participe pas pleinement à la vie de la cité.

Cette domination de la langue dite de « prestige » sur les langues dites « minorées » suscite alors des revendications identitaires chez certains groupes minorés. Le breton en France, le catalan en Espagne, le néerlandais en Belgique ou encore le français au Québec se sont affirmés dans ce sens. L'Afrique n'est pas en reste. Des revendications identitaires ont été également notées. Elles se sont traduites par de vastes programmes de modernisation

²⁷ Le breton comme toutes les langues régionales ont fait l'objet d'une révision de la constitution qui les introduit dans la constitution française. Article 75-1 « les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France ».

linguistique, des appels à sauver le patrimoine linguistique local, etc. Ces revendications ne sont pas surprenantes en effet, car « la langue remplit une fonction identitaire » rapporte Calvet (2001). « Elle est comme une carte d'identité ».

Lorsque nous parlons, nous donnons des renseignements sur notre personnalité. Elle indique notre situation sociale, notre origine géographique, notre ethnie, notre profession, etc., bref, elle « dit notre identité », c'est-à-dire « notre différence ». Ce qui signifie que l'identité est essentiellement un phénomène différentiel.

L'être humain possède plusieurs sortes d'identités et endossent différents rôles à la fois chaque fois qu'il est en interaction. Ceux-ci apparaissent principalement et peuvent changer selon la personne qui est présente devant soi. Calvet à ce propos, nous procure des exemples de situation. Le premier exemple est celui d'un songhay. Un songhay au Mali face à un Bambara ou peul (autres ethnies du pays) se sentira avant tout songhay et manifestera cette identité en affichant tout ce qui fait de lui en songhay en commençant par sa langue. « Sa langue sera alors investie d'une fonction identitaire forte, il en parlera en famille ou avec des amis, pour marquer sa différence à un groupe ». (Calvet, *Op.cit*). En revanche, en face d'un étranger africain hors ou dans son pays, ce dernier se présentera différemment. Il affichera son identité malienne « et sa façon de le marquer linguistiquement sera soit de parler bambara, la langue dominante, soit de parler le français du Mali ». Il aura sans doute le besoin de montrer le fait qu'il est francophone devant un africain anglophone, et marquera son africanité en face d'un européen. Ainsi a-t-il plusieurs identités qu'il change selon les situations, et « il vit donc un enchâssement d'identités, qui varient d'un pays à l'autre ». De ce fait,

différentes "identités" manifestées par des choix de langue différents constituent des facettes d'une seule et même personnalité que l'individu constitue en système. En d'autres termes les options identitaires, ne s'excluent pas mutuellement, mais peuvent être interprétées comme des composantes d'une identité complexe et diffuse (Lüdi, Py et al cité par G. Lüdi)²⁸.

Le deuxième exemple est celui du gabonais. La situation est quelque peu différente. Ce dernier qui est punu face à une autre ethnie gabonaise, soulignera son appartenance à son groupe ethnique. Mais hors du Gabon, il ne pourra pas afficher sa gabonité par une langue

²⁸ Lüdi, G., (1998), « De la diglossie à la polyglossie. Ces concepts peuvent-ils servir de bases pour guider les nouvelles réalités et politiques linguistiques ? in, *DiversCité Langues, forums de discussion*. 3 pages.

de son pays, car souligne Calvet (op.cit) c'est le « français qui fonctionne comme langue véhiculaire dans son pays ».

La langue est le véhicule de l'identité culturelle de tout un groupe qui se reconnaît en elle. Ce qui explique pourquoi les peuples se battent autant pour conserver leurs langues et sont peu disposés à en changer au profit d'une autre.

Le plurilinguisme semble poser des obstacles aux petites langues qui, si l'on croit Claude Hagège, mourront ; étant entendu que la vitalité d'une langue se mesure non seulement au nombre de ses locuteurs, mais aussi à son statut dans la société et dans l'espace public international. De plus, Marcel Diki-Kidiri (2004) nous renseigne sur le contexte plurilingue africain, caractérisé selon lui par une pyramide à trois étages. Les langues « de base », les langues « de masse » et les langues « de crête ».

Les langues de « base » se situent au premier étage de la pyramide. Elles sont des langues vernaculaires qui cohabitent dans un même pays, et qui sont utilisées par la population locale. Ces langues sont liées au monde traditionnel et ethnique et ne sont généralement parlées que dans les limites de leurs communautés respectives. Celles-ci sont « vues comme l'expression d'une identité ethnique susceptibles de rentrer en conflit avec une certaine identité nationale, celle couvrant le territoire de l'Etat ».

Les langues de « masse » sont des langues véhiculaires. Elles sont liées à un développement de la société et à l'expression des réalités modernes. « Elles sont bien adaptées à l'expression des cultures locales ».

Puis, le troisième étage représente les langues « de crête ». Ces codes apparaissent au sommet de la pyramide et sont des langues qui ont des fonctions officielles. Ces langues sont le plus souvent des langues héritées de la colonisation. La typologie proposée par le sociolinguiste montre que plusieurs langues de « base » coexistent avec une seule langue de « crête ». Tel est le cas du Gabon ou encore du Niger. Les langues vernaculaires sont nombreuses, et la langue de « crête » est le français pour ces pays. Autre point à relever, la présence de la langue de « base » + une langue de masse + une langue de « crête ». Le Sénégal en est la parfaite illustration. Des langues de « base », les langues sénégalaises à l'exception du wolof, qui constitue la langue de « masse » et une langue de « crête », le français, se partagent le même territoire. La langue de « masse » viendra si l'on se réfère à son dynamisme à surpasser le français qui est la langue de « crête ». Il existe d'autres situations que nous décrit l'auteur mais les énumérer toutes ici serait trop fastidieux.

Joseph Poth, lui, nous présente le schéma ci-dessous de ce qui l'appelle « le plurilinguisme à l'africaine »²⁹ :

- une langue première : langue apprise par l'enfant en interactions sociales avec les membres de la communauté à laquelle il est lié par parenté ;
- une langue communautaire : langue dominante utilisée dans les zones plus larges que la zone ethnique mais n'ayant pas de portée nationale ;
- une langue nationale interafricaine : langue utilisée au-delà des frontières nationales en Afrique (par exemple le kiswahili, le hausa, le fulfuldé, le dyula) ;
- une langue internationale : langues telles que l'anglais, l'arabe, le français, le portugais, qui sont utilisées pour la communication entre différents pays en Afrique et en dehors de l'Afrique.

En situation de plurilinguisme, il y a des langues de travail dans lesquelles on communique. Ce sont généralement les langues européennes. La langue de travail reconnue sur le marché linguistique est sans aucun doute l'anglais. Langue au rayonnement économique, elle est utilisée dans toutes les grandes institutions internationales. L'anglais, pour les « tenants du monolinguisme obsessionnel » pourrait bien être la langue de l'unification mondiale. Mais pour ceux qui prônent la diversité linguistique, bien qu'ils admettent la dimension internationale de cette langue germanique ; il est peu probable selon eux qu'à l'avenir, les peuples abandonnent leurs langues pour se consacrer exclusivement à l'anglais. A cet effet rajoute Poth, « la diversité linguistique restera une référence. Face aux empiètements du mondialisme sauvage et au triste nivellement des personnalités, les langues maternelles ou non, restent le recours des individus et des communautés qui refusent l'uniformité ». Donc, nous pouvons penser que même si l'anglais gagne davantage en influence, il sera tout de même freiné dans son mouvement d'expansion. Ce qui ravit bien des auteurs. « Le plurilinguisme, par la pluralité et la diversité dont il témoigne, par la coexistence qu'il impose, par les échanges qu'il permet, peut-être facteur de partage, de convivialité et d'ouverture sur les autres » (Calvet, 2001 : 5).

Nous avons ensuite des langues qui sont essentiellement ethniques et que parle la majorité des peuples. Enfin, il y a des langues qui font l'objet d'investigations linguistiques et qui

²⁹ Poth J., « Dans quelles langues vivront nos enfants et nos petits enfants. Les langues et leurs rôles dans la société », 3 pages.

sont le plus souvent les langues citées précédemment. D'autres ne sont indiquées que par leur nom et ne constituent pas un véritable objet d'analyse de la part des scientifiques, parce que soit elles sont trop éloignées géographiquement ou ne présentent pas d'intérêt pour les chercheurs.

3.1.2 Actions en situation de plurilinguisme

Comme nous l'avons dit précédemment, peu de pays dans le monde connaissent une situation de monolinguisme, la règle étant le plurilinguisme. Ce paysage linguistique qui affiche alors une cohabitation de nombreuses langues sur un même territoire, voit certaines interventions de la part de l'État. L'État en effet est très souvent obligé dans ce cas précis de gérer ces langues. Il affiche dès lors une attitude vis-à-vis d'elles qui peut soit leur être favorable, soit leur être défavorable. Ces actions sont regroupées sous les expressions de « politique, planification et aménagement linguistiques ». Nous parlerons surtout ici de politique et de planification linguistique.

3.1.2.1 Politique linguistique

Le monde étant plurilingue, la question de la gestion des langues est un sujet qui suscite l'intérêt de la recherche depuis des décennies. C'est ainsi que bon nombre d'auteurs tels que Chaudenson, Calvet et Diki-Kidiri se sont penchés sur ce phénomène et ont beaucoup écrit à ce sujet.

La politique linguistique est un sujet qui s'inscrit dans le cadre de la recherche en sociolinguistique et en linguistique appliquée. Des auteurs à l'instar de Calvet, Bitjaa Kody, Boyer ont avancé des définitions à ce sujet. Elle est selon le Dictionnaire de linguistique (2002), « l'ensemble des mesures et de projet ou de stratégies ayant pour but de régler le statut et la forme d'une ou plusieurs langues ».

Boyer (2001 : 76) indique que l'expression

"politique linguistique" appliquée l'action d'un État désigne les choix, les orientations, les objectifs qui sont ceux de cet État en matière de gestion de sa pluralité linguistique (et/ou de sa langue officielle), parfois inscrits dans la Constitution même, parfois suscités par une situation intra-communautaire préoccupante en matière linguistique [...], ou même tendue, voire violente [...].

Bitjaa Kody considère lui, « comme autant de politiques linguistiques, toutes les tentatives institutionnelles d'envergure visant à gérer la cohabitation des langues et à établir une nouvelle distribution des fonctions pour ces dernières sur un territoire »³⁰.

Ces auteurs que nous venons d'énoncer ont mis un accent sur la politique linguistique étatique, mais, elle s'envisage également à d'autres niveaux comme familial ou scolaire. Seulement, il est très intéressant de s'attarder sur le plan étatique, car c'est assurément à partir de là que découlent la plupart des pratiques linguistiques dans un ensemble plus étendu. L'État par sa gestion linguistique a en effet une incidence sur le comportement linguistique de ses citoyens puisqu'« il détermine le statut des langues, répartit leurs fonctions et conditionne l'usage et la vitalité des langues en présence ». (Bitjaa Kody, *Ibid.*).

En Afrique comme ailleurs, tous les États ont une politique linguistique qu'ils agissent officiellement ou pas. Ainsi, nous assistons à des politiques diverses. Certains prônent la protection d'une voire plusieurs langues, ou affichent une position qui consiste à ne pas intervenir ou encore, ont une politique mixte.

La politique de non intervention ou politique linguistique « par défaut » est une politique qui consiste à ne rien faire. Il est privilégié la voie de l'ignorance. L'État ne prévoit rien pour les langues et les laissent se gérer elles-mêmes. Même s'il mène des actions, dans les faits on se rend compte que rien n'est appliqué. Ainsi, comme l'annonce Chareille (2003 : 113), « les politiques linguistiques qui s'appuient sur des choix implicites ont des conséquences tout aussi importantes au sein des sociétés que celles qui sont établies à partir de choix conscients et dans le but avoué de réglementer l'usage des langues ou les comportements linguistiques »³¹.

Les conséquences qu'elles engendrent, sont qu'« une langue ignorée par l'état est souvent par le fait même exclue du domaine public et confiner à la sphère culturelle ou privée.», approfondit l'auteure. La politique de non intervention est une politique que l'on retrouve dans beaucoup de régions du monde au nom d'une peur révolutionnaire. L'État n'agit pas plus qu'elle devrait le faire. Cette situation s'illustre parfaitement dans certains pays

³⁰ Bitjaa Kody Z., (2000), « impact des politiques linguistiques au Cameroun », in *La coexistence des langues dans l'espace francophone*, Dumont, P. (ed), s. 1., AUPELF-UREF, p. 106.

³¹ Chareille, S., (2003) « Aspects institutionnels de l'aménagement linguistique du Mercosur », in *Quelle politique linguistique pour quel Etat-nation*, pp.110-128.

africains. Ils préfèrent préserver l'unité nationale au risque d'avoir à réellement gérer la question des langues. Nous verrons ainsi certains d'entre eux prendre des mesures « concrètes » pour qu'un changement soit perceptible, mais en vérité, il n'en est rien.

Une politique de non intervention est, en principe non écrite et officieuse, bien que cette approche n'empêche pas un gouvernement de faire des déclarations d'intentions, d'agir par des pratiques administratives, voire de procéder par règlements ou par des décrets, sinon par de vagues dispositions constitutionnelles. (Chareille, *loc .cit.*)

C'est ce type de politique qui conduit souvent à des conflits linguistiques. Les langues livrées à elles, luttent alors pour avoir la meilleure la place dans la société. La politique de non intervention laisse les choses évoluées telles qu'elles. En cas de politique de non intervention, c'est généralement la situation héritée de l'histoire coloniale pour les pays africains ou révolutionnaire pour la France qui prédomine.

La politique d'assimilation est une politique « consistant à utiliser des moyens, souvent planifiés, en vue d'accélérer la minorisation de certains groupes linguistiques ». (Chareille : 112). Cette politique a « recours à des moyens d'intervention tels l'interdiction, l'exclusion ou la dévalorisation sociale, parfois la répression dans des cas extrêmes », dénonce l'auteur. Rappelons nous à cet effet de L'Abbé Grégoire qui mena une vaste campagne de diffusion du français en interdisant la pratique des langues régionales par les populations. Ou encore de l'interdiction que les noirs de certains pays d'Afrique avaient de parler leurs langues autochtones à l'école. On mettait à ceux qui osaient les parler, un symbole. Ce symbole³² souvent un objet honteux tel qu'un crâne de singe, un os, était accroché au cou de l'élève pour l'humilier. Le fameux symbole avait alors un but dissuasif. Ce type de politique « [étaient] peu respectueuses de groupe(s) minoritaire(s) ». (Chareille, *loc .cit.*). Bien qu'ils ne s'agissent plus exactement de ce type de brimade, les politiques d'assimilation existent toujours et sont jugées nécessaires par ceux qui la pratiquent. Ces derniers mettent en avant le fait que l'unité nationale ne peut se réaliser qu'à partir de ces procédés.

³² Mebiame-Zomo, M., (2007 : 60), « le travail des missions chrétiennes au Gabon pendant la colonisation », nous rapporte précisément qu' « il consistait à faire porter à un élève un crâne pourri d'un animal parce qu'il avait été surpris en train de parler sa langue maternelle. L'élève pouvait voir ce crâne pourri être suspendu sur son cou longtemps et ne s'en débarrassait que les si les surveillants et enseignants de l'établissement surprenaient un de ses camarades enfreindre la même règle. Une fois l'heure des classes terminées, les élèves manifestaient un grand soulagement puisqu'à la maison ils avaient une marge de manœuvre malgré la sensibilisation et l'injonction des responsables scolaires coloniaux vis-à-vis des parents d'élèves.».

La politique mixte est le fait par exemple, « de ne pas intervenir à l'égard de la langue officielle mais protéger le ou la langue ».

Des raisons justifient la raison de la politique linguistique « par défaut » que l'on croise en Afrique notamment au Gabon , et qui réduit l'efficacité des politiques linguistiques dans le monde. Nous évoquerons des causes historiques, politiques, économiques, socio-culturelles et pédagogiques.

Bamgbose cite l'héritage colonial qu'il présente

comme la situation d'héritage, c'est-à-dire la manière dont l'expérience coloniale continue d'influencer et de conditionner les problèmes et les pratiques bien après la colonisation : par exemple, lorsque les pays africains élaborent des politiques dans le domaine de l'éducation, ils ont tendance à maintenir la logique des politiques du passé comme illustrent la sélection même des langues, les rôles qui leur sont assignés [...] ³³.

Les fonctions et les rôles assignés aux langues varient et évoluent avec le temps en fonction de la situation politique des peuples ou communautés utilisant ces langues comme leurs langues nationales, soit librement, soit à la suite d'une décision imposée par l'administration ou une puissance politique. En Afrique, les élites ayant fait leurs études en occident ont imposé des langues aux populations sans tenir compte des réalités sociales.

Néanmoins, des efforts sont consentis pour conserver ou revaloriser le patrimoine linguistique national. Des institutions nationales ou internationales telles que l'Unesco encouragent les pays africains à promouvoir leurs langues, à renforcer leurs richesses culturelles. C'est l'une des raisons pour laquelle bon nombre de pays organisent d'importants travaux de recherches scientifiques ou imposent des modules de langues africaines dans leurs systèmes éducatifs.

La politique linguistique ne doit pas se borner au stade de simples mesures. Pour qu'elle réussisse, elle nécessite que cela s'effectue « sur le mode du partenariat "horizontal" notamment [...], l'un des objectifs visés est l'expansion de deux langues » (cf. Chareille). Ici les langues en présence sur un territoire donné.

Lorsqu'on mène une politique linguistique comme cela apparaît dans de nombreuses définitions liées à la politique linguistique, des choix doivent être faits. Ces choix peuvent soit porter sur le statut de la langue ou des langues concernées soit sur leur corpus, c'est-à-dire leur structure interne.

³³ Bamgbose cité par Rakissouligri, M.O., (2001), *in*, Planification et politiques linguistiques de certains pays sélectionnés d'Afrique de l'Ouest, IRCA.

En ce qui concerne « l'action sur la langue », il s'agira par exemple de promouvoir l'usage d'une langue dans les grandes organisations internationales ou de veiller à ce que les droits d'une minorité linguistique soient garantis par la constitution. Sur ce qui touche à « l'action sur le corpus », les mesures politiques linguistiques toucheront par exemple le lexique, la morphologie ou à la graphie des langues concernées. La politique linguistique menée en Turquie sous la présidence de Mustapha Kémal Atatürk est un exemple probant de promotion et de réaménagement de la langue turque. En effet, dans ce pays on a assisté au retrait progressif de l'arabe comme langue étatique au profit de la langue turque. Donc, des mesures allant de la codification, à la recherche d'un lexique et à la promotion de la langue turque ont été prises. Ce qui a constitué un vaste programme dans son ensemble. Ainsi, tout pays désireux de mener une véritable politique linguistique doit avant tout avoir « un objectif » clairement défini, des

textes officiels, des actions concrètes assurant son implication. L'évaluation de sa portée suppose aussi la connaissance de la situation sociolinguistique antérieure, une description de la politique y afférente, et une présentation de ses résultats à travers une nouvelle grille des usages, par exemple des langues et une description des situations linguistiques ostensiblement nées de la distribution des fonctions sociolinguistiques. (Bitjaa Kody, 2000 : 106).

Cela suppose par exemple qu'il faut que le gouvernement se dote d'une équipe de chercheurs venant d'horizons différents, consciencieuse et dynamique qui ira sur le terrain afin de recueillir toutes les informations. Cette équipe entreprendra également des campagnes de sensibilisation et d'information auprès des populations.

Une politique linguistique qui ne remplira pas ces conditions sera confrontée à un échec, car une politique mal définie, ou qui s'organise sans véritable enjeu et sans tenir compte des réalités des éléments cités précédemment stagnera. Donc, il faut « déterminer avec précision la méthodologie et les moyens et ressources à utiliser. [...] il est nécessaire d'adopter des mesures institutionnelles et législatives appropriées et de prendre toutes les mesures à cette fin » (Sow A.I., cité par Chareille). Ceci signifie entre autre que les décideurs conçoivent une stratégie qui fera basculer la situation actuelle à la situation envisagée. Les autorités devront alors choisir pour voir aboutir leur projet soit la persuasion ou la coercition. Toutefois, nous notons qu'il y a très peu d'États qui usent de la voie oppressive pour faire admettre leur volonté. La persuasion est préférée dans la majorité des cas surtout en cas de promotion d'une langue minorée. Relevons toutefois que dans peu de cas, cela n'est pas vraiment une réussite puisque nous assistons à des

revendications identitaires de par et d'autre, de groupes minorés qui se sentent lésés. Au niveau des ressources, il faut qu'il tienne compte des ressources linguistiques, humaines et financières qui sont à sa disposition.

Boyer (1997) affirme que « pour une politique linguistique [...] ne s'arrête pas au stade des déclarations et passe à l'action, il faut qu'elle mette en place un dispositif et des dispositions ; on passe à un autre niveau, celui de l'intervention glottopolitique concrète : on parle alors de "planification", d'aménagement", ou de "normalisation linguistique"».

3.1.2.2 La planification linguistique

Après avoir définie la politique linguistique qui se situe en amont de toute intervention linguistique, l'État doit à présent envisager de concrétiser son action en élaborant la planification linguistique. En effet, pour Didier de Robillard cité par Feussi (2004), « si la politique linguistique permet de définir les orientations générales en fonction de la politique de gestion sur un macro-plan, la planification viendra tout simplement mettre cette orientation en application, en travaillant avec un matériau concret ».

La planification linguistique est un terme préféré en France à la place d'aménagement linguistique (*language planning*) qui est davantage utilisé par les anglo-saxons. Elle reçoit des définitions qui varient en fonction de son contexte.

Goffman (repris par Rakissouligri) déclare que « la planification linguistique signifie les mesures prises pour sélectionner, codifier et dans certains cas, élaborer les normes orthographiques, grammaticales, lexicales ou sémantiques d'une langue et pour diffuser le corpus. »

D'après Haugen (cité par Rakissouligri, 2000) « elle couvre le travail de normalisation des académies linguistiques, toutes les formes de ce que l'on appelle généralement la culture linguistique, et toutes les propositions relatives à la réforme et à l'uniformisation des langues ».

La planification est donc une action concrète. On distingue généralement deux terrains d'actions. Tout d'abord, « les activités se rapportant au statut de la langue : elles concernent les décisions visant à assigner des fonctions à la langue ou aux langues d'un pays [...]»³⁴. Par exemple qu'une langue soit officielle, soit utilisée dans les médias ou soit sujette à un enseignement. Puis, la planification du corpus, c'est-à-dire « les activités se

³⁴ Bamgbose cité in Langues d'instruction : implications pour les politiques d'éducation en Afrique, 94 pages.

rapportant au corpus linguistique : les mesures visant à modifier la structure, l'orthographe, le vocabulaire, etc., de la langue pour qu'elle réponde aux exigences des fonctions qui lui sont assignées »³⁵. Prenons le cas du vocabulaire, il peut s'agir de développer la terminologie avec la néologie pour qu'elle soit conforme aux réalités économiques, culturelles, sociales et techniques du pays en question. Avec l'orthographe, il peut s'agir d'en établir une pour une langue qui n'en a pas encore. La planification linguistique est essentielle dans l'opération d'action sur la langue. Ainsi en Tanzanie ou en Turquie, a-t-on vu la planification être confiée à des organismes aux fonctions précises. Dans le cas de la Tanzanie,

la planification de l'élaboration des programmes scolaires a été confiée aux groupes d'experts en kiswahili de l'Institut de l'éducation, l'élaboration du lexique technique et administratif relevait du Conseil interministériel, l'Institut de recherche en kiswahili a été chargé de concevoir le programme de recherche et développement du vocabulaire de base ainsi que les publications correspondantes, enfin la coordination des activités de ces organismes a été confiée au Conseil national du kiswahili³⁶.

En Turquie, sur les recommandations du président de l'époque Atatürk a été créée

"une commission linguistique" [...] qui [a été] chargée, durant l'été 1928, de mettre au point un alphabet phonétique turc latin. [...]. Une institution [a été] fondée [...] en 1932 : la société d'Etude de la Langue Turque [...] chargée de la purification et du développement de la langue. L'une de ses tâches était de recueillir un vocabulaire "pur" turc » (Salih Akin et Mehmet Ali Akinci, 2003).

Ainsi politique et planification linguistiques au niveau étatique sont des mesures que seuls les gouvernements en place sont dans la capacité de pouvoir mettre en place. Si les décideurs souhaitent changer la situation qui prévaut dans sur leur territoire, ces deux actions ne doivent pas s'improviser et doit pouvoir avoir des objectifs précis et se doter de moyens nécessaires pour une réalisation effective des projets désirés. Sinon sans aucun doute, les résultats ne sauront pas à la hauteur des espérances attendues.

³⁵ *Op. Cit.*

³⁶ « Langues d'instructions : implications pour les politiques d'éducation en Afrique publié par le centre de recherche pour le développement international », p.32.

3.2 Les raisons de la politique linguistique du Gabon

3.2.1 Une origine coloniale

La politique linguistique du Gabon trouve ses origines dans son passé colonial. A cette époque affirme Kwenzi-Mickala (1990 : 122) « le français était la langue de communication dans les domaines essentiels qu'est l'enseignement, l'économie, l'administration, la presse, la littérature [...] ». La politique linguistique française dans les territoires colonisés était réglementée par deux ordonnances à savoir l'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539 et de celle de février 1922.

- « l'ordonnance de Villers-Cotterêts du 10 août 1539 » : elle imposait l'utilisation du français dans toutes les fonctions officielles. Elle disait ceci traduite du texte original Article 111³⁷ :

Nous voulons donc que dorénavant tous arrêts, et ensemble toutes autres procédures, soient de nos cours souveraines ou autres subalternes et inférieures, soient des registres, enquêtes, contrats, testaments et autres quelconques actes et exploits de justice ou qui en dépendent, soient prononcés, enregistrés et délivrés aux parties en langage maternel français et non autrement.

- celle de février 1922 : elle réglementait l'enseignement privé et l'enseignement religieux dans tous les territoires français : l'enseignement général devrait exclusivement dispensé en français et l'enseignement religieux dans les langues locales.

Ainsi ces deux ordonnances ont réglementée la vie politique linguistique des états africains et du Gabon notamment.

Les dispositions de ces ordonnances ont été scrupuleusement appliquées de telle sorte qu'à l'école primaire publique, il était interdit de s'exprimer dans sa langue maternelle sous peine de se voir affublé d'un symbole que se relayaient les élèves contrevenants. Le dernier détenteur était immanquablement puni en fin de journée³⁸. (*Op.cit.*, 123).

³⁷ **Art. 111.** - *Et pour ce que telles choses sont souvent advenues sur l'intelligence des mots latins contenus esdits arrêts, nous voulons d'oresnavant que tous arrêts, ensemble toutes autres procédures, soient de nos cours souveraines et autres subalternes et inférieures, soient de registres, enquestes, contrats, commissions, sentences, testaments, et autres quelconques, actes et exploits de justice, ou qui en dépendent, soient prononcés, enregistrés et délivrés aux parties en langage maternel français et non autrement.*

³⁸ Kwenzi-Mikala, J.T., (1990), « Quel avenir pour les langues gabonaises ? » in, Revue Gabonaise des Sciences de l'Homme, n°2., Libreville : LUTO-UOB, pp.121-124.

3.2.2 La politique linguistique actuelle

La première mesure de la politique date de 1960. En effet, il avait fallu faire un choix entre le français qui était la langue de l'ancien colonisateur et les langues gabonaises qui étaient les langues du terroir. La place des autres langues importait peu, car elles n'avaient pas de portée significative auprès des populations. L'idée d'un État-nation fut construite sur le modèle européen. Elle se fonda « sur la fausse équation qui se résume à l'unité linguistique est égale à l'unité politique » (Sanogo, 1996 : 298). Le français a été alors retenu pour être la seule langue officielle du pays afin de rassembler ou du moins unifier les différentes communautés gabonaises qui ne partageaient pas les mêmes langues. Le risque de conflits ethniques était présenté comme argument pour ne pas ériger de langue(s) gabonaise(s) à ce statut.

Certains pays comme [...], le Gabon, ont conservé comme langue officielle la langue de l'ex-colonisateur français) dans la mesure où elle permettait d'éviter un choix délicat entre les langues endogènes d'égale importance ou de lutter contre un éparpillement linguistique jugé peu souhaitable s'agissant de pays engagés dans la construction de leur identité nationale (Dabène, 1994 : 42).

En effet, l'émergence de nouveaux États impliquait avant tout de préserver l'unité nationale souvent fragile. Il faut dire que « la crainte des politiciens est renforcée par les déclarations de certains intellectuels qui parlent de danger de « balkanisation culturelle ». Toute l'attention portée aux langues nationales constitue un danger pour l'unité de la nation. [...] Tout choix de langue dans ce contexte serait par nature anti-démocratique et impérialiste » (Batiana, 1996 : 44). Et même encore affirment Calvet et Moussirou Mouyama, il y a pas longtemps beaucoup de responsables gabonais croyaient que la promotion des langues nationales mettrait fin à l'unité nationale du pays. Par la suite, on peut sans conteste faire état de l'article 2 de la constitution du 23 juillet 1995 qui stipule que :

« La République Gabonaise adopte le français comme langue officielle de travail. En outre, elle œuvre pour la promotion et la protection des langues nationales ».

Le Gabon pratique alors une politique linguistique à deux volets. Le premier portant sur la langue officielle, le second sur les langues gabonaises. Le premier confirme une situation d'officialité et le deuxième acte tout en portant sur les langues locales lui dénie tout de même un statut officiel. Or, on sait que « l'acte d'officialisation de la langue est un acte politique d'une importance cruciale car il confère un statut privilégié à une variété parmi

d'autres et partant, frappe d'interdiction les autres variétés linguistiques puisque seule la première est légitime. » (Bennani et *alii*, 1987: 48).

Ainsi, c'est à partir de cette seule disposition de la Constitution que découlent les pratiques linguistiques de l'État. Seul le français est utilisé à des fins officielles dans le pays. Par exemple, sur le plan de la législation (débat parlementaires, rédaction et promulgation des lois) de la justice, ou de l'éducation, le français est la seule langue utilisée. Pourtant cette réalité cache en fait une autre, celle de voir la population s'exprimer en langues locales dans leurs communications privées ou habituelles. Même dans le cadre dit formel, on peut voir la population parler les langues gabonaises. Dès lors, il n'est pas étonnant de rencontrer dans les hôpitaux ou autres établissements sanitaires, les agents de santé s'entretenir avec les patients dans lesdites langues.

A propos de ces langues, l'État gabonais est conscient aujourd'hui d'une revalorisation du patrimoine linguistique local. Attentif au point de vue exprimé au Québec depuis 1979, lors de la 32^e session de la conférence des ministres de l'éducation des pays à expression orale qui portait sur les langues nationales, le Gabon comme d'autres pays africains s'est engagé à promouvoir ses langues. Ce qui a donné naissance à une série de projets dont l'élaboration d'un atlas linguistique. Celui-ci comprendrait l'inventaire des langues en usage au Gabon et la situation géographique de ces langues. Ce projet est exécuté par un groupe de chercheurs du Laboratoire de phonétique et de linguistique africaine de l'université de Lyon II.

De même en 1983, le Gabon a semble-t-il pris des résolutions fermes comme celle de promouvoir ses langues, notamment dans le système éducatif. Malgré cela, la situation ne semble pas évoluer favorablement en faveur de celles-ci. Il faut attendre véritablement 1997, pour voir l'État effectuer quelques opérations. En effet, « avant cette période, le fait de promouvoir les langues gabonaises était considéré comme risquant de gêner la soi-disante "unité nationale" et de créer des oppositions nationales. » (Dodo-Bouguendza, 2000 : 45).

Donc en 1997, l'État prend conscience qu'il lui faut intégrer les langues nationales dans le milieu scolaire. « Les mauvais résultats obtenus dans l'enseignement du français à tous les niveaux pouvaient correspondre, pour certains spécialistes, au fait que les langues locales n'étaient pas elles mêmes prises en considération » (Diki-Kidiri., 2001 : 2). Car, il faut souligner qu'après l'indépendance, le Gabon n'a pas encouragé l'utilisation des langues nationales dans l'enseignement, mais ne l'a pas interdit non plus. Dans les faits, elles n'ont

pas été l'objet d'un enseignement systématique, bien qu'elles aient toujours été utilisées dans les communications informelles.

Il faut préciser que c'est seulement trente quatre ans après soit en 1994 que le Gabon décide de réviser la constitution gabonaise et d'y introduire la promotion des langues gabonaises, et c'est en effet à partir de cet instant que l'on voit des actions être menées. Sous l'impulsion du gouvernement, une commission interministérielle a été créée en février 1997 dans le but « de reprendre les travaux et d'analyser la réflexion sur la loi d'orientation de l'éducation dans le dessein d'accorder une place fondamentale à la pratique des langues gabonaises »³⁹.

Il existe un alphabet scientifique des langues nationales. A ce propos, c'est le laboratoire universitaire de tradition orale (Luto) de l'UOBO (université Omar Bongo Ondimba) « qui, en 1990 publia le premier alphabet scientifique des langues gabonaises (ASG) » (Idiata : 73). De plus, on peut noter l'élaboration d'une orthographe des langues gabonaises.

Depuis l'an 2000, une réflexion est menée par le ministère de l'Education dans le but d'instaurer « un module de langues nationales dans les Ecoles normales d'instituteurs dans l'année académique 2001-2002 et pour l'élaboration de guides d'auto-formation et d'auto-perfectionnement des instituteurs » selon Dodo-Bouguendza.

Le domaine des médias n'est pas en reste. Les autorités gabonaises essaient également d'introduire les langues nationales dans ce milieu. Il existe au moins sur les chaînes nationales, à l'instar de la radio télévision Gabonaise (télévision première et deuxième chaîne) une émission hebdomadaire qui contribue à la promotion des langues gabonaises, *Le polyglotte*. A cela s'ajoutent des rétrospectives du journal de la semaine en langues gabonaises, le dimanche.

On peut aussi voir avec le concours de l'éducation populaire, des messages dirigés ou des cours d'alphabétisation dispensés aux non lettrés. Ainsi, « les langues gabonaises sont utilisées, non seulement à des fins d'informations, mais aussi de formation » ajoute Dodo-Bouguendza.

Une autre mesure politique est la description des langues gabonaises. A l'UOBO, les étudiants sont encouragés à la transcription des langues du Gabon. On y dénombre une centaine de descriptions. Celles-ci portent sur la phonologie, la morphologie, la syntaxe. Le précurseur de ces travaux fut Monseigneur Raponda Walker.

³⁹. Dodo-Bouguendza, E., *Ibid.*

Des travaux portent sur des lexiques spécialisés en langues gabonaises et c'est l'université Lyon II qui aide à leur réalisation. Ces lexiques viendront répondre aux besoins de l'Etat en ce qui concerne l'information et la vulgarisation des connaissances et la communication.

L'État gabonais mène ce que l'on appelle une politique linguistique par défaut. La politique linguistique par défaut est une politique linguistique où on assiste à une sorte de non intervention de l'État. En fait, il prend des mesures sans réelle volonté et laisse les choses se régler d'elles mêmes.

Ainsi, parmi les typologies de politique linguistique qui existe, nous classerons celle menée par l'État gabonais dans ce cadre. Malgré ses mesures politiques, il n'affiche pas une position claire. Il continue d'avoir une politique définie et organisée par l'administration coloniale du siècle dernier. Les autorités gabonaises ont pris des mesures qui vont dans le sens d'une promotion effective du patrimoine culturel, mais il tarde à faire aboutir ses projets. Par exemple bien que l'Etat soit décidé à promouvoir ses langues, elles ne donnent pas d'indication sur le nombre de langues concerné ni sur la manière dont il compte s'y prendre.

L'atlas linguistique n'a pas encore vu le jour, et ce, malgré la volonté du groupe de chercheurs de l'université de Lyon II. Puis, le projet didactique des langues gabonaises que toute la population attendait n'est plus vraiment d'actualité. Il est reporté à une date inconnue. Par ailleurs, l'introduction des langues gabonaises dans l'enseignement primaire a dû mal à se faire en raison notamment des problèmes reliés à la planification et à la standardisation des langues locales. Même au niveau médiatique, l'introduction des langues nationales reste encore timide. Très peu de chaînes locales en effet, osent les utiliser comme outils de communication. Les radios dans leur ensemble adoptent une politique linguistique presque identique à celle de l'Etat. Des décisions sont prises afin que soit promu le français et on ne décèle pas vraiment d'action en direction des langues locales. Déjà, le temps d'antenne consacré aux langues n'est pas établi de manière équitable. Le français a une plage horaire plus étendue que les langues endogènes. Pratiquement, toutes les émissions qui passent dans les radios sont diffusées dans la langue officielle, ne laissant pas beaucoup de possibilité d'émergence aux langues gabonaises. Aucune mesure ne va dans le sens d'une promotion ou d'une revalorisation du patrimoine culturel sur les ondes, sauf dans une radio. En effet, seule Radio Gabon admet dans ses différents programmes les langues gabonaises. Les langues vernaculaires sont

représentées, mais celles-ci s'emploient très peu. Elles ne bénéficient pas d'un réel soutien médiatique. Leur présence se vérifie essentiellement dans la rubrique musicale dans toutes les radios. Ainsi, contrairement à ce qui se fait en Centrafrique ou au Sénégal, les radios gabonaises appliquent une politique qui favorise l'expansion du français.

De plus, la filière « langues gabonaises » du département des sciences du langage a fermé il y a plus de dix ans, sans raison apparente ainsi que son équivalent à l'école normale supérieure.

On en vient par conséquent à se demander si concrètement cette institution favorise réellement la recrudescence de la pratique des langues nationales ou si elle pratique une politique de promotion de la langue officielle tout simplement.

Par ailleurs, cette politique linguistique menée par l'État est incompatible avec le contexte sociologique actuel dans lesquels seuls les diplômes obtenus avec les langues reconnues donnent accès à l'emploi et assurent la promotion sociale de leurs détenteurs. Pour Bitjaa Kody (2001) dans « Émergence et survie des langues nationales au Cameroun », « L'enseignement des langues nationales comme une fin en soi, pour assurer la communication ou pour la préservation des cultures qu'elles expriment, tel qu'il est décrit dans ces textes, ne peut garantir ni le succès de l'expérience, ni l'émergence et la survie des langues nationales ». Il faut ajoute-t-il,

nécessairement aménager un cadre de promotion sociale dans les langues nationales et instaurer officiellement une diglossie normée (langue nationale / langue officielle) en réservant certains domaines d'activités de la vie nationale aux langues nationales, et d'autres aux langues officielles. Tout autre saupoudrage sans valorisation socio-économique de la connaissance écrite des langues nationales conduira inéluctablement à un échec de l'enseignement des langues nationales comme cela est arrivé en Guinée, au Mali, au Niger, au Burkina Faso, etc. Dans ces pays, les populations, n'ayant trouvé aucun intérêt économique lié à la maîtrise orale et écrite de leurs langues maternelles, s'en sont détournées pour se consacrer à l'apprentissage du français, seule langue investie de prestige et assurant la promotion sociale.

La langue reconnue fait la loi sur les marchés linguistiques. A vrai dire, l'État gabonais semble agir davantage en faveur du français. Il intervient très peu véritablement pour que les actions soient parfaitement dirigées, ce qui est navrant parce que si de nombreuses mesures sont prises à l'endroit des langues gabonaises, c'est bien parce que ces dernières sont en péril. C'est la raison pour laquelle, les autorités gabonaises devraient sans plus attendre prendre des mesures et les mener à terme plutôt que de les énoncer, sans les finaliser.

Les langues autochtones risquent à force d'être mises « en quarantaine » perdre de leur valeur.

Mais pensons-nous, cette politique aura néanmoins du mal à voir le jour au Gabon comme dans d'autres pays africains, car ceux-ci ne souhaitent certainement pas risquer une frustration de leurs anciennes colonies et d'affaiblir les relations existant (partenariat, économie, aide, etc.).

3.3 Pratique des langues en présence

La population gabonaise est le plus souvent polyglotte. En effet, elle parle généralement deux ou trois langues voire plus. Elle pratique les langues gabonaises, le français, une autre langue gabonaise des fois, et accessoirement une langue indo-européenne à savoir l'anglais (avec l'internationalisation et les affaires, les gens se mettent un peu plus à l'anglais). On peut alors émettre que cette population est bilingue dans le sens où elle s'exprime dans deux langues au moins : les langues gabonaises et le français. Aussi peut-on s'interroger sur le type ou les types de bilinguisme qui prévaut dans le pays. Bilinguisme social ? Équilibré ou bilinguisme juxtaposé ? C'est-à-dire un bilinguisme où l'on voit chacune des langues associées à un ou plusieurs rôles distincts. Nous ne saurons malheureusement répondre à cette question car aucune étude concrète n'a été menée sur la question. Nous pouvons simplement dire que cela ne pourrait être une réponse pour l'ensemble de la population mais plutôt une réponse au cas par cas tant les modes d'acquisition des langues divergent selon les individus, les familles, leur scolarité, etc.

En parlant de ce concept, il faut noter que le bilinguisme est au confluent de plusieurs disciplines ; ce qui pose problème quand on veut donner une définition de cet objet. Il relève aussi bien de la sociologie, de la psychologie que de la linguistique. La sociologie l'envisage comme une source potentielle de conflits entre les groupes et la psychologie prend en considération les processus mentaux qu'il induit. La linguistique, elle, s'intéresse aux phénomènes de contact de langues entre les différents systèmes en présence. D'autre part, le trouble persiste du fait que certaines définitions sont sujettes à des critiques. Voyons celle que propose Macnamara cité par Foued Laroussi à ce sujet. Un bilingue est une personne qui « possède une compétence minimale dans une des trois habiletés linguistiques, à savoir comprendre, parler, et écrire dans une autre langue autre que sa langue maternelle ». L'un des problèmes qui se pose avec cette définition est de situer déjà ce que l'on nomme compétence minimale du locuteur. Macnamara a une vision

minimaliste du bilinguisme. D'autres en revanche ont une vision maximaliste du bilinguisme. Bloomfield est l'un d'entre eux. Pour lui, la personne bilingue doit parfaitement maîtriser les deux langues de telle sorte que la L2 soit identique à la L1 des locuteurs natifs. Donc, il s'agit ici d'avoir une « connaissance de deux langues comme si elles étaient toutes maternelles ». Mais peut-on réellement affirmer que deux langues peuvent être entièrement maîtrisées par un individu à tel point qu'on ne saurait différencier la L1 de la L2 ? Il semble que l'une des langues aie une certaine position par rapport à l'autre.

Les spécialistes de la question du bilinguisme s'accordent à dire néanmoins qu'il existe différentes formes de bilinguisme. Le bilinguisme institutionnel, additif, composé, égalitaire. Le bilinguisme équilibré est une situation où un individu en plus de sa langue première, possède une compétence comparable dans une autre langue et est capable d'utiliser l'une ou l'autre en toutes circonstances avec la même efficacité. Le bilinguisme peut outre le fait qu'il concerne un individu, se situer au niveau étatique. C'est le bilinguisme institutionnel. L'État utilise deux langues dans les domaines de la législation, des institutions. C'est le cas du Cameroun : français/anglais, les Comores : arabe/français. Nous retiendrons pour notre part, la définition générale qui veut que ce soit une situation où une personne a la capacité de pouvoir utiliser plus ou moins parfaitement deux langues différentes.

Les langues endogènes et les autres langues exogènes à l'exception de l'anglo-américain, de l'arabe, de l'espagnol, et du portugais exercent uniquement la fonction vernaculaire. Celles-ci servent à la communication individualisée, familiale et familière. En effet, elles sont exclues des domaines de la promotion linguistique que sont l'école, l'administration, etc. Seules l'administration et la politique locale laissent un petit rôle aux parlers gabonais. Le domaine religieux réserve et ce, depuis le début même de la colonisation, une grande place aux langues du pays. Cette position des missionnaires a été dans le passé, source d'un certain nombre d'incompréhension et de critiques de la part des autorités coloniales. Qu'il s'agisse de l'enseignement de la religion ou de l'exercice du culte, les langues nationales sont utilisées. Cependant, dans les établissements secondaires, le catéchisme est dispensé en français. L'islam, lui, maintient l'enseignement du Coran en arabe. Quand aux religions traditionnelles très vivantes ici, elles sont évidemment liées à la tradition ethnique. Les populations vivant au Gabon en dehors des français utilisent ainsi leurs langues pour les communications qui ont trait à l'affectif, au familial, aux cérémonies tandis que le français se réserve les domaines de prestige.

Il y a donc à proprement parler une distribution complémentaire des fonctions langagières entre les langues en présence bien que des fois ; ces usages s'entrecroisent en ce qui concerne le français et les langues gabonaises.

Par ailleurs, on s'aperçoit que le Gabon est caractérisé par une situation diglossique (français/langues africaines) et par son hétérogénéité linguistique. Lorsque nous parlons de diglossie, nous parlons de l'interprétation que nous faisons actuellement de ce concept. Cependant, il faut savoir que le terme diglossie vient du grec *glossa* et signifie langue.

Diffusée par Ferguson en 1959, la diglossie évoquait une situation où il y avait en présence deux variétés d'une même langue ou des variétés apparentées (créole/français) qui coexistaient dans une communauté de façon stable (c'est-à-dire pendant une période de temps long) et lorsque l'une faisait l'objet d'un enseignement formel et codifié ; tandis que l'autre était utilisée pour des échanges moins formels. Ces variétés avaient des fonctions complémentaires et étaient reconnues dans la société. Le cas de l'arabe classique al-fusha et de l'arabe populaire al-ammiyya est souvent pris comme exemple pour illustrer cette réalité.

L'une la langue H (arabe classique) détenait les fonctions « hautes » et la langue B (arabe populaire) occupait les fonctions dites « basses ».

Prenons pour cela deux de ses exemples : les mots soulier et nez

Soulier :

arabe classique	hidaun
arabe populaire	gazma

Nez :

arabe classique	'anfun
arabe populaire	manaxir

A présent, cette définition s'est élargie et s'applique également à des situations mettant en présence des langues différentes sur un même territoire.

Au Gabon, « le français est la langue de service public, donc d'accès à la réussite sociale, au pouvoir. C'est un aspect de la langue qui est plutôt privilégié. », nous rappelle Mba Nkoghé. N'oublions pas que la langue française y assume les fonctions sociales dites supérieures (langue de l'éducation formelle, de la fonction publique, de la diplomatie.)

alors que les langues autochtones se limitent à des fonctions dites subalternes (langues de communications ethniques, des situations informelles) et ajoute l'auteur,

de toute évidence, le français confère un prestige et des avantages sociaux qui ne laisse personne indifférent. La langue française est un instrument de pouvoir. Ceux qui ne la maîtrisent pas ne jouissent d'aucune considération dans les milieux "bien". Ne pas parler français est le signe d'une manifeste arriération⁴⁰.

C'est la raison pour laquelle les gabonais n'hésitent pas à s'exprimer en français pour les divers avantages qu'il donne à son locuteur ; bien que poursuit le linguiste « pour la grande majorité des gabonais le français n'est pas la langue affective, expression des sentiments, comme le sont les langues endogènes ».

La maîtrise du français octroie à son détenteur une position de force comparée à celui qui ne la possède pas. « La langue légitime n'est pas un bien collectif, elle n'est pas à la disposition de tous les locuteurs : n'a la capacité de parler et de se faire entendre que celui qui s'est approprié le langage autorisé, c'est-à-dire celui de l'autorité. », approfondit l'auteur. Cette préférence est accrue par la forte immigration que le pays connaît. Suzanne Lafage souligne que :

De tout temps, les pays africains francophones ont connu un fort exode rural et une grande mobilité de leurs populations. Certains états même constituent depuis des décennies des pôles d'attraction pour l'ensemble du continent. D'où la formation rapide de véritables mégapoles où se mêlent des populations diverses qui n'ont rien en commun si ce n'est les mêmes difficultés économiques et les mêmes problèmes existentiels. Les langues maternelles vernaculaires demeurent seulement d'usage au sein de la famille mais les contacts de la rue se font dans diverses variétés du véhiculaire urbain dominant c'est-à-dire bien souvent du français⁴¹.

En outre, le plurilinguisme, la fréquence des mariages mixtes qui implique que l'usage du français s'étende même au sein de la cellule familiale et l'absence d'une langue nationale favorisent son intérêt et son expansion.

⁴⁰ Mba Nkoghé, J., (1996), « Place et utilité des langues gabonaises dans l'activité nationale », Message., n°5, Libreville, ministère de l'Éducation nationale, pp. 18-22.

⁴¹ (1999), « Le français en Afrique noire à l'aube de l'an 2000 : éléments de problématique » in, *le français en Afrique, Revue du Réseau des Observatoires du français contemporain en Afrique*, Didier Erudition, n°13, pp.163-171.

3.4 Le Français au Gabon

Sur le territoire gabonais, beaucoup de langues se manifestent dont le français et les langues gabonaises. Les langues gabonaises appartiennent au patrimoine linguistique du pays. Le français possède un statut bien particulier au Gabon. Elle est la fois la langue de l'état, langue seconde et langue de première socialisation des populations gabonaises. Le français peut aussi être considéré à demi mot comme une langue étrangère dans la mesure où elle n'est pas véritablement envisagée comme une langue autochtone ; mais bien installée du fait de la colonisation. Aussi au vu de ce constat, nous pouvons légitimement nous interroger sur le français qui est parlé au Gabon et ses modes d'appropriation.

3.4.1 Les modes d'appropriation du français au Gabon

Le terme « appropriation » dans les études sociolinguistiques sur les situations africaines est utilisé pour décrire le processus par lequel un individu s'approprié une langue étrangère avec laquelle il est en contact.

Chaudenson⁴² l'emploie pour désigner l'apprentissage des langues et fait alors une distinction entre « acquisition » pour les langues premières et « apprentissage » pour les langues secondes ou étrangères.

L'appropriation de la langue française par les gabonais est très importante. Le français s'impose en tant que langue véhiculaire à cause de l'environnement linguistique dans lequel il baigne. Mais de quel français s'agit-il ? En effet, « il ne peut que se produire une certaine disparité dans l'appropriation et la pratique de la langue française, tant entre milieu urbain et milieu rural (pratique usuelle/usage occasionnel), qu'entre différentes classes sociales (en fonction de facteurs comme la durée de la scolarisation, le niveau culturel atteint, la durée d'urbanisation »⁴³, annonce Lafage. Par exemple, bien que son apprentissage soit généralement scolaire, on trouve à peu près partout, spécialement en milieu urbain, parmi les populations analphabètes, des groupes relativement nombreux qui acquièrent la langue officielle directement par contact.

⁴² Chaudenson, R., « Grille d'analyse des situations linguistiques ». p.16

⁴³ Lafage, S et Boucher, K., (2000), Le lexique français du Gabon : entre tradition et modernité, Nice, ILF-CNRS, Le français en Afrique n° 14., 415 pages.

Pour Henri Boyer (1997: 15),

tout bi ou plurilinguisme est le cadre d'une dynamique sociolinguistique plus ou moins fortement et ostensiblement conflictuelle". La diglossie instaure une hiérarchie et donc une distribution inégalitaire des usages respectifs des langues en présence, [...], un déséquilibre, autrement dit une concurrence où l'une des langues est en position de force par rapport à une autre.

Si cette situation venait à perdurer, nous aurons par la suite la mort de certaines langues gabonaises notamment les langues minorées. Les locuteurs de ces langues cherchent et chercheront à se rapprocher des groupes linguistiques proches d'eux pour ne pas se sentir inférieurs. Ces groupes sociolinguistiques constate-t-on ont tendance de nos jours à faire des mariages mixtes, car ne pouvant plus logiquement se mettre ensemble à cause du risque majeur de consanguinité.

Deux possibilités voire trois sont à envisager en ce qui concerne les modes d'appropriation du français. La cellule familiale, l'école et la rue. Généralement au Gabon, on entre en contact avec le français d'abord dans la sphère familiale même si il est utilisé peu dans certaines familles et ensuite ce contact se fait plus constant dans l'environnement scolaire. La rue est une option pour ceux qui ont abandonné l'école.

Commençons par la famille. Premier environnement de l'enfant, c'est auprès des siens que l'enfant acquiert les données linguistiques qui lui serviront dans son développement langagier. L'enfant parlera la/les langue(s) qui sont dans son environnement même si parmi elles, il y a en qui sont plus favorisées. Il sera imprégné d'elle(s). Donc, nous aurons une acquisition simultanée de deux langues minimum. La famille gabonaise offre le premier cadre d'exploration de la langue française aux enfants. La télévision, la radio, les médias favorisent également le contact d'avec le français.

L'école est le deuxième lieu et le plus abouti qui met en relation l'enfant et la langue française. Même si le français ne lui est pas totalement familier, il le devient par la relation quotidienne qui l'unit à lui. Tous les cours sont dispensés dans cette langue et les rencontres avec des individus d'horizon divers contribuent à nouer des relations plus étroites. A l'école, le français enseigné est un français standard, normé qui doit être le français par lequel les individus doivent s'exprimer. Donc, c'est un cadre formel qui ne laisse pas de place à l'introduction de registres variés dans les rapports avec le corps enseignant. Bien qu'au Gabon, le français ne soit pas tout à fait une langue étrangère,

l'école est vue pour reprendre le propos de Jean-Louis comme une « source et garante de l'unité de la qualité du français, son enseignement en francophonie s'affichant plus royaliste que le roi si l'on juge la surnormativité répandue chez nombre d'enseignants que l'on attribuera, en termes sociolinguistique au sentiment d'insécurité des périphéries vis-à-vis du centre [] »⁴⁴. Il y est en effet demandé aux apprenants de n'utiliser que des formes linguistiques conformes au français académique et les enseignants ignorent bien souvent les usages qui se font de cette langue à l'extérieur, au lieu de prendre en compte dans une certaine mesure ces usages.

La rue est le dernier lieu d'accès où l'individu a la possibilité de s'appropriier le français. Toutefois, il est évident que ce dernier acquerra un français qui est loin d'être la norme. Il sera confronté à une variété de français qui ressemblera sans doute à un français qualifié de « militaire » par les spécialistes qui ont eu à étudier ce type de phénomène. Ce dernier mode d'accès d'appropriation sera bien souvent celui de ceux qui ont un parcours scolaire limité.

Nous avons un quatrième mode d'appropriation qui n'est pas généralisé, c'est l'alphabétisation fonctionnelle dont bénéficient souvent certains jeunes et adultes. Ces cours d'alphabétisation gratuits au Gabon sont localisés pour la majeure partie en milieu urbain, notamment à Libreville.

Les modes d'appropriation du français sont donc divers. La famille, l'école et la rue sont des autant de circuits qui permettent aux individus de se familiariser avec le français. Quelque soit le pays africain où le français est localisé, il est l'objet d'une appropriation « fonctionnelle » et également « vernaculaire ». Vernaculaire dans la mesure où il s'imprègne de la couleur locale du pays. Il est donc même à se demander si le français est vraiment une langue étrangère dans le pays dans la mesure où les populations la manipulent et sont d'une certaine façon attachée à elle. Le français tend à se vernaculariser au Gabon même s'il n'atteint pas les mêmes proportions que dans d'autres régions africaines.

L'appropriation d'une langue par un individu ou une société donnée ne se fait pas essentiellement à partir de la manipulation des signes linguistiques. Elle se fait également

⁴⁴ Chiss J.-L., (2010), « Quel français enseigner ? Question pour la culture française du langage » in Bertrand O, et Schaffner I., (eds), *Quel français enseigner à la question de la norme dans l'enseignement/apprentissage*, Paris : Les Editions polytechnique, pp. 16

de manière psycho-sociolinguistique. Les individus quant ils s'expriment dans telle ou telle langue ou des fois dans plusieurs langues le font généralement pour plusieurs raisons à savoir

- la fonction ludique.

Il apparaît que ce soit l'une des fonctions attribuées aux langues et c'est principalement les jeunes qui s'en servent souvent pour s'amuser.

- La fonction identitaire

Les langues renvoient comme nous l'avons dit à l'identité de tout individu qui recherche souvent dans les langues un moyen de révéler leur identité à travers la pratique des langues. Elle peut aussi faire l'objet d'une connivence entre les individus qui voient en son utilisation une manière de se rapprocher les uns des autres.

- L'aspect esthétique

Une langue est souvent jugée comme étant meilleure qu'une autre selon des critères. L'aspect esthétique en un. Cela fait plus joli de d'exprimer par exemple en français lorsque l'on cherche à séduire une jeune femme plutôt qu'en langue locale. Cela démontre un certain raffinement surtout si cette langue est bien maîtrisée. Elle est belle et on y trouve tout un répertoire amoureux. Le français est considéré par beaucoup de peuples comme étant la langue de l'amour. Cette vision s'explique sans doute son origine par son passé littéraire et ses grands auteurs.

- la praticité

Des fois, il est question de la compétence des locuteurs. Ceux-ci sont parfois obligés de pratiquer une langue plutôt qu'une autre, parce que ces derniers sont limités dans leur compétence. Il est préférable de maîtriser la langue dans la laquelle on s'exprime, car déjà on s'y sent plus à l'aise et de ce fait des possibilités plus étendue pour énoncer ce que l'on souhaite.

Pour revenir à l'appropriation des langues, des facteurs tels qu'historiques, politiques et sociolinguistiques sont autant de facteurs qui expliquent l'appropriation du français.

- Facteurs historiques :

A l'instar de toutes les colonies d'Afrique francophone, le français a été introduit au Gabon. Imposé aux indigènes en devenant la seule langue de communication, il a été

investi d'une mission civilisatrice. C'est d'ailleurs ce que confirme G. Hardy, inspecteur de l'enseignement en AOF (Afrique Occidentale Française) en 1912 et grand théoricien de la pédagogie coloniale lorsqu'il écrit :

pour transformer les peuples primitifs de nos colonies, pour les rendre le plus possible dévoués à notre cause et utiles à nos entreprises, nous n'avons à notre disposition qu'un nombre limité de moyens, et le moyen le plus sûr, c'est de prendre l'indigène dès l'enfance, d'obtenir qu'il nous fréquente assidûment et qu'il subisse nos habitudes intellectuelles et morales pendant plusieurs années de suite ; en un mot, de lui ouvrir des écoles où son esprit se forme à nos intentions⁴⁵.

Ces propos montrent la volonté des colons à asseoir et à faire accepter leur idéologie coloniale. Pour y arriver, la fréquentation scolaire est nécessaire. Une éducation à l'occidentale s'imposait et cela dès le plus jeune quand l'enfant est en pleine construction de son identité.

- Facteurs politiques :

A l'accession à l'indépendance, le pays cherche une consolidation du peuple gabonais. C'est ainsi que les autorités de l'époque ont continué de favoriser l'utilisation du français dans tous les domaines politiques et sociales. Ils n'ont pas adopté de véritable politique linguistique et ont laissé le français s'étendre. (cf. La politique linguistique du Gabon). Manquant réellement de volonté d'impliquer les langues locales dans le parcours éducatif qui pouvait servir de base aux enfants, les apprenants se trouvent dans des difficultés d'apprentissage du français et lorsque ces derniers sortent du système scolaire sans avoir assimilé parfaitement les fondamentaux de cette langue, ils ressortent de cet environnement avec des compétences limitées ; ce qui contribue davantage à un français endogène.

- Facteurs sociolinguistiques :

Les individus s'approprient une langue pour toutes sortes de raisons. En situation de plurilinguisme comme c'est le cas au Gabon, une langue bien distincte le français, est en cohabitation avec les parlers locaux. Il demeure vraisemblable que les langues entre elles par les places qu'elles occupent dans l'espace privé et public interfèrent les unes sur les autres. Tout individu qui s'exprime, cherche à ce qu'une langue soit capable de transcrire fidèlement tout ce qu'il souhaite. Illusoire ? Possible ? La question ne fait pas débat ici

⁴⁵ Hardy, G., (2005), *Une Conquête morale : l'enseignement en AOF*, Paris, l'Harmattan, pp. 6-7.

mais l'être humain aimerait qu'il en soit ainsi. La plupart des individus pense qu'il existe des langues qui traduirait fidèlement nos pensées et d'autres qui ne pourraient pas remplir ce rôle d'où la nécessité de parler dans une langue plutôt qu'une autre ou encore dans leur discours d'insérer des parties d'une autre langue qui répondrait alors à leurs besoins.

Nous pensons que toutes langues ont les mêmes potentialités et aucune langue ne serait supérieure à une autre dans quelque domaine que ce soit. Une langue peut être outillée pour assumer des fonctions que les locuteurs auront bien voulues lui signifier.

L'un des besoins majeurs de l'appropriation du français reste pour notre part la volonté qu'ont les populations d'avoir dirons-nous, une langue qui leur appartienne, qui reflète un état d'esprit, une culture autre que celle de l'hexagone. Le français se vernacularise et nous assistons dès lors à un français qui ne ressemble pas tout à fait au français d'autres régions et encore moins au français de France. Il se gabonise. Soulignons au passage que si le français est mal maîtrisé par les populations locales, la fracture sociale déjà établie ne s'en retrouvera que plus renforcée. Prenons le cas d'un agriculteur villageois, ce dernier ne parle que des bribes de français, ce dernier sera mis à l'écart du système car, il n'aura pas connaissance des stratégies de développement de l'agriculture lancées par les autorités par exemple. Donc, il est malgré lui en dehors du système.

3.4.2 Quel français est parlé au Gabon ?

Les langues se côtoient au Gabon : langues autochtones, langues africaines et langues européennes en particulier le français. Toutes ces langues servent de vecteurs et expressions à leurs différents locuteurs. Celles-ci partagent un même espace donné et en l'occurrence s'influencent mutuellement. Il est d'autant plus vrai pour les langues qui sont plus proches dans le quotidien des populations. C'est dire le français et les langues gabonaises. Que l'on vive en ville ou retiré dans les villages, le français est néanmoins en contact avec la/les langues gabonaises, ne fut-ce simplement par le truchement des relations avec les autorités locales ou encore, par les relations avec l'entourage (famille vivant en ville de retour au village, les médias, etc.). Ainsi, ils s'influencent et il n'est pas rare que nous relevions les signes de cette influence dans le discours qui est énoncé. Que ce soit dans un discours en français ou en langues gabonaises, cette mutualité est vraie.

Quand nous parlons d'influence, nous voyons l'action que les langues locales exercent sur le français.

La situation linguistique du Gabon met en évidence le phénomène de contact de langues qui se produit inévitablement lorsque des langues sont dans un même espace donné, le développement d'un français particulier. En effet, il apparaît ce que l'on peut appeler un français gabonais. C'est-à-dire un français où nous avons un certain nombre d'emprunts et d'interférences faites aux langues locales ou même étrangère (fang, punu, tsogho...). En effet, il n'est guère surprenant d'entendre dans les rues ou dans les marchés « un français militaire » qui est assez éloigné du français standard. La notion de « français standard » est ici entendue au sens de variété de langue reconnue comme un idéal de langue et considérée à ce titre, comme une norme de référence. Le « français militaire » si l'on en croit Suzanne Lafage, est un « sabir ». Autrement dit, un français gabonais qui comporte des emprunts faits aux langues locales essentiellement ou encore entre autre des mots français détournés de leur sens premier. Car, ne l'oublions pas en se propageant dans le monde, le français a évolué différemment. Ses contacts avec d'autres langues et les besoins des populations qui cherchent à adapter cette langue à leurs réalités socio-culturelles, ont largement favorisé la diversification du français dans le monde. Pour Calvet et Moussirou-Mouyama (2000) « Chaque groupe présente dans l'usage de cette langue des spécificités au niveau de l'accent, des néologismes et des registres de langue ».

Voici quelques exemples dans le tableau ci-dessous:

Tableau IV : Quelques mots du Gabon

MOTS	SIGNIFICATIONS
Les sciences	La discrétion
partout-partout (insistance)	en tout lieu
dix-roues	une femme enceinte
Djobi(ste)	danseur de Djobi (danse traditionnelle)
Moubatsi (emprunt au punu)	Slip ou caleçon
Le papa j'ai grandi ou le pantalon sauté	Pantalon qui ne couvre pas les chevilles, un peu trop court pour le porteur

D'autres mots proviennent de l'arabe, de l'éwé (langue kwa du Ghana), du lingala (langue du Congo Brazzaville), de l'anglais, etc.

Si nous mettons certains mots dans des phrases, nous obtenons des énoncés du type :

Je jure Paul a fait ça dans **les sciences** : Je jure Paul a fait ça avec discrétion ;

Regarde ! il porte un papa j'ai grandi : il faut comprendre que la personne porte un pantalon trop petit ;

Va me changer ton *moubatsi* : va me changer ton slip.

Ce phénomène auquel nous assistons, d'autres pays africains tels que la côte d'ivoire le connaissent. Leur français à eux, est le « *nouchi* ». Celui-ci s'est nourri de la culture ivoirienne. Toutefois, l'ampleur n'est pas la même. Ce type de français ne s'est pas encore totalement développé comme c'est le cas en Côte d'Ivoire où nous parlons réellement d'un français qui s'est généralisé et qui sert de réel outil de communication à une grande partie de la population de ce pays.

Les jeunes au Gabon et à Libreville notamment constate-t-on, ont tendance plus que les autres tranches d'âge à mettre dans leurs discours des termes anglophones. La culture américaine les fascine beaucoup et désirent alors parler cette langue, se démarquer, d'attirer l'attention sur eux. Ces jeunes éprouvent un véritablement engouement pour cette culture.

Si les États-Unis sont un modèle au niveau économique, ils le sont d'une manière plus générale pour cette génération qui voit dans ce pays le symbole de la réussite certes, mais aussi le symbole de la vie moderne. [...] . Le modèle américain semble donc symboliser les diverses aspirations des jeunes qui rêvent à un mode de vie qu'ils imaginent flamboyant et la langue anglaise est selon eux un des moyens de se l'approprier même s'ils ne l'ont jamais apprise à l'école, ou même s'ils ne la maîtrisent pas ou peu. Le français est donc de plus en plus en concurrence avec l'anglais dans le cœur des Gabonais, mais ce « conflit » ne paraît pas encore menacer réellement le français puisque l'apprentissage de l'anglais n'est pas encore généralisé [...] (Boucher, 1999).

Majoritairement, les gabonais sont francophones. Une étude internationale menée par l'OIF rapporte que le Gabon est l'un des pays africains où on rencontre une très forte population francophone, évalué en effet à 80% en 2005. L'on peut supposer qu'outre le fort taux de scolarisation⁴⁶, l'absence d'une langue véhiculaire gabonaise explique cette situation. Nous pensons par ailleurs que cet état connaîtra une évolution considérable dans les prochaines décennies.

Lorsque le français s'éloigne de la périphérie, entendons par la France, il a tendance à se diversifier surtout s'il évolue dans un environnement plurilingue. Toutefois, il se présente sous différentes formes d'un pays à un autre et donc n'est jamais toujours le même. Ce qui

⁴⁶. Le ministère de l'Économie, du Commerce, de l'industrie et du Tourisme (Direction de la planification) « estime à 94,7% [le taux de scolarisation] en 2010, uniformément réparti entre filles et garçons. »

revient à dire que nous ne pouvons avoir un français africain mais différents français de régions aussi variées les unes que les autres.

Le français usité au Gabon est donc différent de celui du Cameroun ou encore du Sénégal. Les gabonais sont conscients que leur français est quelque peu distancé de celui de la France et estiment que le meilleur français est « le français de France ». Il apparaît comme étant la norme puisque parlé par les français, les autochtones. En dehors de cette zone, les gabonais quand ils font une comparaison avec les parlers des autres pays africains francophones pensent que leur français est bien meilleur. Mitchell dans son étude en 2004 auprès d'un échantillon d'étudiants, note « qu'une proportion élevée des enquêtés critiquent le français "des étrangers" [africains] en suggérant que le français gabonais est la variété africaine qui se rapproche le plus de la norme standard [...]»⁴⁷. En effet, pour ces derniers, le français dans lequel s'expriment les autres communautés est entaché de plusieurs mots africains et parlés avec un fort accent que ces derniers jugent ne pas réellement posséder. Pour eux, il serait facile de reconnaître une autre communauté par l'accent que celui-ci possède. Ainsi, repérer un camerounais ou un malien est facile, « leur accent les trahi ». Selon eux, le gabonais en s'exprimant ferait attention aux mots et même lorsque ce dernier n'aurait pas eu une scolarité longue, son niveau en français semblerait supérieur à un autre africain de même niveau. Le gabonais a donc une haute estime de sa compétence en français. Pour eux, certains facteurs expliqueraient cette situation. Ces facteurs nous les avons déjà énumérés dont l'attachement qu'ils éprouveraient envers leurs langues qui les pousseraient à parler essentiellement en langues africaines, oubliant de ce fait d'utiliser le français. En se retrouvant avec leurs amis, leur famille et même à l'école, ils privilégieraient les langues africaines plutôt que le français ; ce qui engendrerait des conséquences sur leur usage du français qui en pâtirait. Par ailleurs, la situation sociolinguistique de ces différents pays les inciteraient à favoriser les parlers locaux notamment ceux jouant un rôle médium. Etant donné que ceux-ci facilitent l'intercompréhension, l'utilité du français dans leur quotidien devient ainsi moindre que dans un espace où nous n'assistons pas à ce phénomène.

Outre cette comparaison avec les autres pays africains, il y a également une comparaison endogène. Ils se jugent entre eux et certaines expressions bien particulières telles que

⁴⁷ Mitchell, R., (2004), « les perceptions du français gabonais et la distribution des langues du Gabon » *in*, le français en en Afrique : revue du réseau des observatoires du français contemporain en Afrique, n° 19. pp. 177-178.

« gorger », souligne une dépréciation que manifestent les populations par rapport à un comportement qui tendrait à vouloir se rapprocher des occidentaux en l'occurrence des français.

« Gorger » est un terme péjoratif. Il signifie parler littéralement comme un blanc. En d'autres termes, il renvoie à un individu qui cherche à imiter la façon de s'exprimer d'un européen. Le locuteur mis en cause est analysé comme une personne qui est assimilée et qui nierait d'une certaine façon son côté africain.

« aaha, parle bien, arrête de parler comme un blanc, tu aimes trop gorger toi-là »

L'action de « Gorger » n'est pas très appréciée et les gabonais qui en usent le font pour se rapprocher de ce qu'ils estiment être la norme standard, le français de la métropole. Bien que des gabonais n'hésitent pas à montrer les signes extérieurs d'une insécurité linguistique pouvons-nous penser, manifestée par un « gorging », d'autres pour des raisons de séjours prolongés à l'étranger ne sont pas véritablement indexés comme les autres. On juge tout simplement qu'il y a deux cas de figure : « ceux qui n'ont pas de raisons et ceux qui ont des raisons ». « Ceux qui ont des raisons » sont plus ou moins exemptés de remarques ou de commentaires. Il apparaît que les gabonais soient conscients de l'existence d'une norme linguistique endogène véhiculée par les institutions scolaires et la pensée collective auxquelles tout gabonais doit se conformer. Ces référents indiquent la norme et l'attitude à adopter. Il est nécessaire de bien s'exprimer en français donc d'utiliser un vocabulaire adéquat mais il ne faut néanmoins pas présenter un usage qui afficherait ou qui sous-entendrait un renoncement à sa culture d'origine. Moreau (1999) disait à cet effet dans « La pluralité des normes dans la francophonie » que « le bon français est celui des français mais qu'il ne faut pas parler comme les français. » En fait, cela dépendra de l'environnement où il est appliqué, il sera d'autant plus mal perçu si on s'écarte de la norme telle que l'on l'envisage dans des milieux où on s'y attend le moins.

3.4.3 Le marquage identitaire

Le français est utilisé dans les conversations quotidiennes des populations gabonaises à des degrés différents selon les catégories sociales, le sexe, la relation à la langue française, le contexte, autrement dit des individus avancerons-nous.

Nous avons annoncé précédemment que certains gabonais estimaient pouvoir identifier certains ressortissants d'origine étrangère lorsque ces derniers venaient à prendre la parole

en français. C'est dire que ces derniers croient pouvoir détenir des informations (prosodie, phonétique, syntaxe, lexique pour ne citer que ceux-là). Il est évident que lorsque nous nous exprimons nous livrons des informations sur notre histoire. La voix est une carte d'identité, elle est d'autant plus qu'elle le support de notre expression. A Libreville plus que dans les autres villes du pays, un gabonais s'exprimant en français fournit des éléments qui permettent de trouver son ethnie et même de localiser sa province d'origine dans le meilleur des cas. Donc parler français, c'est également se faire connaître autrement. Ce marquage variera beaucoup selon le parcours scolaire des personnes. Ainsi, l'individu qui aura ou qui a eu une scolarité écourtée sera plus marquée qu'un individu dont la scolarité aura été plus longue. Resté moins longtemps dans le circuit scolaire, l'individu à la scolarité courte aura plus de caractéristiques présentes des langues locales que celui à la scolarité longue.

Nous aurons comme indicateurs l'accent avec lequel beaucoup se sont sans doute amusés à reconnaître l'origine. Les fang, les punus, les ombamba/batéké sont réputés avoir un accent très prononcé, donc facilement reconnaissable.

- Les fang tireraient sur les mots. Ces mots seraient fortement prononcés en cadence ;
- les punus rouleraient sur les R ;
- les ombamba/ Batéké auraient une voix assez aigue.

Instrument de communication, le français est donc également un marqueur ethnolinguistique. L'influence des langues locales est visible sur le discours des locuteurs puisque l'on retrouve néanmoins les traces de cette influence quelque soit le niveau scolaire de l'individu. C'est dire qu'il n'est pas facile de passer inaperçu, des marques de notre culture locale s'incrument dans notre discours.

3.4.4 Le français et les langues gabonaises : espace défini ou pas ?

Le français et les langues gabonaises semblent avoir des espaces bien définis. Une répartition des champs d'intervention où la reconnaissance et la valorisation sociales se font dans la langue dominante, le français ; tandis que la familiarité et l'intimité se font dans la langue dominée en l'occurrence les langues gabonaises.

Les langues donc paraissent entretenir des rapports diglossiques que nous allons approfondir dans la partie consacrée aux concepts et dans l'étude des interactions de nos enquêtés. Il s'agit entre autre de rapports de complémentarité et de domination.

- Les rapports de complémentarité

Les langues en présence au Gabon sont à priori complémentaires. Elles viennent en aide aux locuteurs dans différents domaines. Si elles apparaissent comme telles, c'est parce qu'elles procurent aux locuteurs de quoi rendre compte de leurs réalités. Dans une étude que nous avons menée à propos des étudiants gabonais à Metz, il ressortait que beaucoup d'étudiants se sentaient aussi bien à l'aise dans l'une comme dans l'autre langue. Il leur apportait un certain équilibre en ce sens que le français avait cette capacité de pouvoir les ouvrir au monde, donc son internationalisation, sa fonction véhiculaire et l'assurance d'une promotion sociale tandis que les langues gabonaises, elles, leur permettaient d'être au plus près de leurs racines, de sentir profondément gabonais. Il est vrai qu'il peut être objecter le fait que la catégorie socio-professionnelle ait pu également jouer en cette faveur, mais une étude antérieure sur la présence des langues gabonaises dans l'espace radiophonique venait déjà confirmer cette relation.

- les rapports de domination

Il est indéniable que le français et les langues gabonaises ne se présentent pas comme des langues étant sur le même continuum. Le français de part son statut au Gabon domine la vie quotidienne du pays. Et il est clair que le français occupe toutes les fonctions de prestige. Il suffit pour ça également de voir tous les synonymes que l'on lui attribue, « belle langue », « langue de culture », pour constater même combien de fois même au niveau de l'imaginaire des individus, le français peut avoir la part belle comparée aux langues gabonaises qui elles renvoient plutôt à des « langues intimes », « langues du terroir » non pas que ces qualificatifs ne soient pas dignes mais même inconsciemment les langues autochtones sur un certain point de vue sont limitées. On pourrait aussi faire la même observation avec le français qui lui est plutôt restreint quant il s'agit de représenter des valeurs traditionnelles. Donc c'est assez paradoxal, les langues se dominent à certains niveaux mais dans la majorité des cas, le français domine en majeure partie les langues locales. Notons par ailleurs, la percée du français jusque dans l'espace familial, domaine autrefois réservé catégoriquement aux langues locales, il y a encore quelques décennies. Cela prouve à suffisance que le français s'étend largement aux domaines qui lui étaient « interdits » auparavant.

Les individus ne se rendent pas réellement compte de ce qui se passent entre les langues. Les langues se battent entre elles pour survivre et avoir le plus d'espace possible. Les conflits linguistiques sont bien souvent internes et autant les Hommes luttent entre eux,

pour acquérir un meilleur statut autant les langues en font autant. Notons cependant que les faits de langues dépendent en réalité des individus qui parlent ses langues. Elles seront fonction des jugements, des décisions politiques, des sentiments, etc. En effet, nous pouvons sans trop nous tromper que de là découlent beaucoup de pratiques de langues. Certains spécialistes comme Bernard Cassen cité dans la communication de Aliou Sow (2008 : 2) sur le thème de "L'avenir des langues africaines" se questionne sur une certaine contradiction au sujet justement de cette bataille de langues qui fait l'objet de nombreux écrits.

« Si l'on ne voit dans les langues que des outils de communication, il n'y pas lieu de recourir à une terminologie guerrière pour les évoquer. Se parler, en effet, c'est le contraire de se combattre. C'est communiquer, se comprendre, s'accorder. »

Nous abondons totalement dans le même sens que l'auteur. Les langues en effet de par leur fonction première qui est la communication entre les individus, ne devraient pas être envisagées comme des combattants. Toutefois, reconnaissons-le, si une telle terminologie existe, c'est que la réalité est tout autre. Les langues ne sont pas de simples moyens de communication, mais revêtent d'une grande importance. Les réduire à cette simple vision communicative serait illusoire et restreindrait tout ce à quoi renvoie une langue, toute la symbolique qui a derrière.

A cet effet Alioune Sow donne une belle définition de ce que c'est qu'une langue. Tout en admettant le rôle véhiculaire que joue toute langue, il ajoute que celle-ci

est aussi et particulièrement vecteur de culture, synthèse du passé et du présent de tout un peuple et des péripéties de son évolution. Elle est affirmation d'une identité, d'un ensemble de valeurs, de croyances et d'itinéraires. La langue est l'un des socles principaux sur lesquels repose un peuple. Elle est un élément objectif et crucial des aspects constitutifs d'une nation, un élément vital de l'affirmation d'une identité et de la solidarité collective d'un peuple uni par un passé partagé⁴⁸.

C'est sans doute la raison pour laquelle, les hommes continueront si fort de se battre pour la préservation de leur patrimoine linguistique. Perdre sa langue, c'est effectivement risqué de perdre ajouterons-nous ses repères. Beaucoup d'africains dont des linguistiques gabonais défendent alors la valorisation de ses richesses culturelles. Plus largement, tous les pays du monde mettent à des degrés différents des moyens considérables pour diffuser ou (re)valoriser leurs langues. Il en va de même pour les pays qui ont des langues de grande diffusion. Les Etats-Unis, la France pour ne citer que ceux là. On se souviendra du

⁴⁸ *Ibid.*

discours de l'ancien président Jacques Chirac lors du sommet de Cotonou en 1995, lorsqu'il déclara que la langue française avait besoin de l'Afrique face à l'hégémonie de l'anglais.

Aujourd'hui 90% des informations qui transitent par internet sont émises en langue anglaise, parce que les outils et les serveurs sont dédiés à l'usage exclusif de cette langue. L'enjeu est clair : si les nouveaux médias, notre langue, nos programmes, nos créations ne sont pas fortement présents, nos futures générations seront économiquement et culturellement marginalisées. Sachons, demain, offrir à la jeunesse du monde des rêves francophones exprimés dans des films, des feuilletons, et valorisant la richesse culturelle et la créativité de chacun de nos peuples.

Il faut produire et diffuser en français. C'est une question de survie. Il faut unir nos efforts. Les pays du sud peuvent et doivent participer à ce combat, qui n'est pas seulement celui de la francophonie⁴⁹.

De cette allocution ressort que la langue française est en danger et il est vrai que l'Afrique est un grand réservoir de pratiques de la langue française. Une question se pose néanmoins. La langue française revêt d'une grande importance davantage pour la France ou pour les africains ? il est certain que c'est surtout pour la France qu'elle demeure vitale, car on sait que comme tout moyen de domination, la langue en est un excellent vecteur. La domination culturelle passe surtout par l'utilisation de la langue. Certains intellectuels africains à juste titre notent un effet assez pervers de la situation. Nous savons qu'en Afrique francophone, le français est généralement la seule langue officielle voire co-officielle. S'il faille renforcer l'usage du français cela ne risque-t-il pas d'avoir un impact sur la pratique des langues autochtones et procéder tout simplement à la mort des langues autochtones. On sait déjà que nombre de ces pays ont une politique qui favorise l'expansion du français et avec une politique qui agirait encore plus en faveur du français, ce sont les langues locales qui risquent à la longue d'en pâtir.

⁴⁹ Chirac, J., lors d'une déclaration appelée l'appel de Cotonou au 5^e sommet de la francophonie du 2 au 4 décembre 1995 à Cotonou au Bénin, sur www.presse-francophone.fr

II° PARTIE : REPRESENTATIONS DES LANGUES ET ATTITUDES

Les familles gabonaises installées à Libreville vivent dans un cadre plurilingue et dans cet environnement le français et le fang sont employés dans leurs interactions quotidiennes. Néanmoins, bien qu'étant toutes deux privilégiées, ces langues ne bénéficient pas d'un même traitement social et il semble se dessiner un emploi diglossique des codes linguistiques. La diglossie dans les situations où coexistent des langues a été révélée par des spécialistes tels que Fishman et Ferguson dans leurs études, et il se pourrait que nos familles baignant dans un tel contexte hétérogène puissent y être confrontés (chapitre IV). Le chapitre V se rapporte à l'enquête sur le bilinguisme des familles gabonaises. Le chapitre VII pose les relations qu'entretiennent les informateurs avec les deux codes linguistiques au travers de leurs représentations et attitudes qui peuvent contribuer à expliquer leurs comportements linguistiques.

CHAPITRE IV : BILINGUISME ET DIGLOSSIE

Le français langue héritée de la colonisation pour les pays francophones et les langues ethniques, langues traditionnelles de ces populations comme le fang pour nos informateurs connaissent des distributions sociales différentes que les spécialistes nomment la diglossie.

4.1 La diglossie

La cohabitation linguistique dans un même environnement social engendre parfois une situation de diglossie. Le premier à avoir utilisé ce terme est le grec helléniste, Psichari (1854-1929), en 1885. Son objet d'étude portait sur le cas grec. Dans son ouvrage intitulé *Essais de grammaire historico néo-grec*, en 1886, on peut y lire : « l'étrange diglossie dont souffre la Grèce ». Mais c'est en 1928, dans son article : « Un pays qui ne veut pas de sa langue », publié dans *le Mercure de France*, que l'auteur donne sa définition de la diglossie. Elle est selon lui, « le fait pour la Grèce de vivre dans une concurrence sociolinguistique (néfaste pour son pays et sa modernité culturelle) entre deux variétés de grec : le katharrevousa, variété savante imposée par les puristes comme seule langue écrite et le demotiki, variété usuelle utilisée par la majorité des grecs » (Boyer, 2001 : 48).

Puis Henri Pernot disciple du franco-grec travaillant également sur la question donne en 1916, la définition suivante de ce concept :

La diglossie ou dualité de langue est l'obstacle principal auquel se heurtent non seulement les étrangers qui s'initient au grec moderne, mais aussi les grecs dès leurs études primaires. De très bonne heure, en effet le petit hellène doit se familiariser, même pour la désignation des objets les plus usuels, avec des mots et des formes différentes de ceux auxquels il emploie journallement. (Laroussi, 2006)⁵⁰.

Entendons dans ce dernier passage, le grec usuel dit demotiki et le grec savant le katherrevousa. Donc, nous pouvons considérer les grecs comme les précurseurs de la recherche sur la diglossie. Toutefois, nous devons la théorisation et la généralisation du concept à Charles A. Ferguson. Le sociolinguiste nord-américain a mené des investigations sur quatre situations de pays que sont la Grèce, l'Irak et l'Égypte, Haïti et la Suisse alémanique. Ferguson décrit la diglossie en

une situation relativement stable dans laquelle en plus des dialectes primaires (comportement éventuellement un standard ou des standard régionaux) existe une variété superposée, très divergente, hautement codifiée

⁵⁰ Laroussi, F., (2006), « la problématique du plurilinguisme et du multiculturalisme », p.3.

(souvent plus complexe grammaticalement) qui véhicule un corpus de littérature, écrite..., variée apprise essentiellement à l'école et utilisée dans la plupart des communications écrites ou orales formelles, mais n'est utilisée pour la conversation ordinaire dans aucune partie de la communauté.

Elle est donc, « le produit de la conjonction de deux critères : celui de la complémentarité de leurs fonctions sociales et celui de leur apparentement linguistique qui doit être suffisant pour pouvoir justifier leur solidarité dans la représentation métalinguistique commune »⁵¹.

Laroussi nous présente à cet effet un certain nombre de critères linguistiques et sociaux qui doivent apparaître si l'on veut parler de diglossie. Les critères linguistiques sont au nombre de trois. Il s'agit de la grammaire, du lexique et de la phonologie. La répartition fonctionnelle des langues, le prestige, l'héritage littéraire, l'acquisition, la standardisation et la stabilité font partie des critères sociolinguistiques.

L'article *Diglossia* paru dans le *Word* où étaient consignés ces travaux connut un écho si retentissant que de nombreuses recherches allaient aller dans ce sens. C'est ainsi que les études menées par d'autres spécialistes, remirent en question certains critères avancés par Ferguson qui selon eux, ne contenaient aucune pertinence. Signalons ici quelques uns d'entre eux et citons pour cela Laroussi qui émet effectivement des réserves. D'une part, la parenté génétique. Elle est selon nous l'un des plus pertinents puisque le sociolinguiste base sa recherche là-dessus, deux variétés d'une langue réparties fonctionnellement. Ce critère pose un problème dans la mesure où « comment savoir où finit et quand commence la parenté de deux variétés linguistiques. [...] À quel moment le linguiste doit décider que la parenté est trop éloignée pour qu'il y ait diglossie [...] ? »⁵². Une étude sur le plan synchronique pourra à cet effet nous apporter des éléments de réponse contrairement à la diachronie qui serait trop risquée, étant donné l'évolution d'une langue.

D'autre part, Le modèle fergusonien « se prive des pratiques réelles telles qu'elles sont recueillies sur le terrain, auprès des locuteurs concernés »⁵³. Il faut dire que Ferguson n'a pas fait d'enquête de terrain pour s'enquérir de la situation, mais a tout simplement procédé à une enquête documentaire. Ainsi a-t-il perdu un matériau important et exhaustif.

⁵¹ Wald, P., (1986), « la diglossie immergée : représentations alternatives du répertoire linguistique chez les Yakoma de Bangui », in *Langage et société*, vol.38, n° 38, p. 51.

⁵² *Op.cit.*, 5.

⁵³ *Op.cit.*, p. 5.

Ensuite, « il ne distingue pas (ou pas assez) entre pratiques langagières et représentations sociales ; une langue n'étant pas uniquement un système de normes mais aussi un système de représentations dans lequel les valeurs symboliques sont aussi importantes que les pratiques linguistiques effectives »⁵⁴.

Puis, « il fait intervenir la notion de prestige, notion fictive qui ne semble pas opérationnelle pour rendre compte des prises de paroles dans des situations diglossiques qui sont très souvent investies idéologiquement »⁵⁵.

Par ailleurs, Ferguson parle de stabilité et de situation parfaitement acceptées par la communauté. Cette situation se vérifie dans certains cas sans doute, mais cela est discutable lorsque l'on sait que les langues sont en compétition et que les locuteurs souvent revendiquent leurs identités à travers l'usage de leurs variétés.

Enfin, La différence des modes d'acquisition. Si nous prenons de l'Algérie, Laroussi déclare que « nous remarquons aisément que les trois variétés ; l'arabe classique, le français et le berbère sont toutes apprenables à l'école, et que l'arabe algérien est pratiqué, parfois même comme langue d'enseignement ».

Revisité, ce concept allait être élargi dans sa définition. Au lieu d'être réservé à des situations où figurent deux variétés d'une même langue, on allait étendre son champ à deux langues non apparentées. Et cela nous le devons en grande partie à Joshua A. Fishman lors de la publication de son article *Bilingualism with and without diglossia ; diglossia with and without bilingualism*. Dans cet article, il « suggère que n'importe quelle variété, y compris des langues différentes, pourrait coexister avec une autre dans une relation diglossique, pourvu que les deux variétés/langues soient assez distinctes ».

Fishman a apporté deux modifications à la vision de Ferguson. « L'égalité entre les langues est impossible, même entre les langues de prestige égal [...] »⁵⁶, et le fait que la parenté n'est pas nécessaire pour déclarer une situation diglossique.

Puis, d'autres auteurs iront plus loin en demandant que la diglossie ne se réduise pas à une relation entre deux variétés ou de langues séparées mais doive inclure également le changement de style. Lüdi estime qu'« il est important de renoncer à réduire la diglossie à sa dimension conflictuelle », et exprime la conviction qu'il existe « une diglossie *médiale*

⁵⁴ *Op.cit.*, p. 5

⁵⁵ *Op.cit.*, p. 5

⁵⁶ Beniamino, M., (1997) « la diglossie » in, Moreau, M-L(ed), *Les concepts de base en sociolinguistique*, Sociolinguistique, Mardaga Liège, p. 125.

[qui] correspond à une complémentarité fonctionnelle consensuelle⁵⁷». Il illustre son propos avec la Suisse alémanique où cohabitent deux variétés de dialectes de l'allemand : le *schwyzertütsch* (appris à la maison) et le *schriftdeutsch* (enseigné à l'école). Il ressort qu'« il n'y a surtout aucune différence de prestige entre les deux variétés. Toutes les couches sociales emploient sans exception, le dialecte dans leur vie familiale et professionnelle. » Il ajoute que « cela ne signifie pas, cependant, qu'on ne trouve pas de modifications dans la répartition des deux idiomes ñ en gros en faveur du *schwyzertütsch* ñ : consensualité et dynamisme ne s'excluent nullement. » À ce que nous constatons, la diglossie n'a pas encore abouti à une définition qui fait l'unanimité de tous et aux réalités des usages linguistiques.

Claude Baylon (1991) repris par Aroga Besson, cite trois types d'évolutions de la diglossie, « le maintien de la situation la convergence, dont le résultat est l'unification des variétés concernées (dialectes d'une même langue), ou l'élimination de l'une d'elles ».

Le concept de diglossie à présent utilisé en sociolinguistique pour décrire toutes les situations de contact de langues, et des phénomènes qui touchent les sociétés plurilingues a connu par ailleurs, un développement en didactique comme du point de vue littéraire.

En didactique, Pernot et Pichon cités par Sauzet, énonçaient déjà que la diglossie était un « "obstacle" ou une complication pédagogique, un élément de "nocivité" ». Puisque là on parlait de la répartition fonctionnelle des usages et que la forme « haute » était apprise à l'école, les apprenants qui détenaient la forme « basse » auraient eu un retard à acquérir la forme « haute ». Cela relève du bilinguisme que nous traiterons par la suite.

Les contacts de langues mettent dans certains cas en jeu plus de deux langues dynamiques à l'image de l'Afrique où sont concentrées de nombreuses langues endogènes et des langues exogènes. Beniamino fait alors « la proposition d'analyser ces situations comme des situations de triglossie, de trétaglossie, de polyglossie, etc⁵⁸. », il résume sa pensée en disant qu'« en fait, ces situations sont le plus souvent ramenées à des situations de diglossie enchâssée ou de diglossie juxtaposée. » Calvet (1987) dans *la Guerre des langues et des politiques linguistiques*, parle de cette notion qui montre que toutes les langues ne

⁵⁷ Ludi, G., (1998), « De la diglossie à la polyglossie. Ces concepts peuvent-ils servir de base pour guider les nouvelles réalités et politiques linguistiques ? »

⁵⁸ Beniamino M., (1997), « Diglossie enchâssée/ Diglossie juxtaposée » in, Moreau, M. -L (ed), *Les concepts de base*, Sociolinguistique, Mardaga, Liège, p.129

sont pas égales sur un territoire. Il remet ainsi en question la diglossie proposée par Ferguson.

Il semble en fait que les modèles (celui de la diglossie, mais aussi ceux de Ferguson [...] soient rétifs au multilinguisme : face à l'enchevêtrement des langues et des pratiques linguistiques, face aux stratégies de communications, aux comportements et aux sentiments, les schémas sont le plus souvent réducteurs, incapables de rendre compte de la complémentarité des réalités⁵⁹.

La diglossie enchâssée « est caractérisée par "un emboîtement" de deux diglossies »⁶⁰ où une langue tient la place de langue officielle, une autre, celle de langue véhiculaire et une autre dominée. Le Sénégal avec le français, le wolof et les autres langues sénégalaises ou encore le Congo-Kinshasa avec le français, le lingala et les autres langues congolaises. Dans cette situation, il y a une concurrence entre la langue officielle (le français ou l'anglais) et la langue véhiculaire (bambara ou Sango).

La diglossie juxtaposée elle, est une situation où « la langue d'origine se trouve en position de variété haute et assure aussi des fonctions de communication inter-ethnique, en l'absence de véhiculaire africain »⁶¹.

La diglossie ressemble à la polyglossie, puisqu'en nous référant au *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde* (2003 : 197)⁶², la polyglossie est une « forme de multilinguisme sociétal standardisé qui compte au moins trois variétés linguistiques et dont la distribution complémentaire est basée sur une répartition fonctionnelle ». Cette définition comme celle de la diglossie révèle que des variétés linguistiques ne se situent pas sur une même échelle dans un contexte linguistique donné. Ces variétés ont des répartitions sociales particulières. En ce sens, ces deux concepts nous paraissent donc synonymes.

Au cours de ces dernières décennies, le concept de diglossie s'est étendu. Nous parlons à présent de diglossie formelle (entre l'oral et l'écrit), de diglossie intrafamiliale, de diglossie locale (langue du foyer et langue du milieu professionnel), de diglossie littéraire, etc.

⁵⁹ Calvet, L.-J., (1994) « Quel modèle sociolinguistique pour le Sénégal ? où il n'y a pas de véhiculante », vol. 68, n° 68, p. 95

⁶⁰ Beniamino, M., *op.cit.*

⁶¹ Beniamino, M., *op. cit.*, 130.

⁶² Cuq, J.-P., (2003), *Didactique du français langue française et seconde*, Paris, Clé international, 303 pages.

4.2 Le bilinguisme

4.2.1 Le bilinguisme et la diglossie

Bilinguisme et diglossie possèdent la même étymologie. « Bi » et « ling » (latin) ; « di » et « gloss » (grec) qui signifient : deux et langues. Mais, bien que ces concepts renvoient à une même idée, celle de deux langues parlées ; ils couvrent des réalités différentes. Les spécialistes s'attachent en effet, à établir une distinction entre eux. Le bilinguisme offrirait la possibilité au locuteur de pouvoir utiliser les deux langues qu'il possède en toutes circonstances, tandis la diglossie ne permettrait pas de choix à son locuteur. Étant donné que les langues sont soumises à une distribution fonctionnelle des usages, le locuteur est obligé de les employer selon les situations. La diglossie et le bilinguisme sont des concepts souvent mis en relation. À ce propos, une typologie des situations de bilinguisme et de diglossie nous est présentée par Louis-Jean Calvet (2002 : 43) qui reprend le modèle de Fishman.

Tableau V : Bilinguisme et Diglossie

	Diglossie	
Bilinguisme	1. Bilinguisme et Diglossie	2. Bilinguisme Sans Diglossie
	3. Diglossie sans Bilinguisme	4. Ni diglossie ni bilinguisme

- Bilinguisme et diglossie : dans une société donnée, nous avons deux codes linguistiques. « *Tous les membres de la communauté connaissent la forme haute et la forme basse* ». Cas du Paraguay avec l'espagnol et le guarani.
- Bilinguisme sans diglossie : dans une société donnée, la majorité des individus s'expriment dans deux langues mais il n'y a pas de répartition fonctionnelle des usages. « *Ce serait le cas de situations instables, de situations en transition entre une diglossie et une organisation de la communauté linguistique* ».
- Diglossie sans bilinguisme : dans une société donnée, nous constatons une distribution sociale des usages entre deux langues. Chacun des deux groupes qui constituent la société ne parle que soit la forme haute soit la forme basse. Fishman

cite le cas de la Russie tsariste (la noblesse parlait français, le peuple russe), un autre cas est celui des grecs où l'on voit, la basse classe parler le dimotiki et la classe haute, le katevousa.

- Ni Diglossie ni bilinguisme : dans une telle situation, il n'existe pas de contact de langues et une seule langue est recensée. Elle peut être envisagée par exemple dans le cas d'une petite communauté ou d'une communauté isolée.

Fishman distinguait le bilinguisme qui est un fait individuel et relevant de la psychologie et de la diglossie qui est un phénomène social donc à rattacher à la sociolinguistique. Ces deux concepts se distinguent sur un plan collectif et individuel.

- **Au plan collectif**

Le bilinguisme et la diglossie se distinguent au plan collectif. En effet, au plan collectif, le bilinguisme fait en sorte que la société dans laquelle elle est présente, permet aux individus de s'exprimer dans les deux langues tandis que la diglossie sur ce plan, renvoie les langues à des usages différents.

- **Au plan individuel**

Au plan individuel, le bilinguisme concerne l'individu qui a la capacité de pouvoir communiquer dans deux langues et la diglossie individuelle voit l'individu répartir les langues selon des fonctions précises.

4.2.2 Le bilinguisme à ses origines

Le bilinguisme est la forme la plus simple du plurilinguisme. Il peut se rapporter à plusieurs situations à savoir : un individu s'exprime dans deux langues ; un pays ou une communauté s'exprime de manière officielle ou pas dans deux langues ; des personnes qui parlent des langues différentes. On dit généralement dans une forme élargie que le bilinguisme est cette capacité qu'un individu a de parler plus ou moins correctement deux langues. Il connaît à présent une trajectoire tout à fait différente qu'à ses débuts.

En effet, la perception du bilinguisme est marquée par des périodes. Il y a eu une période qui a vu le rejet ou le déni du bilinguisme. Les recherches qui portent sur les langues à cette époque prétendent que le bilinguisme est à l'origine de nombreux déficits. Elles condamnent son usage et laissent entendre qu'il assure un retard conséquent au niveau de l'apprentissage des langues. Aucune des langues n'est jamais acquise, car les deux codes

linguistiques s'entremêlent dans la tête de l'apprenant. Le bilingue devient ainsi un handicapé dans sa vision du monde puisque c'est à travers la langue que l'enfant s'ouvre et se construit. La non assimilation des deux codes lui est alors fatale et le perturbe. L'opinion croit en cela et beaucoup refusent d'enseigner une autre langue à leurs enfants, ne voulant pas leur causer de préjudice. Denni-krichel a écrit à ce sujet que « les parents qui ont choisi la France, ou un autre pays comme lieu de vie et qui sont désireux de s'intégrer dans ce pays d'accueil, sont conscients de par leur expérience, de l'importance, pour leurs enfants, de la maîtrise du français. Certains font alors le choix de parler avec leurs enfants, dans le but de faciliter leur intégration. La langue d'origine est souvent réservée à la conversation entre adultes »⁶³. Cette situation se rencontre dans les pays africains où certains parents n'hésitent pas parler avec leurs enfants dans la langue officielle qui n'est généralement pas, leur langue à eux. C'est dire aussi « que la valeur que la société attribue à une langue et au bilinguisme lui-même à une influence sur la motivation des parents de transmettre leur héritage linguistique et sur le développement du bilinguisme chez l'enfant », enchérit l'auteure.

Les travaux de chercheurs tels que Hansegard en 1968 cité par Kihlstedt, viennent corroborer les propos selon lesquels, le bilinguisme entraînerait des troubles chez l'enfant. En effet, menant des recherches sur des enfants migrants finlandais en Suède, ce dernier a fait ressortir le fait que parmi eux, « certains, [...] avaient des capacités inférieures aux enfants monolingues du même âge aussi bien en suédois ou en français »⁶⁴. Cette vision restrictive du bilinguisme n'a pas encore complètement disparu de nos jours. Etant donné qu'une langue véhicule une identité et une culture, nombre de parents croient qu'apprendre deux langues à un enfant fera de lui une personne sans repères ; puisqu'il sera partagé entre les deux. Par ailleurs, l'apprentissage de deux codes linguistiques est perçu par d'aucuns comme un exercice complexe, donc fatigant. L'enfant par conséquent aura tendance à mélanger les langues. Tous ces préjugés que nous venons d'énumérer circulent encore dans notre siècle.

Nous vivons aujourd'hui une période où le bilinguisme devient même pour certains spécialistes, le moyen de lutter contre la différence. En apprenant la langue de l'autre, nous découvrons un autre monde, une autre culture, une autre manière de voir les choses, donc

⁶³ Denni-Krichel, N., (2007), « Bilinguisme précoce, avantage ou handicap ? » *in*, L'orthophoniste, n° 271, septembre.

⁶⁴ Kihlstedt, M., (2005), « Les avantages du bilinguisme précoce »

nous avons un regard différent et nous devenons plus facilement tolérant vis-à-vis des autres.

La première phase qui consistait à trouver que le bilinguisme provoquait des déficits est assez compréhensible dans la mesure où si nous reprenons le cas cité, il est vrai qu'elle se vérifie. Mais les études s'évertuaient à démontrer ce résultat à partir justement de la phase dite « critique » c'est-à-dire aux alentours de sept ans. Ce qui explique que le chercheur ait pu relever des

dysorthographiques, dyslexie, ou en particulier relatif au langage articulé ». Pour ces enfants finlandais, il s'agissait des « enfants arrivés en période pré-adolescence ou en d'adolescence [...]. Ils possédaient déjà la langue maternelle finlandaise, l'immigration a créé un arrêt brutal du processus d'acquérir l'apprentissage du suédois était aussi déficient, et ne comprenait pas progressivement du finlandais. Il s'agit du bilinguisme soustractif, où la nouvelle langue s'est installée au détriment de langue maternelle. (Khilstedt, *op., cit.*)

Depuis les années 70, et même un peu avant, des recherches sur la question ont montré la chose inverse. Une tendance contraire a été enregistrée. Avec les sciences cognitives, de nouvelles méthodes comme par exemple l'imagerie cérébrale et des logiciels très sophistiqués sur la perception enfantine ont permis de casser le mythe de la "nocivité du bilinguisme". Ces études qui regroupent nombre de chercheurs d'horizons divers, des neurologistes, psychologues, des linguistes et psycholinguistes ont démenti certaines pensées avancées, tenues comme acquises. Par exemple, ces recherches ont permis de mettre en lumière « que tout être humain a la capacité de maîtriser plus d'une langue, mais que cela exige une grande exposition de chacune des langues dès le plus jeune âge possible, et un grand investissement de la part des parents et éducateurs⁶⁵ ». L'âge d'apprentissage est très important lorsqu'il s'agit du bilinguisme. Un enfant apprend plus facilement une langue qu'un adulte, si cet apprentissage s'effectue avant un certain âge.

Les raisons sont d'ordre neuro-cognitif. Avant sept ans, c'est le langage comme faculté que l'enfant découvre et se construit. [...]. Les structures du cerveau du jeune enfant sont tellement flexibles qu'ils apprennent aussi facilement deux ou trois langues qu'une seule, et ce jusqu'à l'âge de sept ans. A condition que les langues soient apprises à l'âge du langage, au moment où la plasticité cérébrale est en plein essor, il est tout aussi naturel d'apprendre qu'une langue que deux langues. (*op.cit.*)

⁶⁵ Lauffenburger, A, « Communication internationale et démocratie linguistique : un enjeu fondamentale pour l'avenir de notre planète», Condensé, p.8

Le mélange des langues qui est l'un des constats que font tous les détracteurs du bilinguisme est une phase obligatoire dans l'apprentissage de l'enfant. « Ils se basent sur le modèle le plus familier pour construire de nouveaux mots. Ils vont par exemple dire "les enfants vont boiver" sur le modèle de "les enfants vont manger" ». (Denni-Krichel, *op. cit.*) C'est ce que Chomsky appelait « la surgénéralisation qui [mène] à la construction du langage ». « Sur ce même modèle, le mélange des langues est un passage fréquent chez les enfants bilingues. », ajoute Denni-Krichel.

A présent, nombre de spécialistes s'accordent à reconnaître que le bilinguisme est quelque chose de positif. Certains d'entre eux ont même réussi comme le souligne la psycholinguiste, à « démontrer la supériorité intellectuelle des enfants bilingues. Cet avantage cognitif résultant de l'habitude de passer d'un système de symboles à un autre et s'exprime essentiellement dans les tâches créatives ».

Les avantages du bilinguisme sont multiples et soulignés en sciences cognitives et en psycholinguistique. Hamers (2001), Khilsted (2007) et dans leurs articles mentionnent, une mobilité conceptuelle, une faculté de raisonnement abstrait accrue et plus indépendante des mots ; une intelligence verbale, une pensée créative accrue et une meilleure sensibilité communicative. Pour les sociolinguistes, l'un des avantages du bilinguisme est qu'elle permet à l'individu d'être plus tolérant aux cultures extérieures.

Toutefois, l'enfant qui naît dans un milieu bilingue a besoin d'être stimulé dans les deux langues afin qu'aucune des langues ne soit désavantagée. Ainsi, pour beaucoup de scientifiques, le bilinguisme présente de nombreux apports. Est ce à dire que le bilinguisme ne comporte quelconque désavantage ? Lüdi dans son article : « l'enfant bilingue : chance ou surcharge » nous fournit des exemples qui nous font penser le contraire. Pour cela, il donne quelques formes du bilinguisme qui pourrait poser des difficultés, en reprenant les auteurs qui ont travaillé sur la question. Voici présenté quelques unes d'entre elles.

- « Un bilinguisme additif limité stigmatisant – appelée parfois "double semilinguisme" - a été observée chez des enfants dont l'éducation bilingue a échoué (skutnabb-kangas et Toukomaa, 1976 ; Haugen, 1977). Il se manifesterait par un vocabulaire restreint " entre une grammaire fautive, un cumul de phénomènes d'hésitations dans la production et des difficultés d'expression dans les deux langues. »
- « Dans le cadre de recherches sur le développement de la compétence bilingue, on a d'ailleurs même observé un affaiblissement des compétences en L1 avec ou sans

compensation par l'acquisition de L2 (Weltens et *al.*, 1986) chez des adultes lorsque L1 n'était plus suffisamment sollicité ».

- Hamers évoque également le « conflit de loyauté entre deux langues et deux cultures ».

Généralement est dit bilingue, celui s'exprime dans des langues valorisées sur le marché linguistique ou d'enfants issus de couples bi-nationaux. Autrement dit, l'individu qui détient une langue moins « noble » ou moins prestigieuse ne se sera pas traité de bilingues ou de polyglottes, on dira tout simplement qu'il s'exprime dans une langue en référence, à la langue la prestigieuse. Sa langue autochtone n'étant pas reconnue sur le marché linguistique, elle n'a aucune valeur, et ne peut prétendre être une langue énoncée.

4.2.3 Le bilinguisme et ses auteurs

Le bilinguisme a reçu à ce jour de nombreuses définitions. Certains l'envisagent d'un point de vue strict. Les tenants de cette thèse sont des auteurs à l'instar de Bloomfield (1935) qui l'envisage comme le fait que deux langues doivent être maîtrisées parfaitement. D'autres comme Haugen nommé par Stoll, sont plus souples. Il estime que « le bilinguisme commence lorsqu'un individu peut produire des énoncés ayant un sens dans une autre langue que sa langue maternelle⁶⁶ ». Ce dernier parle d'un point de vue des compétences de production. A ce propos, pouvons-nous dire que les touristes qui arrivent dans un pays et qui peuvent faire passer certaines expressions ou idées doivent être considérés comme bilingues ? Apparemment du point de vue de Haugen, ils le sont, mais selon la perception de Bloomfield ou encore de Claude Hagège qui déclare qu' «

être vraiment bilingue implique que l'on sache parler, comprendre, lire et écrire deux langues avec la même aisance. Un critère sûr de cette perfection des deux compétences est, dans le maniement de chacune des langues, l'égalité connaissance, c'est-à-dire l'égalité rapidité d'emploi, en tant que locuteur, et d'identification en tant qu'auditeur, de certaines structures qui caractérisent toutes les langues⁶⁷,

ils ne sont pas estimés comme tels. Griep considère que chez le linguiste français « le maniement de chacune des deux langues joue un rôle primordial : l'égalité connaissance, c'est-à-dire la rapidité d'emploi en tant que locuteur, et l'identification en tant que locuteur, et l'identification en tant qu'auditeur est un critère déterminant pour le

⁶⁶ Stoll, C., (1997), « le bilinguisme : une approche typologique », sommaire du n° 54, Bulletin ALPV-Strasbourg.

⁶⁷ Hagège, C., (2005), *L'enfant aux deux langues*, Paris, Odile Jacob, p. 218.

bilinguisme »⁶⁸. Par ailleurs, sa conception du bilinguisme « n'est donc pas purement linguistique. Il y a d'autres facteurs qui jouent un rôle : des facteurs culturels et sociaux. Être vraiment bilingue signifie qu'un individu maîtrise les subtilités d'emploi de chacune des deux langues ».

Hamers et Blanc (1983 : 26) dans leur ouvrage *Bilinguisme et Bilingualité* propose la bilingualité pour nous renseigner sur le bilinguisme de l'individu. Pour ceux-ci, elle « peut être décrite en termes d'usage linguistique [...] l'usage n'est pas une dimension mais une expression d'une ou plusieurs dimensions de la bilingualité ». La bilingualité renvoie à « un état psychologique d'accessibilité à deux codes linguistiques et leurs corrélats langagiers ; cet état varie sur un nombre de dimensions⁶⁹ ».

A l'inverse, Ludi et Py pense que, « le bilinguisme est une activité plutôt qu'un état, mais il est aussi un résultat ; chaque individu bilingue a une histoire qui conditionne en partie les modalités de son bilinguisme »⁷⁰. Donc pour eux, « être bilingue, [...] c'est être capable de passer d'une langue à l'autre selon les situations. Dans les cas les plus simples, ces passages se font d'après les connaissances linguistiques des interlocuteurs ».

Des auteurs privilégient le côté production et d'autres mettent davantage l'accent sur la compréhension. Bien d'autres encore, exigent que la compréhension et la production soient identiques. Nous pouvons alors décomposer la compréhension et la production. Nous savons que la compréhension est composée de la compréhension orale et écrite, et que la production est aussi subdivisée en production orale (sons) et écrite (écriture). Dressons à cet effet, quatre des six tableaux proposés par Stoll dans son article, « Le bilinguisme : une approche typologique », qui nous édifie davantage sur le type de bilinguisme que l'on peut rencontrer. Le premier côté est pour la langue première (langue A) et l'autre pour la langue apprise secondairement (langue B).

⁶⁸ Griep. B., (2006), « L'enfant à deux langues : devenir bilingue, parler bilingue », p. 10

⁶⁹ Ibid., p.446

⁷⁰ Lüdi, G et Py, B., (1986), *Être bilingue*, Peterlang, Berne, p. 67

Tableau VI :

	LA			LB	
	Compréhension	Production		Compréhension	Production
orale	+	+	orale	+	+
écrite	+	+	écrite	+	+

Ce tableau décrit une situation de maîtrise parfaite de deux langues par un locuteur. Envisagé par Bloomfield, il s'agit d'un bilinguisme parfait puisque les deux formes écrites et orales sont bien connues par le locuteur.

Tableau VII :

	LA			LB	
	Compréhension	Production		Compréhension	Production
orale	+	+	orale	+	
écrite			écrite	+	

Dans ce contexte, on remarque que le locuteur n'a pas une bonne maîtrise des différentes langues. Il n'a de la langue A que la compréhension et la production orales tandis que la compréhension orale et écrite de la langue B est acquise. Cette forme de bilinguisme est proposée par Macnamara et Weinreich. Pour ces auteurs, il faut au moins maîtriser l'une des quatre compétences linguistiques. Cette conception du bilinguisme ne saurait trouver l'assentiment de Bloomfield. Les « enfants issus d'immigrés, arrivés en cours de scolarité, ayant bénéficié d'une initiation à la langue cible d'abord à l'oral », illustrent parfaitement cette situation.

Tableau VIII :

	LA			LB	
	Compréhension	Production		Compréhension	Production
orale	+	+	orale	+	+
écrite	+	+	écrite		

Ce cas de figure reflète « les enfants 'd'âge préscolaire issu d'un couple mixte bilingue. Elle est l'archétype de l'enfant scolarisé à l'école maternelle ; cette situation perdure jusqu'à son arrivée en cours préparatoire ».

Tableau IX:

LA			LB		
	Compréhension	Production		Compréhension	Production
orale	+	(+)	orale	+	+
écrite	(+)		écrite	+	+

Ici il est question de « disparition progressive de la langue d'origine ou maternelle. Elle est en processus d'acculturation. C'est la situation des immigrés scolarisés dans le pays d'accueil et dont la langue d'origine a du mal à se maintenir ».

Nous nous rallions à la définition de Grosjean (1993 : 14) qui considèrent qu'être bilingue c'est « [se servir] de deux ou de plusieurs langues [...] dans la vie de tous les jours sans toutefois posséder parfaitement l'ensemble des compétences dans chacune de celles-ci. [...] Ceci englobe les personnes qui ont une compétence de l'oral dans une langue et une compétence de l'écrit dans une autre, les personnes qui parlent deux langues avec un niveau de compétence différent dans chacune d'elles (et qui ne savent ni lire ni écrire dans l'une ou l'autre), ainsi que, phénomène assez rare, les personnes qui possèdent une maîtrise parfaite de deux (ou plusieurs) langues ». La définition de Lüdi et Py est aussi intéressante, car elle prend en compte l'histoire personnelle de l'individu et ses compétences linguistiques.

4.2.4 Les types de bilinguisme

Le bilinguisme se décline sous deux formes, la forme individuelle et la forme collective.

4.2.4.1 Le bilinguisme individuel

Nous avons le bilinguisme additif, le bilinguisme soustractif dont nous parlions précédemment, un bilinguisme où une des langues prend le dessus jusqu'à faire disparaître l'autre langue. Celle-ci se trouve en danger. Elle est généralement due au fait que les deux langues ne connaissent pas les mêmes considérations dans l'entourage.

- **Le bilinguisme précoce (ou simultanée) / le bilinguisme consécutif ou séquentiel**

C'est un bilinguisme qui est atteint avant l'âge de sept ans. L'enfant apprend les deux en même temps. C'est le cas d'un couple mixte où les conjoints interagissent dans leurs langues respectives avec l'enfant dès la naissance. Alors qu'avec le bilinguisme consécutif,

l'enfant acquiert d'abord une langue puis une autre. Cela se voit par exemple dans le cas d'un enfant issu de l'immigration.

- **Le bilinguisme passif / le bilinguisme**

C'est un cas de bilinguisme où l'individu ne maîtrise pas les deux langues de la même manière. L'une des langues est acquise seulement de compréhension.

4.2.4.2 Le bilinguisme collectif

Le bilinguisme se décline sous la forme bilinguisme horizontale, verticale et diagonale.

- **Le bilinguisme horizontal / Le bilinguisme vertical**

En parlant du bilinguisme horizontal, on peut l'illustrer avec le Canada et le Cameroun où deux langues : français et anglais font office de langues officielles. Celles-ci ont le même statut, les mêmes droits et toutes deux font partie de la vie sociale des populations. Dans cette optique dit Mackey, deux institutions qui travaillent en langues différentes doivent maintenir un bilinguisme de liaison [...] avec l'aide d'adjoints bilingues à la direction ».

Avec le bilinguisme vertical, nous assistons à une « concurrence entre une langue officielle et une variété proche parente. La situation en Suisse germanique (suisse alémanique et l'allemand) ». (Laroussi).

- **Le bilinguisme diagonal**

Il se vérifie par exemple en Espagne, « les locuteurs utilisent un dialecte en même temps qu'une langue officielle généralement sans rapport avec ce dialecte (le basque et l'espagnol) » (Op. cit.).

Dans le cadre des familles que nous avons comme informateurs, nous pouvons dire que ceux-ci sont des familles bilingues dans la mesure où ceux-ci s'expriment plus ou moins correctement dans les deux langues que sont le français et la langue fang bien qu'ils ne la maîtrisent pas de manière égale.

Dans ces familles, nous remarquons que ce sont davantage les enfants qui s'expriment mieux que les parents. Cela s'explique en partie par le fait que les parents n'ont pas suivi un parcours scolaire identique à celui de leurs enfants. Ces parents se sont arrêtés pour la plupart en classe de primaire tandis que bien des enfants ont atteint le niveau secondaire et même universitaire. Donc de par leur environnement, ils ne sont pas confrontés aux mêmes réalités linguistiques pouvons nous dire. Même dans le discours des parents cela se ressent,

comme le note fièrement le père Nzué et la mère Ezeng, « *notre réussite, c'est que, même si on a pas poussé loin, nos enfants nous rattrapent (sont allés loin dans les études)* » ; « *maman, j'aime savoir que mes enfants sont plus forts que moi et le français, ils parlent ça bien* ».

Ces paroles démontrent que les parents sont conscients de leurs limites dans l'expression et la compréhension du français. Loin de les abattre, ils en retirent une certaine fierté et l'on peut déceler le fait qu'ils pensent que leurs enfants n'auront sans doute pas une destinée similaire à la leur, qu'ils jugent quelque peu précaire. Le père Ezeng dit à ce propos, « *quand tu parles bien le français-là, tu peux bien avoir le poste que tu veux, même sinon hein... ça ne veut plus rien dire dans le Gabon-là. Faut apprendre maman, faut apprendre et pousser loin dans l'école pour être un grand quelqu'un dans le pays de Bongo-là, sinon tu finis Makaya, oh. C'est pourquoi je les dis, faut faire l'école, mais tes sœurs n'écoutent pas, ah tant pis pour elles...* ». Le père fait référence ici au fait que deux de ses filles ont des enfants et peinent à terminer leurs études secondaires. Le français est envisagé quelque peu ici comme la langue des élites, une langue déterminante. Bien que le père Ezeng ait dans un premier temps parlé de la fonction expressive du français dans l'accès à l'emploi ; ce dernier se rétracte pour bien montrer la différence entre celui qui s'exprime correctement en français et la personne qui a fait des études. Les études sont perçus comme partout ailleurs comme étant un critère de réussite, accordant à celui qui a suivi une formation, un emploi et un salaire raisonnable.

L'histoire de vie de ces familles montre que les parents encouragent leurs enfants à poursuivre leurs études afin d'avoir une situation qui leur permettrait de subvenir à leur besoin mais aussi de porter assistance au reste de la famille. Famille qui est élargie puisqu'elle s'étend aux parents proches comme éloignés qui ont une situation sociale moins gratifiante que celui qui aura « réussi » socialement. L'on peut dire que c'est une quasi évidence dans ces familles.

La mère Ezeng discutant avec l'une de ses filles à propos de ses aînés qui travaillent dit : « *Ah vous les enfants d'aujourd'hui, vous êtes trop mauvais, tu vas travailler demain et dieu seul sait, humm, tu vois tes frères, des mauvais comme ça, ils ont le travail et rien, vraiment rien, tout part chez la femme, nous ici on ne voit rien. Faire un homme avant, c'est pas bon... tu souffres neuf mois cadeau et quelqu'un d'autre profite, de ton propre sang* ».

À travers ses paroles se décèlent le chagrin et l'amertume qu'éprouve cette mère, suite aux comportements de ses enfants qui d'après elles ont complètement délaissé les siens au profit de leur belle-famille. C'est une sorte de mise en garde contre sa fille qu'elle ne soupçonne pas véritablement de pouvoir adopter cette attitude, mais rien n'est moins sûr : « *Ma mère, elle, disait, la fille c'est bien, en premier, parce qu'elle oublie jamais la famille pour elle. Toujours là s'occuper toujours de ses parents, elle force même son mari à garder bien ses parents, sinon c'est la bagarre, un homme avant, hein...* ». (Maman Ezeng)

Dans certaines familles gabonaises en effet, ce discours est souvent tenu. Le comportement de ces aînés afflige souvent le reste de la famille. Ne participant pas ou plus financièrement à la vie de ses parents, l'homme est considéré comme un irresponsable et la femme du frère elle, comme une manipulatrice. Toutefois, nous trouvons des familles où la présence d'un aîné de sexe masculin est une bénédiction. Donc cela varie réellement en fonction des familles. Ce que l'on peut dire avec certitude, c'est que les parents retiennent que le comportement ou les agissements d'un aîné a des répercussions sur le reste des enfants. Par conséquent, celui-ci devrait avoir un comportement exemplaire afin d'influencer positivement ses frères et sœurs. En discutant avec ces familles, on se rend bien vite compte que le père est le chef de famille qui prend quasiment toutes les décisions en matière d'éducation des enfants et que la mère a le rôle d'assistante.

Pour parler des habitudes qui existent dans ces familles, nous mentionnerons que dans les familles ayant un père quinquagénaire, la tradition y est fortement imprégnée. C'est dire par exemple, non pas pour des questions horaires, le père mange seule et les enfants mangent ensemble. Tout comme, aucune décision ne peut être prise sans l'accord paternel. Ainsi fonctionnent ces familles, *a contrario*, la famille Ezeng qui semble fonctionner sur un mode un peu plus « souple ».

Les parents reconnaissent les limites de leurs compétences en français, non seulement à travers des discours spontanés comme mais également à travers la petite série de questions que nous leur avons posée.

Il apparaît que les familles à priori sont conscients de leurs pratiques du français et de leur langue gabonaise. Pour eux, il est impossible qu'il parle mieux le fang que le français dans la mesure où ils ont « *été à l'école du fang mais pas du français* » ; comprenez par là, le

fang ils le connaissent intimement et le pratiquent tous les jours. C'est une langue transmise par leurs parents et leur ascendance. Ils ont toujours baigné dans cet environnement linguistique contrairement au français qu'ils ont découvert différemment, à l'école et qu'ils parlent à certaines occasions : travail, contact avec des amis d'ethnies différentes et quelque fois avec leurs enfants.

4.2.5 Quelques faits du bilinguisme

En vivant côte à côte, que ce soit sous l'axe du bilinguisme collectif ou individuel, les langues entre elles sont dans une dynamique interactive qui amène les individus à solliciter l'une ou l'autre langue dans leurs productions langagières pour des raisons diverses, citons quelques unes d'entre elles, l'emprunt et les alternances de code.

4.2.5.1 L'emprunt

« L'emprunt est le phénomène sociolinguistique le plus important dans tous les contacts de langues », d'après Dubois et *al.* Toutes les langues en situation de contact peuvent se mettre à emprunter à leurs voisines un certain nombre d'éléments. Les emprunts linguistiques d'une langue à une autre sont le plus souvent d'ordre lexical ou syntaxique.

En linguistique et en linguistique comparée on appelle « emprunt lexical », un processus qui consiste pour une langue à introduire dans son lexique un terme venant d'une autre langue. On peut souligner que l'emprunt peut se faire de deux manières. Elle peut être soit directe ou indirecte. C'est-à-dire qu'une langue A peut emprunter de manière directe des éléments à une langue B. Où une langue A peut emprunter des éléments à une langue E en passant par des langues B ou C.

Les emprunts peuvent avoir lieu dans tous les domaines, mais c'est surtout où il y a des manquements que l'on recense le plus ce phénomène. Une langue peut tout emprunter mais l'on remarque que c'est surtout au niveau lexical que cela est le plus fréquent. Ce qui fait croire que le seul emprunt est celui qui s'effectue sur le plan lexical. Il est vrai que la plupart des études menées sur l'emprunt on toujours parlée de l'emprunt lexical et très peu des autres formes d'emprunt. A ce propos, Dubois et *al.*, déclare à nouveau : « il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait empruntés sont appelés eux-mêmes "emprunts" ». C'est dire que l'emprunt ne saurait se résoudre au cadre du lexique. Il faut dire que « les langues s'approprient également des sons, de façon d'accentuer, des traits morphologiques, des sens, des tours syntaxiques ».

On a pensé pendant bien longtemps mais cela est quelque peu révolu de nos jours, que l'emprunt rendait une langue impure. Par exemple, certains discours étaient tenus sur le fait qu'en français on retrouvait de nombreux anglicismes. Il est vrai qu'en français bon nombre de mots anglais surtout ceux concernant les domaines de l'informatique ou encore la gestion d'entreprise avec des mots tels que « marketing », « manager », « leader » sont notés. Par ailleurs, des mots français couvrant le domaine militaire se retrouvent dans la plupart des armées européennes. La raison est qu'à une époque donnée la France était reconnue comme une puissante force militaire. Donc, l'emprunt a toujours plus ou moins une raison valable. La première nous l'avons cité plus haut, répond à un besoin vital de combler un vide. Pour décrire une réalité qui n'existe par exemple pas dans la société A ; donc que la langue n'a pas pu nommer. Les locuteurs de cette société se verront dans la majorité des cas, obligés de prendre le mot soit dans la société d'où est venue la réalité soit de la prendre chez des voisins qui l'auront eux-mêmes empruntés. Exemple le mot fang *oloto*, qui vient du français auto.

Nous avons une autre raison qui peut être la domination culturelle, économique comme nous le voyons avec les nombreux emprunts faits à la langue anglaise. L'emprunt peut aussi naître d'une espèce de phénomène de mode. Bien que le mot existe dans la langue A, les locuteurs utilisent une expression autre qui est celle de la langue B. Elle devient dès lors un synonyme. Parce que si nous nous basons sur la définition de Dubois et al., le mot emprunté ne doit nécessairement pas figurer dans la langue emprunteuse. L'anglais est un réservoir d'emprunt que sollicitent beaucoup d'autres langues. On peut dire qu'avec le temps les mots empruntés peuvent être lexicalisés et peuvent ne plus apparaître comme tel. Un mot comme redingote en français provient de l'anglais, *ridding-coat*. On remarque qu'il a subi des transformations. Il s'est modifié avec le temps. Sa lexicalisation trouve une explication par l'ancienneté de ce mot dans la langue française. En effet, on relève sa présence dès le 18^e siècle, donc nous pouvons supposer que pour qu'un mot se confonde au reste du lexique, il lui faut un certain temps d'adaptation, bref du temps.

Il est rare qu'une langue qui emprunte un mot d'une catégorie grammaticale, en prenant ce mot, le fasse basculer dans son registre à une autre classe grammaticale. Cependant, nous ne saurons être catégorique dans la mesure où il a été déjà relevé ce type de cas. Le mot "quidam" (un certain) qui fait partie de la classe des pronoms en latin se situe en français (homme dont on tait le nom) dans la classe des noms. Ce sont essentiellement les classes dites « ouvertes » qui sont sollicitées en cas d'emprunt. Nous avons parmi elles, les noms,

les verbes, les adjectifs, etc. Les classes dites « fermées » à savoir les pronoms par exemple ne subissent pas vraiment d'emprunt, car elles constituent en quelque sorte le noyau d'une langue.

Les définitions sur l'emprunt abondent. Ce qui fait que nous assistons très souvent à des études sur l'emprunt d'une langue A à une langue B qui varient. Le cas des emprunts du français central à l'arabe, illustre bien cette situation. Nous notons que Ben Smaïl (1994) fait état de 257 mots, Guiraud (1965) parle de 269 et Bentamouda propose 776 mots pris à l'arabe.

Pour Hamers, « un emprunt est un mot, un morphème ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue, sans le traduire⁷¹. » Grosjean (1982) repris par l'auteure, distingue deux sortes d'emprunt, l'emprunt au niveau de langue et l'emprunt de parole. « Le premier se situe au niveau de la communauté linguistique ou d'une langue normative (ex. : *Rosbif* et *bulldozer*), le second ne concerne que l'individu (ex. : je vais chéquer le courrier). »

D'aucuns pensent que les emprunts que les individus se mettent à faire sont souvent l'apanage de bilingues qui seraient déphasés face à deux codes linguistiques. Ils traduiraient leur incapacité à pouvoir gérer deux langues. Ainsi, la langue la moins maîtrisée ira puiser les mots qui lui manquent dans la langue dominante. Ils sont par conséquent pour certains chercheurs les « principaux vecteurs de l'emprunt minoritaire ». (Bitjaa Kody Z., 2000 : 263)

4.2.5.2 L'alternance codique

Un individu ayant deux codes linguistiques, les utilise parfois à la suite, dans son discours. Il arrive dès lors que ces codes se mélangent et produisent d'une certaine façon des énoncés bilingues. Calvet (2002 : 28) souligne à cet effet, qu'« il ne s'agit plus d'interférence mais pourrait-on dire de collage, du passage en point du discours d'une langue à l'autre, que l'on appelle "mélange de langues" [...] ou "alternance codique" [...], selon que le changement de langue se produit dans le cours d'une même phrase ou d'une phrase à l'autre ».

⁷¹Hamers, J.F., (1997), « Emprunt » in, Moreau, M. -L(ed), *Les concepts de base*, Sociolinguistique, Mardaga, Liège.,p. 136

4.2.5.2.1 Les différentes approches de l'alternance codique

C'est à partir des travaux de Gumperz et Bloomfield que l'intérêt sur l'alternance codique est vraiment née. Avant cela, tout ce qui se rapportait à la question était pratiquement inaperçu. On en veut pour preuve les travaux de Stewart en 1968 sur la diglossie qui démontra un exemple d'alternance codique entre le français haïtien et le créole. Des facteurs sont à l'origine de cette soudaine marque d'attention pour l'alternance codique. Tout d'abord pour paraphraser Sanon-Ouattara, « il s'agit tout simplement de la présence dans le syllabaire de sociolinguistique intitulé "direct in sociolinguistics" édité par Gumperz et Hymes (1972), qui a été mis au programme pour l'enseignement de la sociolinguistique dans les années 70, ce qui l'exposait à la critique des spécialistes »⁷². Le deuxième facteur qui a « contribué à la simulation est l'approche adoptée par Blom et Gumperz [...] dans leur article : l'alternance y a été traitée comme un sujet d'étude, mais également comme un phénomène d'analyse ». (*Ibid.*)

Le troisième facteur : « est le fait qu'ils aient introduit des constructions heuristiques de changement situationnel et métaphorique pour décrire le phénomène. Ce qui a surtout attiré les chercheurs et stimuler les mêmes fonctions, c'est l'idée qu'un changement de code linguistique puisse remplir les mêmes fonctions que l'utilisation d'une métaphore dans une assertion monolingue (Myers-Scotton, 1997 : 47) »⁷³.

Gumperz a de par son étude, poussé les scientifiques à s'intéresser particulièrement à ce concept. Le bilinguisme à cette époque envisageait le changement de langue comme une incapacité du locuteur bilingue à maîtriser l'une ou l'autre langue.

L'alternance codique est un sujet qui intéresse beaucoup les spécialistes, c'est la raison pour laquelle, différentes approches ont abordé cette notion. Ndiassé thiam (1997).

- **L'approche fonctionnelle**

C'est celle développée par Gumperz qui définit l'alternance comme « la juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents[...] »⁷⁴.

Gumperz a opéré une distinction majeure entre les types d'alternance codique. Il s'agit des alternances situationnelles et des alternances métaphoriques.

⁷² Sanon-Ouattara, F.E., (2005), La traduction en situation de diglossie : le cas du discours religieux chrétien au Burkina Faso, p. 43

⁷³ Sanogo-Ouattara, F.E., *Ibid.*

⁷⁴ Gumperz, J.J., (1989), *Engager la conversation : introduction à la Sociolinguistique interactionnelle*, Paris, Minuit, 185 pages.

Les alternances situationnelles sont des alternances qui se produisent

« lorsqu'un élément extérieur détermine l'usage d'une langue plutôt que d'une autre : par exemple un bilingue s'adressera à un locuteur monolingue dans la langue de celui-ci, un lieu imposera une certaine langue ».[...], parfois aussi un thème ou un genre peut être lié à une langue. Les blagues grivoises⁷⁵ ». (Gumperz cité par Deprez, 1999 : 88)

Les alternances métaphoriques elles, sont des alternances qui « ne sont pas conditionnées de l'extérieur mais qui interviennent au cours d'un échange, in variant dans son contexte » (*Ibid.*, p. 89). L'exemple de deux mères de familles italiennes à Neuchâtel nous est donné. Les deux femmes s'expriment en italien. Mais on remarque que l'une d'elle, celle qui raconte une histoire à propos de son enfant, à un moment donné va se mettre à parler en français. Cela résulte en fait d'une stratégie de la part de cette femme qui cherche en fait à rapporter *texto*, les propos émis par la maîtresse francophone. D'autre part, elle veut mettre une certaine distance entre ces propos et ceux de la maîtresse avec qui elle n'est pas d'accord, puisqu'elle aurait pu rapporter les faits en italien. A propos de ces deux types d'alternances, Deprez, affirme que « ces situations équivalent presque pour la première situation, à une situation de causalité et la deuxième, à une situation métaphorique » (*Ibid.*).

Ndiassé nous informe que ces « études [...] se donnent ainsi pour objet d'analyser les effets du phénomène de contact de langues, et d'étudier les fonctions conversationnelles et pragmatiques des alternances codiques comme éléments modulateurs du discours »⁷⁶.

- **L'approche linguistique ou structurale**

L'approche linguistique ou structurale « privilégie les aspects formels de l'alternance et s'attache à montrer que le phénomène est régi par des règles formelles, à déceler les points dans la phrase où il est possible et à énoncer les contraintes qui le régissent » (*Ibid.*, 34).

Nous trouvons les auteurs tels que S. Poplack, D. Skankoff et les disciples de l'école canadienne qui se sont inspirés de la démarche théorique de la sociolinguistique variationniste de Labov.

⁷⁵ Deprez, C., (1999), « les enquêtes "micro" ». Pratiques et transmissions familiales des langues d'origine dans l'immigration en France » in, Calvet, L.-J., Dumont, P (dir.), *L'enquête sociolinguistique*, l'harmattan, pp.77-102.

⁷⁶ Ndiassé, T., (1997), « Alternance codique », in, Moreau, M. -L, *Les concepts de base*, (ed.), Sociolinguistique, Mardaga, Liège, pp. 32-35

- **L'approche idiosyncrasique ou accidentelle**

L'approche idiosyncrasique se veut être une approche qui décrit l'alternance comme un acte qui serait le fruit du hasard. « Les occurrences d'alternance codique seraient fonction de leur préférences individuelles et leur applicabilité sociale serait imprévisible et ne se soumettrait pas à une généralisation théorique » (*Ibid*).

La réserve de cette approche est que les spécialistes ne peuvent pas s'accorder sur des caractéristiques communes aux alternances mais doivent prendre en compte les motivations individuelles, ce qui peut être démotivant. Cette position rapporte Myers Scotton cité par Ndiassé, « est un développement à l'extrême de la thèse originale de Gumperz, pour qui les motivations de l'alternance peuvent être répertoriées, sans qu'il soit possible de construire une théorie générale ».

- **L'approche taxinomique**

Elle consiste « le plus souvent à dresser une liste des fonctions de l'alternance codique sur la base de corpus données. Il faut noter que ces listes ne peuvent jamais atteindre l'exhaustivité et les autres reconnaissent qu'il existe tout aussi bien d'autres fonctions que celles déjà répertoriées ». Ainsi un listing est dressé et celui-ci n'est pas définitif au vu de la complexité des situations. « On peut insérer dans l'optique taxinomique les travaux de l'Ecole de Bâle Neufchâtel ». Ndiassé rajoute que « les tentatives de classification des types de motivations sociales de l'alternance [...] ont conduit certains auteurs à faire la distinction entre l'alternance et le mélanges de codes ».

- **L'approche conceptualiste**

Elle « se fixe comme objectif de construire un modèle de la façon dont l'alternance s'organise ». Pour cela, elle propose des théories comme

"le jeu transactionnel" (Parkins, 1974) où l'alternance est perçu comme une forme de transaction de valeurs ethnique et socio-économique entre les participants de l'interaction ; la "théorie de l'accommodation discursive" (Giles *et al.*, 1987), qui explique l'alternance comme une recherche de convergences ou de divergence du locuteur vis-à-vis de l'interlocuteur ou encore du "marquage" (Myers-Scotton, 1997). [...] qui considère la motivation, dans une communauté [...] dont l'alternance, d'abord comme la possibilité de négociations d'identités sociales où le rôle de l'auditeur est un facteur aussi déterminant que celui du locuteur dans les choix langagiers. (Ndiassé, 1993).

4.2.5.2.2 Les types d'alternance

- **L'alternance chez Hamers et Blanc**

J. -F. Hamers et M. Blanc (1983 : 198) dans leur livre *Bilingualité et Bilinguisme* font la description suivante de ce qu'ils appellent l'alternance de codes et qu'ils décrivent ainsi : « dans l'alternance de codes, deux codes (ou plusieurs) sont présents dans le discours, des segments (chunks) de discours dans une langue alternent avec des segments de discours dans une ou plusieurs autres langues. » Pour eux, il faut faire une distinction entre l'alternance « inter-phrases » ou « inter-énoncés » et l'alternance « intra-phrase » ou « intra-énoncés ».

- L'alternance inter-phrase est une situation dans laquelle les segments alternés sont des constituants de la même phrase, une alternance qui se produit à l'intérieur d'une même phrase. Elle demande de la part du locuteur « une compétence bilingue quasi équilibrée ».
- L'alternance « inter-phrase » peut se faire sans une compétence linguistique complète du locuteur.

Hamers et Blanc opèrent également une autre distinction entre « l'alternance de codes qui est une expression de la compétence du bilingue et l'alternance de codes qui résulte d'un manque de compétence dans la langue seconde du locuteur ». (*Ibid.*, p.199). Ils nomment la première « 'Code Alterné du Bilingue' (CAB) » et la deuxième « 'Alternance de Codes d'Incompétence' (ACI) ». Ce sont les enfants bilingues issus de familles mixtes qui se servent généralement de la catégorie CAB. Ils utilisent leurs deux langues maternelles. Tandis que 'l'ACI' « est typique de certaines populations immigrants qui ont acquis une compétence limitée mais suffisante pour fonctionner dans la langue de leur nouvelle communauté, mais qui sont constamment obligés d'avoir recours à leur langue maternelle pour suppléer leur manque de compétence ». (*Ibid.*, 200).

- **Autres typologies d'alternances**

Bandia repris par Sanon-Ouattara, cite trois types de codes switching ou alternance codique, le tag-switching, le intersential code-switching et le intrasential code-switching.

- Le tag-switching est le fait d'insérer un mot d'une langue dans une déclaration qui existe entier dans une autre langue.
- Le intersential code-switching est l'alternance qui a lieu entre deux phrases ;

- et le intrasential code switching est l'alternance qui a lieu à l'intérieur de la même proposition.

Lüdi et Py (2002 : 145) pensent que « l'alternance a lieu entre où à l'intérieur d'un tour de parole, entre ou à l'intérieur d'une phrase, voire d'une proposition, entre ou à l'intérieur d'un syntagme ». Ils reprennent certaines propositions faites par Hamers et de Blanc. En effet, ils parlent dans le schéma qu'ils proposent pour décrire ce phénomène « Entre deux phrases » qui correspond à l' « inter-phrase » énoncé par Hamers et Blanc et « À l'intérieur d'une phrase » qui ressemble à l'intra-phrase décrit par Hamers et Blanc.

L'alternance codique prise dans son sens strict est le fait d'utiliser plus d'une langue dans un même contexte communicationnel. Des auteurs tels que Sanon-Ouattara dans sa thèse élargissent « le terme pour désigner le changement de code ou de langue dans un contexte de communication donnée ». Elle intervient dans n'importe quelle circonstances, c'est-à-dire aussi bien dans le cadre dit formel qu'informel. Pour la plupart des spécialistes, l'alternance codique se retrouve dans les communautés multilingues. En effet, les sociétés africaines,

généralement diglossique, sont reconnues comme des sociétés qui privilégient l'alternance codique dans leur interaction communicationnelle [...] étant donné que les langues sont utilisés à des fins complémentaires et qu'il n'existe pas vraiment d'équivalent linguistique, pour tous les mots dans une autre langue » (*Ibid.*, p. 10).

4.2.5.2.3 Les raisons de l'alternance codique

Nous retenons trois approches qui ont essayé d'expliquer la raison de l'alternance codique. L'approche idiosyncrasique, l'approche taxinomique, l'approche de convergence ou de divergence. Cette dernière approche, Giles et al⁷⁷., en sont des partisans. Il s'agit pour eux, de "*speech accommodation thears*". Selon eux, les individus dans leurs échanges communicationnels peuvent changer de code pour cas de stratégie. Ces individus sont dans une stratégie de convergence. « Ils veulent avoir l'approbation des interlocuteurs », donc souligner un certain rapport. Il peut y avoir un cas contraire où les individus peuvent vouloir, en alternant les langues, chercher plutôt à mettre une distance entre certain membres du groupe.

⁷⁷ Citée par Sanon-Ouattara, F.E., (2005), La traduction en situation de diglossie : le cas du discours religieux chrétien au Burkina Faso

L'approche idiosyncrasique défendue par Myers-Scotton, « affirme que [...] qu'il arrive que l'on alterne les codes sans motivations véritables, tout simplement parce que le style d'expression est centré dans la vie courante »⁷⁸.

Sanon-Ouattara énumère six fonctions possibles de l'alternance codique à partir de l'approche taxinomique qui fait référence aux fonctions de la théorie de la communication de Jakobson.

- La fonction référentielle implique un manque de connaissance ou un manque de facilité d'exprimer dans une langue sur certains sujets.
- La fonction directive est dite de cette manière en ce sens qu'elle affecte directement l'interlocuteur. Elle peut exclure certaines personnes de la conversation ou justement inviter d'autre à y prendre part. Le phénomène est présent comme une stratégie d'exclusion, basée sur le groupe ethnique. [...].
- La fonction expressive, elle, sert à désigner le cas où l'alternance codique est une manière en soi de l'exprimer dans la société. Il peut en effet arriver que les locuteurs recourent à ce procédé au moyen d'expression aux fonctions discursives [...].
- La fonction phatique sert dans cette situation à marquer un changement de ton dans la conversation. Par exemple : une blague ou le point central est une langue étrangère, on peut parler de fonction phatique de l'alternance codique, en ce sens le changement de code aura permis de donner un nouveau ton au message.
- La fonction métalinguistique : c'est dans le cas où elle intervient dans les langues impliquées pour se référer à elles.
- La fonction poétique : dans les enjeux de mots ou de blagues, le code switching peut servir une fonction poétique du langage.

Ainsi ces différentes approches considèrent l'alternance codique comme se produisant au sein d'une même phrase, entre les phrases ou entre des tours de paroles. Elle a un but précis dans la plupart des cas, conscient ou inconscient.

4.2.5.2.4 Choix pour notre étude

Les différentes approches que nous avons présentées expliquent selon leur sensibilité les raisons de l'alternance codique. Nous avons retenu à ce propos l'approche fonctionnelle, l'approche taxinomique et l'approche conceptuelle avec Giles et Myers-Scotton. Nous

⁷⁸ Citée par Sanon-Ouattara, F.E., (2005), La traduction en situation de diglossie : le cas du discours religieux chrétien au Burkina Faso

pensons en effet, que d'une part, la production d'alternance pourrait être motivée pour des raisons diverses et sans doute « sans motivations véritables ». L'exploitation de notre corpus nous permettra de vérifier cette dernière assertion.

4.3 Le relationnel de ces concepts avec le bilinguisme

Lorsque des langues cohabitent dans un même espace donné, elles sont soumises à une gestion de la part de l'État, de la société et du locuteur. Il en découle dès lors des pratiques, des politiques linguistiques, tout un ensemble d'agir sur les langues. Le Gabon est un pays avec de nombreuses endogènes et exogènes et parmi celles-ci langues se démarquent le français langue occidentale et le fang, langue gabonaise. Ces langues appartiennent au quotidien de nos informateurs et ne bénéficient pas du même traitement. En définissant en effet, la politique linguistique au Gabon, force est de constater que cette politique n'est pas clairement élaborée et que celle-ci privilégie le français au détriment du fang⁷⁹ qui ne bénéficie d'aucune promotion. D'après les recherches sur la coexistence des langues, il semble que le Gabon vive une situation diglossique. Le français est la langue officielle, et le fang est une langue grégaire parlée dans les limites de sa communauté. Cet acte d'officialisation a/peut avoir des répercussions sur les pratiques des locuteurs, puisque ceux-ci sont « obligés » de répartir fonctionnellement les langues, c'est dire le fang pour le cadre informel et le français pour le cadre formel. Mais la situation n'est peut-être pas aussi figée que l'on pense, il peut arriver que l'une ou l'autre déborde de son cadre habituel, les locuteurs et les circonstances pouvant jouer. La diglossie a comme action sur le bilinguisme de voir des pratiques différentes de la part des locuteurs selon des variables, au vu des places occupées par les langues. Diglossie et bilinguisme sont liés au Gabon. Cette situation pourrait apporter des explications sur les représentations et les attitudes que manifestent les locuteurs vis-à-vis des deux langues. Grâce aux attitudes en effet, nous avons la possibilité de percevoir les représentations des sujets. En ce sens, elles sont de bons « détecteurs » de représentations.

Les sujets disposent de deux codes linguistiques qui parfois sont sollicités en même temps dans leurs échanges verbaux. L'emprunt et l'alternance codique sont des révélateurs de la coexistence des langues et donc du phénomène du bilinguisme (ou du plurilinguisme). Ce sont des concepts qui nous fournissent des indications sur le type de bilinguisme des

⁷⁹ peut faire référence aux autres langues ethniques.

informateurs. Bilinguisme maîtrisé ou bilinguisme asymétrique ? À travers celles-ci, les motivations qui conduisent les individus à faire intervenir dans leur discours une autre langue que celle dans laquelle, ils énoncent au départ leurs propos.

CHAPITRE V : LE BILINGUISME DES FAMILLES GABONAISES

Les populations installées à la capitale, sont davantage soumises que celles résidant dans les régions éloignées à l'ordre sociopolitique qui veut que la langue par laquelle l'individu entre en contact avec les institutions est la langue officielle, en l'occurrence le français au Gabon. Ce code linguistique sert également de langue véhiculaire dans le pays. A côté de cette langue d'État, la langue ethnique de certaines populations gabonaises, le fang.

Ces instruments de communication sont donc maniés par nos sujets informateurs qui sont bilingues si l'on en croit la définition la plus large du bilinguisme. Toutefois, même si on les considère au premier abord comme tels, à quel type de bilinguisme avons-nous affaire ? Quelles sont les compétences des parents et des enfants dans les deux langues ?

Pour répondre à ces questions, nous nous exploiterons le questionnaire et l'histoire de vie des parents racontés par eux-mêmes.

Le questionnaire se rapporte à l'utilisation des langues dans les différentes familles et le bilinguisme qui y est associé ; autrement dit, définir les pratiques langagières en famille et par là voir, le bilinguisme en présence. Ils nous fourniront des indications sur le(s) mode(s) d'apprentissage des langues et la fréquence d'emploi des deux codes entre autre.

1^e question : quelle(s) langue(s) parlez-vous ?

Tableau X : les langues parlées

Familles	Langues	Français	Fang	Autres
	EZENG	oui	oui	non
	NDONGO	oui	oui	oui
	NZUÉ	oui	oui	non

Cette question avait pour but de noter le nombre de langues dans l'entourage des sujets. Pour deux des familles, le français et le fang sont les seules langues qu'elles parlent ; tandis que dans la famille Ndongo, nous avons la présence de l'aduma. En vérité, ce n'est pas toute la famille qui s'exprime dans cette langue, c'est uniquement la mère Ndongo qui l'utilise. Elle raconte qu'elle a une maîtrise de ce code, parce que sa grand-mère qui l'a élevée était dans une union polygame où sa rivale était de cette ethnie. C'est ainsi qu'elle a appris ainsi cette langue.

2^e question : Quelles sont la (es) langue(s) parlée(s) à la maison ?

Tableau XI : la (es) langue(s) parlée(s) à la maison

Familles	Langues	Français	Fang	Autres
	EZENG	oui	oui	non
	NDONGO	oui	oui	non
	NZUÉ	oui	oui	non

Cette question peut sembler inutile, mais il était essentiel pour nous de bien montrer que nous partions bien avec la même idée, celle d'avoir des milieux où le français et le fang étaient bien présents.

Ces familles confirment toutes, que ces langues sont parlées au sein de la cellule familiale. Précisons également qu'outre les déclarations de nos sujets, les enregistrements effectués démontrent bien que ces deux codes servent de moyens de communication.

La mère Ndongo qui parle trois langues à savoir le fang, français et l'aduma, ne parle pas cette dernière langue à la maison. En poussant davantage la question, elle fait remarquer que l'aduma est une langue qu'elle manie uniquement avec ses parents paternels, du moins la descendance de la rivale de sa grand-mère et avec des personnes de cette ethnie qu'elle connaît, comme des clientes qui achètent ses produits de vente. Donc, c'est une langue qui est parlée en dehors de la maison, elle lui sert d'une certaine manière de langue véhiculaire avec les membres de cette communauté, et on peut aussi avancer qu'elle peut être stratégiquement employée avec ses client (s) dans un but commercial.

3^e question : Quelle est d'après vous la langue la plus parlée à la maison ? Pourquoi ?

Tableau XII : la langue la plus parlée à la maison

Familles \ Langues	Fang	Français
EZENG	oui	non
NDONGO	oui	non
NZUÉ	oui	non

Les raisons évoquées sont :

- d'ordre culturel : ils estiment que le fang est la langue de leur culture. Il est normal de la parler et plus encore à la maison ; Tous les parents le pensent et certains enfants.
- d'ordre linguistique : le fang est une langue maîtrisée. « *C'est facile, c'est la langue, non* » (**Pauline**).
- d'ordre pratique : « *c'est comme ça, on parle, c'est tout* ». (**Colette**)

Toutes les familles s'accordent à dire à l'unanimité (100%) que le fang est le plus usité dans leurs interactions verbales. Les raisons évoquées sont d'ordre culturel, linguistique et pratique. Néanmoins, il semble que ce sont surtout les parents qui mettent davantage cette langue en avant, avec certains aînés et transmettent cet amour de la langue aux enfants. Non pas que ceux-ci sont contre cet usage, mais par exemple, avec la raison « pratique », on voit que c'est parce que les parents communiquent en fang, que certains enfants suivent dans ce sens. Les prochaines questions, nous aiderons à y voir plus clair. Il est intéressant de souligner qu'à cette question, la grand-mère Nzué qui était là lorsque nous posions la question à sa belle-fille confirmait bien l'usage du fang mais elle jugeait néanmoins que la présence du français était quelque peu malheureux dans la mesure où les enfants parlaient déjà assez français à l'extérieur de la maison et que la langue de la maison devait être

exclusivement, le fang. Pour quelques uns, même si ce n'est pas clairement énoncé, s'exprimer en fang relève du naturel, une évidence qui ne saurait s'expliquer réellement par des mots, et souvent se lit derrière les raisons explicitement abordées.

Notons un champ sémantique qui se rapporte à ce propos.

Tableau XIII : Citations

Citations	
Familles	
EZENG	<ul style="list-style-type: none"> - c'est comme ça ; - ça vient comme ça ; - c'est la première langue qui sort quand on parle, tu ne réfléchis même pas
NDONGO	<ul style="list-style-type: none"> - tu ne fais même rien, ça sort - je pense que c'est naturel, ça se fait et voilà

Notons dans ce tableau, que nous n'avons pas retrouvé ce type de discours chez les enfants Nzué.

On pourrait dès lors se demander quelle est la part du français dans leurs échanges verbaux. Nous le verrons par la suite.

Notre quatrième question est divisée en deux sous questions dont la première est la première langue d'acquisition et la seconde le(s) lieu(x) d'apprentissage des deux codes linguistiques.

4^e question : langue et lieux d'apprentissage ?

4.1 Quelle langue avez-vous d'abord apprise à parler entre le fang et le français ?

Tableau XIV: Première langue apprise

Langues Familles	Français	Fang
EZENG	non	oui
NDONGO	non	oui
NZUÉ	non	oui

Toutes ces familles déclarent avoir appris à parler d'abord en fang au lieu du français. À 100 %, elles sont formelles. Le français est la première qu'elles ont apprise dans la mesure, en ce qui concerne les parents, ils ont évolué dans un environnement purement unilingue où les parents leur ont transmis leur langue. Il était légitime pour eux, de reproduire le même schéma.

Citation (**mère Ndongo**) « *Quand tu as les enfants, tu dois les montrer tout, parce que, parce que, ils sont encore tout petits petits et ils ne connaissent rien. Donc comme ça, tu donnes le manger, tu mets les habits comme ça. Les parents sont là, ils te montrent tout, parler, marcher, tout tout tout ! (Elle rit) Les parents montrent à les enfants, ce qui n'est pas bien, ce qui n'est pas mal, ne dire pas dire les choses d'impolies. Nos parents parents là, c'est comme ça ! Nous on apprend et on doit aussi apprendre nos enfants que c'est ça, sinon, ah sinon, c'est pas bon les enfants après ils ne savent pas parler, petit petit là, c'est comme ça il faut faire, faut faire quand eux ils sont petits, etc. »*

Dans une telle atmosphère de transmission dirons-nous des valeurs familiales et sans doute de la culture fang, il n'est pas étonnant que la langue privilégiée soit le fang.

Les enfants reconnaissent également la primauté du fang sur le français, et pour ces derniers, il leur paraît impossible que leurs parents aient pu avoir l'intention de leur apprendre en premier, une autre langue que la leur, pour deux raisons majeures. La première est que leurs parents sont des « traditionnalistes » (**Christine**), « authentiques » (**Ndongo**) et la pérennité de la langue qui est un objet sacré, véhicule des valeurs culturelles. Deuxièmement, l'autre raison résiderait dans le fait que cette situation aurait été décriée dans leur communauté ce qui aurait eu pour conséquence un certain rejet de leur entourage (**Alexandre**).

La question qui suit, a été uniquement, adressée aux parents :

4.2 Pensez-vous que si vous maîtrisiez (parliez) le français aussi bien que le fang, vous auriez quand même appris vos enfants à parler fang en premier ? Pourquoi ?

Tableau XV: la maîtrise de la langue française

Familles Réponses	Ezeng		Ndongo		Nzué		Total	
	Père	Mère	Père	Mère	Père	Mère		%
OUI	1	1	1	1	1	1	0	100
NON	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	1	1	1	1	1	1	0	100

Ces parents affirment sans exception que le fang a sa place légitime de première langue apprise au sein de la cellule familiale et le fait de maîtriser le français ou pas, ne joue donc pas en faveur du fang. Les réponses sont similaires plus ou moins à la question précédente ; c'est-à-dire que retrouvons le lien qui est fait entre la langue, la culture et l'identité. Les enfants avaient vu juste quand ils disaient qu'il était inconcevable, pour leurs parents, de ne pas leur transmettre en premier le fang. Relevons tout de même, un implicite exprimé par un des parents qui fait état d'une acquisition des deux langues

suisant néanmoins un ordre bien défini. L'enfant devrait apprendre le fang et le français « ensemble », mais le fang serait « *un peu devant* » et le français « *un peu derrière* ». (**Père Ndong**). Le père Ndong parle ici, d'un bilinguisme consécutif où l'une serait acquise à la suite de l'autre. Il note cependant une différence, selon que l'on soit en ville ou au village. En milieu citadin selon lui, le français a une telle valeur, qu'il aurait véritablement misé sur les deux langues en accentuant davantage sur l'apprentissage du français avec ses aînés, mais à l'époque, sa situation linguistique n'était pas tout à fait la même. Rappelons que ce parent a vécu une partie de sa vie dans sa province d'origine où le fang était quasiment la seule langue pratiquée et reconnue.

Les parents ne sont pas réellement contre le fait d'apprendre le français à leurs enfants, il s'agit d'une question de priorité des langues. Le père Ezeng et le mère Ndong avouent qu'un effort a été consenti avec leurs benjamins, pour donner une certaine place au français dans certains échanges. Il y a parfois « *le fang, le français, ah avec les enfants, tu connais, hein* ». (**Père Ezeng**).

Nous pouvons extrapoler quant à ce revirement de comportement qui était tout autre avec leurs aînés, que les parents, ayant peut-être une connaissance un peu plus élargie de la langue, se sentaient plus à l'aise pour l'utiliser. Par ailleurs, contrairement à leurs aînés, les derniers de la famille sont allés à l'école maternelle, et sont ainsi entrés en contact plus tôt avec la langue française et ramenant des devoirs ou chansons à la maison, cette situation les a, dirons-nous, initié de manière intime à cette langue, l'introduisant ainsi dans la sphère familiale. La mère Nzué cite à cet effet, des cantines que sa fille chantait à tue-tête à la maison et des devoirs qu'elle devait réciter en classe.

La question sur l'apprentissage des langues revient en fait à parler d'acquisition. Notons qu'il y a une différence sémantique entre ces deux termes mais qu'elle n'apparaît pas réellement pour nos enquêtés en ce sens que pour ces derniers, ces deux items renvoient à une même notion. C'est la raison pour laquelle nous avons parlé d'apprentissage au lieu d'acquisition. Nous leur avons expliqué la distinction qui existait entre les deux, pourtant il semble selon eux qu'il n'y ait pas vraiment de différence. Ils préfèrent la notion d'apprentissage à celle d'acquisition.

Les deux termes sont souvent confondus dans le langage populaire qui veut que ce soit des vocables qui peuvent se remplacer, donc synonymes. Toutefois en didactique des langues,

les définitions diffèrent. Retenons que l'apprentissage est de l'ordre du conscient et de la volonté alors que l'acquisition relève de l'inconscient, et est un processus considéré par nombre de spécialistes comme naturel et spontané.

Nous leur avons présenté les différences qui existaient entre ces deux vocables et gardé néanmoins apprentissage en signifiant bien que dans ce sens là, c'était un apprentissage sans effort et non pas guidé comme à l'école. Nous avons donné une autre dimension à l'apprentissage qui n'a rien à voir avec sa définition propre ; une sorte d'acquisition.

4.3 Où avez-vous appris ces deux langues ?

Pour une meilleure lisibilité des réponses, nous avons quatre tableaux. L'un des tableaux représente les réponses des parents et l'autre celles des enfants. Nous avons essentiellement retenu le français dans ce tableau, étant entendu que le fang est acquis pour tous dans l'environnement intime. Et pour nous, avec cette question, il s'agit bien d'apprentissage.

Tableau XVI : Parents et lieux d'apprentissage du français

lieux d'apprentissage	Parents		Ezeng		Ndongo		Nzué		Total	
	Père	Mère	Père	Mère	Père	Mère	Père	Mère		%
école	1	1	1	0	1	1	1	1	5	83,33
Maison (parents)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
à la rue (amis, autres)	1	0	1	1	1	1	1	1	5	83,33
médias (tv, radio)	1	1	1	1	1	1	1	1	6	100
Total	3	2	3	2	3	2	3	3	16	

Ce tableau fournit deux informations : le nombre de lieux d'apprentissage qui ont contribué à la connaissance du français, et, la catégorie la plus plébiscitée par les sujets parlants.

Prenons le cas du lieu d'apprentissage le plus sollicité. Il ressort que c'est par le biais des médias qu'ils ont appris à s'exprimer en français. Tout d'abord, la radio avec 100% de réponses affirmatives. Quand ils étaient enfants, leurs parents avaient juste les moyens de s'offrir cet appareil. Par la suite, est apparue la télévision. Ces parents écoutent la radio et regardent la télévision pour ses rôles distractif et informatif. Ils ont découvert ainsi de nouveaux mots, « les choses » (**Mère Ezeng**) et des façons de parler. Ces médias continuent encore à présent, à jouer ce rôle, affirment elles.

L'école et la rue sont les autres choix sollicités. Elles recueillent toutes les deux, 83,83% respectivement. En ce qui concerne l'école, il est naturel dans la mesure où le français est la langue par excellence des communications formelles. Toutefois, ils ne sont pas restés très longtemps dans le système éducatif traditionnel, quittant assez tôt l'école élémentaire. Deux d'entre eux dévoilent qu'il n'était pas rare que les instituteurs de cette époque facilitent leurs échanges en faisant intervenir le fang, bien que cela soit interdit ; mais « *au Grand Nord c'est pas comme les autres, c'est inique, y a que le fang partout partout : partout ! Pas comme chez les autres-là* »⁸⁰. (**Mère Ndongo**)

La mère Ndongo à l'opposé des autres parents n'a pas appris le français à l'école. Nous lui devons les 26,66% de personnes n'ayant pas choisi ce lieu formel. La mère Ndongo explique tout simplement qu'elle n'a pas eu cette chance de pouvoir fréquenter l'univers scolaire, car il fallait qu'elle aide à faire les travaux ménagers et les plantations. De plus, son village était éloigné de son école, ce qui nécessitait une marche de plusieurs heures. Elle s'est rattrapée en écoutant la radio et en suivant la télévision même si au début confiait-elle il était dur de comprendre tout ce qui se disait. Elle a vraiment été en contact avec une télévision lors de son installation à Libreville. La rue est cet autre endroit où les parents ont appris le français.

Dans l'expression rue, nous englobons l'extérieur, les amis. Les familles gabonaises se sont également servies de l'extérieur pour leur apprentissage du français. Au contact

⁸⁰ Configuration quasi unilangue de cette province qui vraisemblablement à leur époque avec un aspect quelque peu différent et encore davantage marquée par la présence très forte et presque dominatrice du fang sur les autres langues.

principalement des autres comme les missionnaires installés dans les villages. Ces derniers dispensaient des cours de catéchisme et donnaient des cours de français. C'est là où la mère Ndonga a appris « *un peu la langue* », entendez, le français.

La maison est le lieu où l'acquisition du français ne s'est pas fait. Aucun informateur n'a choisi cette réponse. Ceux-ci n'ont pas été confrontés directement à cette langue dans leur environnement familial. Cela peut se comprendre dans la mesure où les parents des sujets parlants ne parlaient pas ou très peu français. En plus à leur époque, il n'y avait pas d'école à proximité de leur village et que même s'il y avait pour certains des missionnaires, l'entourage éprouvait de la défiance vis-à-vis d'eux. Il faut souligner que les « blancs », entendons par là tout ceux qui (ont) avaient la peau blanche à savoir les européens et américains étaient sujets à toutes sortes de causeries. Ils étaient considérés comme des fantômes ou des personnes pouvant se transformer en animaux allant jusqu'à déraciner des champs entiers de plantation. La mère Ndonga raconte une anecdote à ce sujet.

Il s'agit d'un « blanc » sans doute un français dirons nous à cause du nom donné par la présente : Péliesson, qui tenait un commerce et qui avait l'habitude de se transformer en sanglier pour aller manger les plantations des gens du village. Un jour, fatigué de voir les plantations détruites, un villageois décida d'attendre l'animal fautif. Il se cacha dans un arbre armé d'un fusil et fit le guet. Minuit passé, débarqua Péliesson qui enleva ses vêtements et se transforma en sanglier. Il accomplit sa besogne et pendant ce temps, le villageois redescendit de l'arbre pris les vêtements de l'européen, et s'en alla alerter tout le village. Ce dernier ayant terminé de s'alimenter revint sur ses pas pour mettre ses vêtements. Il avait déjà repris l'apparence d'un être humain. Il ne trouva pas ses habits et se mit à les chercher quand les villageois arriverent à sa hauteur. Péliesson prit alors la fuite poursuivi par tous les villageois. A ce qui paraît, il ne fut pas rattrapé par la population en furie et quelque temps après, ils apprirent que ce dernier avait été rapatrié en France. Toutes ces histoires pensons-nous, ont contribué au départ, à mettre une distance entre les autochtones et les « blancs ».

Les réponses données par les parents sur le français que c'est une langue qui a fait partie de leur quotidien après avoir acquis le fang. Les lieux d'apprentissage ont (sont) été pour eux, l'école, la rue et les médias. Médias qu'ils ont tous choisis. Les parents remarquent que bien que leurs interactions verbales avec leurs parents ne leur a pas permis de manier le

français, en interagissant avec les autres et surtout avec leurs enfants, ils sont dans un processus de communication et quelque peu didactique.

Venons en aux enfants.

Où avez-vous appris ces deux langues ?

Donnons quelques précisions au sujet du nombre de répondants. Chez la famille Ezeng, nous avons retenu 6 répondants, chez celle de Nzué, 4 et chez la famille Ndongo, 6 se sont prêtés au jeu. Rappelons que dans la famille Ezeng, il y a le neveu du père Ezeng, un enfant que nous avons compté parmi le nombre d'enfants.

Etant donné que nous avons des familles dont les compétences sont inégales en français, nous avons pour le cas des enfants voulu avoir des informations concernant l'acquisition des deux langues en particulier celui du français. Etant donné que le français n'est pas la langue première des parents, il serait sans doute légitime de poser comme hypothèse que le français serait une langue sommairement acquise au sein de la cellule familiale. Concernant le fang, nous dirons que c'est essentiellement dans l'environnement familial que cela s'est fait à l'image du fang chez les parents.

Tableau XVII : Enfants et lieux d'apprentissage du français

lieux d'apprentissage \ Enfants	Enfants			Total	
	Ezeng (6)	Nzué (4)	Ndongo (6)	(16)	
école	5	4	2	11	68,75%
maison	6	2	4	12	75%
la rue (amis)	0	0	0	0	0%
médias	0	0	2	2	12,5%
Total	11	8	8	27	

L'école, la maison et les médias constituent le choix d'apprentissage. La rue n'a nullement été sollicitée par les questionnés.

La maison (75%) et l'école (68,75) sont les deux lieux d'apprentissage du français. Le choix de l'école se justifie, car elle est le lieu de socialisation de la langue officielle. Par ailleurs, pratiquement tous les enfants ont fait et continuent leur scolarité à Libreville, capitale économique et brassage culturel, à contrario des parents, qui ont vécu une situation bien différente, eux qui sont nés et ont grandi dans une province où la langue fang était de mise.

Nous pensions que la compétence limitée des parents les aurait influencé dans la transmission des langues à leurs enfants. Force est de constater à partir des réponses des enfants, qu'il n'en est rien. L'acquisition et l'apprentissage du français se sont faits dans l'environnement familial. Ce qui vient infirmer l'hypothèse que nous avons émise à savoir que la transmission du français ne pouvait pas réellement avoir lieu puisque le français n'était pas la langue qu'ils maîtrisaient le mieux. Toutefois, le milieu multiculturel, le fait que les enfants aillent à l'école expliquent en partie cette situation. Pour les enfants, bien que les parents privilégient le fang dans leurs interactions verbales, le français est parfois utilisé. Ils ont appris en partie le français, grâce à leurs parents et à certains de leurs aînés. Ils rajoutent que cela a été surtout le français oral plutôt que l'écrit avec les parents. On peut le comprendre dans la mesure où l'on sait que l'écrit demande des compétences plus affirmées dans la langue cible.

En conséquence, nous pensions que l'école, lieu de la langue formelle, aurait été le premier choix des enfants, le choix « maison » vient infirmer cette hypothèse.

Nous nous posons toute de même la question de savoir si les enfants n'avaient pas confondu le fait d'avoir été premièrement mis en contact avec la langue française et la vraie acquisition ou apprentissage. Nous pensons plutôt à une sorte de retenue qu'il pourrait y avoir par rapport aux compétences de leurs parents pour certains d'entre eux. Nous demeurons quelque peu sceptique sur certaines de ses réponses, mais nous avouons que nous n'avons pas les moyens de dire le contraire, et que la suite de notre analyse nous donnera sans doute des éléments de réponse.

La rue n'a pas été lieu d'apprentissage pour les enfants. 0% des réponses données par nos interrogés. Sans doute les enfants contrairement aux parents estiment avoir eu le même niveau en français que leurs camarades.

Seuls 12, 5% ont fait le choix des médias. Il s'agit des enfants de la famille Ndongo. Pour eux, la télévision, les journaux et notamment la radio leur ont permis d'acquérir plus de connaissances en français. Ils s'amusaient par exemple, à jouer à certaines émissions qui proposaient de tester la culture des auditeurs/télespectateurs. D'après eux, leur père les encourageait dans ce sens.

Les questions suivantes traitent à partir des réponses déclarées des informateurs, leurs compétences dans les deux langues.

5^e question : Comment qualifiez-vous votre niveau en français ?

Comment qualifiez-vous votre niveau en fang ?

Français :

Votre niveau d'expression ?

Tableau XVIII : le niveau de compétence d'expression en français

Réponses \ Catégorie	Parents	Enfants	Total	
	Très bon	0	4	4
Bon	1	10	11	50%
Moyen	4	1	5	22,73%
Mauvais	1	1	2	9,09%
Total	6	16	22	100%

- 18,18% pensent avoir un très bon niveau de compétence d'expression en langue française, ce sont uniquement les enfants qui l'ont affirmé ;
- 50% déclarent avoir un bon niveau. Dans ce choix, figurent surtout les enfants et un parent ;
- 22, 73% estiment avoir une compétence moyenne. Et c'est un choix presque uniquement parental ;
- 9,09% des informateurs jugent leur compétence mauvaise. Nous avons un parent et un enfant.

Votre niveau de compréhension ?

Tableau XIX : le niveau de compétence de compréhension en français

Catégorie Réponses	Parents	Enfants	Total	
Très bon	0	3	3	13,64%
Bon	1	10	11	50%
Moyen	3	1	4	18,18%
Mauvais	2	2	4	18,18%
Total	6	16	22	100%

- 13,64% affirment avoir un niveau de compréhension très élevé, essentiellement les enfants ;
- 50% jugent leur compréhension « bonne », il n'y a qu'un parent parmi ces réponses ;
- 18,18% annoncent un niveau moyen, trois parents et un enfant.

Dans l'ensemble, les familles gabonaises estiment avoir un niveau correct en français. Le niveau d'expression est évalué comme beaucoup plus élevé que le niveau de compréhension, sans doute du fait que la compréhension est un processus plus complexe. Malgré ce qu'ils nous avaient révélé sur leur apprentissage du français à la question précédente, les parents indiquent avoir une expression moyenne. Surévaluation de leurs compétences ou compétences réelles ? Nous ne serons trop nous avancer. Relevons toutefois, qu'aucun parent n'a assuré avoir un très bon niveau de cette langue et peu d'enfants ont fait le choix d'un mauvais niveau de compétence en français.

Si on compare le niveau des parents et des enfants, ces derniers possèdent une compétence plus grande qui s'explique principalement par leur scolarité.

Fang :

Votre niveau d'expression ?

Tableau XX : le niveau de compétence d'expression du fang :

Réponses \ Catégories	Parents	Enfants	Total	
	Très bon	6	8	14
Bon	0	5	5	22,73%
Moyen	0	2	2	9,09%

Mauvais	0	1	1	4,54%
Total	6	16	22	100%

- 63,64% des informateurs déclarent leur niveau de compétence d'expression en fang « très bon », tous les parents se retrouvent dans cette catégorie et on y compte 50% d'enfants ;
- 22,73% jugent leur niveau de compétence plutôt « bonne », il y a essentiellement les enfants ;
- 9,09% pensent leur niveau d'expression moyenne, y figurent que les enfants ;
- tandis que 4,54% le trouvent mauvais.

Votre niveau de compréhension ?

Tableau XXI : le niveau de compétence de compréhension du fang

Réponses	Catégorie			Total
	Parents	Enfants	Total	
Très bon	6	13	19	86,36%
Bon	0	1	1	4,56%
Moyen	0	2	2	9,09%
Mauvais	0	0	0	0%
Total	6	14	22	100%

- 86,36% affirment que leur niveau de compétence de compréhension de la langue gabonaise est « très élevée ». Tous les parents ont fait ce choix et 81,25% des enfants l'attestent ;
- 4,56% disent leur niveau bon ;
- 9,09% le déclarent moyen ;
- Aucun informateur n'a estimé son niveau de compétence compréhension mauvais.

Cette question à deux volets a pris uniquement en compte, l'aspect oral et non écrit des informateurs. D'après ces tableaux, les sujets ont une bonne compétence en fang. Les parents ont un répertoire linguistique plus affirmé de cette langue que leurs enfants. Alors qu'aucun parent ne mésestime sa compétence, les enfants le font. Ils sont 64,63% et 86,36% à trouver leur niveau de compétence de compréhension et expression très bonne. Chez les enfants, le niveau de compétence de compréhension est plus haut que celui de l'expression, puisque nous n'obtenons aucune réponse négative contrairement à l'expression (4,54%).

En comparant ces réponses, il ressort que parents et enfants ne disposent pas des mêmes compétences dans les deux langues. Le français semble davantage être la langue des enfants et le fang celui des parents. Elles indiquent chez les enfants une compréhension du fang beaucoup plus étendue que l'expression qui peut se justifier par le fait que l'expression a ses exigences : syntaxe, grammaire, concordance de temps, etc. Les parents, eux s'en sortent aisément en fang (100%), tandis que le français semble poser quelques problèmes (16,66% expression et 33,33% compréhension « mauvais »).

Corroborons ou infirmons ce qui suit avec la question suivante.

6^e question : D'après vous maîtrisez-vous une langue mieux que l'autre ou les deux (fang et français) ? Si oui, laquelle ? Et dites pourquoi ?

Tableau XXII : Famille Ezeng. Maitrise des deux langues ou une des langues

Familles \ Langues		fang	français	français/fang
Ezeng	Père	1		
	Mère	1		
	Lucien	1		
	Marie			1
	Petit	1		
	Colette			1
	Mémé		1	
	Andème		1	
Total		4	2	2

Tableau XXIII: Famille Ndongo. Maitrise des deux langues ou une des langues

Familles \ Langues		fang	français	français/fang
Ndongo	Père	1		
	Mère	1		
	Oke	1		
	Ndongo	1		
	Pauline	1		
	Christine			1
	Alberte	1		
	Aude		1	
Total		6	1	1

Tableau : Famille Nzué. Maitrise des deux langues ou une des langues

Familles		Langues		fang		français		français/fang	
Nzué	Père			1					
	Mère			1					
	Alexandre					1			
	Claire							1	
	Bella							1	
	kety							1	
Total				2		1		3	

Total des réponses

Total		Langues		fang		français		français/fang							
				12		54,54%		4		18,18%		6		27,27%	

Ces tableaux représentent les membres des trois familles et des trois possibilités qu'ils ont. Il leur est demandé en effet d'estimer la langue qu'ils maîtrisent le mieux. Ils peuvent opter pour le fang, le français ou les deux.

Les réponses sont classées en trois catégories. Nous obtenons une première catégorie la plus nombreuse, celle des personnes qui jugent que le fang est la langue qu'ils maîtrisent le mieux. Nous avons un taux de 54,54%.

La deuxième catégorie est celle qui a répondu qu'elle maîtrisait les deux langues, fang/français, 27,27% d'informateurs.

Et enfin, nous avons la troisième catégorie qui affirme avoir une plus grande maîtrise en français. Cette catégorie compte 18,18% personnes.

Nous diviserons ce tableau avec une vue sur les parents et les enfants. Tous les parents annoncent que c'est le fang qu'ils maîtrisent le mieux. Dans cette catégorie, une raison essentielle qui est :

- d'ordre scolaire : le français et une langue qui nécessite un apprentissage scolaire. Certains n'ont pas dépassé le stade du primaire. Le fang n'a pas nécessité un apprentissage particulier dans la mesure où cela s'est fait naturellement au contact des parents et de leur environnement.

Chez les enfants, nous avons trois groupes :

- ceux qui affirment avoir une connaissance plus approfondie du fang, ce sont surtout les aînés des familles ;
- ceux qui affirment avoir une connaissance plus étendue du français, ce sont les benjamins des familles et on retrouve également un adulte ;
- ceux qui estiment avoir une connaissance quasi identique dans les deux langues en ajoutant qu'un choix serait presque impossible à faire. On retrouve surtout les benjamins de la famille Nzué.

Les raisons évoquées sont :

- d'ordre scolaire. Le français est une langue qu'ils ont appris ou apprennent à l'école et à l'université. Il y a donc un apprentissage plus poussé du français qui fait qu'il soit mieux maîtrisé. Par ailleurs, le français est envisagé sur toutes ses formes, aussi bien un usage courant qu'un usage plus familier ou soutenu.
- d'ordre scolaire et familial. Comme cela a été dit précédemment, le français est une langue apprise qu'il connaisse bien et le fang une langue que leur a apprise leurs parents et qu'ils utilisent aussi bien, car l'employant dans de nombreux domaines de leur vie et l'ayant appris dès l'enfance.

En somme, si nous prenons les deux catégories de celles qui déclarent avoir une meilleure maîtrise des deux langues (fang, fang-français), nous notons que le fang est la langue qui remporte le plus de pourcentage. Donc, nous avons une population qui estime avoir une meilleure connaissance de cette langue. Toutefois, certaines réponses donnent l'impression d'avoir été guidée par ce que nous appellerons un sentiment de loyauté envers la langue mère, faisant ainsi une sorte d'assimilation entre la langue autochtone et la langue la mieux maîtrisée. Les questions suivantes, nous en dirons un peu plus. Les raisons qui ont été

données pour expliquer qu'une langue était mieux maîtrisée par rapport à une autre, était celle dont les informateurs avaient le plus de connaissances. Il est intéressant de constater que nous avons des points de vue assez différents de cette situation. En parlant de maîtrise, certains ont suggéré que la maîtrise de la langue choisie provenait du fait que tous les registres de la langue étaient connus et que le fait de pouvoir tout signifier dans une langue était justement des signes d'une meilleure compétence dans ladite langue. Par ailleurs, parmi ceux qui ont énoncé que le français était leur langue de base, nous avons simplement ceux qui ont mis en avant leur scolarité. Nous avons une confirmation des informations données précédemment par les parents sur leur compétence en français.

7^e question : Parlez-vous français avec tous les membres de votre famille ? C'est-à-dire père, mère, frères et sœurs ?

Tableau XXIV: Interactions en français avec les différents membres de la famille

Familles		Réponses		Oui		Non		Total	
Ezeng	Père					1		1	
	Mère					1		1	
	Lucien					1		1	
	Marie		1					1	
	Petit		1					1	
	Colette		1					1	
	Mémé		1					1	
	Andème		1					1	
Ndongo	Père					1		1	
	Mère					1		1	
	Oke					1		1	
	Ndongo					1		1	
	Pauline					1		1	
	Christine		1					1	
	Alberte		1					1	
	Aude		1					1	
Nzué	Père		1					1	
	Mère		1					1	
	Alexandre		1					1	
	Claire		1					1	
	Bella		1					1	
	kety		1					1	
Total			14	63,63%		8	36,36%	22	100%

Ce tableau présente les réponses des différentes familles sur la question de l'utilisation du français entre eux. Les différents membres n'affichent pas des comportements identiques.

- Chez la famille Ezeng, 37,5% affirment ne pas parler français avec tous les membres de la famille contrairement à 62,5% qui recourt à cette langue ;
- Chez la famille Ndong, ce sont 62,5% qui déclarent en faire usage à l'inverse de 37,5% qui ne s'en sert pas avec tous les membres.
- Chez la famille Nzué, tous révèlent recourir à cette langue occidentale. Donc, nous avons un emploi à 100% de cette langue par la famille.

Cette question n'est pas forcément à voir comme une exclusivité de l'utilisation de la langue française, comme pouvaient le croire certains de nos interrogés. Il s'agissait de voir si le français était ou pas utilisé par certains d'entre eux. Il faut aussi dire que lors de cette question certains d'entre eux, se posaient la question de savoir ce que nous mettions dans « parler français », faire des phrases entières ? Dire quelques mots ? Parler de temps en temps cette langue ? Parler comme les « blancs » ? Après explications, des réponses ont été modifiées.

Les réponses données par ceux-ci montrent que le français est bien une langue qu'ils côtoient au sein de la structure familiale. Les comportements au sein de ces familles sont différents selon que l'on soit chez la famille Nzué où tout le monde manie le français, chez les deux autres familles à savoir la Ndong et la Ezeng où il y a un partage des usages. Seuls les benjamins, en usent avec tout le monde.

Pour les personnes ayant répondu qu'ils s'exprimaient en français avec tous les membres de leur famille, ils affirment ne pas forcément parler tout le temps de la même manière c'est-à-dire en suivant un schéma précis. Il y a des jours où ils peuvent parler en fang avec des séquences en français et inversement ; leur façon de parler n'est pas figée mais évolutive et au gré des personnes avec qu'ils sont en contact, du sujet, de leur humeur, en somme de divers paramètres.

Ceux qui ont indiqué ne pas parler en français avec tous les membres de leur famille ont implicitement ou explicitement, avoué que c'était lié à des facteurs tels que la personne à qui il s'adressait, plus c'est un adulte, plus le choix de langue était quelque précis.

La question ci dessous nous renseigne mieux sur cette question du choix des langues en interaction.

7^e question : Quelle langue privilégiez-vous avec les membres de votre famille ? Pourquoi ?

Tableau XXV : Enfants et langue privilégiée

Enfants		Famille					
		Père	Mère	Frères	Sœurs	oncles/ Tantes	grands- parents
Ezeng	Lucien	Fang	Fang	fang	fang	fang	fang
	Marie	Fang	fang	français	français	fang	fang
	Petit	Fang	fang	fang	français	fang	fang
	Colette	Fang	fang	fang	français	fang	fang
	Mémé	français	fang	fang	français	fang	fang
	Andème	français	fang	français	français	fang	fang
	Ndongo	Oke	Fang	fang	fang	fang	fang
Ndongo		Fang	fang	fang	fang	fang	fang
Pauline		Fang	fang	fang	fang	fang	fang
Christine		Fang	fang	fang	français	fang	fang
Alberte		Fang	fang	fang	français	fang	fang
Aude		français	fang	fang	français	fang	fang
Nzué	Alexandre	fang	fang	français	français	fang	fang
	Claire	Fang	fang	français	français	fang	fang
	Bella	Fang	fang	français	français	français	fang
	kety	Fang	Fang	Français	Français	Fang	fang

Le fang d'après le tableau est la langue de leurs interactions quotidiennes de ces enfants. En effet, cette langue est privilégiée par les enfants à 77,08%. , et le français reçoit 22,92%. Mais analysons plus en profondeur.

Prenons tout d'abord, la famille Ezeng. Les enfants dans leur ensemble, déclarent utiliser comme outil de communication le fang en majorité, ils sont 75%. Le français à 25% est en effet peu représenté dans ce tableau. L'on remarque que le fang est privilégié au français lorsque les échanges ont lieu avec les grands-parents, les oncles et la mère. Les deux dernières de la famille font usage du français avec leur père, sans doute, ce dernier a-t-il été plus flexible avec elles qu'avec ces aînés. Rappelons-nous pour cela de son commentaire à la question « 4.2 la maîtrise des langues », où il disait faire intervenir parfois le français et le fang à cause des enfants. Un autre point à souligner. Quand les conversations frères et sœurs ont lieu, la langue la plus usitée est le fang hormis deux des filles qui optent pour le français. En revanche, les filles entre elles, préfèrent interagir en français.

Deuxièmement, les enfants Ndongo. Tout comme dans la famille Ezeng, le fang est privilégié dans leurs interactions familiales à 88,89%. On peut également constater que le fang est usité exclusivement en priorité avec la mère, les frères, les oncles et les tantes ainsi que les aïeuls. Le français est privilégié quasiment dans tous les échanges entre sœurs. Seule, Pauline n'en fait pas partie.

Et enfin troisièmement, les enfants Nzué. Chez cette famille, il n'y a qu'avec les aïeuls et les parents que le fang domine. Entre la fratrie, le français est la langue de communication. Bella l'une des sœurs soutient s'exprimer avec ses oncles et tantes en français ce qui est l'exception parmi ses frères et sœurs.

Les raisons d'après nos participants sont, quant au choix du fang :

- affectif : d'après eux, ils aiment bien parler leur langue, c'est « *ma langue* » (**Pauline**), et se sentent à l'aise quand ils la sollicitent ;
- linguistique : ils estiment que la compétence de leurs parents justifie pleinement cette situation. Le fang est un très bon moyen de communiquer avec eux mentionnant au passage, son caractère véhiculaire ;
- l'obligation : certains oncles et tantes les forcent à communiquer dans cette langue et se moquent d'eux s'ils ne veulent pas s'exécuter en les traitant de déracinés. (**Alexandre**)

Les raisons d'après nos participants sont, quant au choix du français :

- ils se sentent à l'aise en parlant en français, ils ne ressentent pas de pression de l'entourage quand ils l'utilisent. **(Claire)** ;
- affectif et esthétique. Ils aiment tout simplement parler en français, c'est une langue qui a beaucoup de ressources. **(Colette)** « *Ça fait un peu cool de parler français que fang, ça fait aussi un peu chic* ».

Les enfants de ces familles montrent qu'ils ont des comportements linguistiques avec leurs proches. Le fang est privilégié au français quand ces derniers s'adressent surtout avec leurs mères, oncles, tantes et grands-parents et leurs aînés. Certains d'entre eux affichent un choix qui n'est pas le leur mais imposé par les parents qui exigent que cette langue, soit celle des interactions. Par là, il semble que les parents cherchent à maintenir la langue ethnique au sein de la cellule familiale. La pratiquer sans doute dans un but identitaire, afin que les enfants ne soient pas dépourvus d'identité culturelle. Les parents confortent ainsi l'opinion populaire qui les désignent comme défendant farouchement la transmission de leur langue. Toutes les interactions verbales se font en fang avec la mère, ce qui appuie la thèse selon laquelle traditionnellement, c'est elle qui transmet la langue à ses enfants. Thèse encore plus vraie, puisque c'est la mère qui est dévolue à l'éducation des enfants, le père étant à ses occupations. Passant son temps avec l'enfant, elle échange avec lui dans sa langue. Les enfants entre eux, penchent pour le français dans leurs communications. Il est un code qu'ils affectionnent. D'aucuns manifestent une certaine timidité à l'idée de parler en fang devant leur entourage, de peur, pensons-nous d'être jugés. Cette situation peut alors créer un sentiment d'insécurité linguistique.

Etant dans l'impossibilité de faire un tableau qui présenterait la langue privilégiée des parents avec leurs enfants, nous avons créé trois tableaux à cet effet.

- **La famille Ezeng**

Tableau XXVI : Parents Ezeng et langue privilégiée

Parents	Père	Mère
Enfants		
Lucien	fang	fang
Marie	fang	fang
Petit	fang	fang
Colette	fang	fang
Mémé	français	fang
Andème	français	fang

Les réponses des parents Ezeng ressemblent aux affirmations des enfants, ils échangent à 83,33% en fang. Le père Ezeng assure également s'entretenir le plus souvent avec ses benjamines à savoir Mémé et Andème en français à l'opposé de sa femme. Le père voit-on, à des comportements linguistiques distincts avec ses enfants.

- **La famille Ndongo**

Tableau XXVII : Parents Ndongo et langue privilégiée

Parents	Père	Mère
Enfants		
Oke	fang	fang
Ndongo	fang	fang
Pauline	fang	fang
Christine	fang	fang
Alberte	fang	fang
Aude	français	fang

Dans la famille Ndongo, Le père et là mère font davantage usage du fang (91,67%) que du français (8,33%) dans leurs interactions. Notons cependant une exception avec la

benjamine de la famille. Le français est la langue de communication du père, lorsqu'il s'entretient avec elle.

- **La famille Nzué**

Tableau XXVIII : Parents Nzué et langue privilégiée

Parents	Père	Mère
Enfants		
Alexandre	fang	fang
Claire	fang	fang
Bella	fang	fang
kety	fang	fang

Le père et la mère Nzué emploient essentiellement le fang dans leurs interactions. Contrairement aux deux familles précédentes, elle favorise cette langue.

Les raisons évoquées par les parents sont les suivantes :

- affectif. La langue fang est la langue de leurs parents et ils ne voient pas pourquoi ils ne l'utiliseraient pas ;
- culturel : pour eux, la langue fang est le dépositaire de leurs coutumes, ils s'identifient à elles.

« *Le fang, c'est pour nous* », **père Ndongo** ;

« *C'est la langue des gabonais* » **père Ndongo** ;

« *Fang et toi ti va parler français, mais non, fang c'est fang, pour lé blancs c'est pour les blancs* » **Mère Nzué** ;

« *mais, vois ça, y en a des parents, quand eux parlent avec les enfants pour lui, y en a que français, or non, nous c'est pas les blancs, faut être africain, dé vrais noirs et parler sa langue, hein hein, etc.* » **mère Nzué**.

- Linguistique : le fang est une langue qu'ils maîtrisent et qui n'exige pas de leur part une attention, comment ils doivent dire les choses

« *quand tu parles fang, tu cherches rien, ça coule comme ça, c'est ta langue, tu parles bien, c'est facile* » **mère Nzué** ;

« ah ma fille, parler sa langue, c'est mieux que parler la langue des autres que toi tu sais pas bien faire » **père Ezeng** ;

« faut parler ce que tu sais » **mère Ndongo** ;

« parler le français, toi tu fais les fautes comme ça, et après les mots, tu cherches, tu cherches, tu cherches encore, non, c'est pas bien ça... » **père Ndongo**.

En croisant les déclarations des uns et des autres, il se trouve que les parents et les enfants font du fang, la langue des interactions quotidiennes. Ils la favorisent au français. Un fait ressort dans la famille Nzué, l'usage du fang n'est pas vraiment anodin mais suit une ligne de conduite indiquée par les membres de la famille. En discutant avec Alexandre et une de ses sœurs sur cette question, il est apparu comme une sorte de malaise. En fait, d'après ce que nous avons compris, la langue privilégiée au départ était le français et les enfants avaient de la peine à s'exprimer très bien en fang. Donc les parents parlaient en fang et, eux répondaient en français, des fois avec des mots fang ; ce qui a déplu très fortement les parents paternels qui se sont empressés de faire des commentaires désagréables. Suite à cela, les parents, surtout la mère, les *« a poussé à parler un peu plus la langue »* (**Alexandre**). *« Ah, ils nous forcent surtout quand Nana [grand-mère] est là »* (**Kety**). La mère confirme à demi-mot que ses enfants ne maîtrisent pas encore tout à fait la langue, mais ils font des progrès et c'est assez difficile par rapport à sa belle famille.

8^e question : qui prend l'initiative de s'exprimer en français ou en fang quand vous discutez avec l'un des membres de votre famille ?

Tableau XXIX: initiative de la langue d'interaction quand c'est le français

Réponses \ Catégorie	Parents	Enfants	Total	
	(6)	(16)		
Moi	0	5	5	22,73
Les autres	4	4	8	36,36
ça dépend	2	7	9	40,91
Total	6	16	22	100%

Tableau XXX : initiative de la langue d'interaction quand c'est le fang

Réponses \ Catégorie	Parents	Enfants	Total	
	(6)	(16)		
Moi	6	6	12	54,54%
Les autres	0	3	3	13,64%
ça dépend	0	7	7	31,82%
Total	6	16	22	100%

L'initiative de la langue de l'interaction dépend d'un certain nombre de facteurs. Elle peut provenir d'eux ou s'avérer le choix de l'autre participant. Sont annoncés ici :

- la compétence linguistique. Il est plus facile de parler dans une langue maîtrisée (**Pauline**), (**mère Ezeng**) ;
- La connivence : les interactants qui se voient solliciter dans une conversation suivent le choix de code du partenaire qui engage l'interaction (**Aude**);
- la personne avec qui, ils sont en interaction (**Claire**), (**Père Ndong**) ;
- le sujet de discussion qui ne peut se tenir que dans une langue donnée, sinon la portée sémantique n'aura pas la même valeur dans une langue autre (**Christine**).

Parents et enfants se conduisent différemment. En nous référant au tableau qui correspond à l'initiative du parler en français, aucun des parents ne prend l'engagement d'aborder l'échange dans ce code. Ils estiment pour la plupart que c'est un fait qui provient de l'autre locuteur, 66,67% ou encore, dépend de leur interlocuteur, 33,33%. Il s'agit du père Ndong et du père Ezeng. D'après ces derniers, parler avec certains de leurs enfants nécessite une utilisation du français même si par la suite, il y a ou il peut y avoir un jeu des langues. En revanche, en observant le tableau de l'initiative de l'expression en fang, il se dégage, une attitude contraire. Tous les parents (100%) prennent l'initiative de parler en fang avec les membres de leurs familles et ce choix est un choix absolu, puisque les autres options n'ont pas été choisies. Les parents affichent ainsi une attitude où ils paraissent se sentir beaucoup plus à l'aise en fang.

Les enfants montrent dans ces deux tableaux que ceux-ci sont influencés par certains éléments énumérés précédemment, puisque nous obtenons 47,5% de réponses « ça dépend » sur l'ensemble de la fratrie. Puis en deuxième position, l'initiative prise par l'enfant lui-même, 34,38%. L'initiative en fang est sensiblement plus élevée que celle en français, 37,5% contre 31,25%. L'initiative « les autres » reçoit 21,87 de pourcentage. Cette fois, le français devance le fang, 25% et 18,75%.

En comparant les différentes réponses des sujets informateurs, il se dégage ce qui suit : les parents prennent davantage l'initiative que leurs enfants de s'exprimer en fang , et les enfants, en considération, un certain nombre de paramètres. Il analysent quelque peu la

situation en s'engageant. Le but ultime poursuivi par toute interaction verbale est que celle-ci se déroule avec succès. Il passe par l'envoi de messages à l'interlocuteur, au déchiffrement par ce dernier et à un retour affirmatif ou négatif.

Une autre question s'est profilée, celle de savoir si malgré le fait qu'il n'était pas l'auteur du choix du code, il pouvait au cours de la conversation décider d'en changer et si c'était le cas qu'est ce qui pouvait en être la cause.

Ils notent que même s'ils sont à l'initiative du code, rien n'oblige que la langue du début de l'interaction soit celle de la fin de communication. On peut penser aux paramètres liés à toute communication verbale. Toutefois nous verrons cette question un peu plus en profondeur dans la suite de notre travail, dans la partie consacrée à l'alternance des langues.

Nous avancerons en préambule qu'ils ne se laissent pas figer dans une seule configuration langagière. Selon certains d'entre eux, le passage d'une langue à l'autre se produit des fois de manière inconsciente et intervient aussi dans la mesure où le code souvent, n'est pas réellement défini par les interactants. Parmi les enfants, d'aucuns n'ont pas la possibilité de pouvoir changer de code, avec leurs tantes par exemple, qui exigent de parler en fang. Ils n'ont pas la liberté de décider du choix de langue ou de la changer « normalement » (**Alexandre**) en cours d'interaction.

Nous avons à présent terminé avec cette partie consacrée à la pratique des langues dans l'environnement familial, d'après nos informateurs. Des informations nous ont été fournies qui vont nous aider à dresser le portrait bilingue de ces familles gabonaises à Libreville en nous appuyant également sur les éléments à venir. Nous pouvons d'ores et déjà dans notre synthèse, dresser une esquisse de ce bilinguisme.

Synthèse

Nos trois familles appartiennent à la communauté gabonaise et habitent dans le même quartier : Lalala à Gauche. Elles ont dans leur environnement des langues qu'elles côtoient quotidiennement : une langue d'origine ethnique, le fang et la langue héritée de l'histoire coloniale le français.

Ces familles partagent leur quotidien avec deux codes linguistiques qu'ils utilisent dans leurs interactions verbales. L'emploi de celles-ci se fait de manière différente selon la place que l'on occupe dans la famille : parents/enfants et aînés/benjamins.

En nous référant à l'exploitation du corpus, des faits explicatifs émergent, comme l'environnement, la scolarité, etc. La scolarité ou non effective des uns et des autres, contribue ou a contribué à jouer sur les pratiques quotidiennes. C'est dire qu'en ce qui concerne les parents, la pratique intensive du fang est normale étant entendu qu'ils ont toujours évolué dans un tel environnement. Rappelons-le, ils sont originaires d'une province dominée linguistiquement par le fang. Vrai aujourd'hui et sans doute plus encore dans leur jeunesse. Les parents ayant grandi dans un environnement quasi-unilingue, il n'est dès lors pas étonnant que cette langue soit privilégiée dans leurs échanges. Par ailleurs, ces parents n'ont pas reçu une éducation scolaire poussée comme leurs enfants. Des parents agissent néanmoins différemment avec leurs benjamins. Ils estiment que parler en langue exclusivement en fang uniquement pourraient nuire au développement du français ; ce qu'ils s'interdisent. Ces pères en se conduisant de la sorte, espèrent laisser une chance à leurs enfants d'apprendre facilement le français, vecteur d'une meilleure condition sociale. Ces pères nous le ressentons, sont face malgré tout à une problématique, celle de transmettre leur langue, et celle d'assurer un avenir à leurs progénitures en mettant en avant la langue qui procurera davantage d'opportunités. Le français tient ainsi une place de choix. Chez le père Ndong, par exemple, entre la compréhension et l'expression du fang, il juge la compréhension du fang nécessaire et l'expression utile, mais pas obligatoire comme la compréhension. Ce n'est pas que l'expression est un accessoire, au contraire, tout simplement la compréhension l'amènera « à se défendre des autres » entre autre. C'est dire que le fang bénéficie de regards bienveillants et le fang n'est franchement stigmatisé, ils ont chaque fois laissé transparaître leur amour du fang ; il s'agit d'intérêt en matière de réussite sociale. Le père Ndong souhaite le meilleur pour ses enfants, et ce meilleur repose sur leurs compétences en français. Sa femme qui écoutait notre conversation n'était

pas d'accord et s'enorgueillissait du fait que si ses enfants comprenaient le fang, c'était grâce à elle et pas le fait de son mari. Leur compréhension du fang est une compensation pour la mère qui ne souhaite pas que ses enfants soient démunis linguistiquement. Pour elle, le fang est une richesse et il est inconcevable que ses enfants ne la parlent pas ou très peu. Ce discours nous renseigne doublement. Tout d'abord, qu'elle assure la transmission du patrimoine linguistique puisque, elle désire qu'ils connaissent leurs racines leur identité ; ce qui est souvent revenu dans le discours de tous les parents interrogés d'ailleurs. Puis, ne pas manquer aux traditions familiales, ne pas parler ou comprendre fang serait mal interprété par son entourage. C'est comme un échec dans l'éducation de sa progéniture qui peut lui être rapprochée. Elle est souvent pointée du doigt par les gens de son village qui ne saisissent pas tout à fait pourquoi des enfants nés de parents fang n'arrivent pas à parler cette langue. Ils accusent alors la mère de ne pas avoir su jouer son rôle de gardienne des traditions. Elle aurait eu déjà des réflexions de la part de certains membres de sa famille sur les compétences limitées de ses enfants. On peut alors émettre comme hypothèse que ces parents sont dans une certaine insécurité culturelle.

Les enfants peuvent être divisés en deux catégories. Nous avons ceux que nous considérons comme les aînés et ceux que nous appelons les benjamins. Nous faisons cette distinction à ce niveau car des réponses différentes nous ont été communiquées. En effet, il s'avère que les plus âgés des familles interrogés surtout ceux n'ayant pas poursuivi une scolarité plus longue nous donnait des réponses différentes de ceux ayant poursuivi un peu plus loin leurs études bien que des fois, des réponses se recoupaient à certaines questions. Ces derniers sont plus à l'aise avec le fang ce qui paraît normal dans la mesure où leur compétence linguistique à ce niveau est plus marquée par rapport au français et au fait que le fang est « leur langue ». Donc en fait, la question de privilégier une langue par rapport à une autre en l'occurrence le fang avec le français serait un faux débat puisque le fang est leur et le français ne leur appartient pas. Un des membres de la famille Ndong, Ndong (le commerçant) avoue que son discours aurait été peut-être différent s'il avait eu la chance de poursuivre ses études et d'apprendre réellement le français. Pour traiter de sujets particuliers, une langue s'impose à une autre, il y a des réalités que l'une ou l'autre langue ne peut totalement décrire, ou ne peut décrire tout simplement. On peut y voir ici l'affect ou un rôle qui est donné aux langues.

Ceux que nous considérons comme les benjamins ont aussi deux types de comportements. Nous avons ceux qui utilisent le fang et le français dans leur quotidien avec parents et

fratrie et ceux qui utilisent essentiellement le français entre eux. Ils ont au moins une bonne compréhension du fang et une compétence limitée en expression.

Les familles gabonaises ont à leur disposition deux codes linguistiques qu'elles choisissent selon les circonstances, mais qui garantissent le maximum de réussite dans la communication qu'elles établissent avec le ou les partenaires. Nous le voyons les enfants de notre enquête que ces derniers sont dans une situation où l'emploi d'une langue en l'occurrence le fang est une langue qui est très fortement utilisée avec certains membres de la famille comme les grands-parents qui eux, ne maîtrisent pas du tout la langue française. Ces derniers sont obligés de s'appuyer le code le plus adéquat dans cette situation, le fang s'il souhaite que le message qui est délivré soit entendu et compris par les interlocuteurs. Donc même si ces derniers évoluent dans une sphère bilingue, le monolinguisme affiché par les autres, leur impose de se comporter comme des monolingues et de ne pouvoir prétendre marquer leur bilinguisme. Cela se vérifie également avec le français. Certains parents ne s'expriment avec leurs enfants que dans cette langue et ces enfants sont en situation de bilinguisme non équilibré dans les deux langues, le partenaire devra alors faire l'effort de ne collaborer qu'avec une des langues. Dans leurs interactions quotidiennes, le choix de la langue par les interactants est généralement le fait de celui qui engage l'échange. Mais il l'aborde en prenant en compte la personne avec qui il sera dans l'échange. Toutefois, la langue du discours n'est pas déterminée, elle peut changer au cours de l'interaction par celui qui a été interpellé. L'autre devra néanmoins donner son accord à ce changement de code linguistique.

La pratique des langues de nos familles est une pratique bilingue où le français et le fang se côtoient. Ces deux langues servent à nos familles pour s'assurer une communication efficace avec leur entourage. Il faut néanmoins souligner que le fang semble être la langue privilégiée par nos familles dans leurs conversations quotidiennes. Il semblerait que nous rencontrions plus d'échanges en fang uniquement qu'avec le français. Cela peut se justifier dans la mesure où les familles que nous avons interrogées d'une part appartiennent à la classe ouvrière, n'ont pas eu une scolarité suffisante en français, résident dans un quartier à dominance fang. Tout ceci accentue alors l'usage du fang.

Il apparaît aussi que parents et enfants ne se situent pas sur le même continuum ainsi que les enfants entre eux. Les enfants ont une plus grande maîtrise du français que leurs parents qui se retrouvent souvent limités. Il s'explique entre autre par le parcours scolaire des uns

et des autres et l'environnement dans lequel ils évoluent. Leur parcours de vie est donc dissemblable.

CHAPITRE VI : LES REPRESENTATIONS DES LANGUES DES FAMILLES GABONAISES

Pays pluri-ethnique, le Gabon possède une grande richesse culturelle comme beaucoup de pays d'Afrique francophone. Cette diversité crée le contact des langues et contribue à l'influence mutuelle des langues. Elles vivent au rythme des locuteurs qui choisissent de s'exprimer dans un code ou un autre, ou de faire participer toutes les langues présentes dans leur environnement social. L'activité langagière n'est pas figée, elle dépend d'éléments personnels et extérieurs à l'individu. Nos familles gabonaises baignent dans un environnement linguistique bien précis, le fang et le français composent l'essentiel de leurs supports linguistiques. Ces langues font partie de leur quotidien : cercle familial, milieu scolaire et professionnel, échanges avec autrui, etc. Le français et le fang sont dès lors deux langues qui ne les laissent pas complètement indifférents. Il semble à première vue appartenir à deux univers opposés, l'une serait une langue gabonaise et l'autre une langue qui appartiendrait à la France. Partant de cette vision réductrice, l'hypothèse que nous émettrons, est celle de l'attachement des parents et des enfants, pour la langue gabonaise (plus par loyauté pour certains d'entre eux). Peut-être décèlerons-nous une réserve quant aux enfants ayant une compétence réduite en français. L'idée est de faire un parallèle entre la compétence linguistique et l'attachement à la langue.

Il est question dans ce chapitre d'analyser les représentations du fang et du français des familles gabonaises ; ce qui nous édifiera davantage sur le type de bilinguisme observé. Par conséquent, les langues de leur quotidien sont-elles perçues de la même manière par les sujets-parlants ? Les représentations peuvent-elles expliquer leurs pratiques langagières ou d'autres situations ? Mais tout d'abord, intéressons-nous à leur(s) discours sur les langues ?

De nombreuses études menées sur les rapports entre langue et société font référence à la coexistence des langues dans un même environnement social. Ces études montrent dans la plupart des cas que les langues, contrairement à ce que d'aucuns affirment, sont en conflit et « se mènent une guerre sans merci ». L'une d'entre elles, voulant régner en maître. C'est pourquoi Robert Chaudenson déclare à ce propos : « dans un même espace social, les langues instaurent entre elles une forme de lutte qui équivaut à la sélection naturelle des espèces. Deux langues ne coexistent pas plus facilement dans le même marigot »⁸¹, c'est dire à quel point les langues sont féroces entre elles. Elles se comportent comme des tueuses et sont donc glottophages.

Les individus qui vivent dans une société plurilingue partagent des langues, en l'occurrence au minimum la langue officielle et leur langue ethnique dans les pays africains comme le Gabon. Ce fait se manifeste bien souvent par des pratiques langagières qui sont liées entre autre aux représentations et aux attitudes qu'ont les locuteurs des codes en présence.

6.1 Les représentations

Les études sur les représentations sociales des langues ont contribué à dégager les constances suivantes :

- les locuteurs se forgent des images des langues ;
- Ces images sont fortement stéréotypées recelant un pouvoir revalorisant ou à *contrario* dévalorisant ;
- Le discours des locuteurs est souvent marqué ;
- Les représentations sont constitutives de la construction identitaire.

Cette notion de représentation, née et développée en sociologie et en psychologie avec des auteurs tels que Durkheim (1898) et Moscovici (1961) avait pour objectif en didactique des langues de comprendre tout ce qui pourrait motiver un apprenant, les obstacles à l'apprentissage d'une ou des langues, etc.

Les représentations pour certains ne sont « ni positives ni négatives ». Elles déterminent en partie les conduites des individus, car en se forgeant des images des choses, ils

⁸¹ Chaudenson R., (2000), « Francopolyphonie et francocophonie, problématique de la coexistence des langues » in, Dumont, P et Santodomingo (eds), *La coexistence des langues dans l'espace francophone, approche macrosociolinguistique, SOCIOLINGUISTIQUE ET DYNAMIQUE DES LANGUES* (Rabat 25-28 sept. 1998), AUF.

appréhendent le monde par rapport à leurs représentations. Elles donnent ainsi des éléments d'explication sur « les liens sociaux qui unissent les individus, des pratiques sociales qu'ils développent, de même que les relations intra ou intergroupes »⁸².

Donc, « la représentation n'est pas le fruit d'une minorité d'individus proposant leur propre vision de certains aspects du réel. Il s'agit d'une élaboration collective qui d'une certaine manière va définir un consensus au sein d'un groupe sociale. » (Moliner, 1996)⁸³.

Avant de continuer notre propos, il serait juste de donner quelques définitions de la représentation sociale. C'est au cours du XXe siècle que ce sont développées progressivement les travaux portant sur cette notion.

Emile Durkheim, sociologue, fut le premier à en parler à travers son étude sur les religions et les mythes. Il classait les représentations sociales dans les représentations collectives.

Puis, d'autres disciplines se sont emparées de ce concept en la développant suivant leur propre démarche. Les représentations sociales sont au confluent de plusieurs sciences dont la sociologie, la psychologie sociale, l'anthropologie et l'histoire.

La psychologie sociale située au carrefour de la psychologie et du social s'est longtemps intéressée à cette notion. Se passionnant pour l'individu comme pour le collectif sur le plan cognitif, donc à l'aspect psychique humain, elle pouvait trouver des explications ici à certains phénomènes.

Moscovici (1976) qui reprend le concept de Durkheim, la pose comme « un système de valeurs, de notions et de pratiques relatives à des objets, des aspects ou à des dimensions du milieu social, qui permet non seulement la stabilisation du cadre de vie des individus et des groupes, mais qui constitue également un instrument d'orientation et de la perception des situations et d'élaboration des projets ». Il enchérit et complète sa définition en annonçant que la représentation sociale se définit « comme l'élaboration d'un objet social par une communauté avec l'objectif d'agir et de communiquer ». Il met ainsi l'accent sur « la structure psychique et cognitive des représentations : elles sont produites et élaborées par les individus mais des individus insérés dans un champ commun »⁸⁴.

L'auteure Denise Jodelet, elle, nous propose la définition ci-dessous :

⁸² Castelloti V. et Moore D., (2002), *Représentations sociales des langues et enseignements*, 23 pages.

⁸³ Moliner, P., (1996), *Images et représentations sociales*, PUG.

⁸⁴ Baillardeau, D. et Benavent C., Une approche sociologique du positionnement des marques : Représentation sociale et légitimité des marques de surfwear.

Le concept de représentation désigne une forme de connaissance spécifique, le savoir de sens commun, dont les contenus manifestent l'opération de processus génératifs et fonctionnels socialement marqués. Plus largement il désigne une forme de pensée sociale. Les représentations sociales sont des modalités de pensée pratique orientées vers la communication, la compréhension et la maîtrise de l'environnement social, matériel et idéal. En tant que telles, elles présentent de caractères spécifiques au plan de l'organisation des contenus, des opérations mentales et de la logique. Le marquage social des contenus ou des processus de représentation est à référer aux conditions et aux contextes dans lesquels émergent les représentations aux communications par lesquelles elles circulent, aux fonctions qu'elles servent dans l'interaction avec le monde⁸⁵.

Donc, «

dans cette perspective la représentation sociale se définit par un contenu se rapportant à un objet et par un sujet en rapport avec un autre sujet : toute représentation est représentation de quelque chose et de quelqu'un. L'acte de représentation est un acte de pensée. La représentation est le représentant mental de quelque chose⁸⁶.

Moliner en 2001, décrit les représentations comme « des ensembles de connaissances, attestées ou illusoire, relatives à l'environnement d'un individu ».

Les représentations sociales s'observent dans l'acte de parole, puisqu'

[elles] existent par le discours et se diffusent dans le tissu social parce que le langage permet de catégoriser : « dénommer c'est classer et regrouper selon des critères imposés par le système grammatical et les expressions préfabriquées du discours », (Py cité dans Turath : Représentations sociales)⁸⁷.

Les représentations sur les langues appartiennent à la catégorie des représentations sociales. Puisque la langue est un fait social, elles allaient trouver leur place en sociolinguistique et ainsi, acquérir une place notable dans les recherches. Boyer (1990), Calvet (1993), Py (2000) ont en effet abordé cette notion et délimité dans leurs études, car avant les années 90, c'était surtout les relations relatives à celle-ci qui étaient analysées. Labov (1966) avec son insécurité linguistique ou encore Trudgill (1974) qui a porté une analyse sur l'opinion des locuteurs. En Afrique, des études sur les représentations ont été menées par Canut au Mali, Moreau et Thiam au Sénégal, Bonnot, et Boucher au Gabon.

⁸⁵ Jodelet D., (1984), « Représentations sociales : phénomènes, concepts et théorie » *in*, Psychologie sociale, Paris, PUF, pp 347-378.

⁸⁶ « La notion de représentation culturelle ».

⁸⁷ Centre de Recherche en Anthropologie sociale et culturelle, Turath : Représentations sociales.

Les représentations sur les langues sont pour la plupart héritées de l'environnement des locuteurs. Ces langues reçoivent des appréciations positives ou négatives de la part des sujets. Ce qui fait dire à Bronca-Rossof citée par Harter, qu'elles désignent « l'ensemble des images que les locuteurs associent aux langues qu'ils pratiquent, qu'il s'agisse de valeurs esthétique, de sentiments normatifs ou plus largement métalinguistique ». Plus encore, Perregaux (1997) affirme que « les représentations qui circulent au sujet des langues ont très souvent un lien avec le poids économique, politique et social des communautés qui la parlent ».

6.2 Les attitudes

Les attitudes des locuteurs sont sur des représentations, des images que les locuteurs se font des langues. Cela se traduit notamment au niveau de leurs discours et des perceptions qu'ils ont de celles-ci. L'ouvrage : *Les représentations des langues et de leur apprentissage ; références, modèles, données et méthodes*⁸⁸ souligne que « les attitudes en tant que principes organisateurs de faisceaux de conduites et des comportements plus ou moins stables, ne sont pas directement observables. Elles sont généralement associées et évaluées par rapport aux comportements qu'elles génèrent ».

Notons que les travaux sur les attitudes linguistiques qui se multiplient dans les années 60, se font à partir de la sociologie variationniste (Labov) et de ceux relevant de la psychologie sociale (Ryan et Gilles).

Attitude et représentation sociale sont de temps de temps utilisées l'une à la place de l'autre. Toutefois, les spécialistes du sujet opèrent néanmoins une distinction. Il s'agit selon l'un d'entre eux en parlant de l'attitude d'« une disposition à réagir de manière favorable ou non à une classe d'objet. « D'une (pré)-disposition psychique latente, acquise, à réagir d'une certaine manière à un objet' »⁸⁹. Donc ajoutent Baillargeau et Benavent, « les informations dont dispose un individu sur l'objet. Ces croyances sur un objet particulier constituent ainsi son stock de croyances sur l'objet. Ces objets peuvent être motivés par des informations objectives comme celles appuyées sur des préjugés ou des stéréotypes ; mais elles peuvent être modifiées et évoluer ». Ainsi, attitude et représentation sont liées. On pourrait même rattacher à ce duo d'autres notions telles que

⁸⁸ Moore, D (coord.), (2001) « Représentations des langues et de leur apprentissage : itinéraires théoriques et trajets méthodologiques », Paris, Didier, Crédif Essais, p. 13

⁸⁹ Castellotti V. et Moore D., (2002), Représentations sociales des langues et enseignements, 23 pages.

insécurité linguistique, plurilinguisme, préjugés ou encore mélange codique quand on traite de la question de la coexistence des langues ; mais cela ne saurait être catégorique. Elles ne sont sans aucun doute vérifiées que dans certains cas.

Le lien avec le plurilinguisme a été pensons-nous établi dans les pages précédentes. Faisons à présent le rapprochement avec l'insécurité linguistique et le préjugé.

En ayant des images positives ou négatives des langues, les locuteurs peuvent être dans une certaine insécurité linguistique et développer ce que l'on appelle des préjugés des langues en présence.

Référons-nous à cet effet aux recherches de Labov ou encore celle de Pape Alioune Ndao qui a travaillé sur les représentations des langues auprès d'étudiants du Sénégal.

On s'aperçoit en examinant les travaux de Labov principalement sur la petite bourgeoisie new-yorkaise que l'insécurité linguistique donne lieu à l'hypercorrection. Il note que « les fluctuations stylistiques, l'hypersensibilité à des traits stigmatisés que l'on emploie soi-même, la perception erronée de son propre discours, tous ces phénomènes sont le signe d'une profonde insécurité linguistique les locuteurs de la petite bourgeoisie »⁹⁰. Pour Calvet, il y a insécurité linguistique lorsque des locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle plus prestigieux, mais qu'ils sont incapables de mettre en œuvre.

Les représentations et les attitudes sont utiles à tout chercheur en sociolinguistique quand il veut étudier la question des langues chez les locuteurs. Elles contribuent à la compréhension des pratiques des langues. Grâce aux représentations, les auteurs ont permis de situer les conflits linguistiques, de les gérer, de saisir certaines situations dont la dynamique des langues, leur vitalité et leur mort ; car elles amènent à comprendre les attitudes et comportements des locuteurs vis-à-vis des langues.

6.3 Discours épilinguistiques sur les langues

Nos familles communiquent dans deux langues, le fang leur langue ethnique, et le français langue européenne. Dans notre étude, il ressort que les locuteurs gabonais ne disposent pas des mêmes compétences linguistiques dans lesdites langues. Deux catégories de compétences se dégagent en effet. D'une part, nous avons une catégorie qui maîtrise

⁹⁰ L. -J Calvet., (2002), La sociolinguistique, coll. Que sais-je ?, PUF.

uniquement une des deux langues (soit le fang soit le français) et une catégorie qui semble maîtriser les deux langues (le fang et le français). Cette compétence saurait elle avoir une incidence sur le discours qu'ils peuvent entretenir sur les langues ? Rien n'est moins sûr.

6.3.1 Discours épilinguistique sur le fang

Pour les gabonais de notre enquête, le fang est leur langue ethnique, elle renvoie à leur identité, à leur construction en tant que « noir » et surtout en tant que gabonais. Le discours que tiennent les locuteurs envers la langue fang est très valorisant pour celle-ci. Le fang est une langue pure, belle qui a seulement besoin de ses locuteurs pour exister. Les jugements de valeur sont plutôt positifs envers elle. Son côté esthétique est affichée : *« c'est une langue que tous les chanteurs utilisent dans leurs chansons, le fang a une belle tonalité, ça bouge bien, faut voir, vraiment, toutes les autres ethnies nous envient quelque part notre langue »*. Le fang en effet, est très sollicité dans l'univers musical gabonais. Pratiquement tous les chanteurs connus ont au moins dans leur répertoire, une chanson dans cette langue. Pour nombre d'entre eux, la tonalité du fang l'expliquerait mais nous pensons que l'aspect commercial joue davantage, toucher un public plus large. Le fang rappelons-le est une langue transfrontalière. Le fang ressemble à peu de langue dans le paysage linguistique gabonais. Elle est perçue comme une langue forte qui n'a pas peur de se mesurer aux autres langues et même au français, car ses locuteurs se battent pour son existence en prenant grand soin de transmettre leur patrimoine culturel. Les fang ont un passé guerrier et il est intéressant de voir la relation établie entre la force de l'homme fang dans le combat et la force de ce code linguistique, on y voit là tout un symbole. La langue est donc une langue guerrière au même titre que ses locuteurs. Les sujets fang ne veulent pas la mort de leur langue et en font sa promotion. Pourtant bien que le fang soit considéré comme tel, force est de constater que certains enfants ne maîtrisent plus tout à fait le fang et qu'ils l'ont surtout de compréhension. Donc le discours est quelque peu contraire à ce qu'ils déclarent. Mais les discours ne sont pas aussi tous positifs, puisque certains locuteurs estiment que le fang est une langue « brute » qui est difficile à parler et qui manque des fois « d'un peu de charme ». Ces jugements sont à la fois positifs et quelque peu négatifs. Il n'y a pas vraiment de dépréciation vernaculaire. Ils marquent quand même la difficulté d'apprendre cette langue. Dans son ensemble alors, les locuteurs lui accordent un certain prestige. Bien que dans les faits elle apparaisse marginalisée, les locuteurs donnent l'impression que leur langue est indestructible. L'affectif et le culturel ont été cités par tous

et des revendications sont notées dans leurs discours pour une plus grande promotion de la langue et pour une transmission linguistique familiale.

6.3.2 discours épilinguistique sur le français

Le discours sur le français est globalement positif. Citons : « belle langue », « sophistiquée », « romantique », « langue des lettrés ». Le français reçoit une appréciation valorisante. C'est une langue qui est surestimée et qui reçoit beaucoup de compliments d'un point de vue esthétique et sur son aspect véhiculaire. Le français n'est pas une simple langue, elle est une langue de grande envergure. Toutefois, le discours sur le français n'est pas unanimement positif du fait de sa coexistence avec les langues autochtones. Des facteurs contribuent à avoir une perception négative du français. Sa place prépondérante dans presque tous les domaines de la vie sociale, son insertion jusque dans la cellule familiale. Le locuteur perçoit en effet sa percée dans cet espace comme une intrusion abusive. Elle marque la fin de la prédominance des langues gabonaises dans ce qui semblait être le dernier bastion acquis des langues vernaculaires ; ce qui participe à la considérer comme une langue glottophage. Toutefois, la valorisation du français est visible dans le discours de nos enquêtés.

6.4 Représentations des langues en présence

Parents et enfants possèdent des compétences asymétriques dans les deux langues. De ce qui émerge, ces familles engagées dans un processus langagier utilisent aussi bien l'une que l'autre langue ou les intègrent toutes les deux dans leur discours au gré de facteurs internes et externes. Cette réalité décrite par les locuteurs et leurs pratiques effectives des langues peuvent-elles également découler des représentations qu'ils ont ?

9^e question : que pensez-vous du fang ?

Tableau XXXI : le fang

FAMILLES REPOSES	Ezeng		Ndongo		Nzué		Total	
	Paren ts	Enfan ts (6)	Paren ts	Enfa nts (6)	Pare nts	Enfan ts (4)		
Favorable	2	6	2	6	2	6	22	100%
Médiane	0	0	0	0	0	0	0	0
Défavorable	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	2	6	2	6	2	6	22	100%

Les réponses données se répartissent comme suit. Nous avons ceux qui répondent de manière favorable. Ils évoquent les raisons suivantes :

- d'ordre culturel. Pour eux, la langue fang revêt d'une importance capitale. Elle est nécessaire dans la mesure où elle exprime les traditions et les coutumes.

« *Le fang c'est pour nous* » (**Oke**) ;

« *Le fang c'est moi, mes parents et tout et tout et tout* » (**Pauline**).

- D'ordre affectif et esthétique : le fang est une langue qu'ils jugent belle et qui n'a rien à envier aux autres et qu'ils apprécient énormément.

- D'ordre linguistique. Elle est facilement praticable contrairement à d'autres langues qui demandent plus d'efforts.

« *C'est plus facile de parler fang que les autres langues* » (**Lucien**).

Voici ici regroupées dans un tableau récapitulatif leurs déclarations.

Domaine	citations
culturel	Nécessaires + importantes Identité culturelle+ richesse cuturelle forme de distinction
Affectif et esthétique	Belles langues+ amour de la langue
Critique sur sa vitalité	Usage local À Revaloriser + sauvegarder Entre les mains des locuteurs

Que pensez-vous du français ?

Tableau XXXII: le français

FAMILLES JUGEMENT	Ezeng		Ndongo		Nzué		Total	
	Pare nts	Enfa nts (6)	Pare nts	Enfa nts (6)	Pare nts	Enfa nts (4)		
Favorable	2	4	1	3	1	3	14	63,6%
Médian		1	1	2	1	1	6	27,3%
Défavorable		1		1			2	9,1%
Total	2	6	2	6	2	4	22	100%

Nous avons ceux qui répondent de manière favorable. Ils évoquent les raisons suivantes :

- d'ordre utilitaire. Le français permet la reconnaissance du Gabon sur le plan international. D'après eux, le Gabon n'aurait pas été totalement accepté s'il avait adopté une langue ethnique. Par ailleurs,
« *Le français nous permet de nous positionner sur l'échiquier international* »
(Christine) ;

« *Tout se fait en français alors faut être à la page et ne pas négliger cette langue parce que comment tu vas trouver du travail si tu ne parles pas français, je ne sais pas* »
(**Colette**).

- D'ordre linguistique. La véhicularité du français fait que la communication se fait avec un public très large.
- D'ordre esthétique et affectif. La langue française est une langue appréciée pour sa beauté. Les termes pour la décrire sont « *belle langue* », « *langue de culture* », « *une langue qui permet d'exprimer ses pensées* ». Il l'aime, c'est une langue qui fait partie de leur quotidien.

Nous avons ceux qui répondent de manière médiane. Nous disons médiane parce que dans cette catégorie les locuteurs formulent des réserves tout en l'appréciant à un certain degré. Donc, la première catégorie ajoute un « mais » à leur propos ce qui dénote une sorte de désapprobation. Ils annoncent par exemple :

« *C'est la langue des blancs* » (**la mère Nzué**) ;

« *Le français est une langue qui vient quand même d'ailleurs [...] faut retourner à notre identité* » (**Petit**).

Puis, nous avons ceux qui se sentent liés au français à cause de ses apports sur le plan professionnel et éducatif.

« *C'est la langue du travail, sans français tu ne peux pas aller loin* » (**Alberte**) ;

« *Si tu parles pas français ma sœur, tu ne peux jamais avoir un bon travail et tout ça* ». (**Ndongo**).

Nous avons ceux qui expriment une opinion défavorable. Pour ces derniers, le français peut se comparer à une langue glottophage qui empêche l'expression des langues gabonaises et du fang en particulier.

« *La langue-là va être partout partout et va faire tuer les langues au Gabon, le fang aussi sera dedans, hein hein, c'est moi qui parle* » (**Pauline**).

Les locuteurs gabonais entretiennent des relations privilégiées avec les deux langues. Le français et le fang renvoient à la culture et la modernité. Ils les identifient par rapport au milieu dans lequel ils évoluent et leur permet de se distinguer des autres ethnies

gabonaises. En ce concerne le fang, les familles gabonaises ont à 100%, une opinion favorable. Il ne reçoit aucun jugement négatif. Les critiques portent essentiellement sur sa vitalité. Nos informateurs se plaignent qu'il soit relégué à un plan informel et de son statut peu élevé par rapport au français. Aucun avis défavorable ni médian n'a été enregistré, contrairement au français où nous relevons les trois opinions. Tout d'abord 63,6% ont un jugement positif. Considéré comme le moyen de promotion sociale par excellence, le français contribue à ne pas avoir une grégariation des rapports sociaux. Il favorise la communication entre les populations exogènes. Le français est aussi admiré pour son esthétisme, sa beauté. 27,3% ont un jugement mitigé, c'est-à-dire que tout en pensant du bien de cette langue, il se positionne en rival du fang. 9,1 % affichent une attitude hostile envers le français du fait de son omniprésence. Lorsque nous établissons une comparaison entre les familles, il ressort que la famille Ezeng donne plus d'évaluation positive au français, environ 75% et que celle-ci avec la famille Ndongo sont à égalité d'opinions défavorables, 12,5%. La famille Nzué n'émet pas d'opinion négative envers le français, elle se situe toutefois en deuxième position en ce qui concerne les opinions médianes.

10^e question : de quelle (s) langue (s) vous sentez-vous la plus proche ? Français, langue gabonaise ou les deux ? Pourquoi ?

Tableau XXXIII : le français, le fang ou les deux ?

FAMILLE LANGUES	Ezeng		Ndongo		Nzué		Total	
	Pare nts	Enfa nts (6)	Pare nts	Enfa nts (6)	Pare nts	Enfa nts (4)		
Français	0	0	0	0	0	1	1	4,5%
Fang	2	5	2	6	2	2	19	86,4%
Français et Fang	0	1	0	0	0	1	2	9,1%
Total	2	6	2	6	2	4	22	100%

Nous avons celui qui a répondu le français. Les raisons évoquées sont :

- d'ordre linguistique. L'utilisation fréquente de la langue. « *je parle beaucoup en français avec mes amis et des personnes que je ne connais donc elle m'aide beaucoup à me faire comprendre* » (**Alexandre**).
- D'ordre affectif. Il aime beaucoup la langue française. Pour ce dernier, « *c'est une belle langue, avec tous ces poètes et chanteurs* » (**Alexandre**).
- D'ordre utilitaire. Le français permet d'évoluer dans la société gabonaise. (**Alexandre**)

Nous avons ceux qui ont répondu le fang. Les raisons évoquées sont :

- d'ordre linguistique. Ils révèlent que la pratique courante de cette langue en est la cause. « *on parle beaucoup en fang, tu sais tout le temps avec les parents, au marché, partout je te dis* » (**Ndongo**).
- D'ordre affectif. Pour eux, le fang est leur langue, elle renvoie aux aïeux, au village. « *C'est la langue maternelle* » (**Petit**).
- D'ordre culturel. Ils soutiennent que le fang est l'un des symboles de la culture gabonaise. C'est ce qui permet de les distinguer à l'intérieur de la communauté gabonaise.
« *C'est vrai que je parle mieux en français que le fang mais le fang est la langue de mes parents et ma langue aussi, pas comme le français qui est la langue des français*» (**Aude**) ;
« *C'est mon identité* » (**Pauline**).

Nous avons ceux qui ont répondu les deux langues. Les raisons évoquées sont

- d'ordre pratique et culturel. Pour ces derniers, les deux langues occupent une place importante dans leur vie. Elles répondent à leurs besoins. L'une le français, pour s'élargir au plus grand nombre et l'autre, la langue gabonaise, pour tout ce qui est de l'ordre culturel et familial. Donc, ce sont des langues qui se complètent pour eux.

« *J'aime bien les deux, je peux discuter avec mes amis en français, enfin ceux qui ne sont pas fang et qui ne maîtrisent pas du tout le fang, bon même avec ceux qui maîtrisent je ne parle pas forcément fang avec eux. Oui donc je disais (rires) hmm que voilà, j'aime bien les deux, avec le français, je peux parler avec tout le monde et avec*

le fang parler avec mes parents et mes grands-parents. Ouais j'aime bien les deux
(Bella) ;

« Tu sais le fang avec les vieux et le français avec les autres, donc c'est cool »
(Christine).

Pour nos familles, le fang est la langue dont elles se sentent la plus proche. 86,4% de nos enquêtés ont répondu avoir en effet plus d'affinités avec cette langue. Le fang est une langue qui renvoie à leur identité et à leur culture, outre le fait qu'ils estiment avoir plus de compétences linguistiques ; ce qui peut expliquer son taux de pourcentage. Remarquons par ailleurs que certains d'entre eux font le lien entre langue et sentiments, c'est-à-dire qu'ils semblent dire que « puisque j'appartiens à la communauté fang, je dois être normalement beaucoup plus proche de ma langue ethnique ». Il se dégage alors un sentiment de fidélité qui peut se lire dans leurs discours. C'est ce que nous observons très facilement avec les plus jeunes (Mémé et Andème par exemple) de nos informateurs qui pensons-nous ont été influencés par cette relation. 9,1% ont plébiscité le couple fang/français. Les deux langues sont un besoin, car elles se complètent mutuellement surtout au niveau de l'intercompréhension avec des locuteurs différents. Elles ont donc une distribution différente des usages. 4,5% admettent avoir un plus grand attachement pour le français. Les aspects esthétiques, la véhicularité de langue ainsi que l'ascension en sont les principales raisons. Ne pas avoir choisi le français par rapport aux autres propositions tient surtout du fait que le français est perçu comme concurrente du fang, ce qui est d'après nous une raison majeure « *les parents nous ont toujours dit que le fang c'est notre langue avant tout* ». Les parents ont plus d'attachement envers le fang (100%) que leurs enfants (81,2%) et la famille Ndongo est celle qui montre des liens plus étroits avec ladite langue puisqu'elle l'a choisie à 100%.

11^e question : aimez-vous parler en fang ? Pour quelle(s) raison(s) ?

aimez-vous parlez en français ? Pour quelle(s) raison(s) ?

Tableau XXXIV: l'amour de la pratique du fang

FAMILLES REPOSES	Ezeng		Ndongo		Nzué		Total	
	Pare nts	Enfa nts (6)	Pare nts	Enfa nts (6)	Pare nts	Enfa nts (4)		
Oui	2	4	2	5	2	3	18	81,8%
Non	0	0	0	0	0	0	0	0
Oui et non	0	2	0	1	0	1	4	18,2%
Total	2	6	2	5	2	4	22	100%

À cette question, les informateurs de la section « oui » fournissent les raisons suivantes :

- d'ordre culturel et identitaire. Le fang est leur identité, leur point de repère et sa pratique garantit sa pérennité, la conservation de leur culture.
- D'ordre utilitaire. Avec le fang, ils peuvent s'adresser à leurs familles qui sont limitées en français. Par ailleurs, elle apparaît comme un excellent code qui restreint la communication.
- D'ordre affectif. C'est un plaisir pour ces derniers de parler en fang, car ils aiment cette langue qui est la leur, elle a cette particularité d'exprimer leurs sentiments comme aucune autre. En outre, elle facilite un certain rapprochement avec les personnes de la même communauté.

« *Oui, c'est ma langue non* » (**Pauline**).

Les informateurs de la section « oui et non » évoquent les raisons que nous avons relevées dans la rubrique précédente et les réponses négatives ci-après :

- d'ordre linguistique. La maîtrise réduite de leur compétence en fang provoque des moqueries de la part de leur entourage.

- D'ordre communicatif. La grégarisation du fang. Le fait que le fang les restreint à s'adresser à un public réduit.

« Bon c'est bien de parler fang mais pas trop surtout quand y a le people (les gens), c'est un peu bad (nul), les gens te voient un peu comme un villageois » (Rires) (**Alexandre**).

Tableau XXXV: l'amour de la pratique du français

FAMILLE REPOSES	Ezeng		Ndongo		Nzué		Total	
	Paren ts	Enfan ts (6)	Paren ts	Enfan ts (6)	Pare nts	Enfan ts (4)		
Oui	0	5	1	4	1	4	15	68,2
Non	0	0	0	1	1	0	2	9,1
Oui et non	2	1	1	1	0	0	5	22,7
Total	2	6	2	6	2	4	22	100%

En ce qui concerne le français, ceux qui ont répondu de par l'affirmatif donnent les raisons suivantes :

- d'ordre affectif et esthétique. Le français est une langue pour laquelle ils ont de l'affection et dont ils reconnaissent une certaine beauté.
- D'ordre utilitaire et communicatif. Il est essentiel dans leur vie quotidienne pour réussir et pour parler avec tout ceux qui ne sont pas de la communauté fang.

« Moi je vends et tout le monde n'est pas fang tu vois non, donc pour moi c'est bien, je peux bien faire mon business » (**Ndongo**).

Ceux qui ont répondu par le négatif ont donné les deux justificatifs suivants :

- D'ordre linguistique. Les compétences linguistiques en français sont faibles et est une source de gêne face à des gens ayant des ressources plus larges.
- d'ordre affectif. Parler en français c'est participer à l'expansion de cette langue qui est une langue qui n'est pas la leur.

« Le français c'est chaud dè, pas facile pour parler la langue-là » « le français c'est trop on parle ça beaucoup mais non, faut parler bien sa langue, c'est ça qui est bien » (**Pauline**).

Ceux qui ont répondu « oui et non » mentionnent les raisons que nous avons notifiées séparément pour le fang et le français.

Les familles gabonaises apprécient parler en fang et en français, c'est ce qui ressort de l'analyse de ces tableaux. 81,8% pour les fang et 68,2% pour le français. Aucun des enquêtés n'a signalé ne pas aimer parler en fang mais ils sont 18,2% à être dans un cas de figure où bien qu'aimant la parler, ils ont aussi du mal à aimer à la parler. En fait ils se situent entre les deux. Les jugements dont ces informateurs sont victimes ainsi que la grégarisation de la langue expliquent ce choix. Il semblerait en fait qu'ils éprouveraient de fois de la gêne à s'exprimer en fang dans certains lieux et en présence de personnes spécifiques comme les tantes et les grands-parents. Ils se situent alors dans une certaine insécurité linguistique qui les pousse systématiquement à évaluer leurs performances. Nous verrons ce sujet traité au cours des questions à venir. 9,1% n'aiment pas parler en français du fait qu'elle empêche l'expression du fang et nous semble-t-il le fait d'« aimer » parler cette langue revient à un renoncer à son identité et à sa culture. 22,7% sont partagés. Ils aiment utiliser cette langue mais ils sont tout de même perturbés par la place que la pratique du français occupe dans l'espace social. Donc, ils admettent ressentir du plaisir à s'exprimer en français mais sa pratique intensive dérange. Ainsi en comparant ces deux tableaux, il apparaît que le fang est une langue qu'ils aiment utiliser davantage que le français. Autant le français est sujet à des critiques, autant le fang n'en reçoit pratiquement aucune. Enfants et parents se positionnent différemment puisque 81,25% des enfants contre 33,3% des parents estiment aimer parler en français. Par rapport au fang, nous obtenons la situation inverse. Ce sont les parents qui sont devant leurs enfants. 100% contre le 75%. La famille Nzué se démarque des deux autres, elle aime davantage parler en français que les deux autres familles (83,3%). Pour le fang, c'est la famille Ndongo 87,5% qui est suivi non loin par la famille Nzué, 83,3%.

12^e question : si on vous demandait de faire un choix entre ces deux langues, pourriez-vous le faire ? Pour quelle(s) raison(s) ? Et quelle(s) langue(s) choisiriez-vous ?

Tableau XXXVI : choix des langues

FAMILLES REPOSES	Ezeng		Ndongo		Nzué		Total	
	Pare nts	Enfa nts (6)	Pare nts	Enfa nts (6)	Pare nts	Enfa nts (4)		
Oui	2	3	2	3	2	2	14	63,7
Non	0	1	0	2	0	2	5	22,8
Oui mais	0	0	0	1	0	0	1	4,5
Ça dépend	0	2	0	0	0	0	2	9
Total	2	6	2	6	2	4	22	100%

Voyons à présent le nombre de pourcentage que chacune des langues obtient :

Tableau XXXVII

FAMILLES REPOSES	Ezeng		Ndongo		Nzué		Total	
	Pare nts	Enfa nts (6)	Pare nts	Enfa nts (6)	Pare nts	Enfa nts (4)		
Fang	2	1	2	3	2	1	11	50%
Français	0	2	0	0	0	1	3	13,6%
Partagés	0	1	0	2	0	2	5	22,8%
Oui mais	0	0	0	1	0	0	1	4,5
Ça dépend	0	2	0	0	0	0	2	9%
Total	2	6	2	6	2	2	22	100%

Dans le premier tableau, les familles ont répondu si oui ou non elles pouvaient se prononcer pour l'une ou l'autre langue de leur quotidien. La question était une question ouverte et nous avons eu à cet effet de nombreuses réponses que nous avons regroupées dans ledit tableau. Nous avons obtenu quatre types de réponses différentes : « oui », « non », « oui et non », et « ça dépend ».

Nous obtenons 63,7% de réponses positives. Parmi ces réponses, 50% affirment faire un choix pour le fang. Les raisons fournies sont essentiellement d'ordre affectif, culturel et linguistique. Ils ont beaucoup d'affection pour ce code linguistique qu'ils connaissent depuis leur plus tendre enfance et il est d'après elles, ce qui les représente le plus. 13% déclarent que leur choix se fait pour le français. Les raisons sont d'ordre utilitaire et affectif.

« On a pas besoin du français, c'est les blancs qui a mis ça dans la tête des noirs et nous on est bêtes on n'a pas compris ils nous a eu » (Pauline) ;

« Le fang est notre langue, ce n'est pas n'importe quelle langue, c'est la nôtre » (Christine) ;

« J'aime beaucoup le français c'est une belle langue et je me sens bien avec elle et je suis déjà trop habitué à parler en français » (Alexandre) ;

« Le français c'est plus facile que le fang, le fang c'est un peu bizarre » (Andème).

22,8% ont répondu qu'ils ne pouvaient opérer un choix entre ces deux langues. Les raisons sont d'ordre affectif et utilitaire.

« Non parce que si tu parles seulement fang on va te prendre pour un villageois qui ne veut pas évoluer et si tu parles seulement le français, les gens, bon la famille surtout, au village hein, ils vont dire que voilà, tu es comme un blanc or tu es un vrai noir. Ça fait un peu honte et après ils accusent la vieille... [...] » (Bella) ;

« Non les deux langues sont importantes pour moi, je ne peux pas choisir même si je préfère le fang, j'aime bien le français aussi et il faut bien ces deux langues, non ! La langue des noirs, le fang et la langue des blancs, le français. On est complet, n'est ce pas, c'est bien comme ça je trouve » (Alberte).

Nous avons 4,5% qui ont répondu « oui mais ». La raison évoquée est strictement d'ordre utilitaire. C'est Ndongu. Ce dernier estime que pour son commerce, ce serait désastreux, car limiterait le nombre de ses clients, sachant que sa clientèle est hétérogène.

« *Le fang c'est pour nous. Je choisis le fang mais le commerce c'est pas bon si toi tu ne connais pas le français aussi, comment les produits tu vas les donner à les clients, c'est, tu n'auras pas quelqu'un. Tu veux l'argent ou pas ?alors, faut bien parler tout* ».

Une partie de nos informateurs hésite à se positionner clairement, en fait, cette catégorie qui constitue 9% souhaitent implicitement opter choisir le fang, mais sous certaines conditions.

« *Oui le fang, mais faudrait avant voir si après on la met comme le français. Sinon ça sert à rien, tu ne peux pas seulement parler fang où même le punu et le myéné. Dans le monde actuel, tu peux pas...* » (**Colette**).

Ces réponses soulignent que les familles gabonaises dans leur majorité peuvent faire un choix entre ces deux langues. Cependant les choix diffèrent selon que soit parents ou enfants. Autant les parents désignent le fang à 100%, autant les enfants se prononcent à 25% pour le fang, et sont partagés entre ces deux langues à 31,25%. Le français reçoit 18,75% d'intentions. La famille Ndongo est celle qui se distingue des deux autres familles dans la mesure où 62,5% se décide pour le fang suivie de la famille Ezeng à 50% et de la famille Nzué, à 37,5%. Pour le français, c'est la tendance inverse. La famille Nzué en fait le choix à 25% précédée de la famille Ezeng à 16,7%. Aucun choix de français pour la famille Ndongo qui est à 0%. Comparons de plus près les réponses données par nos informateurs et celles qui nous avaient fournies précédemment au sujet de la langue dont ils se sentaient la plus proche. Nous avons dressé un tableau qui reprend cette situation. Nous l'avons divisé en trois parties ; La première concerne « la confirmation » c'est-à-dire ceux qui ont formulé une réponse commune aux deux questions, « contradiction » est la partie où les réponses aux deux sont différentes et enfin la troisième colonne est celle que nous avons appelée « interrogation ». Interrogation, parce que nous nous posons la question du choix.

Tableau XXXIII : confirmation, contradiction et interrogation

Situation Familles	Confirmation		Contradiction		Interrogation	
				Proche du fang		Proche

EZENG	Père	fang	Andème	mais choix du français	Petit	du fang et ça dépend
	Mère				Colette	Proche des deux langues et choix du français
	Lucien				Mémé	
					Marie	Proche du fang et partagés entre les deux
NDONGO	Père	fang	Aucune		Christine	Proche des deux et choix du français
	Mère				Ndongo	proche du fang et oui/non
	Oke				Alberte	Proche du fang mais partagés entre les deux
	Pauline					
	Aude					
NZUÉ	Alexandre	français				
	Bella	proche des deux				Proche du fang

		choix pas possibles	Aucune	Kety	et partagés entre les deux
	Claire	fang			

Dans ce tableau récapitulatif, nous traiterons surtout du cas de la rubrique « contradiction » et « interrogation ». Andème est une informatrice qui a déclaré son attachement pour le fang et fait à présent le choix du français. Ce phénomène démontre combien de fois l'attachement à une langue ne signifie pas qu'automatiquement au moment de faire un choix, celui-ci se fera en fonction de cette affection. Nous notons donc d'une part que rien n'est figé mais évolue au fur et mesure de paramètres conscients ou inconscients. Par ailleurs, Andème est la plus jeune de la famille Ndongo et on pourrait supposer que son jeune âge ou l'influence de sa famille doit jouer sur ses choix. Par exemple, nous voyons également que la raison pour laquelle, le français est choisi est due à une question de compétence linguistique. En ce qui concerne « interrogation », nos informateurs se divisent en trois. 1. Ceux qui sont proches d'une langue et partagés entre les deux : Marie, Alberte et Kety ; 2. ceux qui sont proches des deux langues et choix d'une langue ; 3 : ceux qui sont proches d'une langue et oui/non, ça dépend : Petit, Colette et Ndongo. Des remarques peuvent être faites. Proximité et choix ne sont pas forcément liés. L'on peut aimer une langue et ne pas forcément la choisir pour des raisons multiples.

13^e question : que pensez-vous du fait que le français soit la langue officielle du Gabon ? Pourquoi ?

À cette question, tous ne participent pas. Les deux benjamines de la famille Ezeng ne comptent pas parmi les personnes ayant répondu. Il se trouve que les fillettes n'ont pas tout à fait compris le sens de la question malgré nos explications. Il s'avère qu'elle ne saisissait pas en fait la portée de l'officialisation de la langue française. Pour nous elles n'avaient pas encore ce retour. C'est la raison pour laquelle nous avons pris le parti de ne comptabiliser que 6 informateurs au lieu de 8.

Tableau XXXIX : l'officialisation du français

FAMILLES REPOSES	Ezeng		Ndongo		Nzué		Total	
	Pare nts	Enfa nts (4)	Pare nts	Enfa nts (6)	Pare nts	Enfa nts (4)		
Très bien	0	1	1	1	0	3	6	30%
Bien	1	2	0	1	0	1	5	25%
Moyen	0	1	0	2	1	0	4	20%
Mauvais	1	0	1	2	1	0	5	25%
Total	2	4	2	6	2	4	20	100%

L'ensemble des réponses montre que les informateurs sont plutôt satisfaits de l'officialisation du français. Si on regroupe les réponses positives nous obtenons environ un taux de 75% et 25% qui jettent un regard négatif sur cette situation. Les raisons citées sont :

- de l'ordre du plurilinguisme. Le plurilinguisme gabonais tend à être un frein dans la mesure où il serait difficile pour le pays de n'ériger qu'une langue nationale au statut de langue officielle au risque de voir surgir une guerre civile.
- D'ordre économique : ils ne désirent pas vivre en autarcie et les langues gabonaises ne permettent pas le rayonnement du pays à l'extérieur.

20% trouvent moyen que le français soit la langue officielle du Gabon. Ils considèrent que c'est une solution justifiable dans le cas du Gabon qui est multiculturel, cependant ils pensent que l'état gabonais pourrait rendre plus visible les langues autochtones.

Parmi les informateurs, 25% confient leur agacement. La raison indiquée est la mort des langues. Le français de par son omniprésence est un obstacle à l'apprentissage des langues gabonaises et l'un des moteurs à l'insertion des langues jusque dans le cercle familial. Ce qui est préjudiciable pour elles.

En somme, les informateurs ne remettent pas totalement la présence du français sur le territoire gabonais. C'est surtout le risque de voir le pays s'embraser comme tant d'autres

pays africains qui leur font peur. Pour ces derniers, cette question aurait dû se résoudre lors de l'indépendance du Gabon et comme cela ne s'est pas fait à cette période, ils jugent qu'il serait très délicat aujourd'hui, de reconsidérer cette position. Néanmoins, certains d'entre eux font un procès au français car il empêcherait l'émergence du fang et des autres langues endogènes. De virulentes critiques sont émises à ce sujet de la part de parents et d'enfants. Ainsi les parents à 50% jugent négatif cette situation contrairement à 14,3% des enfants. Les parents sont tout de même partagés dans leur jugement. Ce qui peut se justifier par les apports non négligeables du français. Les enfants malgré un appel au retour aux sources notamment avec la valorisation des langues gabonaises sont dans une époque où la promotion du français est faite chaque jour. Les médias, l'école, l'ascension sociale passe par l'acquisition et la maîtrise du français.

La famille Nzué et la famille Ezeng sont à æquo, elles octroient un jugement positif à 50%. La famille Ndongo est la plus critique avec 37,5% de réponses négatives.

14^e question : Que pensez-vous des personnes qui ne parlent que le fang ? Le français ? ou qui parlent les deux langues ?

Tableau XL : le fang

FAMILLES REponses	Ezeng		Ndongo		Nzué		Total	
	Pare nts	Enfa nts (6)	Pare nts	Enfa nts (6)	Pare nts	Enfa nts (4)		
Très bien	0	0	0	0	0	0	0	0%
Bien	0	0	0	0	0	0	0	0%
Moyen	1	0	0	3	0	0	4	18,2%
Mauvais	1	6	2	3	2	4	18	81,8%
Total	2	6	2	6	2	4	22	100%

Tableau XLI : le français

FAMILLES REPOSES	Ezeng		Ndongo		Nzué		Total	
	Pare nts	Enfa nts (6)	Pare nts	Enfa nts (6)	Pare nts	Enfa nts (4)		
Très bien	0	0	0	0	0	0	0	0%
Bien	0	0	0	0	0	0	0	0%
Moyen	0	2	0	1	0	1	4	18,2%
Mauvais	2	4	2	5	2	3	18	81,8%
Total	2	6	2	6	2	4	22	100%

Les sujets-informateurs ne sont pas pour une compétence unique dans une des langues. Ils préfèrent que les deux langues soient parlées comme le décrivent les réponses formulées. Le fang et le français reçoivent tous deux un pourcentage de 81,8% en ce qui concerne l'exclusivité du parler unique dans la langue cible. C'est dire que ces individus réfutent la présence exclusive d'une langue. Ils ont besoin des deux langues pour s'épanouir dans les différents domaines de leur vie. Bien qu'ils éprouvent des sentiments pour ces deux codes, ils restent convaincus que ces langues sont utiles sur divers plans. Ils observent à 18,2% que les personnes qui ne parlent que l'une des deux langues sont réduites dans leur communication avec les autres et dans leur ascension professionnelle. Même Pauline, très critique envers le français voit en l'unilinguisme un handicap. Pour parler du fang, les parents à 83,3% et 81,2% enfants ont sensiblement le même regard sur cette question. Par rapport aux opinions des familles, la famille Nzué à 100% est contre cet unilinguisme suivie de la famille Ezeng (87,5%) et de la famille Ndongo (62,5%). Parents et enfants par rapport à ceux qui ne parlent que le français ont des avis quelques peu partagés bien que dans l'ensemble ils se rejoignent. En effet, contrairement au fang, ils apprécient moins cette fois-ci l'unilinguisme du français à 100% ce qui est supérieur à leurs enfants (75%). Notons tout de même dans ces tableaux, une catégorie qui trouve moyennement le fait de parler l'une ou l'autre langue uniquement. Cette catégorie tient compte du fait que les personnes qui ne parlent que français ne s'en sortent pas si mal dans la mesure où le français offre des avantages considérables. Le fang est envisagé de la même manière, puisque les parents au village ne rencontrent pas de véritables difficultés dans leurs

interactions quotidiennes. Donc, l'unilinguisme ne conduit pas forcément à une isolation certaine. L'acculturation dont parlent beaucoup d'informateurs est liée au fait de ne parler que français, et le renfermement c'est ce à quoi s'exposent les locuteurs uniques du fang. Parmi les déclarants, surtout les parents, ils se dégagent un certain fatalisme qui provient de la situation actuelle des langues au Gabon. Ils affirment que le fang comme toutes les autres langues gabonaises sont en situation de faiblesse face au français à cause des pouvoirs politiques qui laisse la situation telle quelle, et ne s'inscrivent pas dans la sauvegarde du patrimoine linguistique culturel (ce qu'ils estiment défendre dans leur cercle familial) ce qui engendre des cas où des enfants et des adultes ne voient pas l'intérêt de la/les parler et se focalisent dès lors sur le français.

« Les gens qui parlent le français seulement, ils ont la honte de dire que voilà, je suis fang. moi moi je trouve ils sont perdus » (Pauline) ;

« Parler seulement le français, c'est pas bon, tu ne peux pas parler avec tous les parents » (Petit) ;

« Non, le fang seulement, le français tu discutes avec qui ? Avec les gens qui sont seulement comme toi » (Bella) ;

« Les parents au village, ils parlent seulement le fang et ils parlent avec les autres non ! » (Lucien).

Le bilinguisme fang/français est très bien perçu par nos locuteurs. Nos informateurs à l'unanimité soutiennent qu'elles sont importantes et qu'il est nécessaire pour un locuteur d'être bilingue, car cette personne est « complète » ; une personne qui ne nie pas ses origines au contraire, en est fier et qui s'ouvre au monde extérieur en s'exprimant en français en se donnant les chances de réussir socialement. Le fait de posséder deux codes et de s'en servir c'est faire preuve de « bon sens ».

« C'est bien, ils parlent fang, ils montrent leur fierté, quand ils parlent en français, ils ne se limitent pas aux gens, ils parlent avec tous les autres, c'est bien comme ça » (Christine)

15^e question : pensez-vous que le fang et le français devraient être utiliser partout ? Si non, dites nous où devrait-ils être réservés ? Pourquoi ?

Tableau XLII : le fang

FAMILLES REPOSES	Ezeng		Ndongo		Nzué		Total	
	Pare nts (6)	Enfa nts (6)	Pare nts (6)	Enfa nts (6)	Pare nts (4)	Enfa nts (4)		
OUI	2	2	2	5	2	0	13	40,9%
NON	0	4	0	1	0	4	9	59,1%
TOTAL	2	6	2	6	2	4	22	100%

Tableau XLIII: le français

FAMILLES REPOSES	Ezeng		Ndongo		Nzué		Total	
	Pare nts (6)	Enfa nts (6)	Pare nts (6)	Enfa nts (6)	Pare nts (4)	Enfa nts (4)		
OUI	0	4	1	4	2	4	15	68,2%
NON	2	2	1	2	0	0	7	31,8%
TOTAL	2	6	2	6	2	4	22	100%

Le français et le fang ne sont pas perçus de la même manière par nos familles. Les familles estiment que le français devrait être utilisé partout à 68,2% et le fang obtient un pourcentage de 40,9%. Il ressort alors que les familles souhaitent davantage voir le français que le fang. En ce qui concerne le fang, ce sont des raisons

- d'ordre culturel ;
- d'ordre affectif ;
- D'ordre linguistique.

Pour le français, il s'agit de raisons :

- d'ordre linguistique ;
- d'ordre esthétique ;
- d'ordre pratique.

Ces deux tableaux présentent la répartition des usages langagiers que déclinent les familles sur les deux codes linguistiques. Ce qui est intéressant ici c'est de voir que toutes les familles ainsi que les enfants ont des avis différents sur cette question. Les uns estiment que les langues ne devraient pas être utilisées dans tous les domaines et les autres déclarent qu'ils devraient avoir une répartition des usages langagiers de ces deux langues. Pour le fang, il s'agit surtout d'une question d'affectivité de la langue qui poussent les locuteurs à vouloir voir le fang dans tous les espaces sociaux, et pour le français, c'est son côté langue médium, qui est mis en exergue. Le fait qu'aucune langue gabonaise n'est favorisée au détriment d'une autre. Ici également sur la question de la répartition, le formel est réservé au français et l'informel au fang. Les parents (100%) souhaitent davantage que leurs enfants (43,75%) voir l'élargissement du fang dans toutes les sphères communicationnelles, et les enfants à 75% contre 16,70% des parents souhaitent que le français s'étende à tous les milieux sociaux.

16^e question : éprouvez-vous de la gêne quand vous parlez le fang ? Le français ? Dites pourquoi ? Et qu'en est-il quand vous parlez les deux langues en même temps ?

Tableau XLIV: le fang

FAMILLES REponses	Ezeng		Ndongo		Nzué		Total	
	Pare nts	Enfa nts (6)	Pare nts	Enfa nts (6)	Pare nts	Enfa nts (4)		
OUI	0	3	0	1	0	1	5	22,7%
NON	2	3	2	5	2	3	17	72,3%
TOTAL	2	6	2	6	2	4	22	100%

Tableau XLV : le français

FAMILLES REPOSES	Ezeng		Ndongo		Nzué		Total	
	Pare nts	Enfa nts (6)	Pare nts	Enfa nts (6)	Pare nts	Enfa nts (4)		
OUI	1	5	0	3	1	1	11	50%
NON	1	1	2	3	1	3	11	50%
TOTAL	2	6	2	6	2	4	22	100%

Tableau XLVI : fang/français

FAMILLES REPOSES	Ezeng		Ndongo		Nzué		Total	
	Pare nts	Enfa nts (6)	Pare nts	Enfa nts (6)	Pare nts	Enfa nts (4)		
OUI	0	1	0	1	0	3	5	22,7%
NON	2	5	2	5	2	1	17	77,3%
TOTAL	2	6	2	6	2	4	22	100%

Les familles dans leur majorité n'éprouvent pas de gêne quand elles s'expriment en fang. Ils sont en effet 72,3% à l'affirmer. Avec le français, les familles sont partagées, puisqu'elles se situent à pourcentage égal dans les deux pôles. Le fang/français ne rencontre pas de gêne dans son utilisation comme l'attestent les réponses du tableau consacrées à cette question : 77,3% contre 22,7%.

Les locuteurs qui ne sont pas gênés par la situation évoquent les raisons que nous avons énoncés précédemment dans nos différentes questions, le culturel, la compétence linguistique, la fierté de parler deux langues dans un même échange.

Ceux qui avancent une certaine gêne le font à cause du jugement de leur entourage très proche. Parler le français ou le fang est sujet à des critiques qui pose la question de la compétence linguistique. Dans ces trois tableaux, les parents affichent une certaine aisance dans leurs pratiques des langues. Ils ne cherchent pas à s'auto-évaluer, ils sont conscients

de leurs ressources limitées en français et s'en accommodent. Toutefois, bien que les parents semblent montrer une certaine harmonie dans leurs réponses, des parents à l'instar de la mère Nzué laisse transparaître un malaise sur les compétences en fang de ses enfants. Elle manifeste deux types de comportements. Le premier est celui où la dynamique du français est tolérée et le deuxième comportement est régi par la présence de ses beaux-parents, où elle fait preuve de plus d'exigence envers ses enfants en ce qui concerne la pratique du fang.

Les parents sont moins gênés que leurs enfants dans ces trois tableaux : 100% pour le fang, 66,7% pour le français, 100% pour le fang/français. Pour les parents s'exprimer en fang/français est intéressant dans la mesure où ils sont capables de mieux échanger avec leurs enfants et de plus, ces langues s'entraident dans l'interaction. Les réponses des enfants révèlent les pourcentages suivants de déclarations de gêne : 31,2% pour le fang, 56,2% pour le français et 31,2 pour le fang/français.

Les réponses des locuteurs permettent de ressortir les représentations que les sujets-informateurs ont des langues en présence ; représentations qui expliquent en partie les pratiques de nos locuteurs.

6.4.1 Les représentations du fang

Le fang est très souvent la langue de première socialisation des familles gabonaises. Ils l'ont souvent apprise dès leur plus jeune âge dans la cellule familiale. Ce qui a pour effet de que les familles la reconnaissent comme la langue de l'affectivité, de l'identité, des parents et la langue de la culture gabonaise.

6.4.1.1 La langue de l'affectivité

Tout au long de l'analyse du discours des familles gabonaises, il ressort que le fang est une langue pour lesquelles elles éprouvent beaucoup d'affection. C'est la langue de l'émotion, celle pour qui elles ont un attachement fort. Affective, parce qu'elle leur appartient. On remarque tout au long du corpus les informateurs se référer au fang, pour exprimer des émotions différentes : la colère, la stupeur, la joie, la désapprobation, etc.

6.4.1.2 La langue de l'identité gabonaise/culture gabonaise

Le fang représente leur identité, le véhicule de leur patrimoine culturel, celle dont on se sert dans les manifestations traditionnelles : mariage coutumier, rites d'initiation, danses folklorique, contes traditionnels, retraits de deuils, etc. La langue ethnique permet à ces

familles de se distinguer des autres familles gabonaises et des populations installées au Gabon. Se présentant avant tout par leur langue, le fang est le symbole de ce qu'ils sont, de leur communauté.

6.4.1.3 La langue des parents

Pour certains membres de ces familles, le fang est la langue des parents, des grands-parents avant d'être leur langue. Ne disent-ils pas que le fang est la langue que leurs parents aiment utiliser et qu'ils les poussent à la pratiquer à tout moment avec eux. Ce n'est pas que le fang ne leur appartienne pas, mais il est principalement défini comme la langue d'expression de leurs ancêtres.

6.4.1.4. Une langue dominée

Le fang comme les autres langues gabonaises reste une langue dominée par le français, langue occidentale. Bien que langue majoritaire au Gabon, elle apparaît marginalisée par le français. Elle ne connaît pas de grande valorisation tout comme les autres langues gabonaises et ne bénéficie pas d'un statut particulier qui accentuerait sa position sur l'échiquier linguistique gabonais. Tous les locuteurs sont formels, le fang n'est pas en situation de force face au français même si cette langue semble résister « aux assauts » de la langue européenne.

A côté du fang, le français qui est dans l'univers de ces familles et qui renvoie à des représentations quelque peu différentes.

6.4.2 Les représentations du français

6.4.2.1 La langue de l'intercompréhension

Le français est considéré comme la langue de l'intercompréhension. Elle assure la communication entre des individus qui ne partagent pas la même langue, donc d'ethnies et de nationalités différentes dans ce pays pluri-ethnique. Le français permet une large communication là où le fang impose une grégarisation des échanges. Sa véhicularité est fondamentalement un de ses principaux atouts.

6.4.2.2 La langue « médium »

Le français joue un rôle majeur dans ce pays francophone, celui de maintenir la paix au Gabon. En étant une langue « médium », aucune langue autochtone n'est érigée à un statut ou à une fonction particulière au détriment d'une autre. Elles ont toutes la même visibilité.

Il établit ainsi un équilibre entre les différentes communautés gabonaises et le pays est ainsi stable, ne souffrant d'aucune revendication identitaire pouvant conduire à des soulèvements ethniques à l'image des pays voisins. À cet égard, le français contribue à une « paisibilité » des rapports sociaux dans le pays.

6.4.2.3 La langue de la culture occidentale / langue du colonisateur

Une langue représente un pays ce qui est bien évidemment le cas du français. Le français en effet est le symbole de la culture française et par extension de la culture occidentale. La parler c'est faire référence à cet univers. Les locuteurs ont rappelé le passé colonial de la langue française et ceux que les leurs ont subi durant cette période et continuent de subir d'après eux, de nos jours. On note alors une certaine rancœur, un ressentiment vis-à-vis de cette langue, et également une forme de rejet.

6.4.2.4 La langue de prestige / langue de la modernité

Le français est la langue officielle du Gabon et par conséquent une langue de prestige qui fait bénéficier à son détenteur une position certaine dans la vie sociale. La maîtriser, c'est s'assurer de jouir d'un certain confort et ne pas en avoir les ressources équivaut à se priver de ses avantages. Pour les locuteurs, le français est lié à la connaissance intellectuelle, au savoir. De plus, outre les avantages socio-économiques et une ascension sociale, elle permet le rayonnement du Gabon à l'étranger.

Dans leur discours, les familles gabonaises présentent le français comme une langue moderne qui ouvre la voie vers un autre monde. Le français ce n'est pas seulement une langue, c'est dans une certaine mesure avoir connaissance de la manière d'appréhender les situations et donc quelque peu vers une autre façon de vivre et de concevoir le monde, les rapports entre les individus. Parler en français, c'est montrer sa modernité, c'est montrer que l'on est pas ethnocentriste.

6.4.2.5 Une langue dominante / glottophage

Elle occupe toutes les fonctions au Gabon et envahit de plus en plus la sphère familiale. Nous relevons à cet égard des termes comme : langue impérialiste, langue coloniale, langue qui prend trop de place, langue envahissante. Les populations font très souvent intervenir le français dans tous leurs échanges formels et informels. Elle « tue » le fang et toutes langues ethniques.

6.4.3 Les représentations de l'usage des deux langues

L'usage des deux langues en simultané nous amène à nous interroger sur ce qu'il représente pour nos familles.

6.4.3.1 Une double appartenance

L'utilisation des deux langues en même temps renvoie à une double appartenance, celle d'avoir des liens forts avec le fang et le français. Cet usage est la démonstration que les deux langues ne sont pas réellement en compétition. Les deux codes linguistiques sont utiles pour l'identité de l'individu qui se reconnaît en elles et dont un choix ne saurait se faire en faveur de l'une ou l'autre, car se sentant bien dans cette double appartenance et dans cette double expression.

6.4.3.2 Une acculturation

L'acculturation est due à une situation de contacts de cultures qui « agissent et réagissent l'une sur l'autre » chez un individu ou un groupe humain. Elle est donc selon M. Kara (2007 : 177) :

l'édification de valeurs communes entre la culture majoritaire et la culture réceptrice, des centres d'intérêts communs sans pour autant aboutir à une aliénation de chacune des personnalités de base. Dans différents domaines la culture, la culture réceptrice emprunte des modèles de conduites et des valeurs à la culture dominante, valeurs qu'elle ajuste et qu'elle adapte le plus souvent, sans qu'il soit question d'une déculturation et d'une assimilation . Pareillement, et à la longue, la culture dominante peut adopter des traits de la culture réceptrice parvenant ainsi à à une acculturation partielle et réciproque.

Cette situation est perçue négativement, comme une sorte de trahison pour les puristes de la langue fang qui considère qu'associer dans un même discours les deux langues nuit à la pureté de la langue autochtone. Soit on s'exprime dans une langue soit dans l'autre, mais la présence des deux langues à moins de cas extrême (le mot n'existe pas en fang) est le signe d'une acculturation de la part de ces personnes ; ou une volonté de s'afficher comme étant moderne. Il est vu que c'est surtout lorsque le discours est supposé se faire en fang et que le français surgit ; ce qui est présenté comme un défaut par les sujets-parlants. Ainsi, discourir dans les deux langues prouve des insuffisances dans lesdites langues, en fang en particulier. C'est le métissage qui ici décrié. Matthey et De Pietro (1998) ont souligné cet aspect dans leur étude sur les contacts de langues en Suisse. Dans leur article « Langues en contact : conflits ou enrichissement », les auteurs montrent en effet que « le discours [tenu]

exprime les difficultés identitaires liées aux situations de contact : la crainte du changement, la volonté de maintenir une identité originelle, pure, mais en même temps le refus de s'isoler [...].

Sur les langues détenues, le rapport à la langue première est surtout de l'ordre de l'affectif, et les locuteurs restent dans une logique puriste, dénonçant et/ou refusant tout élément nuisible pouvant l'« appauvrir ». Donc, les individus veulent avoir une langue première qui garde toute son identité et recourir à un autre code linguistique n'est pas rejeté en soi, mais celle ne doit pas « corrompre » la langue première. Toutefois, parler une langue autre que la langue à laquelle on s'identifie, c'est faire preuve ici d'ouverture.

6.4.4 Et la culture dans tout ça ?

Dans la première partie de notre étude, nous avons décrit quelque peu la façon de vivre du peuple fang et dépeint la perception des autres ethnies sur leurs comportements. Pour y revenir succinctement, ce peuple est reconnu assez conservateur de ses traditions notamment de la transmission de son outil linguistique dès le plus jeune âge par la famille. Partant de ce point de vue (la réputation), nous avons supputé que la transmission de la langue fang aurait été automatique et sans condition dans ces familles.

Les analyses du corpus démontrent que les comportements sont différents selon la position que l'on occupe dans la famille (par exemple parents/enfants ; aînés/benjamins) ou encore le type de relations entretenues avec les langues. Le lien entre langue et culture est fait par tous les informateurs et ces familles restent très attachées à la culture fang. C'est une réalité à laquelle ils font face dès la naissance, un héritage qu'ils se doivent de perpétuer. L'attachement à une langue est l'attachement à ses parents avant tout autre langue. Ne pas le ressentir serait briser quelque peu ce cycle, car l'entourage compte sur vous pour assurer la vitalité ethnolinguistique du groupe. C'est la raison pour laquelle sans doute aucun n'a osé clairement afficher sa préférence si tel fut le cas au français uniquement ; le choix s'est porté sur le fang ou sur le couple fang/français. Le fang est la langue des ancêtres, la langue des origines et les familles gabonaises y tiennent fermement même ceux déclarant ne pouvant pas faire un choix entre ces deux langues. La culture joue un rôle considérable dans leur manière d'appréhender les situations et dans leurs déclarations. En tant que locuteurs, le groupe fang et ces familles en particulier savent qu'ils sont les garants de la survie de leur langue et cela est une règle fondamentale. Ne pas s'y conformer, c'est se faire juger par les membres de sa communauté. C'est ce que nous avons constaté par

exemple chez la famille Nzué. Les parents de peur d'être critiqués par leurs pairs, incitent fortement leurs enfants à parler en fang, et les enfants eux-mêmes conscients de la situation font l'effort de parler leur langue ou tout du moins de la comprendre. La pression est forte. « Un bon et vrai fang » est celui qui maîtrise sa langue de prime abord et qui peut par la suite, maîtriser d'autres codes linguistiques.

Bien que la culture des dites familles veuille que le fang soit la langue de la sphère familiale, puisque langue de l'appartenance et des valeurs traditionnelles ; il se produit tout de même que le français ait réussi à pénétrer dans ce milieu. Lui qui était jusqu'à alors la seule langue parlée, est en concurrence avec le français. Les parents qui sont d'une époque plus ancienne donnent plus d'espace au fang. Toutefois, nous relevons que certains d'entre eux privilégient avec les plus jeunes, les interactions en français dans un but d'ascension sociale. Malgré tout, la culture fang reste toujours très présente dans leur discours. Elle les guide dans leur perception du monde et dans leurs rapports avec les autres groupes ethnolinguistiques.

6.4.5 Alors uni-culturelles ou biculturelles ?

Les familles gabonaises sont-elles uni-culturelles ou biculturelles ? Devons-nous dire qu'elles sont uniquement culturelles puisqu'elles se définissent comme appartenant à la communauté fang avant tout autre chose ? C'est la question que nous nous posons légitimement. Elles donnent l'impression d'être en effet uni-culturelles tant leur revendication envers le fang est saisissant. Elles le déclarent elles-mêmes, le fang est ce qui les définit. Toutefois, remarquons-nous que même si les familles paraissent être tournées à priori vers le fang, nous pensons qu'individuellement tous ne sont pas uni-culturelles. Donc, disons-nous que nous avons d'une part, des membres qui sont uni-culturels et ceux qui sont tournés vers les deux cultures.

Les parents sont inexorablement uni-culturels et c'est surtout au niveau des enfants que nous déterminons deux groupes. D'une part, les aînés de la famille qui appartiennent uniquement à la culture fang et un groupe composé des plus jeunes qui revendiquent leurs liens avec les deux langues. Le fang est leur première culture et le français leur seconde. Il faut dire que les plus jeunes baignent dans un environnement où le français est omniprésent. Ils se sont construits dans deux univers culturels. Ces deux systèmes semblent néanmoins être en conflictualisation dans la mesure où ce sont deux codes qui ont une image assez différente auprès de leurs parents. Rappelons que ces enfants héritent de la vision du monde et des préjugés de leurs parents. Alors que dire alors quand ceux-ci

ont une image assez négative des situations et des langues. Inconsciemment, ils intègrent ces données et certains les assimilent jusqu'au point de ne pas en avoir conscience ou de rejeter des sentiments qu'ils ont. Ils n'osent pas admettre l'attrance qu'ils éprouvent pour la culture française. Ils pensent sans doute que l'affirmer serait source de conflits et de railleries de la part de leur entourage. Comment peut-on dire qu'on appartient à une culture qui n'est pas du pays pire d'une culture étrangère, occidentale. Ce serait faire preuve d'acculturation de la part des autres. Appartenir à une culture, c'est appartenir à la culture de son pays et plus particulièrement à celle de ses parents. Dire alors qu'on possède une culture autre que celle de ses parents, c'est remettre en question leur éducation, c'est affirmer que l'on rejette ses racines ; ce qui n'est pas bien vu et les conséquences peuvent être l'exclusion de la communauté. Le contact des cultures, voilà ce qui se passe quand deux langues sont présentes dans la vie d'un individu. Il ramène à la question de l'identité, de construction de soi à travers leur parcours de vie. Nos familles sont donc confrontées surtout les jeunes à deux systèmes de cultures différentes qu'ils tentent de gérer. Nous ressentons chez eux un besoin de s'ancrer dans la culture gabonaise qui est « leur culture » et de s'approprier la culture française qui fait partie de leur quotidien. Ils savent aussi qu'ils ne peuvent clairement déclarer se sentir entièrement de culture française car d'une part, ils ne seront pas considérés comme français ni comme gabonais ce qui serait une épreuve. S'exprimer dans une langue ne signifie pas obligatoirement que l'on adhère à sa culture et à tout ce à quoi elle renvoie. Le père qui reconnaît les opportunités qu'offre la langue française n'est pas biculturelle mais bien uni-culturelle, le frère qui recense tout ce que la langue française apporte dans sa vie professionnelle l'est tout aussi. Être biculturelle, c'est se référer aux deux cultures dans son discours, c'est « être perçu par chaque groupe comme un membre à part entière » (Hamers et Blanc : 448). C'est dire alors que nous ne pouvons aisément annoncer que ces locuteurs sont biculturels, car pour cela, il faudrait l'assentiment des français. Pour cette raison, nous affirmerons par simplicité que ces locuteurs sont tournés culturellement vers ces deux langues.

Synthèse

Les familles gabonaises ont des représentations assez différentes des deux langues. L'une étant pour les communications formelles (le français) et l'autre pour les communications informelles (le fang). Le français représente la langue des situations d'échanges inter-ethniques, de la promotion sociale, de la culture occidentale alors que le fang est une langue qui renvoie à la culture, à l'identité, en somme aux valeurs traditionnelles. Les familles ont donc des images positives et négatives des langues. L'image négative du français est son statut dans le pays et sa trop grande visibilité jusque dans la sphère privée qui « empêche » l'émergence du fang. L'image positive du français est son apport économique et son aspect esthétique. Les informateurs ont également une image positive et négative du fang. Les images positives revêtent de l'aspect traditionnel et identitaire et le négatif à la grégarisation des communications. Cependant selon nous, les représentations de nos informateurs sont en relation avec celles de leurs familles, de leur communauté. La culture joue un rôle non négligeable dans leurs pratiques des langues et dans leurs appréciations. Deux catégories se dégagent alors : les uni-culturels (parents et certains aînés) et les ceux qui vivent dans les deux univers.

**III°PARTIE : ANALYSE DU BILINGUISME DANS LES
INTERACTIONS VERBALES DES FAMILLES
GABONAISES**

Pour des raisons historico-politiques en Afrique francophone et au Gabon en particulier, le contexte sociolinguistique a conduit les langues africaines à coexister avec au moins une langue européenne en l'occurrence le français. Dans le cas du Gabon, cette langue jouit d'un rôle d'un statut particulier (Cf. Rôles et fonctions des langues au Gabon). Libreville capitale gabonaise abrite une population d'origine autochtone et étrangère. Elle apparaît donc comme une mosaïque culturelle.

Dans cette perspective, les populations disposent de plusieurs répertoires linguistiques qu'elles choisiront selon des facteurs divers. Ces facteurs peuvent être spécifiques à l'histoire du sujet, à la place et aux fonctions qu'occupent les langues dans leur environnement, au thème de la conversation, autant de facteurs qui peuvent être plus ou moins conscients. Pour avoir une meilleure compréhension du bilinguisme de nos informateurs, nous nous sommes interrogée sur leurs pratiques linguistiques, les motivations qui les poussaient à agir de la sorte et comment ce bilinguisme se manifeste dans leurs discours. C'est la raison pour laquelle nous avons divisé notre travail en trois parties. Le chapitre VII : « Interactions, exolinguisse et stratégies » traite de l'exolinguisse dans les interactions et des stratégies mises en place par les enquêtés. Le chapitre VIII a pour thème « l'alternance codique ». Nous tenterons de comprendre si l'alternance codique répond uniquement à une « défaillance » linguistique des sujets ou si elle doit être vue autrement. Le chapitre XI enfin se réfère aux mots et expressions fang ou d'autres langues gabonaises et français dans les énoncés de nos informateurs.

CHAPITRE VII : INTERACTIONS, EXOLINGUISME ET STRATÉGIES

7.1 Les interactions verbales

Les chercheurs de tous horizons se sont intéressés et s'intéressent à l'analyse des interactions verbales, que ce soit les psychologues de la communication, les sociolinguistes, ou encore les pragmaticiens et les sociologues (de la vie quotidienne).

Une interaction est une suite de tours de parole, régie non seulement par des règles d'alternance mais aussi par des règles de cohésion (cohésion au niveau syntaxique, sémantique, pragmatique). Ces règles permettent aux interactions de se dérouler correctement, toute intervention « crée sur la suite un certain nombre de contraintes, et un système d'attentes ». (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 193).

Pour Bange (1987), l'interaction verbale est une forme d'action sociale impliquant un « changement dans le comportement des interlocuteurs, elle représente la composante verbale de l'interaction : elle est aussi l'aspect comportemental, linguistique, social ou cognitif »⁹¹.

Pour reprendre Kerbrat-Orecchioni, l'interaction verbale comprend : la conversation familière, « les entretiens en tous genres, les interviews, les débats, les transactions commerciales, les échanges didactiques, les rencontres scientifiques, les réunions de travail, les séances de tribunal, les conférences diplomatiques... ».

L'interaction verbale devient ainsi tout lieu d'échanges entre des personnes engagées dans un processus communicatif.

Des auteurs ont proposé des approches différentes pour comprendre ce type d'interaction. Reprenons ici quelques une d'entre elles.

91

7.1.1 Les approches de l'interaction verbale

7.1.1.1 L'approche communicationnelle

Lors d'une interaction verbale, les participants échangent, tiennent un discours. Pour que l'échange progresse, le discours tenu doit être compris par les interactants. Ce qui signifie que le message doit être saisi dans le contexte dans lequel ce discours est prononcé. Le sens de l'information n'a de valeur que dans un cadre et selon des circonstances et des conditions données. Si ces modalités ne sont pas respectées, la communication risque d'être entachée de ratés, ou on assistera à une rupture de l'échange. Pour qu'une interaction atteigne son but communicatif, un minimum de compétences linguistiques, sociolinguistiques, pragmatiques et stratégiques sont nécessaires.

A l'origine de l'approche communicationnelle, Jakobson qui est le premier à avoir dressé un schéma de la communication et abordé la question des acteurs de la communication (émetteur et récepteur). Il propose six composantes auxquelles il lie six fonctions principales.

Toute communication implique selon Jakobson :

- un émetteur et la fonction expressive ;
- un récepteur et la fonction conative ;
- un contexte et la fonction référentielle ;
- un canal de transmission et la fonction phatique ;
- un code linguistique et la fonction métalinguistique ;
- un message réalisé et la fonction poétique.

Pour l'auteur, « il serait difficile de trouver des messages qui rempliraient seulement une seule fonction. La diversité des messages réside non dans le monopole de l'une ou l'autre fonction, mais dans les différences de hiérarchie entre celles-ci. La structure verbale d'un message dépend avant tout de la fonction prédominante ».

Les travaux de Jakobson ont reçu des critiques, car les spécialistes pour la plupart ne les jugeaient pas complets. Par exemple en ce qui concerne sa conception du « code », estimé quelque peu réductrice. Selon Kerbrat-Orecchioni, le schéma de Jakobson prend uniquement en compte la communication verbale et oublie tous les autres types de communication. Par ailleurs, elle insiste également sur la notion de compétence que possèdent les sujets parlants.

D'après Hymes, huit composantes sont essentielles à toute interaction.

- "setting" ; "participants" ;
- "ends" ; "acts" ;
- "keys" ; "instrumentalities " ;
- "norms" ; "genre".

Hymes lui, a élaboré le concept de « compétence communicative » dans ses recherches. Pour ce dernier, la compétence de communication est « la connaissance des règles psychologiques, culturelles et sociales qui commandent l'utilisation de la parole dans un cadre social »⁹².

A la suite de celles-ci, d'autres auteurs ont décrit les éléments nécessaires à toute interaction. Des conditions minimales doivent être réunies dont celle de la compétence communicative dans toute interaction à savoir la compétence linguistique, sociolinguistique et la compétence pragmatique.

- la compétence linguistique comprend entre autre la compétence phonologique, lexicale, syntaxique, sémantique et orthographique ;
- la compétence sociolinguistique comprend entre autre, les marqueurs des relations sociales, les règles de politesse, les différences de registre ;
- la compétence pragmatique comprend la compétence discursive.

7.1.1.2 L'approche conversationnelle

L'interaction verbale a été analysée du point de vue de la conversation. L'analyse conversationnelle apparaît aux USA en Californie aux milieux des années 60. Elle est d'essence américaine et son fondateur est Harvey Sacks. Né en 1935, il meurt accidentellement en 1975 à l'âge de 40 ans. Harvey Sacks enseigne à l'université de Californie pendant sept ans à UCLA de 1965 à 1972 où il élabore les principaux concepts de l'analyse de conversation que l'on trouve publié intégralement en 1992 sous le titre de *Lecture on Conversations*. Il met en exergue l'utilité d'étudier les réalités quotidiennes d'un autre point de vue. Selon Sacks, il est important de décrire le déroulement des conversations en situation naturelle.

⁹² Cité par Galisson, R et Coste D., (1976), Galisson, R et Coste D., (1976), Dictionnaire de didactique des langues, Paris : Hachette.

Les premières recherches menées sur l'analyse de conversation ont porté sur la description des données enregistrées et à partir de Harvey Sachs apparaît un renouveau. En effet, au début des années 60, il travaille dans un centre d'aide psychologique avec Garfinkel et Goffman. Il s'agit dans ce centre, d'apporter de l'aide aux personnes en difficultés qui émettent des appels téléphoniques. Le sociologue « s'intéresse particulièrement dans ce contexte, aux ouvertures de conversation et aux stratégies que mettent en place ces personnes pour éviter de donner leur nom »⁹³, donc de se faire connaître. L'intérêt porté aux conversations par Sacks (cité par De Fornel et Léon), naît de l'occasion qu'il avait d'être dans un milieu où il pouvait « aisément enregistrer et transformer en corpus manipulable »⁹⁴, le matériau qui s'offrait à lui. Comme il l'indique, « ce n'est pas donc par intérêt pour le langage (...) que j'ai commencé avec des conversations enregistrées ; mais pour la simple raison que je pouvais travailler dessus et les étudier maintes et maintes fois »⁹⁵, à la différence de Goodwin et Heath qui opèrent à partir d'enregistrements vidéos et accordent une importance primordiale à l'analyse du matériel non verbal. Sacks transcrit le matériau vocal et même les éléments prosodiques. Avec la prosodie, il espère compléter son analyse et avoir davantage d'informations nécessaires à sa recherche. Grâce aux recherches du sociologue, « on [...] voit comment les participants recourent à des techniques institutionnalisées qu'ils ont à accomplir (assurer l'alternance de "tours de paroles", "réparer" les éventuelles défaillances de l'échange communicatif, conduire un récit ou une description, mener à bien la négociation des thèmes, de l'ouverture et de la clôture de conversation, etc.) »⁹⁶.

L'apport de Sacks a été conséquent et son influence grande. Des disciplines telles que l'ethnométhodologie ont trouvé un intérêt majeur aux recherches de Sacks. Il a « [proposé] de s'intéresser à l'une des organisations endogènes les plus accessibles aux chercheurs, mais complètement inédite, la conversation » (De Fornel et Léon : 134). L'enseignement de Sachs a trouvé écho auprès de la communauté scientifique. Intéressés par ces recherches, ils ont élargi le champ de l'analyse de conversation. Les sociologues Schegloff et Jefferson sont de ceux-là. Ils ont analysé les interactions sociales à travers la description de conversation.

⁹³ De Fornel, M et Léon, J. (2000), « L'analyse de la conversation, de l'ethnométhodologie à la linguistique interactionnelle » dans *Histoire Epistémologie Langage*, vol., 22, n°. 22-1, pp. 131-155

⁹⁴ *Op.cit.*, 133.

⁹⁵ Cosnier, J et Kerbat-Orecchioni, C. (1991), *Décrire la conversation*, Lyon, PUL, 2^e édition, p.10

⁹⁶ Cité dans Tomc, S., (2006), *Approche interactionnelle de la différenciation sexuelle dans la conversation parents/adolescents*, Thèse, Paris Descartes-Paris V, vol., 1. 348 pages.

C'est ainsi qu'apparaît dans les années 70, trois articles sur l'analyse de conversation : « *sequencing in conversational openings* » en 1969, « *opening up closings* » 1973 et « *a simplest systematics for the organisation of turn-taking for conversation* ».

«*Sequencing in conversational openings* » est une recherche réalisée par Schegloff sur les principes d'ouvertures et d'identification des locuteurs dans les conversations téléphoniques. A partir de cette étude, il procède à une description des interactions conversationnelles sur la base de repérage sous forme d'énoncés couplés.

«*Opening up closings* » est une étude de Sacks et Schegloff sur la clôture dans les conversations dans laquelle les chercheurs présentent de quelle manière la séquentialité et l'alternance des énonciateurs se combinent dans la conversation.

«*A simplest systematics for the organisation of turn-taking for conversation* » est de Sacks, Schegloff et Jefferson. Il traite de l'alternance et du discours parlé en général. Ils proposent dans cet article d'étendre les méthodes descriptives construites pour l'analyse des conversations ordinaires au discours en général.

Suite à ces publications, nous assisterons à des recherches de ce type. Les auteurs s'inspireront de ces différents travaux pour répondre à leurs préoccupations.

Robert Vion (2000) donne les traits définitoires de la conversation dans son ouvrage : *La communication verbale : analyse des interactions*. La conversation « se caractérise par :

- un rapport de places symétriques ;
- une très forte dominante en faveur de la coopérativité par rapport à la compétitivité ;
- une finalité "interne" centrée sur le contact et la réaffirmation de liens sociaux. Cette centration entraîne une implication mesurée des sujets quant aux contenus échangés. La conversation demeure un lieu de convivialité relative.
- Une apparente "informalité" de fonctionnement reposant sur une relation interpersonnelle, sur son caractère ouvert du contrat de parole, sur l'implicite de règles de circulation de la parole, sur l'absence de but explicite et de thèmes imposés.
- Avec ces caractéristiques, il limite la définition proposée aux premières études sur le sujet. Le terme « conversation » désignait à la fois la conversation comme nous

l'entendons aujourd'hui mais aussi toute interaction en face à face entre des participants. On le voit avec les définitions de Schegloff et Goffman ainsi que Roulet et al., en 1985. Roulet estime que les échanges entre un libraire et un client ou une émission telle que « Le Masque et la Plume » sont de l'ordre conversationnel. Pourtant tout ne peut être défini ou recouvert sous l'expression conversation. Dire que tout est acte de communication, reviendrait à signifier qu'il n'existerait pas de « variabilité dans les interactions » selon Vion. Tout n'est pas conversation, puisqu'il existe d'autres formes d'interactions verbales comme le débat, la discussion, la dispute.

L'objet de l'analyse de conversation est le discours dans l'interaction ; le discours en tant que production énoncée de façon coordonnée par un ou plusieurs acteurs. Kerbrat-Orecchioni est celle qui proposa ce terme tiré de « *talk-in-interaction* » de Schegloff qui le créa afin de mieux cadrer l'objet de l'analyse conversationnelle.

7.1.1.3 L'interactionnisme Symbolique

L'interactionnisme symbolique est un courant fondamental de l'Ecole de Chicago. Il réunit des noms de l'histoire de la sociologie américaine et d'autres disciplines. L'interactionnisme émerge à un moment où la ville de Chicago était confrontée à des problèmes explosifs : problèmes relatifs au déracinement culturel et d'insertion dus à la vague d'immigration en provenance de l'Europe (Allemagne, Pologne, Italie, etc.), immigration interne avec les noirs qui fuyaient les Etats du sud majoritairement racistes, problèmes d'intégration sociale qui a de graves conséquences telles que, la délinquance, les gangs, la criminalité. Les réponses données par la sociologie de l'époque qui est dominée par la pensée de Parsons ans les années 50 ne satisfont plus. Il fallait alors envisager d'apporter d'autres réponses, que celles données par les méthodologies utilisées, en pensant autrement et en appliquant d'autres techniques d'analyse. C'est ce que firent les chercheurs de ce courant. Venus de disciplines différentes, ils mirent à profit cette diversité pour comprendre et traiter les phénomènes qu'ils étudiaient, en étant néanmoins « fidèles à une poignée de principes. Aucune volonté d'hégémonie intellectuelle ne les anime, ils n'entendent pas dire ce que doit être la sociologie, mais proposent un cadre cohérent et rigoureux approprié à une analyse microsociologique »⁹⁷. Les chercheurs de ce courant se sont défaits des techniques habituelles comme le sondage pour élargir leur champ

⁹⁷ Lebreton, D (2008), *l'interactionnisme symbolique*, PUF, Paris, 2^e édition, p. 45-46.

d'investigation en s'appuyant sur d'autres outils. Ils ont ainsi introduits : le récit de vie, l'entretien, l'observation participante, l'analyse inductive, etc.

On peut dire que l'histoire de la fondation de l'interactionnisme s'est faite en deux phases. Premièrement, nous avons celle des précurseurs et deuxièmement celle des fondateurs, à proprement dit. Les précurseurs sont William I. Thomas, Robert E. Park. Cette vague s'étend jusqu'aux années 20 :

Celle des fondateurs peut être divisée en deux parties. Il y a la première génération qui va des années 30 à 40, avec Herbert G. Blumer, E.C. Hughes, Robert Redfield ... et la deuxième génération qui s'étend des années 50 à 60 avec E. Goffman, H. Becker, A. Strauss pour ne citer que ceux là. G.H Mead est celui qui a introduit le terme d'« interactionnisme symbolique » en 1937. Il s'est dans son approche, éloigné de la conception behavioriste de son époque en matière de psychologie qui définit l'Homme comme

une machine sans conscience de soi, toute entière régie de l'extérieur par une somme de réflexe. [Il est] un mécanisme passif sans distance répondant sans distance à une série de stimulations. L'ensemble de ses faits et gestes se décline en une succession infinie de réponses induites par conditionnement (Lebreton : 32).

L'interactionnisme pense autrement que les autres courants de son époque. Pour ce « réseau de chercheurs conjuguant leurs différences » ((Lebreton : 45), il faudrait redonner à l'individu la place qui est la sienne. Contrairement aux autres sciences qui présentent l'individu comme un sujet passif qui subit son milieu, l'interactionnisme présente l'individu comme un être actif qui a des relations de réciprocité avec son milieu. Ce qui intéresse ce courant « c'est d'apprécier ce qui se joue entre les acteurs dans la détermination mutuelle de comportement » (Lebreton : pp.6-7). L'individu est en relation avec les autres et c'est dans ce réseau d'imbrications que l'on devrait analyser. Autrement dit « au lieu de faire de la grande théorie sur le fonctionnement de la société, on cherche plutôt à examiner ce qui se passe dans les interactions afin de comprendre comment les individus mobilisent les savoirs et des compétences sociales dans leurs échanges quotidiens avec les autres » (Rouleau : 61).

L'interactionnisme symbolique nous intéresse en ce sens qu'il met en lumière ce qui se produit lorsque des individus sont face à face dans une interaction notamment lors d'une interaction verbale. Nous emprunterons ici deux notions introduites et développées par ce courant à savoir « le sujet comme acteur », la notion de « face ».

7.1.3.1.1 Le sujet comme acteur

Les sciences de l'époque imaginent l'individu comme étant un être qui subit les influences de son milieu. Pour elles, ce sont « les structures sociales à cause de son *habitus* ou de la « face » du système ou de la culture d'appartenance » déclare Lebreton, qui le conditionnent et le façonnent. Il n'est donc maître de rien et n'a aucun pouvoir sur les éléments. L'interactionnisme symbolique présente différemment l'individu. Il redonne à l'individu sa place dans le système où il interagit avec les éléments sociaux. L'être humain est considéré comme un acteur qui a la capacité d'influencer sa vie et ce qui l'entoure. Il « n'est plus la marionnette d'un système social dont il ne possède nulle conscience. Doté d'une capacité d'analyse, il est libre de ses décisions dans un contexte qui n'est pas sans l'influencer »⁹⁸. Le sujet est donc un acteur qui influence et qui est influencé. En tant qu'acteur, il est conscient du rôle qu'il joue dans la société. En communiquant verbalement ou par d'autres moyens, le sujet sait que ses actions vont provoquer des réactions chez son partenaire et réciproquement. Il peut ne pas être sûr totalement de la réponse qui lui sera donnée mais il sait néanmoins que ces actions vont être interprétées par la personne en face et engendrer un type de comportement désiré ou pas. En somme, l'homme a cette capacité quand il accomplit une action « [de prévoir le] comportement des autres, en se mettant à leur place, en envisageant leur marge de manœuvre »⁹⁹. Donc en communiquant, les partenaires doivent rendre un minimum compréhensible leurs actes, s'ils souhaitent que l'activité conversationnelle se poursuive.

7.1.3.1.2 La notion de face

Les individus en situation d'interaction ou d'échange verbal s'influencent mutuellement et doivent faire preuve d'un minimum de coopération, car ils ont besoin l'un l'autre. En effet, que ce soit par les mots, les gestes et autres, tout prend forme de communication. Alors quand des individus sont dans une telle situation, ils se doivent d'adopter un certain type de comportement afin que la communication continue le plus « paisiblement possible ». C'est ainsi que dans une interaction verbale, les interactants feront tout pour ne blesser l'amour-propre de l'autre, la « face » comme dit E. Goffman. Goffman introduit la notion de face quand il conduit sa réflexion sur une analyse des conversations quotidiennes. Le chercheur la définit comme « étant la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'actions que les autres supposent qu'elle a adopté au cours

⁹⁸ Lebreton, D, 2008 : 47.

⁹⁹ *Op. Cit*, p. 48

d'un contact particulier »¹⁰⁰. Par ligne d'action, il entend « l'ensemble des actes verbaux ou non verbaux, par lesquels l'individu exprime son appréciation de la situation et par là même de lui-même et des autres interactants »¹⁰¹. Ce qui signifie que la plupart du temps, on verra que les mots, expressions, la gestuelle seront savamment choisis par les partenaires pour ne pas brusquer l'autre partenaire. On fera semblant de donner une opinion qui va dans le sens de ce qui a été dit, d'apprécier tel aspect des choses, de changer de conversation pour ne pas à avoir à blesser autrui par ses propos. Toute communication répond à ce schéma. « La règle de la face constitue ainsi la condition de possibilité de toute interaction ; c'est elle qui rend possible la création et le maintien du lien à autrui »¹⁰². C'est ce que Goffman appelle la figuration « face-work » qui consiste à « [parer] à tout risque, à tout incident susceptible de compromettre la face d'un des participants de l'interaction »¹⁰³. L'être social ne veut pas perdre la face et n'acceptera pas qu'autrui cherche à égratigner cette partie de lui. Des expressions du langage courant décrivent bien cette réalité : *perdre la face, faire grise mine, mauvaise mine*.

Il conclut que la « face est donc un objet sacré et il s'ensuit que l'ordre expressif nécessaire à sa préservation est un ordre rituel ». (Goffman, 1974 : 21). Comme l'être humain est un acteur, il peut endosser plusieurs caquettes et donc jouer des rôles successifs. Il est dans une pièce théâtrale où il joue le premier rôle. Il est en représentation, aussi cherche-t-il à donner une bonne image de lui ; de se montrer sous son meilleur jour. En général, les participants se mettent d'accord sur cette règle sociale où chacun sait quelle place et quel comportement il doit avoir. Néanmoins, il arrive que l'un des participants transgresse cette règle et compromettre l'échange. Le malaise s'installe, une rupture de conversation, des propos violents et la barrière érigée se fissure. La notion de face existe donc dans tout échange communicationnel et se déroule sans encombre.

Cette notion de face est revisitée par Brown et Levinson en 1978 cité par Robert Vion et que nous reprenons ici. Les chercheurs affirment que tout individu est susceptible de posséder deux faces.

- « une face positive qui correspond à la notion de face de Goffman. Cette expression désigne l'ensemble des images de soi, la partie narcissique de chacun.

¹⁰⁰ Nizet, J et Rigaux, N., (2005), *La sociologie d'Erving Goffman*, Repères, La Découverte, Paris, p.35

¹⁰¹ *Op. Cit*, p.35

¹⁰² *Op. Cit*, p.35

¹⁰³ *Op. Cit*, p. 37

- Une face négative qui correspond à ce Goffman appelait le territoire, le domaine de l'intime ».

En définitive, puisque l'interaction comporte un caractère intrinsèquement menaçant pour les interactants, les partenaires recourent à des stratégies de figurations. Celles-ci peuvent être d'ordre préventives, de protection et de réparation et se situent en amont et en aval de la communication. Les stratégies préventives sont des stratégies qui cherchent à éviter des incidents en évitant les sujets sensibles ou les situations dangereuses. Les stratégies de protection consistent à agir avec tact (par exemple, bien choisir ses mots) et les stratégies de réparation visent un retour à une communication « normale » ; celle –ci ayant été entachée d'un incident (gaffe, insulte par exemple). Généralement, le réparateur présente ses excuses.

Les acteurs se doivent donc autant se faire se peut de ne pas perturber ce relationnel existant, ce qui peut aussi être le cas, lorsque les individus en face à face n'ont pas les mêmes références socio-culturelles, cela va sans dire jouer sur l'acte de communication avec toutes ses conséquences.

7.1.2 Les différents types d'interactions verbales

Il est communément admis qu'il existe différents types d'interactions verbales, mais établir une distinction formelle entre elles n'est pas facile tant la frontière est souvent mince. On reconnaît la conversation, la discussion, la transaction, l'enquête, le débat, la dispute, etc. Kerbrat-Orecchioni (1990 :113) aborde la question de la typologie des interactions verbales en soulignant que la conversation « représente la forme la plus commune et essentielle que peut prendre l'échange verbal ». C'est dire qu'elle place la conversation au dessus de toutes les autres formes d'interaction. Robert Vion (1996) propose de reprendre « d'une part » certains critères de Palo Alto pour opérer une distinction. Il note quatre grands principaux : la distinction entre symétrie et complémentarité, entre coopération et compétition, la nature des finalités et le degré de formalité aux règles de circulation de la parole. Grâce à cela, il place la conversation, la discussion, le débat et la dispute dans les interactions symétriques dans la mesure où les participants ont un rapport de place symétrique et dans les interactions complémentaires : la consultation, l'enquête, l'entretien et la transaction comme les sujets ont un rapport de place inégalitaire.

7.1.3 Structure des interactions : séquences d'ouverture et de clôture

Nos interactions ont une structure similaire à celle construite et proposée par Roulet : incursion, échange, intervention et acte de langage. Nous nous attarderons ici sur les séquences d'ouverture et de clôture qui sont assez significatifs car se produisant généralement toujours de la même façon.

« Toute personne vit dans un monde social qui l'amène à avoir des contacts, face-à-face ou médiatisés, avec les autres » (Goffman, 1974 : 9). Cette réalité a pour effet que lorsque des individus se rencontrent, ils entrent dans une sorte de rituel. Les relations interpersonnelles exigent pour qu'elles soient dans un processus de réussite, des données incontournables à savoir, respecter des règles précises. Parmi ces règles qui relèvent des rituels sociaux, les séquences d'ouverture et de clôture. Elles font partie des échanges confirmatifs qui existent dans tout échange communicatif. Particulièrement mises en lumière par Goffman dans son ouvrage intitulé *La mise en scène de la vie quotidienne* ; ces séquences appartiennent à un ensemble social qui tend à faire et confirme le lien entre les individus. Elles participent au bon fonctionnement de l'organisation de l'interaction. Bon nombre d'interactions débutent avec les séquences d'ouverture pour prendre fin avec les séquences de clôture.

7.1.3.1 Séquences d'ouverture

Se trouve donc dans cette catégorie, celles qui renvoient à l'échange de salutation, exemple : bonjour, salut, etc.

Exemple 2: extrait d'interaction entre la mère Ezeng et de Mémé le matin au réveil

- | | |
|---------------|---|
| fezMÉ1 | bonjour m'ma |
| fezME1 | bonjour ma fille / le sommeil était bon ? |
| fezMÉ1 | hein hein (oui) |
| fezME1 | ha c'est bon alors // <i>wa ke woba</i> ? (tu vas te doucher ?) |
| fezMÉ1 | <i>han han</i> (oui) |
| fezME1 | bon <i>ma koume ékon / wa yi ko marché</i> (je veux de la banane, donc tu vas aller au marché) bon <i>keng</i> à la douche d'abord (bon va d'abord à la douche) |
| fezMÉ1 | <i>han han manke</i> (oui j'y vais) |
| fezME1 | <i>ma yane wa boñé avôl</i> (je t'attends dépêche toi) |

Dans l'exemple (2), on a un extrait classique d'échange confirmatif. La mère et la fille se retrouvent dans une même pièce et c'est le matin. L'échange va tourner autour de l'organisation de l'achat de la banane plantain.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, les informatrices qui abordent une nouvelle journée vont tout d'abord s'assurer d'honorer le « contact social » qui suppose que les relations interpersonnelles s'organisent comme c'est le cas ici, à se dire bonjour le matin et de s'enquérir que tout va bien. On alors le premier échange de salutation, « bonjour-bonjour ». La mère continue en demandant à sa fille si sa nuit a été agréable : « le sommeil était bon ». La fille répond par une onomatopée, « hein hein », en d'autre mot par l'affirmative. La mère est satisfaite de cette réponse « ha c'est bon alors ». En nous référant à Roulet, cette étape est à considérer comme la phase d'ouverture, elle se déroule en français ; ensuite l'étape de la transaction où les sujets échangent en fang.

7.1.3.2 Les séquences de clôture

Les sujets sont engagés à finaliser leur rencontre sociale. Nombre de chercheurs quand ils parlent de séquence de clôture, ne la limite pas au seul champ de la fin de la rencontre sociale, ils prennent également compte de la fin du sujet évoqué par les interlocuteurs.

Les séquences de clôture incluent les formes comme les pré-clôtures, les éléments terminaux ou finaux et les clôtures proprement dites. Les séquences du type « au revoir », « à bientôt » par exemple.

Exemple 3 : extrait d'interaction entre le père Ezeng et sa fille Christine sur le thème de la chasse

fezPE1	mm / c'est lui seulement
fezCH1	yii (interjection de dégoût) / tu crois ça ? (soupir)
fezPE1	non: bon <i>manke</i> (bon je suis en train de partir)
fezCH1	hein hein / mais <i>wa nzu za awala</i> (tu reviens à quel heure) ?
fezPE1	je sais pas / je vais voir si je trouve le truc
fezCH1	quel truc hein ?
fezPE1	mais j'ai dit
fezCH1	hein: ok a'pa
fezPE1	bon / on fait comme ça hein (prends soin de toi)
fezCH1	hein hein

Exemple 4 : extrait d'interaction entre le père et la mère Nzué et le fils Alexandre où ils se disent au revoir, il va passer une semaine chez la sœur de son père

- fnzAL1** *me vaghe gnong ase* (j'ai tout pris) // *a'pa foghe ve* (que) papa que dans une semaine et *a'ma* / je pars ô:
- fnzPN1** bon faut bien aller rester là bas hein ? |- au revoir
- fnzAL1** oui -| / au revoir
- fnzMN1** au revoir

Dans les séquences (3) et (4) nous avons deux types de séquences de clôture, une de façon typiquement culturelle. Le « au revoir » traditionnel fait place à une autre formule « on fait comme ça » qui signifie et englobe non seulement le « au revoir » et qui suppose également qu'ils sont bien d'accord sur ce qui a été dit précédemment. Le « on fait comme ça » est une conclusion qui est fréquemment notée dans notre étude. En revanche dans la séquence (4) nous retrouvons la formulation habituelle, le « au revoir » qui est échangé par les interactants.

La communication humaine est une activité dont ne pourrait se passer les individus. Les hommes ont besoin de communiquer d'une manière ou d'une autre que ce soit par le langage verbal ou non verbal. Et peu importe ces deux moyens de communication, tous deux sont régis par un ensemble de règles. En ce qui concerne le langage verbal, il existe un contrat social connu et reconnu par tous. Dans ce contrat social, on trouve des comportements à adopter vis-à-vis des interactions en face à face. Lors d'un échange verbal, les individus sont amenés à se respecter. Quand ils s'abordent, ils font appel aux séquences d'ouverture et quand l'échange se termine aux séquences de clôture qui sont des ritualisations du quotidien.

Dans notre étude, nous avons relevé des séquences d'ouverture et de clôture chez nos participants où ceux-ci font appel pour ça aux deux codes mis à leur disposition. On remarque que bien souvent le début de l'échange se fait en français en ce qui concerne les salutations et dès que ces généralités sont passées, la suite de l'interaction se poursuit en fang avec d'autres séquences à la fois en fang et en français. On peut supposer que cela relèverait d'un rituel dont les locuteurs n'ont pas réellement conscience, cela se ferait « comme ça », une habitude communicative. « *On se dit plus facilement bonjour en français qu'en fang, c'est comme ça* ». Une habitude qui placerait le français comme la

langue des salutations entre parents et enfants. Ceci montre révèle combien de fois ces langues font partie intégrante des communications des participants.

7.2 L'exolinguisme

L'exolinguisme est un des phénomènes que nous remarquons dans les interactions des familles gabonaises. En effet, les familles sur lesquelles nous nous appuyons pour mener notre enquête ne possèdent pas tout à fait des compétences égales dans les deux langues. En effet, le fang est la langue la mieux maîtrisée par les parents. Les enfants eux, se divisent en trois catégories. Une catégorie regroupe ceux détenant une compétence plus affirmée dans la langue autochtone. Une deuxième catégorie comprend les enfants qui ont davantage de compétence en français. Dans la troisième catégorie, se trouvent les enfants qui pensent se situer dans une position où les deux codes linguistiques sont acquis sans que l'une ou l'autre langue ne prenne le dessus. Comme on l'a montré précédemment, le français a d'abord été acquis à l'école puis de manière informelle, c'est-à-dire au contact des amis, dans la rue, etc. Pour le fang, cela s'est déroulé de manière naturelle, en contact avec l'environnement familial.

Dans cette partie, nous traiterons de la question de l'exolinguisme, particularité présente dans les échanges entre parents et enfants. Ces interactions sont en français, langue de notre étude. Interactions qui nous permettront, nous l'espérons de noter des caractéristiques qui découlent de celles-ci.

Deux types de locuteurs existent : le locuteur qui a des ressources suffisantes dans une ou des langues et le locuteur qui détient une compétence limitée. L'on compare alors selon les situations, le(s) locuteur(s) natif(s) et non natif (s) ou le locuteur(s) expert(s) et non expert(s). Nous aborderons ici cette question car elle concerne nos informateurs.

7.2.1 Quelques définitions

7.2.1.1 Le locuteur natif vs le locuteur non natif

La distinction entre le locuteur natif et le locuteur non natif intervient dans le champ acquisitionnel. Ces notions apparaissent dans l'acquisition du langage pour montrer l'appropriation des langues par les individus.

Dans le langage courant, un natif est une personne qui est née dans un pays et qui parle la langue de ce pays. C'est « une langue de naissance » dirons-nous, par opposition aux langues secondes de locuteurs non natifs. Cette conception mérite d'être développée à partir d'une perspective sociolinguistique et interactionnelle.

Qu'est ce qui distingue dans cette perspective, un locuteur natif d'un non natif ? Différents critères permettent une telle opposition, mais il est vrai que la question d'acquisition reste l'élément le plus fondamental. Nous identifions trois degrés de maîtrise d'une langue en fonction de l'acquisition du langage : le stade débutant, le stade intermédiaire et le stade avancé. Ces stades sont importants pour déterminer le niveau d'acquisition d'un locuteur non natif mais ne seront pas pertinents en ce qui concerne un natif. Pour ce dernier, cela se fera de manière implicite. Il ne s'agira pas de déterminer son stade d'acquisition comme c'est le cas avec le non natif. Le stade le plus avancé sera défini par la norme standard.

Dans notre étude, nous ne ferons pas une opposition entre locuteurs natifs et non natifs. Nos informateurs seront plutôt qualifiés d'experts et de non experts en ce qui concerne le français.

7.2.1.2 Le locuteur expert et le locuteur non expert

Nos enquêtés appartiennent à deux catégories, celles des locuteurs experts et de locuteurs non experts.

7.2.1.2.1 Le locuteur expert

Les experts ici sont les enfants des familles gabonaises. Ceux-ci ont une maîtrise plus marquée que leurs parents en français par rapport à leurs parents. Ils se situent dans une position « plus haute » que leurs parents dans la mesure où ces derniers ont bénéficié d'un certain nombre d'apports dont leurs parents n'ont pas pu jouir, à savoir un environnement linguistique (parents, amis, médias) et une éducation scolaire en français. Maîtrisant ainsi davantage le français que leurs parents, ils endossent ce rôle d'expert qui « normalement » est un rôle dévolu aux parents. Les enfants se retrouvent alors experts dans les communications qu'ils ont avec leurs parents. Des stratégies seront sans doute employées, pour ne pas mettre à mal la « face » des parents. Mais sont-ils toujours conscients qu'ils s'adressent à des personnes limitées dans leur expression et compréhension ? Rien n'est moins sûr.

7.2.1.2.2 Le locuteur non expert

Les parents sont des non experts. Ils n'ont pas bénéficié des mêmes conditions de contact linguistique que leurs enfants ce qui a réduit considérablement leur utilisation et donc leur maîtrise de la langue française. Leur premier contact s'est fait assez tard à contrario de leurs enfants. Rappelons que la plupart d'entre eux ont acquis le français surtout de manière informelle, comme en témoigne leur histoire personnelle. Nos enquêtés adultes sont moins à l'aise que leurs enfants en français. Ils sont considérés comme des locuteurs « faibles » au vu de leur compétence limitée.

7.2.1.2.3 Conscience ou non de leur compétence en français ?

Dans notre partie dédiée aux pratiques du français, il ressort une conscience linguistique de leur compétence du français. Leurs auto-évaluations montrent que les parents déclarent posséder une compétence réduite alors que les enfants jugent leurs compétences du français bonnes. Bien entendu, cela est interprété d'après les usages déclarés de nos locuteurs. Le français est une langue de leur quotidien. Ils l'utilisent dans leur contexte familial et ailleurs sous une forme mixte ou « simple ». Par forme mixte, nous entendons un mélange des langues, français/fang et par forme simple, nous parlons du français sans lien avec la langue autochtone.

7.2.1.3 La notion d'exolinguisme

L'exolinguisme naît à la confluence de plusieurs sciences dont l'ethnographie de la communication, les recherches sur l'acquisition et sur l'interculturel. L'exolinguisme connaît des définitions qui se recoupent et se divisent. Les auteurs qui traitent de ce sujet s'accordent sur certains points, divergent sur d'autres ou étendent leur réflexion.

Porquier (1979) est le premier à avoir parlé de ce phénomène, repris et analysé depuis lors, par des auteurs tels que Py et Lüdi, Baggioni ou Dabène. Au départ, Porquier restreint la notion d'exolinguisme à une description qui se manifeste uniquement dans une communication où les participants ne possèdent pas de L1 commune. Elle est « celle qui s'établit par le langage par des moyens autres qu'une langue maternelle éventuellement commune aux participants ». Par la suite, il se propose en 1984, d'élargir cette conception en parlant d'une « situation exolingue » et préfère plus tard, parler de « dimension exolingue de la situation ». Il définit un certain nombre de caractéristiques de cette situation dont :

- « les participants ne peuvent ou ne veulent pas communiquer dans une langue maternelle commune ;
- les participants sont conscients de cet état des choses ;
- la communication exolingue est structurée pragmatiquement et formellement par cet état de choses et donc par la conscience et les représentations qu'en ont les participants ;
- les participants à divers degrés, conscients de cette spécificité de cette situation et y adaptent leurs comportements et leurs conduites langagières ». (*Ibid.*, pp. 18-19)

Cet auteur rajoute à cela cinq paramètres qui définissent la situation exolingue :

- les langues des interlocuteurs ;
- le milieu linguistique de l'interaction ;
- le cadre situationnel de l'interaction ;
- le type de l'interaction et ;
- le contenu de l'interaction ».

Le terme exolingue a connu au fil du temps des recadrages et des extensions de définition. Ainsi, bien que tous partent plus ou moins de la définition de Porquier, ils font néanmoins évoluer sa description. Alber et Py en 1985 introduisent dans la réflexion de Porquier la notion de compétence linguistique même si cela n'est pas à proprement énoncée :

« Par conversation exolingue, nous désignerons très généralement toute interaction verbale en face à face caractérisée par des divergences particulièrement significatives entre les répertoires linguistiques respectifs des participants. [...] ».

Pour sa part, Baggioni en fait état dans son travail sur la situation sociolinguistique dans le contexte créole. Il opère une distinction entre les locuteurs endolingues et les locuteurs exolingues qui existent dans cette communauté. Il ne privilégie pas la situation comme son prédécesseur, mais met plutôt en avant les locuteurs. Cette distinction n'est pas sans rappeler le rapport natif contre non natif.

En didactique des langues en 1990, Louise Dabène s'approprie cette expression dans le cadre de l'apprentissage des langues dans le milieu scolaire. Elle oppose le milieu exolingue au milieu endolingue des apprenants.

Pour M. Matthey (2005:145), il « [serait intéressant que cette notion] s'applique à l'interaction et renvoie au point de vue émiq, c'est-à-dire à la manière dont les locuteurs font face à l'asymétrie »

Actuellement, l'exolingue recouvre un champ encore plus vaste qui s'étend dorénavant à toute forme de situations de contact entre individus ne disposant pas du même répertoire linguistique. Nous englobons alors dans cette signification, les relations entre médecin et patient, parent et enfant ou encore enseignant et élève, etc. ; c'est-à-dire toutes les situations où les divergences entre les répertoires linguistiques respectifs des interlocuteurs apparaissent comme constitutives de l'interaction.

Il s'agit donc de présenter les rapports asymétriques qui peuvent découler de toute interaction de ce type. Par rapports asymétriques, nous nous référons aux inégalités discursives qui se produisent dans l'échange verbal des interactants.

7.2.2 L'interaction exolingue

Communiquer dans une langue, ne signifie pas produire ou aligner une suite de vocables. C'est davantage. C'est se faire entendre et comprendre par son partenaire. Autrement dit, c'est donner du sens à ce que l'on dit, en faisant appel à tout un ensemble d'outils dont le savoir linguistique et le savoir culturel qui est le nôtre au gré des besoins que l'on rencontre dans l'échange. Quand ce procédé est défaillant, nous assistons à un type d'interaction appelée interaction exolingue.

Les didacticiens en langue étrangère sont ceux qui ont mené le plus de recherches dans ce domaine afin de pouvoir comprendre et analyser les différences de répertoires verbaux chez les individus n'ayant pas une langue L₁ commune. Les individus qui participent à un échange sont engagés dans un certain type de communication. Ils se situent soit dans une communication de type endolingue soit dans une communication de type exolingue. La communication de type endolingue est la communication la plus fréquente. De ce fait, les divergences présentées ne sont pas réellement significatives.

L'interaction de type exolingue, elle, a été moins étudiée que la précédente. Il apparaît des différences notoires entre les interactants ; ce qui donne une conversation assez particulière.

Ces deux types d'échange sont à cet effet des communications qui ne sont pas similaires dans la mesure où selon que l'on se place sur l'un de ces pôles, nous avons un échange spécifique.

Ces divergences nous les avons extraites d'une définition de Bange lorsqu'il nous donne sa conception de l'exolinguisme. Il est question de la « différence de compétence (phonétique, grammaticale et lexicale) [...], et aux compétences au niveau pragmatique et dans les savoirs quotidiens ».

Alber et Py disaient déjà en 1985 que :

Lorsque l'on décrit une conversation proche du pôle endolingue, les divergences entre répertoires peuvent éventuellement être négligées, pour des raisons épistémologiques diverses. En revanche, lorsqu'on se situe près du pôle exolingue, les divergences prennent une telle importance qu'on ne plus les négliger : elles deviennent pertinentes et constitutives de l'essence même de la conversation.

Deux axes se dégagent ainsi de toute communication verbale. L'axe endolingue et l'axe exolingue avec des références au bilinguisme et à l'exolinguisme.

J. F De Pietro propose à cet effet deux axes qui tendent à être dans bien des communications : l'axe unilingue/bilingue et l'axe endolingue/exolingue.

- L'axe unilingue/bilingue

Cet axe met en opposition deux côtés, unilingue et bilingue. La conversation est différente que l'on soit d'un point à l'autre. Prenons le côté unilingue. La conversation se fera exclusivement dans une seule langue si les locuteurs qui interagissent sont monolingues. Supposons à présent que l'un des locuteurs dans la conversation parle la langue de son interlocuteur, nous serons toujours sur l'axe unilingue sauf si ce dernier fait intervenir sa langue L1 ; on pourra alors pencher davantage du côté du bilinguisme bien que cela ne soit pas le cas des deux intervenants mais plutôt de l'utilisateur des deux langues. Cela ressemble certes à une conversation bilingue, mais qui est néanmoins empreinte d'unilinguisme. Les locuteurs bilingues peuvent également apparaître différemment. Ils peuvent préférer ne parler qu'une des langues de leur répertoire ou bien employer les deux. A ce propos, J.P De Pietro (1988b : 70) affirme que : « le discours est idéalement unilingue s'il ne comporte aucun élément qui appartienne explicitement à une autre langue ; il tend vers le pôle bilingue dès lors qu'apparaissent des changements de langues et des marques transcodiques ». Il prend ainsi en compte la présence des langues dans l'interaction.

- L'axe endolingue/exolingue

L'axe endolingue et exolingue renvoient à une opposition qui prévaut dans toute interaction. Plus on se trouve au niveau du pôle endolingue, plus l'interaction se déroulera sans écart majeur entre les interlocuteurs, c'est dire qu'il n'apparaît pas de divergences significatives entre les interactants. Alors que le pôle exolingue est révélateur d'une dissymétrie constitutive de l'échange. La communication exolingue est souvent tributaire d'une situation où les individus ne détiennent pas le même savoir linguistique et sont souvent bilingues. La nature de l'échange réserve alors un ensemble d'éléments qui nous fait découvrir un autre mode de communication jalonné de difficultés.

7.2.2.1 Les rapports asymétriques dans le discours

Toute interaction de par la nature même de l'échange et des individus qui sont engagés dans le processus communicationnel, est asymétrique. Watzlawick, Kerbrat-Orecchioni et Vion sont de cet avis. D'après eux, ils n'existent pas d'interaction qui ne soit pas asymétrique. Notons ici quelques éléments qui vont dans ce sens.

Les interlocuteurs ne disposent pas du même savoir discursif, qu'ils négocient au fur et à mesure de l'échange. Ils n'ont pas forcément le même vécu et il peut arriver que dans un échange l'un prenne l'avantage sur l'autre dans un échange donné et dans une autre situation, cette donnée peut être inversée. Ce qui occasionne de temps à autre un certain décalage dans la communication.

Il apparaît que cela dépend en fait du sujet de la discussion, d'un savoir que l'on n'a pas par exemple, une information que l'on souhaite, ou encore des compétences des locuteurs. Ce qui caractérise donc les situations de communication exolingue est l'asymétrie des ressources (linguistiques, culturels, etc) des locuteurs. Ainsi dire, des situations où nous avons un certain déséquilibre des répertoires linguistiques des intervenants.

Donc quand on parle d'exolingisme, il s'agit surtout de différences de compétence. Par compétence, nous entendons des compétences linguistiques mais aussi du savoir socioculturel. Lorsqu'on est dans un échange, les individus pour se comprendre doivent aussi partager un certain nombre de référents sinon la communication risque de ne pas aboutir.

Voici ici présentés quelques exemples de ce type d'interaction.

Exemple 5 : extrait d'interaction entre la mère Nzué et sa fille Bella au sujet du compas qui traîne dans le salon qu'elle est en train de nettoyer et qu'elle juge dangereux

- fnzMZ1** *éké*: (interjection) mais c'est **ça non** ?
- fnzBE1** quoi **ça non** ? quoi ? mon sac / mon euh: hein ? quoi mes affaires ?
- fnzMZ1** non pas ça / oui faut ramasser même tout ça là / c'est sale là hein / si ton père vient là
- fnzBE1** ah mais quoi |- *a'ma* (expression familière pour désigner maman) ?
- fnzMZ1** ah mais -| **ça là non** / faut mettre **ça** en chambre toi là oh hanhan (interjection fang) mon compas ? oh mais j'ai laissé **ça** sur la table
- fnzMZ1** je dis hein / tout est gaspillé ici / c'est comme ça toi tu fais tu laisses tout comme ça *palam palam* (en désordre) et après ha: quitte moi là / quitte devant mes yeux comme ça hé:: prends ton machin là avec toi ça peut blesser une personne comme ça tu sais pas ça ?

Exemple 6 : extrait d'interaction entre la mère Ezeng et sa fille Colette au sujet d'un endroit où elle doit se rendre. Elle a une vague idée de sa localisation

- fezCO1** tu sais où tu peux avoir ça ?
- fezME1** ah ta tante m'a dit un peu l'endroit / je vais arrêter les gens si je ne trouve pas
- fezCO1** non: c'est facile // dès que tu es à Nombakélé là / tu tournes au rond point où y a le feu rouge là hein ? tu fais comme si tu allais au cinéma le Gabon et tu tournes après / c'est vers là que tantine Assome habite même / c/ c'est quelque part là
- fezME1** oh mais c'est pas loin c'est à côté de ma sœur / si: je vois déjà
- fezCO1** tu vois où je te montre non ?
- fezME1** *hanhan* (oui)
- fezCO1** y a même un vendeur de soya et un **mercier** à côté
- fezME1** hein je connais pas
- fezCO1** tu ne connais pas ? Tu ne connais plus quoi ? tu m'as dit que tu voyais non où je te montrais

- feME1** ha: tu dis mercé / c'est encore quoi ça ? *ma yem dia be mercé* (je ne connais pas de mercés)
- fezCO1** hein: mercier mercier // ah c'est là ou tu achètes les trucs comme les braguettes les aiguilles comme chez Diallo là en haut
- fezME1** ah si: ah si: // je vois arrivée là bas ça va aller

Dans ces extraits (5) et (6), nous voyons les marques du manque de répertoires symétriques des interlocuteurs. Dans l'exemple (5), c'est le manque d'informations qui risque de ne pas faire aboutir l'échange. N'ayant pas le terme qui convient, la mère Nzué appelle le compas un « ça » qui sera d'ailleurs son unique vocable pour le désigner et faute de savoir ce à quoi elle fait allusion, Bella est obligée de faire des propositions sur des éléments qui figurent au même endroit que l'objet incriminé. La mère dans un premier temps acquiesce à la proposition de sa fille, quand elle parle de ses affaires, « quoi mes affaires » qui est plutôt un terme générique mais elle se rend compte que sa mère en réalité parle de quelque chose de spécifique même si, il lui faut enlever évidemment tout son matériel scolaire. Elles se comprennent enfin et l'échange peut prendre fin. Dans l'extrait (6), la mère Ezeng ne comprend pas l'item « mercier », ce qu'elle fait remarquer, quand elle dit « je ne comprends pas ». Colette semble croire qu'elle n'a pas compris ce qu'elle lui dit depuis le début, or auparavant, elle prétendait le contraire. Elle reprend alors : « tu ne connais pas, tu ne connais pas quoi » ; pour elle, il doit s'agir des explications qu'elle lui donne qui sont sans doute confuses. La mère pour marquer son incompréhension va se tourner vers une langue qu'elle connaît et dans laquelle elle rencontre peu de difficultés, le fang. Aussitôt Colette pour expliquer ce que signifie la mercerie à sa maman, va simplifier son langage et faire ainsi référence à une connaissance qui tient le même commerce, cela étant plus concret. On a ainsi affaire une asymétrie des compétences linguistiques des interactants qui se manifestent au travers de l'utilisation de certaines expressions.

Nous remarquons également dans ces rapports asymétriques que les locuteurs également ont des difficultés d'enchaînement syntaxiques et qu'il y a souvent une redondance des mots utilisés ou que les éléments grammaticaux qui apparaissent, ne remplacent pas la bonne expression ce qui peut entraîner une confusion des genres.

Exemple 7 : extrait d'interaction entre la mère Nzué (fnzMN1) et sa fille Claire (fnzCL1) à propos d'une situation

- fnzMN1** lui là / on peut jamais avoir confiance avec lui / il aime dribbler les gens quand maintenant les gens vont venir qu'ils veulent son argent / tu vas voir qu'il y aura plus une personne en ce moment là // non je te jure / les gens sont devenus méchants non c'est pas vrai quoi::
- fnzCL1** mais il doit combien à ma ? moi je pensais que ce n'était pas beaucoup
- fnzMN1** en bon hein: / hé ma fille / c'est que lui là / lui que tu vois là / lui qui est là comme ça aujourd'hui qui demande partout partout qu'on aide / il doit déjà de l'argent à beaucoup de gens // il fait les tontines mais: on voit rien / son argent il part où ? on sait pas ho: euh tu vois le:: ha / euh le::
- fnzCL1** le quoi ?
- fnzMN1** euh: l'homme qui vient souvent avec son vrom vrom là
- fnzCL1** ça c'est encore qui ?
- fnzMN1** ah maman je cherche / le:: *éké* comment j'oublie ça aussi / ah nana laisse ça va me revenir plus tard
- fnzCL1** dis ça en fang
- fnzMN1** non maman laisse

Exemple 8 : extrait entre le père Nzué et son fils Alexandre au sujet de l'antenne sur le toit

- fnzPN1** faut monter à la toiture
- fnzAL1** y a un problème ?
- fnzPN1** c'est la pluie tout l'antenne est tombée / oui faut **la** dire que moi je ne viens plus hein
- fnzAL1** hein qui ça ? attends papa tu dis quoi comme ça ? tu parles de l'antenne ? (rire)
- fnzPN1** non: à nana ta mère m'attend au dehors
- fnzAL1** hein:

Exemple 9 : extrait d'interaction entre la mère Ndongo et sa fille Aude au sujet d'une dette qu'elle doit régler auprès de son approvisionneuse en légumes

- fndMN1** dis **la** que: mm: ton père va tout arranger
- fndAU1** ok pas de problèmes / je vais dire / ah j'avais oublié je n'ai pas l'argent du taxi
- fndMN1** humm escroc: dis **la** bien que: la semaine prochaine c'est bon / je vais **la** donner tout sera bon bon / sûr sûr faut pas oublier / Attends j'ai oublié dis **les** hein / que moi-même je vais passer là bas / comme ça au moins je vais apporter moi-même l'argent c'est beaucoup mieux / c'est pas la peine / faut pas elle ou son mari / vont venir jusqu'ici hein
- fndAU1** je dirai tout / ne t'inquiète pas
- fndMN1** hein: c'est bon comme ça / va vite

Exemple 10 : extrait d'interaction toujours entre la mère Ndongo et sa fille Aude qu'elle gronde

- fndMN1** oui ça suffire *a ne tsít é ya afane* (c'est un animal de brousse) vraiment / je ne sais pas hein / cet enfant là / vous allez me tuer tous ici là
- fndAU1** je n'ai pas volé / ce n'est pas moi
- fndMN1** c'est ça : avec *wa a ne jamais wa* (avec toi, ce n'est jamais toi) et mes assiettes [siEt] qui a tout cassé
- fndAU1** oui / je reconnais je reconnais pour les assiettes je reconnais / c'était moi
- fndMN1** *wa tchi gbele* (tu sors en vampire, tu es vampireuse)

Ces trois exemples (7), (8), (9) (10) présentent encore quelques aspects de cette divergence linguistique.

L'exemple (7) montre l'insuffisance lexicale de la mère qui n'arrive pas à trouver les mots justes pour s'exprimer. Sa fille consciente des lacunes de sa maman en français croit comprendre la difficulté de sa mère qu'elle met sur le compte justement de cette non maîtrise de la langue française et lui propose alors de parler en fang, jugeant ainsi que la

mère pourrait disposer des compétences qui lui font défaut en français. La mère ne souhaite pas continuer la conversation et la remet à plus tard. Dans l'exemple (8) et (9), nous avons un mauvais emploi des grammaticaux. En prenant l'extrait (8), on s'aperçoit que le pronom choisi provoque une ambiguïté que souligne quelque peu le fils, en interrogeant son père. Le pronom « la » ne précède jamais dire qui est un verbe intransitif et par conséquent lié au pronom *lui*, le père en les associant laisse planer le doute sur les propos qu'il émet. En vérité le père ne parle pas de l'antenne mais de sa femme qui l'attend hors de la maison, mais comme sa conversation commence par un problème d'antenne et qu'il entame une autre conversation où il fait intervenir un pronom qui ne correspond pas du tout à ce qu'il devrait annoncer, il naît alors une confusion. L'exemple (9) illustre aussi cette confusion des genres que l'on enregistre. Il est vrai que les pronoms qui sont en relation avec les verbes qui font appel aux compléments d'objets indirects appartiennent à des catégories assez difficiles à maîtriser pour des individus possédant des compétences linguistiques limitées. Pour ces derniers, la ressemblance avec les verbes nécessitent un complément d'objet direct est la même et les pronoms se comportent alors de la même façon. Nous pouvons supposer comme c'est le cas avec les verbes transitifs, que ceux-ci sont employés par rapport au sexe de la personne et non par rapport à la catégorie de verbe.

On remarque aussi que dans les différents discours tenus par les parents, nous notons souvent la présence de mots redondants qui viennent comme appuyer ou apporter une certaine intensité à leur discours. Dans l'exemple (9), la mère pour confirmer ce qu'elle énonce et marquer une certaine véracité dans ces propos, « bon bon », « sûr sûr », il y a ce côté répétitif qu'on rencontre également dans certaines langues du Gabon où les mots sont prononcés deux fois, peut-on y voir une influence du parler local dans ce discours ? Nous ne pouvons pas l'exclure. Dans l'exemple (10), il s'agit d'une non conjugaison du verbe suffire et d'une expression qui a été segmentée et qui se présente sous une demi forme. En voulant annoncer « ça suffit », elle est parvenue à donner son infinitif. Par ailleurs, grâce à sa fille, nous avons une explication de ce que à quoi renvoie « siette ». « Siette » vient en effet, du syntagme assiette. Par troncation dirons-nous, la mère segmente le mot et ne prend que la partie « siette ». La face de la mère était en danger puisqu'elle s'est trompée de mot et qu'Aude aurait pu de manière explicite lui porter correction. Celle-ci ne l'embarrasse pas en ne relevant pas cette erreur et reprend tout simplement correctement le mot. On peut supposer que le fait de reprendre le mot de manière exact a aussi

implicitement une visée éducatrice. Il s'avère que certains mots comme ceux-là, subissent ce type d'opérations auxquelles nous avons assisté. Nous pouvons émettre comme hypothèse que certains syntagmes commençant par une voyelle se voient abrégés :

- assiette siette ou m'assiette ; passe moi m'assiette / *ma wôkh nzè* (j'ai faim)
- anniversaire-niversaire / faut venir à sanniversaire

Une contraction est notée, en ce qui concerne mon assiette ou son anniversaire, il ressort que disparaissent les voyelles qui participent à produire les différents éléments constitutifs du vocable pour se glisser directement vers le nom commun à proprement dit. Donc, tous les deux connaissent des coupures de sons ou de mot. Ces syntagmes ne forment plus des unités distinctes, mais apparaissent comme un seul et unique mot. De Pietro (1988b) remarque que le fait de disposer de répertoires linguistiques asymétriques aurait « des répercussions à tous les niveaux de l'interaction » et qu'il est donc nécessaire d'avoir « une collaboration accrue » des interlocuteurs lors de l'échange. Heredia et Noyau (1986) pensent qu'« une activité métalinguistique consciente ou inconsciente » accompagne les interactants.

Nous faisons la remarque que les interactants engagés dans une situation de communication exolingue feront intervenir des stratégies dans le but d'une communication réussie. Que ce soit le locuteur dit « fort » ou le « locuteur « faible », tous deux auront pour mission d'explicitier plus ou moins leur discours.

Dans une interaction de type exolingue, les interactants adoptent des comportements langagiers particuliers qui doivent être pris en compte. D'une part, un individu ou des individus a/ont une compétence réduite (cas de nos parents gabonais), et d'autre part, une catégorie qui possède une compétence plus élevée (cas de leurs enfants). Pour se faire comprendre les uns des autres, ces locuteurs qui partagent partiellement le même code, vont user de moyens pour arriver à leur but, même si parfois la communication aboutit à un échec dans la mesure où la demande n'est pas comprise. Toutefois, énoncent Giacomi et De Heredia,

communiquer avec succès ou pallier les échecs possibles d'une communication possible supposent la mise en œuvre de procédés de gestion de l'interaction qui sont révélateurs de la compétence interactionnelle de l'apprenant et à fortiori, celle de tous locuteur adulte. C'est en effet, sur un véritable partage des tâches, variable selon les locuteurs en présence, les situations de communication et les différentes phases de

l'échange, que se fonde la communication exolingue, illustration parfaitement forte du principe de pragmatique "de la construction du sens à deux"¹⁰⁴.

Ceci revient au principe même de la communication qui est celle d'un échange interactif où chacun fait évoluer le discours selon des règles de construction que connaissent consciemment ou inconsciemment les communicants. De Heredia et Giacomi dénoncent néanmoins cette volonté de vouloir opposer communication réussie et échec de la communication. Ce dernier n'envisage pas

les concepts de réussite et d'échec comme deux antinomies, mais plutôt comme les deux pôles d'un même continuum à l'intérieur duquel s'effectuent les échanges. Quand ceux-ci semblent offrir, pour les locuteurs, un minimum de transparence, la communication s'oriente vers le pôle de la réussite ; quand par contre, surgissent les problèmes entre les locuteurs, la communication s'oriente vers le pôle de l'échec¹⁰⁵.

La compréhension est au cœur de toute communication. Aussi avec l'exolinguisme, cette communication est elle fragilisée. La différence de compétence entre les locuteurs qui sont dans un processus d'échange engendre des difficultés dans l'activité langagière. La communication exolingue est semée d'embûches. Parmi celles-ci, nous avons enregistré chez nos familles, différents malentendus, des mauvaises constructions syntaxiques, de l'incompréhension, qui sont autant d'obstacles à l'intercompréhension. D'ailleurs à ce propos, De Heredia (1986) affirme « que les problèmes de compréhension [...] ne se situent pas seulement au niveau du déchiffrage de l'énoncé mais aussi des représentations que chacun se fait des intentions de l'autre, des objectifs et des enjeux de la communication ».

7.3 Présentation des interactions exolingues

Les familles gabonaises sont bilingues à des degrés différents. Elles ne bénéficient pas de compétences égales dans les deux langues, ce qui conduit inexorablement ses membres à avoir des interactions teintées d'asymétrie. Leurs interactions sont exolingues et il n'est dès lors pas étonnant que surgissent des problèmes dans l'échange, qui auront selon la difficulté des incidences sur son déroulement. Notre objectif ici n'est pas de donner une évaluation des compétences de nos informateurs ou de porter un jugement sur leur discours par rapport à une norme, mais tout simplement de faire une analyse sur ce type

¹⁰⁴ De Heredia et Giacomi, A., (1986), « Réussites et échecs dans la communication linguistique entre locuteurs francophones et locuteurs immigrés » in, *Langages*, vol. 21, n° 84, p. 9.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 12

d'interaction. Proposer une analyse sur des problèmes rencontrés, voir comment les sujets affrontent ces difficultés, et par la suite analyser les stratégies utilisées par nos locuteurs, notre seul objectif.

Les sujets bilingues ont recours deux codes linguistiques s'expriment dans l'une ou l'autre langue et parfois dans les deux langues. Nous analyserons en ce qui concerne ces interactions d'énoncés en français teintés de fang. Le français, nous l'avons vu, est assumé par nos énonciateurs, même s'il n'est pas toujours parfaitement maîtrisé. Décrivons à présent les difficultés de nos sujets.

Les interactions verbales sont des moments où les individus rentrent dans un processus de communication et d'échange. Le fait que ces interactions soient de nature exolingue rend cette communication particulière dans le sens où elle possède des particularités.

7.3.1 Présentation des difficultés rencontrées dans les interactions exolingues

Les difficultés qui surgissent lors des interactions verbales se situent aussi bien au niveau de la production que de la compréhension. Ces difficultés sont dues à des lacunes. Nous traiterons uniquement des difficultés les plus récurrentes rencontrées par nos protagonistes.

7.3.1.1 Des difficultés liées à l'absence de maîtrise du lexique du français

Les difficultés rencontrées sont bien souvent dues au manque de maîtrise du lexique du français. Pour pouvoir communiquer, il est important de connaître le lexique de la langue dans laquelle on va s'exprimer. Il n'est pas impératif de connaître tout le répertoire verbal, mais les mots choisis doivent faire écho chez le partenaire à qui on s'adresse. C'est pourquoi, il faut faire attention quand on parle de bien sélectionner ses mots.

Exemple 11 : extrait de interaction entre la mère Ezeng et sa fille Colette

fezME1	prends euh:
fezCO1	hein ?
fezME1	prends - hein:: < fezCO1 > (rire) - <i>o tagha wè</i> (ne ris pas) ho
fezCO1	a'ma Pardon tu veux quoi ?
fezME1	c'est le:: ah je sais plus // <i>moura</i> (truc, chose)

Exemple 12 : extrait d'interaction entre le père Ndongo et sa fille Aude

- fndPN1** il faut garder un euh :: (silence) jette pas tout euh: un un / un *ébè ngôm* (piquant du porc-épic)
- fndAU1** un piquant ?
- fndPN1** oui faut garder deux ou trois pour les chics
- fndAU1** d'accord (rire)

Les exemples (11) et (12) illustrent le manque de lexique chez les parents qui doivent faire face au manque de mot. Dans le (11) la mère demande à sa fille de prendre quelque chose qu'elle n'arrive pas à nommer en français. Sa fille dans un premier instant se met à rire, ce que la mère interprète comme une moquerie. Elle la réprimande et la fille s'excuse. La conversation ne peut se poursuivre, car la mère n'arrive pas à trouver le mot adéquat et le verbalise explicitement par un « je sais plus ». Elle passe par le fang en nommant l'objet par une généralité « le truc/chose ». Avec l'exemple (12), le père en interaction avec sa fille essaie de désigner le piquant. On le voit avec ses hésitations. Pour ne pas bloquer l'échange, il le dit en fang « *ébè ngom* » et la fille comprend tout de suite de quoi il s'agit et donne sa traduction ; ce que le père confirme.

7.3.1.2 Des difficultés liées à l'absence de maîtrise de la syntaxe du français

La situation exolingue crée un écart langagier entre les participants et cet écart engendre des difficultés dues à l'absence de maîtrise de la syntaxe. La syntaxe est l'un des problèmes majeurs qui se posent aux non-experts de la langue française et en l'occurrence aux parents qui ont une compétence limitée. La syntaxe même chez des locuteurs qui ont une connaissance suffisante de la langue dans laquelle ils s'expriment se trouvent souvent confrontés à ce type de problèmes, et il ressort dans notre corpus dépouillé qu'elle apparaît comme un des obstacles à la communication. N'oublions pas que la syntaxe est cette partie de la grammaire selon le dictionnaire de linguistique de Dubois et *alii.*, « les règles par lesquelles se combinent en phrases les unités significatives, la syntaxe qui traite des fonctions, se distingue de la morphologie, étude des formes ou des parties du discours, de leurs flexions et de la formation des mots ou dérivation ».

Exemple 13 : extrait d'interaction entre le père Nzué et Alexandre au sujet d'un rassemblement d'un parti allié au pouvoir

- fnzAL1** ils sont tous partis là bas
fnzPN1 yé (interjection de dépit) ils croivent que non il va changer ? mm / on va les donner les cuisses de poulets la castel et tout ça et c'est fini / les noirs rien **dans la tête à comprendre**
fnzAL1 (rire) ah: a'pa ils vont encore tricher et gagner / c'est comme ça

Exemple 14 : extrait d'interaction entre la mère Ndongo, Aude et Christine au sujet du retour de la femme d'un voisin de la mère Ndongo

- fndAU1** tu es sûr ?
fndCH1 oui mais on m'a dit qu'elle est revenue sans les enfants
fndMN1 **c'est quelle ?**
fndCH1 **quelle quoi ?**
fndMN1 **la femme que toi tu dis là non**
fndCH1 han: c'est Biloghe
fndMN1 wou: (interjection de dépit)
fndAU1 c'est son mari oh

L'exemple (13) et (14) présentent deux cas de difficultés syntaxiques. La première n'a pas vraiment d'incidence sur la communication. Alexandre comprend ce que son père veut dire. La première erreur syntaxique est la conjugaison du verbe croire à la troisième personne, au lieu d'avoir une conjugaison du type, « ils croient » nous avons « ils croivent » sur le modèle du verbe « boire », « ils boivent ». Dans l'expression « les noirs, rien dans la tête à comprendre » le père Nzué souhaitait sans doute dire que « les noirs n'ont rien dans la tête » ou « les noirs n'ont rien compris ». L'emplacement des mots dans l'énoncé nous empêche de pouvoir proposer l'expression exacte. Toutefois, le sens de sa phrase est tout de même compris par son interlocuteur. L'exemple (14) est quelque peu différent de la précédente dans la mesure où il y a failli avoir un problème d'intercompréhension entre la mère Ndongo et ses filles. Celle-ci fait usage en effet de « c'est quelle » pour demander en fait laquelle des femmes du monsieur dont elle parle est revenue. La fille qui ne comprend pas reprend sa mère en lui demandant « quelle quoi ? »

preuve de son incompréhension. La mère répond « la femme que toi tu dis là » et Christine saisit son énoncé. Cette réponse illustre encore la difficulté syntaxique de la mère, mauvais placement des mots et redondance des pronoms (toi, tu). Néanmoins, cette fois ne pose pas de problème de compréhension à sa fille, même si elle n'est pas syntaxiquement correcte. La phrase aurait du être « la femme dont tu parles ».

7.3.1.3 Des difficultés dues à l'absence de maîtrise de la culture du français

Langue et la culture entretiennent des relations étroites. La langue est un instrument qui permet fortement à la culture d'exister. Elle est un véhicule formidable pour sa transmission, sa connaissance et joue un rôle important dans la communication. La langue n'est alors pas seulement un instrument de communication, elle est aussi l'expression de l'identité culturelle. Donc, parler une langue, c'est connaître totalement ou partiellement la culture de la langue dans laquelle on s'exprime. En fait, il est surtout important dans une interaction donnée, d'avoir une connaissance du sujet et des références liées, au risque d'aboutir à une non compréhension ou à des malentendus.

Exemple 15 : extrait d'interaction entre la mère Nzué et ses deux filles : Kety et Bella

- | | |
|---------------|--|
| fnzBE1 | non sa perruque était trop moche quoi |
| fnzKE1 | oh pourquoi ? |
| fnzBE1 | elle ressemblait à Marie-Antoinette |
| fnzMN1 | hein ? - Marian |
| fnzBE1 | oui Marie-Antoinette - c'était une reine de l'époque chez les blancs / elles mettaient des perruques comme ça // non c'était vraiment trop moche / toujours les camerounaises elles aiment trop exagérer // Mais regarde d'abord leur présidente elle a toujours des coiffures bizarres sur sa tête |
| fnzKE1 | (rire) |
| fnzMN1 | (rire) |

Exemple 16 : extrait d'interaction entre la mère Ezeng et sa fille Marie sur la voisine qui était en France

- | | |
|---------------|--|
| fezMA1 | elle était là bas quand y avait le froid |
|---------------|--|

- fezME1** elle était avec son blanc ?
- fezMA1** oui c'est lui qui l'a emmené // elle a grossi hé: / elle a aussi fait Paris / ses beaux-parents **les Champs-Élysées**
- fezME1** les champs ses beaux-parents vivent à la campagne ?
- fezMA1** non ses beaux-parents vivent dans une autre ville / à Paris y a une grande route comme ça où y a beaucoup de magasins / y a que les riches qui achètent les habits les parfums là-bas
- fezME1** *tjôhô* (interjection d'étonnement) elle a acheté aussi là bas ?
- fezMA1** non c'est trop cher a'ma // elle a acheté dans les autres magasins elle a ramené deux valises remplies
- fezME1** ah ça / faut qu'elle l'attrape bien

L'exemple (15) et (16) illustrent deux cas de difficultés liées à leur manque de connaissance des référents culturels français. Dans l'exemple (15) Kety pour décrire la coiffure « désastreuse » de la dame camerounaise fait allusion à « Marie-Antoinette ». Toute personne connaissant l'histoire de France et plus particulièrement Marie-Antoinette, sait qu'elle arborait toujours de grosse perruques comme les personnes de son époque. La mère qui n'a aucune idée de qui est cette personne marque un « hein » puis veut reprendre le nom cité. Sa fille sans doute interpellée par le déclencheur « hein » explique à sa mère de qui il s'agit. Comprenant qu'elles n'ont pas les mêmes références culturelles, elle choisit cette fois, explicitement ses mots « reine de l'époque chez les blancs » « mettaient des perruques comme ça ». Kety donne ainsi des éléments qui la situent dans le temps et l'espace, en prenant la peine également d'évoquer son rang social et son extravagance. L'exemple (16) propose une interaction de la mère Ezeng avec Marie. La difficulté intervient avec l'emploi de « Champs-Élysées » qui permet à la mère d'établir un lien avec « beaux-parents ». En effet, Marie en décrivant le voyage d'une fille du quartier cite l'un à la suite de l'autre « beaux-parents et Champs-Élysées ». Elle retient « Champs » qui fait écho en elle et le prend comme synonyme de campagne. Marie lui explique alors en dépeignant les Champs-Élysées par l'activité qui s'y déroule. Au lieu de dire avenue elle choisit délibérément « grande route » pour faciliter sa compréhension.

7.3.2 Effets de ces difficultés dans les interactions exolingues

Les difficultés que rencontrent les locuteurs dans les interactions engendrent divers problèmes dont le malentendu et l'incompréhension.

7.3.2.1 Le malentendu

Le malentendu est souvent corrélé à une autre expression, l'incompréhension. Pourtant en analysant bien ces deux items, quelques différences sont notables. Le malentendu est pour les auteurs, A. Giacomi et ses collaborateurs repris par Abul Haija El Shanti, « une divergence d'interprétation sémantico- pragmatiques effectuées par deux interactants à partir d'un même message dont l'un est principalement le producteur, l'autre l'interprétant »¹⁰⁶. C'est dire alors que l'interprétation est une donnée centrale de cette définition.

Dans cette citation, nous avons deux individus qualifiés de producteur et d'interprétant. L'un, le producteur émet un énoncé et un autre, l'interprétant reçoit l'information et l'analyse. Le producteur quand il s'adresse à son partenaire, donne un certain sens à son énoncé ; son but est à priori de se faire comprendre selon son sens à lui ; mais ce qui se produit est une interprétation erronée de ses propos. L'auditeur décode ce qui lui a été dit à sa manière, donc attribue un sens différent de ce qui lui était en réalité communiqué.

Lorsque l'auditeur reçoit l'information qui lui est communiquée et réagit, il n'a pas conscience que son interprétation est fautive. Pour ce dernier, l'énoncé est clair et il peut y répondre. Giacomi et De Heredia (1986) parle de « l'illusion de compréhension ». C'est à la suite, au cours de l'interaction que l'un des deux protagonistes ou les deux se rendront compte du malentendu et pourront y revenir s'ils le souhaitent. A. Giacomi, E., De Houdaifa et R. Vion, cités par Abul Haija El Shanti énumèrent quatre types de malentendus.

- le premier type de malentendus résulte des divergences culturelles : différences de système de valeurs, de pratiques culturelles, de rituels communicatifs, etc.
- le second type de malentendus apparaît dans les jeux de rôle. Il concerne la difficulté à saisir la nature des rôles assumés dans l'échange ;
- le troisième type de malentendus provient de l'utilisation divergente d'une même forme linguistique (par exemple: c'est le cas du sujet qui n'accepte pas d'utiliser le verbe "jouer" en dehors de l'activité ludique, et qui va diverger dans l'interprétation de "jouer au théâtre" ;

¹⁰⁶ ABul-Hajia El Shanti, S., (2004), *Analyse du discours et didactique : les discours des guides touristiques en situation en exolingue : le cas des guides jordaniens*. Thèse de doctorat, Lyon, Université-Lumière Lyon 2, 590 pages.

- Le quatrième type de malentendus concerne les analyses divergentes effectuées dans la reconnaissance de la forme phonique du message. Ces divergences peuvent intervenir à plusieurs niveaux langagiers : lexical, morphologique et syntaxique.

Les risques de malentendu se développent en situation d'interaction exolingue. Parmi ces malentendus : le malentendu d'origine phonétique et le malentendu d'origine sémantique. Les malentendus ne sont pas seulement causés par le locuteur non expert mais peuvent également survenir du locuteur expert. Le malentendu d'origine phonétique est un problème d'interprétation d'un son qu'un individu pense avoir entendu, alors que ce son qui lui semble correctement audible est en vérité mal décodé. A ce propos, De Heredia dit de ce malentendu qu'il est provoqué par une déformation du signifiant produit qui n'est pas reconnu par son interlocuteur mais pris pour un autre à cause d'une ressemblance phonétique entre eux (Heredia 1986 : 52). Le malentendu d'origine sémantique est un malentendu qui trouve son origine généralement dans le fait qu'un même mot recouvre plusieurs réalités.

7.3.2.2 L'incompréhension

L'incompréhension est une incapacité totale ou partielle pour un individu de pouvoir décoder un énoncé plus ou moins vaste. En fait, l'auditeur a du mal à pouvoir donner un sens à ce qui l'entend. L'auditeur a donc un problème de compréhension. L'incompréhension est liée à des facteurs linguistiques et non pragmatiques comme c'est le cas avec le malentendu.

Les exemples tirés des interactions entre parents et enfants tiennent à montrer que les parents ont du mal à saisir le sens des énoncés de leurs enfants ; ce qui peut conduire bien des cas à une incompréhension.

Ainsi, les participants à une interaction adoptent des stratégies pour pouvoir résoudre les difficultés auxquelles ils sont confrontés. Ce qui signifie que les sujets sont conscients du fait qu'ils sont dans une situation complexe et doivent s'en sortir par les moyens dont ils disposent afin que la communication ne reste pas bloquée et faire progresser l'échange.

7.4 Les stratégies de communication dans les interactions exolingues

En interaction endolingue comme exolingue, les interactants usent de stratégies. Pour Robert Vion (1992), les stratégies sont

[des] lignes d'actions conjointes effectivement constatées, par l'analyste, une fois l'interaction achevée. Ces lignes d'actions ne sauraient correspondre aux buts préalablement poursuivis ni à la conscience que les sujets ont de ce qui vient de se passer. Si elles peuvent parfois être simples, les stratégies auront, le plus souvent, tendance à être complexes et hétérogènes du fait même qu'elles résultent d'un travail conjoint¹⁰⁷.

Ce dernier ajoute à la suite, « qu'on ne peut pas ne pas adopter, en cours d'interaction, une ou plusieurs stratégies ». C'est dire que toute communication suppose l'emploi d'une stratégie minimum. Ces procédures permettent le déroulement de l'interaction. Selon De Herdia et Giacomi, elles « sont révélatrices des différents modes de participations des locuteurs à l'échange : attitude d'écoute et de simple feed-back, demande d'éclaircissement, prise de la parole, etc¹⁰⁸. En didactique des langues, où ce terme est largement utilisé, une stratégie signifie d'après Jean-Pierre Robert, « tout agencement organisé, finalisé et réglé d'opérations choisies par un individu pour accomplir une tâche qui se présente à lui »¹⁰⁹. Cette pensée est différente de celle de Vion qui lui voit en la stratégie une action non consciente tandis que Robert l'envisage intentionnelle puisqu'elle viserait l'atteinte d'un but précis. Ce qui expliquerait pourquoi l'usage des stratégies est davantage marqué dans une communication où les partenaires ont des répertoires asymétriques.

Différentes stratégies de communication ont été décrites par des auteurs pour montrer l'action consciente des locuteurs. Parmi ceux-ci figurent Tarone, Faerch et Kasper, Bange dont nous proposons ici de (re)voir leur point de vue. Pour cela, nous dresserons à cet effet un tableau de ces stratégies de communication définies par les auteurs.

¹⁰⁷ Vion, R., (1992), *La communication verbale. Analyse des interactions*, Paris, Hachette.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p 16

¹⁰⁹ Robert, J.-P., (2008), *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*, 2^e édition : revue et augmentée, prise en compte détaillée du Cadre européen commun de référence pour les langues, Coll., L'essentiel français, Editions Ophrys, Paris, 224 pages

7.4.1 La notion de stratégie

La notion de stratégie est souvent présentée comme un schéma binaire où se confrontent, s'opposent où se complètent deux types de stratégies, les stratégies acquisitionnelles et les stratégies de communication.

Pour Frauenfolder et Porquier cités par Daniel, V (1992) :

les stratégies d'apprentissage sont à mettre en rapport avec l'activité de saisie. Font partie de ce premier ensemble les conduites suivantes : l'inférence, la mémorisation, la répétition mentale, l'association, l'analogie, etc. Les stratégies de communication, elles, renvoient à la mise en relation de la connaissance et de la sortie et comprennent des stratégies de formulation (la paraphrase, la circonlocution, la simplification, le mime, etc.), des stratégies d'évitement (modification du contenu de la communication, passage de parole, etc.) et des stratégies de sollicitation.

7.4.1.1 Les stratégies de communication selon Tarone

Tableau XLVII

1. <u>Evitement</u> (« avoidance »)	a) évasion du sujet	b) abandon du message	
1. <u>Paraphrase</u> (« »)	a) approximation	b) création lexicale	c) circonlocution
2. <u>Transfert</u>	à) traduction littérale	b) changement de code	
3. <u>Appel à assistance</u>			
4. <u>Mime</u>			

En 1980, Tarone (1979) part du postulat que « les stratégies de communication sont des tentatives coordonnées de deux interlocuteurs pour s'accorder sur un sens dans des situations où les structures significatives, linguistiques et sociolinguistiques, ne sont pas partagées »¹¹⁰.

Proposé dans sa version non traduite comme suit : « *Communication strategy (CS) [...] a mutual attempt of two interlocutors to agree on a meaning in situation, where requisite*

¹¹⁰ Véronique, D., (1992), « Recherche sur l'acquisition des langues secondes : un état des lieux et quelques perspectives » in, , Ailes, pp. 5-36.

meaning structures do not seem to be shared. (Meaning structures include both linguistic and sociolinguistic structures.) »¹¹¹.

Tarone propose trois critères pour identifier ces stratégies : le désir de communiquer une signification, le constat d'une absence de moyens pour communiquer celle-ci, la mise en place d'une conduite d'évitement ou celle d'une recherche de formes alternatives.

Tarone propose cinq stratégies de communication que sont l'évitement, la paraphrase, le transfert, l'appel à l'assistance et le mime. Celles-ci se manifestent de la manière suivante :

- l'évitement. Elle est une non stratégie puisque le locuteur évite ce qui peut poser blocage en utilisant deux méthodes, l'évasion du sujet ou l'abandon complet du message ;
- La paraphrase : le locuteur va utiliser la paraphrase pour pouvoir se faire comprendre par son interlocuteur. Il a le choix entre l'approximation, la création lexicale et la circonlocution.
- Le transfert inclus la traduction littérale et le changement de code, le sujet qui possède deux codes, utilise par exemple son code premier. Pour l'appel à assistance et le mime, ces deux catégories sont plus d'ordre pragmatique que linguistique.

7.4.1.2 Les stratégies de communication selon Faerch et Kasper

Tableau XLVIII

1. Evitement	
a) réduction formelles	phonologie, morphologie, syntaxe, lexique
b) réduction fonctionnelles	évasion du sujet, abandon du message
2. Accomplissement	
a) changement de code	
b) transfert	
c) paraphrase	
d) création lexicale	
e) stratégies coopératives	

¹¹¹ Tarone, E., (1980), « Communication stratégies, foreigner talk, and repair interlangue », in, *Language learning*, vol. 30, n° 2, p. 419.

C. Faerch et G. Kasper (1980 : 18-19) qui s'inscrivent dans une perspective psycholinguistique, distinguent deux types de stratégies de communication en ce qui concerne les apprenants en langue seconde que nous pouvons reporter dans une certaine mesure, à nos informateurs (les parents). Il s'agit de la stratégie d'évitement et de la stratégie d'accomplissement. Certains éléments figurent dans la classification établie par Tarone. L'évitement, notion que l'on trouve aussi chez Tarone est subdivisée en deux sous points à savoir la réduction formelle et la réduction fonctionnelle. La réduction fonctionnelle ressemble à celle décrite par Tarone et dans l'accomplissement, les auteurs ont rajouté les stratégies coopératives.

Dans la stratégie d'évitement nous avons les :

- stratégies de réduction formelle. « [le locuteur non-expert] communique à l'aide d'un système réduit afin d'éviter de produire des énoncés laborieux ou incorrects du fait de règles ou items insuffisamment automatisés ou hypothétiques ». Nous voyons la modification de la phonologie, de la morphologie, de la syntaxe et du lexique ;
- Stratégies de réduction fonctionnelle. Elles consistent à « [réduire ses objectifs communicationnelles afin d'éviter un problème ». Ces stratégies intègrent l'évasion du sujet ou l'abandon du sujet ;

et les stratégies d'accomplissement : « l'apprenant tente de résoudre un problème de communication en étendant ses ressources communicationnelles ». Celles-ci comprennent le changement de code, le transfert, la paraphrase, la création lexicale, les stratégies coopératives.

Pour les deux auteurs, les stratégies de communication ne sont pas à voir comme des phénomènes inconscients mais plutôt conscients puisque l'individu cherche une solution (bien que limitées) pour résoudre les difficultés qu'ils rencontrent.

7.4.1.3 Les stratégies selon Giacomi et Heredia

A. Giacomi et Heredia qui partent de la définition de Faerch et Kasper, repèrent deux catégories de stratégies : les stratégies préventives et les stratégies de gestion dans l'interaction exolingue.

7.4.1.3.1 Les stratégies préventives

Elles se situent en amont de la communication. Les stratégies préventives font allusion à « toutes tentatives d'ajustement faites par les locuteurs [...] et particulièrement par le locuteur natif, mais pas seulement [...] celui-ci pour rendre leur discours au maximum compréhensif » (Giacomi et Heredia, 1986 :16-17). Cela signifie que ces procédures visent à prévenir tout risque d'incompréhension qui pourrait survenir lors de l'interaction. Par conséquent, les interactants s'emploieront à présenter un discours accessible à l'autre, exempt de difficultés qui pourraient empêcher l'échange de prendre forme. En effet, les locuteurs dans les communications de type exolingue sont plus sensibles que dans une communication « simple », à ces difficultés.

Généralement, c'est l'attitude que prend le locuteur « fort », qui a une connaissance plus affirmée du code. Les stratégies préventives apparaissent alors comme des moyens privilégiés dont usent les interactants. Toutes les stratégies préventives ne parviennent pas forcément à leur but. Elles n'empêchent pas toujours les échecs comme nous le voyons avec l'exemple ci-dessous.

Exemple 17 : extrait de conversation entre la mère Ndongo et Christine

- fndMN1** y a un mot là (soupir) / mm *ma yem dia* (je connais pas) / tu sais qu'euh: ah: c'est trop euh:: (soupir) / *ba gnegh kobe* trop le gros *fala* (ils aiment trop parler le gros français)
- fndCH1** lequel ?
- fndMN1** hein ? c'est quel quoi ?
- fndCHf1** ben: / c'est quel mot a'ma ?
- fndMN1** C'est bizarre je te dis / attends ton frère était là appelle lui
- fndfCH1** *a sum na* ? (le début du mot ?) *wa sim dia fe* | - du tout (tu ne te rappelles pas du tout ?)
- fndMN1** *koko* -| *yane ma yi sile* Ondo (je vais demander à) / Ondo / Ondo / Ondo *aka vé aka* (est parti où) ? (xxx) *ha zame* (laisse) / *a vîana fe tsst ane nzimane* (il a déjà oublié tsst il est bête)

La mère Ndongo veut entamer la conversation mais malheureusement elle bute sur un mot qu'elle cherche désespérément. Ne le trouvant pas, et demandant semble-t-il de l'aide à Ondo qui ne se rappelle pas non plus, la conversation ne peut se poursuivre avoir et prend

aussitôt fin. La mère souhaitait prévenir le risque d'échec de communication en commençant par avoir le mot cible sur lequel pensons-nous devait s'axer la conversation.

7.4.1.3.2 Les stratégies de gestion

En aval de la communication, ce sont les stratégies qu'utilisent les interactants pour résoudre un problème de communication afin que la communication se poursuive. Lorsque le problème surgit, le locuteur entre dans une activité métalinguistique et un instant donné, la poursuite de la thématique est rompue. S'installe ainsi ce que Giacomi et Heredia (*ibid.* : 20) nomment « une phase de *négociation parenthétique*, nommée ainsi parce qu'elle constitue une sorte de parenthèse par rapport à l'échange en cours ».

Exemple 18 : extrait sur une citation française : comme un éléphant au milieu d'un couloir cité par Kety. Interaction entre Alexandre et sa mère

fnzAL1 euh: co/ comment je peux t'expliquer ça ?

fnzMN1 hein ?

fnzAL1 euh: tu vois / euh cela veut dire qu'euh: c'est comme si tu vois forcément la chose et que tu ne peux pas rater // euh: comme le verre qui est là devant toi comme ça là / imagine que tu mets dans un petit endroit où il est même serré et que y a que lui / tu es obligé de le voir simplement / c'est pareil que ce qu'a dit Kety

FnzMN1 mm: les blancs aussi hein

La mère et le fils Nzué conversent à propos d'un fait qui s'est passé très tôt (le cambriolage raté chez la voisine durant la nuit. Le voleur a été pris en flagrant délit) le matin quand tout d'un coup, Kety lance l'expression française comme un éléphant au milieu d'un couloir. La mère s'interroge et le fils est obligé de s'arrêter de parler pour apporter un éclairage à sa maman. Cela se traduit par des hésitations où on s'aperçoit que le fils choisit ses mots ou une tournure plus accessible pour sa maman. Il lui présente donc une définition plus ou moins simplifiée de l'expression.

Toute communication qui s'effectue entre des individus en interaction et notamment en face-face nécessite que l'on face attention à ce que l'on dit pour préserver la face d'autrui. La face positive et la face négative partie constitutive d'un individu telles que décrites par la sociologie d'Erwin Goffman et qui est la règle la plus fondamentale de l'ordre social. La

règle du « maintien de la face » est une donnée que partagent les individus lors d'un échange verbal et non verbal, il ne faut pas tenter de le transgresser, bien que lorsqu'un tel évènement se produit, nous ne manquons pas d'assister à des situations qui peuvent engendrer un embarras de part et d'autre. Celui dont la face a été touchée peut manifester son mécontentement physiquement (rougeur, mine déconfite, etc.), se sentir humilié ou encore montrer sa désapprobation verbalement ((injures, remarques par rapport à cet état de fait, arrêt de la conversation, etc.). En ce qui concerne celui qui a amené « la discorde », il peut également se sentir responsable d'avoir provoqué un certain émoi chez son partenaire, et laisser transparaître une certaine gêne. Ainsi, la règle de « face » permet de maintenir le jeu social.

Dans les situations de communication exolingue, les locuteurs conscients des limites des partenaires vont se voir attribuer des rôles différents. Le partenaire « faible » dispose de plus de clémence ; ses lacunes et erreurs seront tolérées. L'interactant « fort » viendra à son secours et prendra le contrôle de la communication.

7.4.1.4 Les stratégies de communication selon Py

Albert et Py (1985), Py (1994) introduit trois types de stratégies adoptées par les locuteurs. Il s'agit des stratégies de « facilitation », de « collaboration » et de négociation par exemple : la ponctuation et la mention. Dans ces stratégies nous trouvons

- La simplification qui est l'un des aspects de la facilitation, touche la forme même des énoncés. Elle est composée de l'« autosimplification » et l'« hétérosimplification ». L'« autosimplification » consiste à se simplifier la tâche. L'« hétéro-facilitation ou « hétérosimplification » consiste à simplifier la tâche de son partenaire. « le natif [ou le locuteur compétent] considère que l'énoncé qu'il vient de produire est trop complexe pour le destinataire. Il lui oppose une version simplifiée » (1994 : 93).

Exemple 19 : extrait de conversation entre la mère Ndongo, Aude, Pauline et Christine

- | | |
|---------------|---|
| fndPA1 | <i>avaghe koume zè</i> (elle voulait quoi) ? |
| fndAU1 | la fausse là |
| fndMN1 | <i>non a sum me some</i> seulement (elle est venue me dire bonjour) |

fndAU1	quoi là - c'est fort ça
fndCH1	quoi vous vous parlez- maintenant ? - ça : < fndPA1 > kié: attendez - attention hein
fndMN1	<i>ho ma yem</i> (je sais) / <i>me ne ankele me sia dia môong me tâ</i> (je me méfie je ne suis pas une enfant je vois) / je vois //
fndPA1	<i>agvoule ne mebiang</i> (elle a des fétiches avec elle) - <i>a ne nem</i> < fndMN > <i>ma yebe wa</i> (je suis d'accord avec toi) - et pa'Nsole <i>adzo</i> <i>dzam</i> (ne dit rien)
fndAU1	hein hein / une mégère comme ça // une femme mauvaise méchante qui adore les critiques / franchement franchement / c'est vraiment parce que c'est toi la vieille //

Ici c'est l'énoncé qui comporte l'expression « mégère » que Aude simplifie. Elle décrit en définissant quelque peu ce mot à sa mère et sans doute aussi à sa sœur Pauline.

- La mention est « énoncé qui se contente de poser un sous-ensemble très restreint des composantes du message. [...]. Mentionner, c'est présenter au destinataire un ou plusieurs éléments du message conçu, et lui confier la tâche de construire une hypothèse sur la totalité du message. La mention est un procédé conversationnel particulièrement économique : il permet de réaliser des actes conversationnel au moindre prix » J.-L. Albert, B. Py (1985).

Exemple 20 : extrait d'interaction entre la mère Nzué et Bella au sujet d'une dispute entre trois protagonistes à un carrefour

fnzBE1	oui c'est ça ils les attendaient et tu sais qu'il est dans l'armée
fnzMN1	c'est ça au mar/ carrefour vers dix sept-heures alors quand <i>a mane</i> <i>ésè</i> (il finit le travail) / <i>kié: non yane</i> (non attends) tous là bas le mari Assumpta et l' <i>ébone</i> (l'amant)
fnzBE1	c'était chaud
fnzMN1	<i>kiée</i> / - <i>abi ha</i> : (c'est dangereux) < fnzBE1 > comme tu dis là - donc <i>yane</i> (attends) ils se sont attrapés euh la bas mm bien battus et l'amant l'a bastonné bel et bon / <i>ôson ha ôson</i> // <i>devant les gens</i> (la honte la honte)

- fnzBE1** a'ma faut aller parler à ta copine
fnzMN1 *koko bya gnegh mintè* (non ils aiment les problèmes)

Bella fournit à sa mère un certain nombre d'éléments non anodins (les protagonistes, rappel de la profession de l'amant, lieu, heure) et celle-ci est chargée de créer le scénario avec ces informations. Ainsi, la mère a pu supposer vu l'heure qu'il y avait du monde pour les regarder se disputer dans un lieu fréquenté, et que l'amant qui est dans l'armée et sait donc se défendre est sorti vainqueur de cet affrontement.

- La reformulation paraphrastique : est un type de reformulation qui permet au locuteur de clarifier ses propos. En effet, « par tâtonnement successifs le natif [ou le locuteur compétent] tente de trouver une formulation susceptible de dissiper l'incertitude qu'il décèle chez son vis-à-vis. Différents signes d'incompréhension fonctionnent comme déclencheurs de paraphrase. Ils vont de la demande de répétition/précision pure et simple à l'enchaînement conversationnel inadéquat en passant par les indices mimo- gestuels, voire par le silence du destinataire ». (*Ibid*).

Exemple 21: interaction dans la famille Ndonggo entre la mère Ndonggo et Marie sur le mot apéritif

- fndMN1** *ô tagha afigh mis nale* (ne fronce pas les sourcils comme ça)
fndMA1 a'ma laisse moi oh / faut que je mette l'apéro |-il
fndMN1 *apere zia ?-| za ne nale* (apéro quoi ? qu'est ce qui est comme ça ?)
fndCHf1 apéritif // euh apéritif tu vois c'est euh: tu vois la bière les jus et tout ça / la boisson qu'on boit d'abord avec euh bon euh ben les arachides et tout ça avant de manger hein / c'est ça qui est apéritif mais bon on coupe seulement apéro quoi
fndMN1 *han han flassi ngà* (le français vraiment)

Dans cet exemple, c'est le mot apéritif qui nécessite des explications. Par la question de sa mère, « apéro quoi ? » Marie se rend bien compte de la difficulté et se met à reformuler en donnant tout d'abord le mot exact « apéritif » puis lui explique en utilisant le « tu vois tu vois » qui est une forme de « reformulateur ».

- La réparation : elle est un procédé qui permet au locuteur de revenir sur son énoncé en le modifiant soit sous ses différents aspects tout en gardant le sens. On parle d' « auto-réparation » quand ce retour est effectué par l'auteur de l'énoncé, et d' « hétéro-réparation » si c'est le partenaire de l'échange qui en fait l'action.

Exemple 22: interaction entre Mémé, Petit, Père Ezeng, Marie et Lucien au sujet de la circoncision d'un enfant du voisinage

- fezdMÉ1** on l'a coupé le kis kis (le sexe mot enfantin) ? qui l'a fait ça ? |- oh il est
- fezPE1** oui on l'a coupé -| on l'a circoncisé les vacances on a bien coupé ça |- ça fait mal mal <fezPÈ1> circoncisé qui ? -| c'est le vieux Mba
- fezLU1** quoi il vit encore |- celui là ? <fezPÈ> hein hein *a se fe Beyoghe va a kaa dzal atobe li* (il ne vit plus à Libreville, il vit maintenant au village) -| il ne veut pas mourir hein
- fezMA1** ah donc c'est là bas où ils ont fait ça // Petit / on dit circoncis pas circoncise / on l'a circoncis hein
- fezPE1** hein tu es sûr ? // ou tu veux me piéger ?
- fezMA1** oh je ne te mens pas / faut aller regarder dans le dictionnaire comme on conjugue ça

Cet exemple montre le verbe circoncire être mal conjugué par Petit. Cette erreur est ensuite reprise par le père. En fait, ce verbe est conjugué sur le mode des verbes du premier groupe. Sans doute pense-t-il que l'infinitif de circoncire est « circonciser ». Marie décide alors de porter correction à son frère qui a introduit l'erreur et ne dit rien à son père, elle cherche à protéger sa face. Elle le lui dit clairement et peut-être tient-elle à lui signaler qu'il a entraîné leur père dans son erreur.

7.4.1.5 Les stratégies de communication selon Bange¹¹²

L'auteur s'inspire les travaux déjà faits par ses prédécesseurs dont Knapp-Potthof et Faerch Kasper pour proposer une taxinomie des stratégies de communication. Il reprend à

¹¹² Bange, P., (1992), À propos de la communication et de l'apprentissage de L2 (notamment dans ses formes institutionnelles », Acquisition et interaction en langue étrangère [en ligne], mis en ligne le 06 février 2012, consulté le 29 février 2012. URL : <http://aile.revue.org.4875>

son compte la stratégie d'évitement et celle de réalisation. En effet, elles renvoient à l' « abandon de buts de communication » et « réalisation de buts de communication ». Il rajoute à ces deux stratégies principales une troisième classe, celle de substitution.

- Les stratégies d' « abandon de buts de communication » concernent les apprenants d'une langue étrangère qui cherchent à éviter des problèmes de communication. Ce sont des stratégies dans lesquelles on trouve les réductions fonctionnelles et formelles. Dans les stratégies de réduction fonctionnelle, on remarque que les locuteurs en difficultés font le choix d'abandonner la communication ou réduisent alors leur but de communication. Avec celles de réduction formelle, les locuteurs non natifs « cherchent à éviter les zones incertaines dans les domaines de la phonologie-phonétique, de la morphosyntaxe ou du lexique dans un souci de correction ou d'apparente fluidité du discours ».
- Les stratégies de substitution, elles, renferment les « recours à la L1 [ainsi que l'] appel à une autorité [et la] gestualité/mimique ». Ce qui signifie que se trouvant en difficultés, les locuteurs « faibles » optent pour un retour à la langue source et s'aident pour mieux faire passer leur message d'autres éléments comme le langage non verbal.

Exemple 23 : interaction entre Claire et sa mère au sujet du Pangolin

fnzME1	mm regarde / ho <i>ane kà</i> (le pangolin)
fnzCL1	quoi ? - où < fnzME1 > kà - hein:: le pangolin
fezME1	<i>ane ye yola</i> (c'est son nom) ?
fnzCL1	oui a'ma il court où comme ça ?
fnzME1	<i>a mare a ke sobe</i> (il a peur il va se cacher)

La mère Nzué parle en français et en fang avec ce mot « pangolin » dans cette langue. On suppose que la mère ne sait pas comment il se dit en français. La fille traduit le mot en français. La mère demande alors si c'est bien le nom en français ce que Claire confirme.

- Les stratégies de « réalisation de buts de communication » visent non pas comme c'est le cas avec les stratégies d' « abandon de buts de communication » à aller

jusqu'au bout de la communication entamée. Elles se subdivisent en deux à savoir, « choix parmi les savoir-faire existant en L1 et l'élargissement ».

7.4.2 Les stratégies recensées dans notre étude

Pour aborder les problèmes de communication et leurs résolutions, nous nous appuyerons sur la classification de Faerch et Kasper, Giacomi et Heredia, Py et Bange. En effet, ces classifications nous semblent les plus opératoires pour notre recherche dans la mesure où elles nous permettent d'appréhender les stratégies des locuteurs « faibles » et des locuteurs « forts » ; pour parvenir à un échange réussi.

Les stratégies de compensation sont comme nous l'avons notées précédemment sont des outils auxquels les locuteurs ont recours pour s'aider dans la communication. Les locuteurs dits non « experts » sont les plus disposés à solliciter ce type de stratégies. Les stratégies de réparation sont des outils plutôt réservés aux locuteurs dits « forts ».

7.4.2.1 Résolution des difficultés chez les locuteurs « non experts »

À cause de leurs ressources limitées en français, les parents déploient face à leurs enfants, diverses stratégies communicatives en vue d'assurer l'intercompréhension. A cet effet, nous présentons un tableau récapitulatif des stratégies proposées par eux, et verrons par la suite celles qui correspondent à l'analyse de notre corpus.

Rappelons que nous avons pour une plus grande simplicité de compréhension, préférer l'expression conversation au lieu d'interaction. Ce tableau reprend les difficultés aussi bien de compréhension que de production.

Tableau XLIX : Réponses des parents

Production	Compréhension
Puiser le mot dans la langue fang	Demander le ralentissement du débit
Mélanger les langues	Faire très attention aux propos énoncés
Demander de l'aide à leurs enfants	
Recourir au gestuel	Demander aux enfants de clarifier leurs propos
	Demander de répéter
Porter une auto-correction	faire très attention aux gestes et aux mimiques

7.4.2.1.1 Le recours à la L1 (prendre le mot inconnu dans sa langue)

Quand deux langues sont en contact, il arrive très fréquemment que ces langues s'influencent mutuellement et il se produit dès lors des interférences. L'interférence à l'opposée de l'emprunt est un phénomène individuel, autrement dit, qui ne concerne qu'un individu et pas l'ensemble de la société ou une communauté linguistique. Partant de cette opposition, nous signalons quelques interférences que nous avons relevées dans notre corpus.

Exemple 24 : extrait de conversation entre la mère Nzué et Bella au sujet d'une bagarre entre sa sœur et sa rivale

- fnzMN1** je sais pas
- fnzBE1** a ma / elle est comme nana // elle a eu elle parle trop: tu aimes trop prendre sa défense
- fnzMN1** mm ma fille
- fnzBE1** ha c'est l- vrai
- fnzMN1** c'est -l pas ça
- fnzBE1** c'est quoi alors a'ma ?
- fnzMN1** elle a dit qu'elle a rien fait / elle est restée euh: *moura* (truc) / hum: *moura*
- fnzBE1** tu veux dire qu'elle ne parlait pas aussi quand tonton Biyoghe l'a vu / je suis sûre qu'elle a donné au moins un coup à tantine Florence // elle est pas restée comme ça / avec sa bouche-là elle a trop la longue bouche // je ne sais pas ce qu'elle t'a dit mais elle aime arranger les choses quand elle raconte
- fnzMN1** *koko* (non) elle était là / comme ça / elle ne parlait pas / c'est Biyoghe qui l-a
- fnzBE1** ha:: -| a'ma / elle aussi elle parlait
- fnzMN1** *han han* (non) elle a rien fait / elle a pas bougé ô elle était là / comme euh:
- fnzBE1** ha:: comme qu/ quoi ? / c'est une menteuse a'ma
- fnzMN1** toi tu n'aimes pas ta tante / elle a dit qu'elle était là comme *eyema* (statue)

- fnzBE1** comme une statue / non maman c'est toi qui peux croire ça en tout cas moi je ne la crois pas / je ne la vois pas claire // hein hein mais c'est ta sœur // Tu la crois hein ? (Soupir) c'est elle qui vole le mari de l'autre / et la femme de tonton Biyoghé a bien fait de la frapper.
- fnzMN1** kié:: ma fille / c'est quand même ta tante hein (soupir)
- fnzBE1** mm: une voleuse de mari ouais

Exemple 25 : extrait d'interaction entre la mère Ezeng, Marie et Colette au sujet d'une personne adepte des fétiches

- fezME1** mais qui t'as dit ça ?
- fezCO1** c'est Tantie
- fezME1** en bon hein ?
- fezCO1** ho: tout le monde sait ça qu'il a trop le mauvais cœur avec sa famille depuis qu'il est devenu directeur de cabinet / c'est un mauvais / il baze sa famille un |- à un
- fezMA1** hein hein -| ho: il est donc comme ça hein
- fezCO1** si si si
- fezME1** *a ne byaa mô*t (c'est une mauvaise personne)
- fezCO1** faut pas suivre hein / attends c'est même lui qui a rendu son fils maboule
- fezM1** quoi lui aussi est dans les choses-là ?
- fezCO1** ha c'est ce qu'on dit hein
- fezME1** même sa femme // euh::
- fezCO1** quelle femme ?
- fezME1** mm: sa femme
- fezMA1** non / sa femme ?
- fezME1** sa femme là non / euh:
- fezCO1** sa femme / non
- fezME1** non pas sa femme qu'on voit là / il était avant avant euh: avant avant avec une *ntangane* (blanche) et elle a fui *ma te wa* (je te jure)
- fezMA1** arrête elle est partie ? C'est sûrement à cause de ses mauvaises choses // elle a dû avoir peur / tu sais que les blanches n'aiment pas les choses comme ça / nous les noires quand on voit l'argent on reste / ils font les pratiques-là ensemble

fezME1 ma fille / *si a to a bi* (le monde est devenu pourri)

Exemple 26 : extrait d'interaction entre le père Ndongo et Aude sur le rasage

fndPN1 va chercher la lame / Ango a les trucs blancs encore sur la tête

fndAU1 a'pa quel truc sur la tête ?

fndPN1 les: les:

fndAU1 hein ?

fndPN1 les *me cô* (les teignes) sur la tête

fndAU1 hein: la lame est dans le tiroir tu vas le raser ?

fndPN1 oui / va prendre la lame et appelle Ango

Dans les trois extraits (24), (25), (26), nous remarquons que les parents se trouvent souvent dans une impasse qu'ils doivent surmonter s'ils souhaitent que l'interaction continue. L'extrait (24) nous présente une interaction entre la mère et sa fille au sujet d'un affrontement qu'il y a eu entre trois protagonistes La sœur de la mère, la rivale de celle-ci et le mari de cette dernière. La sœur (la maîtresse) et la femme légitime en sont venues aux mains quand elle a découvert la liaison de son mari. La mère Nzué est à la recherche du mot « statue », ce qui a pour effet, un discours ponctué de « euh » qui démontre son activité linguistique. Dans un premier temps, elle le cherche en français et ne réussissant pas, se rabat pour l'avancée thématique au fang, « *eyema* ».

Dans l'extrait (25), c'est une conversation qui se déroule dans la famille Ezeng au sujet d'un homme politique dont elles commentent la vie privée. La conversation se déroule sans encombres jusqu'au moment où la maman est bloquée. Elle n'arrive pas à qualifier la femme de ce monsieur. Les enfants qui apparemment ne savent pas que le monsieur a été marié une première fois pense que leur mère parle de sa femme actuelle. Elles lui répètent alors à tour de rôle, « quelle femme ? », « sa femme/ non », puisque sa femme actuelle est toujours mariée à lui. La mère Ezeng se rend compte de la situation et déclare « non pas sa femme qu'on voit là » pour bien montrer à ses filles qu'il ne s'agit pas d'elle, mais de sa première femme qui est différente de la première de part son origine. Le mot sur lequel elle bute et qui a un moment fige la conversation est « blanche ». Ne pouvant saisir le mot en français, non pas qu'elle ne le connaisse pas, car nous avons la preuve de conversations antérieures qu'elle a déjà utilisée cette expression ; fait appel à sa langue natale « *ntangane* ». L'extrait (26) traite d'une discussion entre le père Ndongo et sa fille Aude.

Le père souhaite qu'elle lui ramène une lame pour pouvoir raser la tête de son neveu, parce qu'il a des teignes sur la tête. Teignes qui posent des difficultés et qu'il nomme tout d'abord « des trucs blancs ». Sa fille qui ne comprend pas de quoi il s'agit, l'interroge. Le père tente pensons-nous de citer l'expression en français, mais sa réflexion n'aboutit pas. Aude le relance en montrant qu'elle n'a toujours pas compris et le père décide alors, pour que la conversation ne stagne pas, de solliciter le fang, « *me cô* ».

Ces trois exemples témoignent et nous l'avons noté dans les extraits où il est question d'interférence que chaque fois que les parents ressentent un blocage, nous avons la présence de certains marqueurs tels que les hésitations « euh » par exemple ou encore un mot générique tels que « truc » ou « chose » (*moura*) en fang. Les locuteurs « non experts » de la langue font intervenir dans leurs énoncés en français une stratégie de substitution.

7.4.2.1.2 Le changement de code

Exemple 27 : extrait d'interaction entre le père Ezeng et Petit à propos de ses amis

- fezPÈ1** parce que les gens ne comprennent pas le travail c'est tout / ne fais pas comme les autres-là mon fils, les *Ba* fumeurs de chanvre
- fezPE1** non pa' tu me connais quand même
- fezPÈ1** hein hein faut pas dire ça / tes amis là ils ne sont pas tous bien hein // il doit avoir les braqueurs dans tes amis là / je vois
- fezPE1** a'pa / tous ne partent pas à l'école mais ils font les bricoles / les petits boulots pour s'en sortir
- fezPÈ1** en bon / la nuit la nuit t'es avec eux quand quand *waâbè ma* (tu m'entends) ? Tu es avec eux ?
- fezPE1** faut pas croire ce que les gens disent / les gens parlent beaucoup / ils sont l-bien
- fezPÈ1** *hanhan/* (non) -l / quand ils sont avec toi ils vont rien faire / ils vont être bien et tout et tout mais **ce sont des des des ma *dzo wa*** (je te dis) / ***be zingol*** (caméléons) // la nuit c'est fini / des braqueurs
- fezPE1** a'pa c'est bon / *mayí bon ekele* (je ferai attention) / *sile nlem* (rassure-toi, tranquillise toi) !
- fezPÈ1** *ma bo wa* (je te fais) confiance / fais ton école / c'est mieux

fezPE1 ok a'pa

Exemple 28 : extrait d'interaction entre la mère Ezeng et Andème

fezME yi: (interjection de dégoût) / les mains sont sales
fezAN1 non c'est pas sales c'est seulement un *ndèdèdè* (une sauterelle)
fezME1 oui mais |- c'est
fezAN1 ohoho -l a'ma / je veux encore aller jouer hein / les autres sont à la porte
fezME1 hein hein / tu comprends pas ce que je |- dis hein
fezAN1 si mais -| c'est pas trop sale / regarde / c'est déjà propre // |- mes amis < fezME> prends l'eau là bas dans le seau -| m'attendent dehors je vais faire
fezME1 tu ne comprends pas hein ? va te laver les mains / vraiment tu me fatigues // je dis hein
fezAN1 oui mama
fezMN1 **tu es vraiment un un:**
fezAN1 hein ?
fezMN1 *wa ne tsit i y'afane e mbakh-sume* (un animal de la forêt dans le sens de dégoûtant, une musaraigne) tu me fatigues // *wa* fatigué *ma* (tu me fatigues)
fezAN1 non a'ma je ne suis pas une musaraigne
fezME1 hein ?
fezAN1 j/ je je ne suis pas une *mbakh-sume* / je ne suis pas une musaraigne (pleur)
fezMN1 c'est bon c'est bon tu n'es pas une musaraigne [mizREJ] //

Avec ces deux exemples (27) et (28), nous assistons à des changements de code opérés par les parents Ezeng. L'exemple (27) : le père met en garde son fils contre ses amis qu'il estime être de mauvaise compagnie. Le père répète trois fois « des », marque d'une activité cognitive puis alterne interphrastiquement avec le fang pour désigner caméléon. Avec l'exemple (28), la mère Ezeng pousse sa fille à aller se laver les mains qu'elle juge sales et celle-ci n'est pas de cet avis, car ses amis l'attendent dehors pour aller jouer. Elle réagit comme son mari, c'est à dire, elle effectue d'abord une répétition de l'article « un ».

Andème sent bien qu'il y a une suite à ces propos et l'interroge en émettant un « hein ». La mère Ezeng alterne interphrastiquement avec le fang pour traiter sa fille de « dégoutante » et de musaraigne. La mère Ezeng n'avait pas cet item dans son répertoire verbal. Deux faits nous l'indiquent : son étonnement « hein ? », ce qui attire l'attention de sa fille qui reproduit l'énoncé en fang/français et français ; puis son tour de parole où elle le prononce de façon incorrecte « misraigne ».

7.4.2.1.3 L'évitement ou l'abandon

Exemple 29 : extrait d'interaction entre la mère Ezeng et Marie

fezME1	ils doit / doit / euh: vont venir ce soir
fezMA1	ils sont combien
fezME1	betan ou besam (4 ou cinq)
fezMA1	ca va

Exemple 30 : extrait d'interaction entre la mère Ezeng et Colette

fezCO1	le film-là passe tout le temps à la tv / tu l'as déjà vu à la télévision
fezME1	en bon ? moi je ne vois pas
fezCO1	si: tu étais arrivée quand ça terminait // y a le gars et la fille qui meurent à la fin comme ça / ils se font attraper par le chef des bandits
fezME1	mm: non // bon c'est encore le / l'histoire vient de commencer non / je vais voir
fezCO1	oui ce n'est que le début

L'exemple (29) soulève une difficulté majeure que rencontre les locuteurs faibles : la conjugaison des verbes. La mère Ezeng et sa fille Marie, conversent au sujet d'amis de la famille, invités à dîner. À un moment donné, la mère entreprend de conjuguer le verbe devoir à la troisième personne mais se rétracte finalement du fait ses limites. Elle contourne alors la difficulté en proposant un autre verbe modal. Dans l'exemple suivant (30), la mère Ezeng pensons-nous souhaite dire « le début » ou « le commencement » à cause de la présence de « le » qui annonce un nom. Elle ne le trouve pas et décide alors de ne plus proposer de syntagme mais une proposition où figure le noyau de son énoncé

(commencer). Sa fille qui comprend sa mère reprend implicitement « le début » comme pour lui dire qu'elle sait qu'elle cherchait ce mot.

7.4.2.1.4 L'appel à une autorité (la sollicitation du locuteur expert)

L'une des stratégies employées par les locuteurs dits « faibles » est la sollicitation par ces derniers des locuteurs experts pour leur venir en aide. Communication réussie ne signifie pas forcément que celle-ci aboutisse sur une satisfaction des parties mais bien par l'intercompréhension des partenaires.

Exemple 31 : extrait entre la mère Ezeng et et Colette sur la venue de leur voisine

- fezME1** ma fille ta tante *a to va // a vaghe me sile mbone ne ñku* (était là. elle m'a demandé l'huile et le sel)
- fezCO1** ah qui ?
- fezME1** Ngontang
- fezCO1** hein: elle n'a jamais rien celle-là / et tu as donné ?
- fezME1** oui je pouvais encore faire comment / elle voulait cuisiner euh:
- fezCO1** elle voulait cuisiner quoi ?
- fezME1** ha / Edzodzom est venu avec le: le: **tu dis ça encore comment** (rire)
- fezCO1** le quoi ama ?
- fezME1** **je sais pas dire ça en français ?**
- fezCO1** ho mais dis ça en fang a'ma
- fezME1** (rire)
- fezCO1** c'est quoi ?
- fezME1** *ngom* (rire)
- fezCO1** hein: le porc-épic
- fezME1** hein *pore zia* (porc quoi ?)
- fezCO1** porc-épic et elle va cuisiner ça dans quoi ?
- fezME1** *e ndókh étilla* (dans le chocolat indigène)
- fezCO1** mm a'ma / ça fait longtemps aussi qu'on a pas mangé la viande de brousse
- fezME1** dis ça à ton père
- fezCO1** ah papa va encore dire que *bî ne viakh* (rire) (nous sommes des gourmands)

fezME1 (rire)

Exemple 32 : extrait de conversation entre le père Ezeng et Petit sur un joueur de foot français

fezPÈ1 il est un peu comme Ronaldo avec l'autre petit là qui joue en Allemagne

fezPE1 (soupir) avec ces deux pieds-là / moi je dis c'est perdu la France ne peut pas aller à la coupe du monde avec un joueur comme ça vous allez voir // ah peut-être l'autre hein mais

fezPÈ1 non: les garçons sont incroyables [e~kRH9jabl]

fezPE1 hein ?

fezPÈ1 non

fezPE1 quoi ?

fezPÈ1 **incré::**

fezPE1 **incré** quoi ?

fezPÈ1 incroyables [e~kRH9jabl] quoi *a sé dia nale* (ce n'est pas comme ça) ?

fezPE1 *koko* (non) / increvables

fezPÈ1 *a sé dia incredzable za to incredzable ?* [e~kRH9dzabl] (ce n'est pas increvable qui est increvable ?)

fezPE1 Increvable *a ne* lorsque *mot a sé dia wu a ne mbè-mbè* (c'est lorsqu'une personne ne meurt pas est éternel) / *wa gî nye* mais *a wu dia kan* même (tu le tues mais il ne meurt pas)

fezPÈ1 aha non *a sé nale* (ce n'est pas ça) *a se* incroyable [e~kRH9dzabl] / *a ne* euh: [e~kRH9babl] (ce n'est pas incredzable, c'est euh incroyable)

fezPE wa yi dzo **incroyable** a'pa ? (tu veux dire) in-croy- yable ?

fezPÈ1 *incroinables nale* [e~kRHanabl] (c'est ça) / *nale ane* incroinable [e~kRH9dzabl] / *ane akeng* (il est talentueux)

fezPE1 ah non vous allez voir / il ne joue pas au ballon (rire)

fezPÈ1 on va voir non / *keng deghe nge bidzi bi to prêt* (va voir si la nourriture est prête)

La sollicitation du locuteur expert peut se faire de bien des manières dont celles que nous avons trouvées dans ces deux exemples. Dans l'exemple (31) une conversation a lieu entre la mère Ezeng et sa fille Colette au sujet de leur voisine qui est venue prêter à la mère des ingrédients pour sa cuisine ce qui n'est pas au goût de la fille qui se plaint de son comportement d'emprunteuse. Au cours de la conversation qui se déroule en français pour l'essentiel, la mère se trouve confrontée à une difficulté, celle de nommer le porc-épic en français. C'est un élément central de l'interaction qui ne peut se poursuivre si la mère ne le trouve pas. Consciente de ses limites lexicales, et après néanmoins avoir tenté de le retrouver, elle avoue son impuissance à sa fille et sollicite son aide à travers l'énoncé : « *tu dis ça encore comment* ». Sa fille ne comprend toujours pas et lui demande de le dire en fang parce qu'elle suppose que sa mère ne connaît peut-être pas le mot en français et que dans sa première langue de communication, elle saura se le faire. Ce qui est exact puisqu'elle n'hésite pas à le dire tout de suite. La mère est quelque peu gênée car nous la voyant rire. Dans cet extrait, l'appel à l'autorité se fait deux fois. Une fois pour avoir l'autorisation de s'exprimer en fang et une deuxième fois, pour avoir le mot exact en français « *pore zia ?* ». La mère ne souhaite pas tout à fait rompre cette conversation et changer de langue sans l'autorisation de sa fille. La mère a une attitude que nous ne saurons tout à fait expliquer ici. En effet, avec son insuffisance du mot porc-épic, elle aurait pu directement puiser ce mot dans la langue la mieux acquise, mais elle ne l'a pas fait, elle a préféré rester sur sa panne et faire appel à sa fille. L'exemple (32) renvoie à une conversation dans la famille Ezeng au sujet d'un joueur l'équipe de France et de ses performances notamment pour sa future participation à la coupe du monde en Afrique du Sud. L'échange à un moment donné reste bloqué sur le mot « *incrébables* » prononcé par le père. Le fils ne reconnaît pas le mot et s'étonne. Il s'ensuit un flottement, et la conversation stagne. Le père Ezeng s'aperçoit qu'il a qu'il a peut-être commis une erreur, « *quoi ce n'est pas comme ça* », et on suppose qu'il n'était pas très sûr lui-même de sa prononciation. Il le soumet à son fils qui ne le valide pas. Petit propose « *incroyable* » qui se rapproche dudit mot mais qui n'est pas reconnu après une définition en fang du fils. Le père tâtonne avec un autre syntagme toujours inexact et le fils suggère finalement « *incroyable* » qui s'avère être l'expression qualificative ; ce que confirme le père qui reprend aussitôt l'expression, quoique maladroitement.

7.4.2.1.5 L'auto-correction

Initialement appelée chez Schegloff, Sachs et Jefferson (1977) la réparation, l'auto-correction est une des stratégies employées par nos locuteurs faibles pour ne pas interrompre l'interaction. C'est le fait qu'un locuteur intervienne sur son propre discours. Celui-ci anticipe sur le fait qu'un mot, une partie de son discours ne soit pas compris et pour éviter toute rupture, revient sur ce que lui même considère comme pourrait faire l'objet d'un problème. Pour Giacomi et Heredia (1986 : 19), les autocorrections « offrent le double avantage de devancer une suspension de l'échange et de maintenir, de ce fait, la continuité thématique, ce qui représente autant de chances de mener à bien la conversation en cours ». L'autocorrection est donc une reprise de son discours, une mesure préventive. Les autocorrections que nous avons relevées portent bien souvent sur les déterminants, les accords et les conjugaisons qui constituent une réelle difficulté qu'ils tentent de surmonter.

Exemple 33 : extrait d'interaction entre la mère Ndongo et Aude

- fndMN1** Donne **le** euh: **la** / le pain / *a wokh nzè* (elle a faim)
fndAU1 aha elle a déjà mangé un gros pain
fndMN1 c'est une petite ho:
fndAU1 elle est trop gourmande
fndMN1 (rire)

Exemple 34 : extrait d'interaction dans la famille Nzué : le père et Claire

- fnzPN1** c'est **ta** babouche dehors là / non **ton** babouche / hein ?
fnzCL1 non ce n'est pas la mienne
fnzPN1 hein ?
fnzCL1 ce n'est pas à moi c'est à Effayong
fnzPN1 c'est **la** ba / **le** babouche d'Effayong / fais rentrer ça / y a la pluie / tu n'entends pas ?
fnzCL1 il pleut non:

Exemple 35 : extrait d'interaction entre Colette et sa mère Ezeng

- fezCO1** il manque aussi l'ampoule du salon

fezME1	achète un ampoule
fezCO1	d'accord
fezME1	euh: un une ampoule / oui une ampoule et si la monnaie reste prends le <i>folong</i> (sorte d'épinards) chez tantine Ntsame
fezCO1	deux ou trois ?
fezME1	prends <i>ase</i> (tout) avec la monnaie

Les extraits 33 à 35 présentent des situations où les parents font des reprises de leurs propos qu'ils jugent pouvant prêter à confusion ou jugeant comme pas correctes. L'exemple (33) : la mère Ndongo a des difficultés à tirer de son répertoire verbal, l'article défini qui correspond à « pain ». Elle tergiverse entre le « le » et le « la », puis réussit à se porter correction. L'exemple (34) illustre bien que toutes les auto-corrections, ne sont pas forcément des réussites. Le père offre une première formulation avec « ton » pour babouche puis y revient en la corrigeant par un « ta » babouche : il s'agit de l'hypercorrection. Le père Nzué rend ainsi dans son deuxième énoncé, faux. Son hésitation quant à la bonne formulation intervient encore dans son deuxième passage.

Le (35) nous montre l'auto-correction que la mère effectue au sujet de l'ampoule. Elle semble opérer un monologue interrogatif intérieur pour connaître si ampoule est féminin ou masculin. Est à remarquer tout ce petit énoncé « euh un une ampoule, oui une ampoule » qui ne laisse aucun doute quand à sa réflexion et quand au fait qu'elle soit parvenue à valider (oui une ampoule) sa réponse.

Bien que limités dans leurs ressources, les locuteurs « non experts » prouvent à travers ces auto-corrections qu'ils sont conscients d'une réalité normative, de règles qui régissent le français. Ils ne maîtrisent pas tous ces contours, la preuve avec les erreurs qu'ils commettent même quand ils croient avoir trouvé la bonne formulation ; mais un effort est réalisé afin de parler de façon juste.

7.4.2.1.6 La demande de ralentissement du débit

Afin de mieux comprendre les propos de leurs enfants, les parents leur recommandent de ralentir leur débit de production qui trop rapide, risque de provoquer des blocages de toute nature.

Exemple 36 : extrait de conversation entre la mère Ndongo et Aude

- fndMN1** Attends attends / toi aussi
fndAU1 quoi a'ma
fndMN1 **parle doucement** / je comprends rien tu dis quoi ?
fndAU1 hein hein / je disais que: le malien / veut: ses bouteilles / sinon: il garde la consigne / euh: l'argent qu'on avait laissé là-bas / quand / quand on est allé prendre / les jus sans les bouteilles vides hein ?
fndMN1 han::

Exemple 37 : extrait d'interaction entre la mère Nzué et Bella au sujet de l'agression d'une femme dans un marché de la place

- fzBE1** je jure / c'est pas on a dit / il il il a vite enlevé son corps les gens essayaient de l'attraper / mais il a réussi à fuir
fzMN1 *djôhô* (interjection d'étonnement) mm et la femme ?
fzBE1 elle pleurait mais elle allait encore faire comment ? elle était obligée d'attendre que la police vienne prendre son témoignage il faut bien qu'elle raconte tout aux policiers |- et que <**fzMN1**> hein tu **parles trop vite** / elle a fait quoi: ? -| d'accord / la femme a attendu les policiers / pour leur dire ce qui c'était passé // elle pleurait beaucoup

Exemple 38 : extrait d'interaction entre la mère Ezeng et Marie au sujet d'une bagarre familiale entre un époux et sa femme dans le quartier

- fezME1** **doucement hein** / c'est comment ? je ne vais pas tout entendre
fezMA1 oh / je ne parle pas vite // bon je vais parler doucement
fezME1 raconte
fezMA1 il a / bien frappé sa femme hier
fezME1 il a donné la honte au chien hein Abessolo

Les trois exemples (36, 37, 38) nous proposent des situations où les parents sont dans une situation où pour favoriser leur compréhension des propos émis demandent un ralentissement de débit qu'ils estiment rapide. C'est ainsi que nous avons dans ces

différents extraits des formulations bien précises quant à ces demandes. « Parle doucement », « parles trop vite », et « doucement ». Après demande dans le (36), Aude s'exécute en ralentissant fortement son débit et en allongeant certaines syllabes. On peut dire qu'elle en fait un peu trop. Relevons aussi que la fille en reprenant ses propos, prend la peine d'expliquer à sa mère ce qu'est une consigne. L'exemple (37) : en prenant en compte la demande de sa mère, Bella en profite pour donner une forme plus simplifiée à sa mère. Avec le (38), Marie doute parler trop rapidement mais veut bien faire un effort pour sa mère.

7.4.2.1.7 La demander de clarification

Voici deux exemples se rapportant à des demandes de clarification à propos d'expressions françaises dont n'ont pas connaissance certains parents.

Exemple 39 : extrait d'interaction entre la mère Nzué et Alexandre

- fnzMN1** elle était là encore
- fnzAL1** ce n'est pas l'armée du salut ici hein
- fnzMN1** c'est quoi ça ? c'est quoi les militaires là encore
- fnzAL1** (rire) non a'ma / ce n'est pas l'armée / c'est une façon de parler
- fnzMN1** hein ?
- fnzAL1** c'est pour dire qu'on ne donne pas les choses cadeaux ici // c'est les blancs qui parlent comme ça
- fnzMN1** hein hein j'ai compris / les blancs aussi hein

Exemple 40 : extrait d'interaction entre le père Ndongo, Christine et Alberte au sujet du détournement d'argent d'un politicien gabonais à qui la justice a demandé des comptes

- fndAL1** il ne va rien dire il est pas bête
- fndCH1** il n'est pas né de la dernière pluie
- fndPN1** hein ? c'est quoi ça ? il est né quand hein ?
- fndAL1** ça veut dire qu'*a ne mefekh* (il est malin)

Les extraits choisis dévoilent des demandes de clarification sur des expressions typiquement françaises. Ces exemples sont caractéristiques des malentendus. Les parents

n'ont pas tout le recul nécessaire face à cette langue ; c'est dire qu'ils n'y saisissent pas toutes les subtilités, notamment distinguer un dicton français d'une simple proposition. Ainsi dans l'exemple (39), le fils utilise l'expression « armée du salut » et la mère dans un premier temps pense au militaire tout en demandant de quel type de militaire il s'agit ; puisqu'apparemment elle n'a jamais entendu ce dicton. Elle arrive néanmoins à faire un lien direct entre armée et militaire. Toutefois, la première demande de clarification porte sur le type d'armée, puis lorsque Alexandre s'explique en disant que ce n'est pas ça, il semble que la mère reste perplexe et exige davantage de clarification. Cela se traduit par un « hein ». Ce que le fils saisit tout de suite et fournit une explication. La mère satisfaite le montre en déclarant : « hein hein j'ai compris ».

Le deuxième extrait (40) rejoint le premier avec une demande de clarification formalisée par un « hein ? c'est quoi ça ? il est né quand hein ? ». Le père Ndongo s'interroge sur la date de naissance de ladite personne et pose la question à ses filles, car cet énoncé lui semble ne pas avoir de sens d'où sa demande de clarification. Alberte auteure de l'énoncé problématique, se charge de lui répondre en lui donnant un synonyme en fang.

7.4.2.1.8 Quelques faits notés

Les conversationnalistes à l'instar de Kerbrat-Orecchioni (1992) estiment que l'interaction « est multicanal », c'est dire que l'acteur social exploite tous les matériaux qui s'offrent à lui pour communiquer : le verbal et non verbal. Il compte sur tous ces éléments pour assurer un maximum d'efficacité communicative, mais laissent également transparaître au travers d'indices, leurs difficultés : tels que des marqueurs qui annoncent un problème à surmonter et qui accompagnent les différentes stratégies de nos enquêtés. Parmi ceux-ci : le rire, les hésitations, et les hein.

- **Le rire**

Dans le corpus exploité, Les parents en proie à des difficultés comme c'est souvent le cas des communications exolingues, font usage du rire. Rire qui ne s'interprète pas de la même manière qu'un rire déclenché par un fait comique mais doit être envisagé autrement. Le rire utilisé par les parents nous indiquent trois points : la gêne, la protection de la face et le signalement d'une difficulté. En effet, les parents souvent nous l'avons vu, affichaient un rire, comme s'ils se sentaient gêner de ne pas être à la hauteur, d'être dans l'incapacité à bien formuler leurs phrases devant leurs enfants. Le rire d'une certaine manière sert

également à protéger leur face dirons-nous, parce que rappelons-le, ils sont en communication avec leurs enfants qui eux ont une compétence plus approfondie de la langue française et sont sensés se situer en position « haute ». En passant aussi par cet élément paraverbal, les parents attirent ou signalent à leurs enfants qu'ils sont confrontés à une difficulté.

- **Les hésitations**

Les hésitations ont été repérées chez les locuteurs en difficulté. Ces hésitations ont pour fonction de permettre au locuteur de trouver le mot correspondant. Ce tâtonnement révèle aux enfants locuteurs experts, l'incertitude de leurs parents.

- **Les hein, quoi, en bon**

Ces mots sont également fréquents dans le discours de nos locuteurs à compétence réduite. Les parents les utilisent pour exprimer leur désarroi face à un blocage fois, montrer que l'on a pas tout à fait compris et qu'il faudrait une reformulation plus simplifiée de leurs propos.

7.4.2.2 Stratégies déployées par les locuteurs « experts »

Les locuteurs « expert » ont également le choix de recourir à un certain nombre de stratégies. Notre analyse montre que ces stratégies qui visent à faciliter la compréhension entre les locuteurs sont fortement utilisées par les enfants qui font partie de cette catégorie. Il s'agit du cas où le locuteur va prendre des dispositions pour pouvoir aider son partenaire.

Tableau L : Réponses des enfants

Stratégies
Simplification des énoncés
reformulation
Demande si besoin d'aide
Recours à l'alternance
Recours au fang
Ralentissement du débit
Attention à l'expression corporelle surtout faciale

7.4.2.2.1 La simplification

Elle revient produire un énoncé de manière moins complexe. En fait le locuteur expert (enfant) conscient des lacunes de son partenaire, décide de simplifier certains éléments de son discours qu'ils jugent compliqués pour son interlocuteur.

Exemple 41 : extrait d'interaction entre la mère Nzué Bella et Kety au sujet de l'achat de bidons

- fnzKE1** je ne sais pas s'il **viendra** encore il se fait tard hein ?
- fnzBE1** oh tu sais / il **passera** avec les bidons / il aime trop l'argent / il ne **laissera** pas passer sa chance
- fnzMN1** tu crois qu'il ne va pas venir ?
- fnzBE1** a'ma même si c'est la nuit / il va passer il ne **va pas vouloir** que tu achètes les bidons chez l- Essono
- fnzMN1** ah mais -| mais si Essono vient avant / je vais le donner euh l'argent
- fnzBE1** éké a'ma faut attendre un peu / si la nuit là tare Mba **lui ne vient pas** / tu **vas choisir** Essono hein non Kety ? tu ne penses qu'il **faudrait** qu'elle attende un peu / c'est quand même lui qui est venu en premier / ce ne **serait** pas bien qu'elle **privilégie** Essono // Tar'Mba risque de mal prendre ça en plus / c'est quand même ton frère a'ma ? ça va encore faire des problèmes toi-même tu connais ta famille // ils **vont dire** non **tu vas chez les étrangers alors que ton frère est là** / attends / c'est mieux comme ça//

Exemple 42 : extrait d'interaction entre la mère Ndongo et Christine au sujet d'Aude

- fndMN1** ta sœur est là ?
- fndCH1** non / elle est sortie
- fndMN1** *e vé* (où) ?
- fndCH1** elle est partie **laisser les livres qu'elle avait pris pour lire à l'école**
- fndMN1** et le livre qu'elle cherchait partout là / elle a trouvé ça ?
- fndCH1** non on va lui dire de payer un autre livre / tu sais ils aiment l'argent
- fndMN1** elle a bien vu dans la chambre/ les choses sont palapala (en désordre) dedans là / hein ?

Les deux extraits montrent clairement une volonté de simplifier son discours afin d'éviter tout risque. Dans l'extrait (41), la mère Nzué, Bella, et Kety échangent sur la venue du cousin de la mère qui vient lui vendre des bidons. Nous remarquons que les énoncés se présentent différemment selon que les filles parlent entre elles ou s'adressent à leur mère. Le style des filles est plus soutenu entre elles, la syntaxe, le lexique se situe plus près de la norme. Les filles conjuguent plus volontiers les verbes utilisés au temps correspondant : futur, conditionnel, concordance des temps. Tandis que le temps employé avec la mère est invariablement le présent alors qu'à certains moments, le futur conviendrait davantage : « va venir ». Cette utilisation peut paraître surcharger inutilement l'échange, mais semble nécessaire aux enfants. Par ailleurs, il y a un choix manifeste des termes énoncés. Bella par exemple dit à sa sœur « privilégier » et avec sa mère opte pour une formulation « ils vont dire que non tu vas chez les étrangers alors que ton frère est là ». Nous assistons à ainsi une simplification de la forme des énoncés et des temps verbaux. L'extrait (42) nous montre la simplification de Christine qui ne va pas utiliser l'expression « bibliothèque » pour localiser sa sœur Aude, mais « laisser les livres qu'elle avait pris pour lire à l'école », pour faciliter la compréhension de la mère.

7.4.2.2.2 La reformulation

Exemple 43 : extrait d'interaction entre la mère Ezeng et Colette au sujet de la bagarre de leurs voisins

- fezCO1** ils se sont bien battus / il a dit devant les gens que sa femme était une ivrogne **en fait qu'elle boit beaucoup quoi** // sa femme a eu hon :te / elle pleurait mal / les gens criaient ho:: non j'avais pitié d'elle
- fezME1** *abagh ôson* (quelle honte) // elle est encore là ?
- fezCO1** non sa famille était là le matin / ils sont venus la prendre

Exemple 44 : extrait d'interaction entre la mère Nzué, Bella et Claire au sujet de l'habillement de la mère

- fnzBE1** non tu n'es pas bien habillée là
- fnzMN1** c'est vrai ?
- fnzBE1** oui c'est **affreux** ça / ça / ça ne va pas // **Si tu veux la couleur là et la couleur là ne passent même pas un peu / tu ressembles à une équato comme ça**

fnzMN1	non::
fnzBE1	si je ne te mens pas / attends / Claire ?
fnzCL1	oui ?
fnzBE1	viens voir comment maman est habillée et tu lui diras comment tu la trouves

Exemple 45 : extrait d'interaction entre la mère Ndongo et Aude au sujet du dictionnaire

fndMN1	héhé tu cherches quoi ?
fndAU1	je cherche euh:: le dictionnaire / tu vois le gros livre que je lisais hier là non et que j'ai laissé sur la table
fndMN1	regarde là / j'ai vu ça là
fndAU1	oui c'est là / merci a'ma

Les trois exemples montrent la présence de marqueurs paraphrastiques. En effet, les sujets forts se livrent à des reformulations de leurs énoncés à l'aide de certains procédés. Nous notons « en fait, si tu veux, tu vois ».

Dans l'extrait (43), le conversant fort Colette utilise « en fait », marqueur de reformulation paraphrastique pour expliciter son premier énoncé qui comprend le mot « ivrogne ». Elle suppose que ce terme pourrait s'avérer difficile à saisir. Dans sa première formulation, il semble que Colette ait souhaité rapporter fidèlement le discours du monsieur dont elle parle, en citant « ivrogne », ce qui expliquerait pourquoi elle a maintenu cette expression. L'extrait (44) : Bella emploi le mot « affreux » considéré après coup par elle comme un obstacle à la compréhension de sa mère. Elle reformule son énoncé par un « si tu veux ». Bella n'entre pas dans une définition claire comme dans le (43), mais essaie de l'amener à comprendre ce qu'elle veut dire et pourquoi elle le dit en prenant des mots simples : « la couleur là et la couleur là ne passe même pas un peu » et en le renforçant par « tu ressembles à une équato¹¹³ ». L'usage du « si tu veux » est une forme d'atténuation plus adoucie pour ne pas blesser la face de sa mère. L'utilisation du « tu vois » dans l'exemple (45) ressemble au « si tu veux » de l'exemple (43) puisqu'ici il s'agit également pour éviter tout blocage de définir et de donner le plus de détails sur l'objet en question : « le

¹¹³ équato renvoie aux habitants de la Guinée équatoriale qui sont victimes de stéréotypes et de préjugés très négatifs notamment sur leur style vestimentaire au Gabon.

gros livre » « je lisais hier » « laissé sur la table ». Ces trois informations sont des éléments susceptibles d'aider la mère à se rappeler de l'ouvrage en question. Aude commence ainsi, par une description (volume), puis le temps (hier) et enfin termine par l'endroit où il était (table).

7.4.2.2.3 La demande si besoin d'aide

Exemple 46 : extrait de conversation entre la mère Ezeng et Marie au sujet de la fatigue de cette dernière

- fezMA1** a'ma je suis vraiment kaput // (silence) a'ma tu **as compris** ?
fezME1 oui oh / c'est tu es fatiguée non ? (rire)
fezMA1 oh a'ma tu connais (rire) / qui t'appris ça ?
fezME1 c'est ton petit frère / on a vu ça dans un film
fezMA1 mm la vieille
fezME1 (rire)

Exemple 47 : extrait d'interaction entre le père Ndongo et Christine au sujet de leur voyage au village

- fndCH1** on ne peut pas partir ce samedi là / l'essence a augmenté et c'est les fêtes / ça risque de nous revenir excessivement cher et euh : les chauffeurs vont répercuter ça sur leurs tarifs // le mieux c'est encore d'attendre un peu / ou si vous voulez on peut partir le weekend d'après / parce que là au moins les prix auront baissé et la fête sera passée. **Tu vois ou pas** papa ?
fndPN1 oui oui / tu veux qu'on part après non ? Comme les chauffeurs-là vont mettre aussi les prix hauts comme les fêtes sont là et l'essence euh: qui est cher là maintenant // j'ai tout compris ma fille / c'est bon
fndCH1 oui c'est ça a'pa

Les demandes de besoin d'aide ont été proposées avec les verbes voir et comprendre. Comprendre qui est le verbe par excellence en matière de demande de compréhension. L'exemple (46) est assez drôle. Marie s'adresse à sa mère en se référant au mot « kaput »

pour exprimer sa fatigue. À cause du silence de sa mère, elle présume que celle-ci n'a pas réussi à déchiffrer son énoncé et lui demande si elle en a compris le sens. Fortifier dans son illusion, Marie est très surprise « oh maman tu connais » quand sa mère lui donne la traduction correcte de ce mot. On lit également de la fierté dans son « mm la vieille ». Dans le (47), Christine tient à convaincre son père de la nécessité du report de leur voyage prévu à ses parents. Le problème ne semble pas apparaître de l'emploi de mots complexes mais plutôt sur le sens général de son discours qui pourrait du fait ne pas être bien compris par le père, d'où la phrase, « tu vois ou pas ».

7.4.2.2.4 Recours à la langue fang

Exemple 48 : extrait d'interaction entre la mère Nzué et Bella au sujet de l'habillement de la mère

- fnzMN1** ça va comme ça ?
fnzBE1 a'ma / là / là / tu es vraiment euh: *ndomane* (raffinée) / ça::
fnzMN1 kié: mes enfants (rire)

Exemple 49 : extrait d'interaction entre la mère Ezeng et Colette au sujet d'un neveu et cousin de la famille

- fezCO1** il n'aime pas aller là bas à cause des enfants
fezME1 oh: pourquoi ?
fezCO1 parce qu'il ne parle pas bien / *a ne ékeghbe* (il est bègue) tu vois non
/ et les enfants aiment rire quand il parle

Ces deux exemples montrent le recours au fang des locuteurs « experts » pour faciliter la compréhension de leurs parents. C'est ainsi que dans l'exemple (48), Bella semble hésiter à prononcer « raffiné » (présence du euh) en français et préfère finalement le faire en fang « ndomane ». Sans doute y a-t-il également une volonté d'appuyer son discours car elle aurait pu trouver une formulation du type « très belle ». Colette en (49) recourt directement au fang pour qualifier la façon de parler du membre de la famille dont elles parlent. En agissant ainsi, elle évite tout blocage, ce qui permet d'évoluer dans l'échange.

Pour assurer une communication réussie avec leurs parents, les enfants ont fait appel aux stratégies suivantes : la reformulation, la simplification, le recours à la langue de leurs

parents et aux demandes si besoin d'aide. Ces stratégies leur ont permis de prévenir, vérifier, ou expliciter leurs énoncés contribuant à faire progresser ainsi l'interaction. Ces procédés ont servi donc à rendre la communication « plus lisse » et à protéger la « face » de leurs parents.

Synthèse

La communication asymétrique souligne Bange (1992) se produit « dans les conditions d'une bifocalisation : focalisation centrale de l'attention sur l'objet thématique de la communication ; focalisation périphérique sur l'éventuelle apparition de problèmes dans la réalisation de la coordination des activités de communication ». Elle apparaît dans ce cas l'une des plus difficiles qui soit, et nécessite de la part des partenaires, une certaine vigilance.

Ainsi tout au long de l'interaction des efforts doivent être fournis permettant ainsi l'activité de langage. Il ne suffit pas d'énoncer des mots et s'imaginer que l'autre donnera un sens à ce qui est dit mais faire attention, veiller à ce que le sens soit perçu tel que souhaité au risque de voir surgir des problèmes de compréhension et de malentendus. C'est dans cette optique que les interactants engagés dans une interaction exolingue pour se faire comprendre, adoptent alors des stratégies pour surmonter ces difficultés.

Dans notre corpus, différentes stratégies dont usent les locuteurs « non-experts » et « experts » pour assurer l'intercompréhension ont été relevées. Ces procédés peuvent être déclenchés par des marqueurs tels que des éléments interrogatifs chez les parents, locuteurs les moins compétents amenant à cette occasion leurs enfants à revoir leurs formulations en proposant des énoncés moins complexes ; ou à revoir leur débit de production. Les parents ne comptent pas seulement sur leurs enfants, ils font également appel à des stratégies personnelles comme le recours au fang, la langue la mieux maîtrisée. Les enfants n'hésitent pas dans ces interactions à déployer des stratégies pour aider leurs parents sans que cela soit une sollicitation des parents. Pour aplanir en effet toute difficulté, ils recourent entre autre à la simplification et à la demande si besoin d'aide. Deux grands types des stratégies se dégagent : les auto-stratégies et les hétéro-stratégies. Les auto-stratégies sont employées par le locuteur lui-même et les hétéro-stratégies sont celles utilisées par le partenaire de la communication. Ainsi, c'est par des efforts personnels et conjoints que nos sujets ont tenté de surmonter leurs compétences asymétriques. Dans cette analyse, il ressort que parents et enfants soient conscients de leurs rôles et de leurs statuts dans l'interaction. En ce qui concerne leurs rôles respectifs, les interactants reconnaissent volontiers leurs rôles de locuteurs « experts » et de « non-experts » dans ces interactions. Les parents admettent que les enfants leur porte une aide et les enfants acceptent de jouer le jeu. Toutefois, bien que les rôles soient inversés dans ces situations, c'est-à-dire que les

enfants jouent le rôle de connaisseur ce qui est normalement dévolu aux parents, le statut des parents n'est pas remis en cause dans l'échange. Les parents restent des parents et les enfants à leur place. Ces familles vivent dans un environnement culturel où les croyances sont partagées. Les enfants se conforment aux règles culturelles, « au respect de face » qui permettent d'assurer la fluidité et la continuité de l'échange. Si les enfants n'observaient pas ces règles établies, ils offusqueraient leurs parents qui auraient pointé leur irrespect et menacer à leur tour leurs « face ». Donc sauver la « face » de leurs parents revenait également à sauver la leur.

CHAPITRE VIII : LES ALTERNANCES CODIQUES

Les familles gabonaises à Libreville se servent du fang et du français dans leurs communications quotidiennes. Ces langues qu'ils manipulent selon leurs besoins se retrouvent en contact. Ce contact peut se produire à différents niveaux et nous verrons dans ce chapitre consacré à l'alternance des langues comment il se traduit et ce qui incite les sujets parlants à y recourir. On sait que l'alternance des langues est une aide tant pour les parents que pour les enfants pour combler des lacunes de toute nature. Mais cette alternance ne vise-t-elle uniquement que ce but ou existe-t-il d'autres raisons à cette utilisation ?

L'alternance de code comme nous l'avons vu dans notre première partie consiste à intégrer dans une même interaction ou dans un même énoncé deux ou plusieurs codes différents. Ce phénomène donne lieu à un discours métissé. Ce métissage est considéré anormal ou impur chez certains car dénaturant ledit code et pour d'autres, elle n'est que la résultante d'une situation normale de contact de langues. Elle est une manifestation significative de l'activité du parler bilingue. Les raisons qui poussent les individus à alterner les codes dans leur discours sont motivées par tout un ensemble de facteurs.

8.1 L'alternance codique des familles gabonaises

8.1.1 Typologie des alternances codiques

Il existe deux types d'alternance qui se retrouvent dans notre corpus. Il s'agit de l'alternance intraphrastique et l'alternance interphrastique qui sont des alternances qui se produisent à l'intérieur d'un même énoncé ou entre des énoncés différents et certaines alternances peuvent concerner uniquement un seul item.

8.1.1.1 L'alternance intraphrastique

Ces exemples nous présentent des changements de langues à l'intérieur d'un même énoncé.

Exemple 50 : extrait d'interaction dans la famille Nzué : Petit, Marie et Colette au sujet d'une série à la télévision

- | | |
|---------------|---|
| fnPE1 | vous regardez encore / votre film-là hein ? |
| fnzCO1 | oui / mais mais / c'est pas un film c'est une série // <i>a ne</i> (c'est) " les feux de l'amour" |
| fnzPE1 | vos séries -l bêtes-là (rire) |
| fnzMA1 | ah: laisse-nous / <i>a n'</i> (c'est une) une bonne série / <i>wa yeme dia dzom</i> (tu ne connais rien) / koure (quitte) devant la télé / ho:: <i>wa barré ma</i> (tu me gênes) ha:: |
| fnzPE1 | (rire) |
| fnzMA1 | <i>wa zeng bye:</i> : (tu nous cherches) |
| fnzPE1 | <i>aka</i> ça va / kié:: // vous êtes vraiment déchainées hein / c'est le genre de "top bordel" / des fausses séries comme ça / tout le monde |

- adzing* (drague/sort) tout le monde c'est n'importe quoi // et c'est même pas vrai |- hein ?
- fnzCO1** c'est -l quoi ton problème ? *bine va* (on est là) sans problèmes et *wa / wa / wa nzu* (toi, toi, tu viens) pour nous gazer quoi
- fnzMA1** faut faut / faut nous laisser quand *wa deghe* (tu regardes) tes films-là on t'embête ? ou tes matchs de catch qui sont faux là tu aimes ça non ?
- fnzPE1** non:: vous aussi c'est pas pareil
- fnzCO1** hein: c'est faux / ça aussi c'est faux
- fnzMA1** voilà / on entend même plus // *koure va* (quitte-là) et oh :: c'est la fin // tu as vu ? tu as vu ? tu vas / *bia yi obo* (on va te faire) pareil quand tu vas voir tes trucs à la télé attends seulement // chacun *a ke be* le coiffeur (part chez/ chacun son tour) non
- fnzPE1** non: les filles |-arrêtez
- fnzMA1** ah -l laisse-nous

Exemple 51 : extrait d'interaction entre Pauline et Aude de la famille Ndongo au sujet d'une coiffure qu'elle aimerait se faire

- fndPA1** *ma koume be* (je veux des) tresses
- fndAU** lesquelles ?
- fndPA1** *be* (les) rastas un peu *b'enene* (les gros) / pas les *mintorkh* (minces) parce que *ma yem wa* (je te connais) / *ma some be* paquets *be la* (j'achète trois paquets) hein ? Hein *a yi bo* (ça va aller) non ?
- fndAU1** non / *some au moins be* paquets *be ni / wa bele bra nlò* (achète au moins quatre paquets, tu as une grosse tête) (rire)
- fndPA1** *wa kone* (tu es malade) / *ma bele dia bra nlo* (je n'ai pas une grosse tête)
- fndAU1** *ma wè* (je rigole) pardon // achète quand même au moins *be ni ou be tane* (quatre ou cinq) et si ça reste tu gardes
- fndPA1** bon *ma yi some cinq* paquets (je vais acheter)

L'extrait (50) est une discussion assez animée entre trois membres de la famille Ezeng à propos d'une série télévisée qui passe à la télévision "les feux de l'amour". Colette et

Marie regardent leur série et sont interrompues par Petit. Il débute la conversation en français en les interrogeant d'un air taquin. Ce à quoi Colette répond en français tout en introduisant un segment fang : « *a ne* » (c'est). Le frère continue en français en se moquant d'elles. C'est alors que Marie entre en jeu et nous notons cette pratique dans presque tous ses énoncés : « ah laisse-nous, *a ne* (c'est) une bonne série, *wa yem dia dzom* (tu ne connais rien), *koure* (quitte) devant la télé, *oh wa barré ma* (tu me gênes) ». Marie est passablement énervée et ses passages en fang le montrent : « Tu ne connais rien, quitte, quitte-là, tu me gênes, on va te faire pareil ». A la fin de l'interaction, Marie va même jusqu'à citer un proverbe français : « chacun son tour chez le coiffeur » qu'elle traduit littéralement en y alternant ses deux ressources linguistiques. Marie propose ce type de discours sans doute à cause de son état émotif. La proposition suivante (51) nous offre une conversation entre les deux sœurs de la famille Ndongo, Pauline et Christine qui parlent au sujet des tresses qu'aimerait se faire Pauline. Pauline commence son discours en fang et fait usage ensuite du français pour dire "tresses". Sa sœur se renseigne sur le type de tresses qu'elle souhaite en français. Pauline l'éclaircit en fournissant encore une alternance fang/français dans le même énoncé, exemple : *be (les) rastas* un peu *enene* (gros), pas les *mintokh* (minces) parce que *ma yem wa* (je te connais). Au niveau de rasta et de paquets, nous pensons que la locutrice n'avait pas d'autre choix que d'utiliser ces syntagmes dans la mesure où l'habitude linguistique ne permet pas vraiment de proposer autre chose. On relève que Pauline conteste la remarque faite par sa sœur exclusivement en fang, alors que jusque là elle avait usage des deux codes linguistiques.

8.1.1.2 l'alternance interprastique ou inter-énoncés

L'alternance interprastique est un changement de langues qui se produit sous forme de phrases qui se suivent de la part d'un locuteur.

Exemple 52 : extrait d'interaction entre Alexandre et son père

- fnzPN1** Kety *a vaghe me zona* (m'a dit) / Eyang N'nah **a to va** (qu'Eyang n'nah était là) // il voulait quoi ?
- fnzA1** ho a'pa je ne sais pas / je parlais quand il est arrivé
- fnzPN1** et tu parlais où comme ça ? *wa ne fam wa se dia minga* si *be zu* tsst (tu es un homme tu n'es pas une femme et si les voleurs) // appelle ta mère

Exemple 53 : extrait d'interaction entre le père Ezeng et Colette

- fezPE1** le journal a commencé / il faut mettre la une // *Moura a yi kobe*
(machin va parler) / *bya yi yen be ndang* (nous allons voir les rats)
- fezCO1** (rire) *kié::* a'pa
- fezPE1** c'est la vérité non ? Quand bongo *a kobe* (parle) / ils sont tous là /
derrière à dire *han* : (oui) comme des maboules

Les exemples (52) et (53) présentent des alternances où les parents alternent dans leurs phrases le fang et le français. Le (52) le père Nzué débute son premier énoncé en fang puis le second est interrogatif. Son deuxième tour de parole ressemble au premier mais commence cette fois en français pour terminer en fang. L'exemple (53) montre le père Ezeng demander à ses enfants dont Colette de mettre la chaine « une ». Il le fait en français et quand il explique pourquoi il souhaite regarder ladite chaine, c'est en fang qu'il communique.

8.1.1.3 L'alternance codique d'un tour de parole à l'autre

Comme son nom l'indique c'est une alternance qui s'effectue d'un tour de parole à l'autre.

Exemple 54 : extrait d'interaction entre la mère Ezeng et Andème à propos de ces pleurs suite à une bagarre de celle-ci avec un de ses amis

- fezME1** *Wa yi zè* (tu pleures pourquoi) ?
- fezAN1** c'est Papi qui m'a tapée
- fezME1** comment ça ?
- fezAN1** (pleur) il il il m'a poussé et je suis et je suis tombée
- fezME1** *a mana* (c'est fini)
- fezAN1** il a dit / il a dit / que: (xxx) je suis bê: te
- fezME1** t'as pas tapé aussi ?
- fezAN1** mais mais il a fui: ho: il est parti chez sa mère

Exemple 55 : extrait d'interaction entre Alberte et Aude qui cherche son autre sœur, Pauline pour aller au marché

- fnDAL1** tu as vu Popo (Pauline) ?

- fndAU1** non je l'ai pas vue
- fndAL1** aka vé (elle est partie où) ? *ma zeñ nye* (je la cherche)
- fndAU1** *ma yem* (je ne sais pas)
- fndAL1** tsst / on devait aller au marché ça va bientôt fermer / hein / ho: elle aussi / je vais partir sans elle hein
- fndAU1** tu veux aller faire quoi là bas ?
- fndAL1** *ma ke zeñ bito* (je vais chercher des pagnes)
- fndAU1** hein ?
- fndAL1** pour le mariage non
- fndAU1** *éké* (interjection) / ne crie pas sur moi
- fndAL1** psst / pardon mais tout ça m'énerve // on va être en retard

Les deux extraits nous proposent des alternances qui se produisent dans des tours de parole différents. Dans l'exemple (54), il s'agit d'un échange entre la mère Ezeng et sa fille Andème qui rentre en larmes à la maison. La mère commence la séquence en fang pour lui demander ce qui se passe, puis elle revient au français sans doute pousser par la réponse de sa fille qui répond en français, comme une sorte de continuité. Pour le calmer, elle lui dit que « c'est fini » en fang. Elle utilise peut-on penser cette langue pour marquer une charge émotive. La mère Ezeng rebondit une dernière fois en français pour lui poser la question de savoir s'il a répliquer pareillement, ce qui n'est pas le cas. Le discours d'Andème est essentiellement en français alors que la mère alterne entre ces deux langues, motivée par les répliques de l'enfant. L'extrait (55) est une conversation entre Aude et Alberte qui est à la recherche de Pauline, car elles doivent se rendre au marché pour y acheter des pagnes pour le mariage traditionnel d'un membre de leur famille. Alberte débute son propos en français ce à quoi Aude réplique également dans cette langue. Il semble que les passages suivants qui se déroulent en fang soient dus au fait de son interlocutrice. Alberte explique qu'elle est à la recherche de Pauline et suite à la réponse négative de sa sœur, elle repart au français ce qui incite apparemment cette dernière à opter pour le français « tu veux faire quoi là bas ? ». Alberte passe alors au fang pour donner sa réponse. Ne comprenant pas la raison de l'achat des pagnes, Aude pose la question avec un « hein » ce qui agace sa sœur aînée et rétorque en français « pour le mariage non ». La sœur clôt la conversation en s'excusant en français.

Les alternances codiques mobilisent les ressources linguistiques des locuteurs. Elles ont lieu à l'intérieur d'un même énoncé, de deux énoncés distincts ou lors deux tours de

parole. Les locuteurs ne sont pas soumis à respecter une certaine logique qui est celle de n'utiliser qu'un type d'alternance ; nous pouvons rencontrer ces trois types d'alternance dans une même interaction.

8.2 Les facteurs déclenchant l'alternance codique

Plusieurs facteurs sont à l'origine du déclenchement de l'alternance codique chez les locuteurs bilingues. En effet, l'alternance peut trouver des origines dans les facteurs extralinguistiques et linguistiques.

Clyne (1987) cité par Zongo est un auteur qui trouve l'explication de l'alternance codique par des facteurs linguistiques. Pour ce dernier, elle résulte d'« éléments linguistiques préalablement utilisés par le locuteur ou l'interlocuteur qui jouent le rôle de déclencheur du changement de langue ». Il note quatre types de déclencheurs favorisant ce phénomène.

- 1- Le « déclenchement consécutif » qui survient lorsque le locuteur doit utiliser un lexique commun aux deux langues
- 2- Le « déclenchement anticipatoire » intervient quant à lui quand le locuteur utilise un élément commun entre les deux langues.
- 3- Le « déclenchement en sandwich », qui résulte de l'apparition d'éléments communs placés entre des mots logiques » (Zongo, 1996 : 2),
- 4- Le « déclenchement contextuel » est produit par les éléments qui organisent le contexte (situation de communication).

S'inspirant des travaux de ce dernier et de ceux de Gumperz, Gardner-Chloros (1985) mentionné par Zongo, (idem) présente ainsi ces facteurs.

- La compétence du locuteur ;
- la perception de l'interlocuteur par le locuteur ;
- les aspects sémantiques du discours ;
- les caractéristiques du langage parlé ;
- les raisons profondes (caractéristiques individuelles, mutation linguistique, compromis ethnique, comportement social).

Son classement met en évidence un facteur important, celui de la compétence du locuteur qui selon lui, « est un facteur antérieur même aux motivations ». Dans leur ouvrage : Le parler ordinaire multilingue à Paris : ville et alternance codique : pour une approche

modulaire Bernard Zongo et Philippe Blanchet et Zongo (2004), font ressortir quelques uns de ces déclencheurs :

- « la nature et le contenu de l'acte de parole » ;
- « l'appartenance ethnique supposé ou connivence » ;
- « les stéréotypes culturels » ;
- « le changement d'interlocuteur » ;

Au niveau des facteurs linguistiques, il s'agit entre autre de :

- « la fréquence relative d'éléments d'une des langues, le besoin lexical lié à des phénomènes de domination linguistique ou à des trous de mémoire
- le déclenchement en cascade
- le déclenchement par répétition, reformulation ou auto-reformulation totale ou partielle ».

Voici ici donné quelques auteurs qui ont traité de la question de ceux et regardons à présent les facteurs déclencheurs les plus pertinents que nous avons sélectionnés à partir du corpus de nos sujets informateurs.

8.2.1 Les facteurs extralinguistiques

Les facteurs extralinguistiques ou facteurs externes selon les auteurs sont les éléments qui sont de nature non linguistiques. Elles relèvent du domaine psychologique ou social.

8.2.1.1 Le sujet de l'interaction

Selon le sujet de l'interaction, les individus emploient les deux langues. Le sujet de l'échange amène les locuteurs à utiliser d'abord une langue puis une autre. Par exemple, lorsque les individus se réfèrent à leur village où qu'ils parlent d'un sujet intime.

Exemple 56 :

fezMA1 le mariage c'est pour quand finalement ? les (xxx)
fezME1 mm c'est ils {dit,disent}mais *ma vlan dia / ésa a tô nnóm a yi sile abzz miang a koume dia / a tô mone to* (je ne pense pas son père refuse son mari il demandera beaucoup d'argent il boude ce jeune)

Exemple 57:

fndAL1 le ngozé c'est pour ce soir ? *ma ke koume élan zam tonton ayi dzem*
// ma gnegkh yene nye zem (je vais arranger ma robe tonton dans ce
soir. J'aime le voir danser)

Exemple 58 :

fndPA1 mm je fais quoi même ici hein ? *ma koume ke a dzal* (j'aimerais
partir au village) ho:: c'est pas comme ici *e dzi* (manger)
b'embaumés

Ces trois exemples montrent le passage d'une langue à l'autre dû au choix du sujet abordé par nos interlocuteurs. Dans l'exemple (56), nous avons une alternance intraphrastique dans l'intervention de la mère : (mm c'est ils {dit,disent}mais *ma vlan dia*). Dans ce tour, nous avons deux propositions reliées par la conjonction de coordination « mais » qui introduit la séquence en fang. Ce qui est dit en français est pensons-nous d'une certaine importance et justifie l'usage du fang. L'exemple (57), il s'agit d'une alternance interphrastique où Alberte doit aller voir une danse folklorique. Le fait que le sujet soit de nature traditionnel l'amène à utiliser les deux langues. Dans un premier temps, elle interroge en français « le ngozé c'est pour ce soir ? » et deuxièmement elle fait part de son intention d'aller se préparer et l'explication sur le pourquoi sans doute de son excitation : « *ma ke koume élan zam tonton ayi dzem // ma gnegkh yen nye zem* ». L'exemple (58) présente deux types d'alternance : une alternance de type interphrastique « je fais quoi même ici hein ? *ma koume ke adzale* » et une alternance de type intraphrastique « c'est pas comme ici *e dzi* (manger) b'embaumés ». Pauline en parlant de son désir de partir au village l'exprime en fang pour montrer son attachement alors que le début de son discours était en français. Dans l'alternance intraphrastique, ce n'est qu'un segment de l'énoncé qui est en fang « *e dzi b'* ». Lorsque le sujet se rapporte à un événement, à une intimité, etc, les locuteurs font le choix d'alterner leurs langues.

8.2.1.2 La situation socio-linguistique

Nos enquêtés évoluent dans un environnement socio-linguistique favorable à l'alternance codique. Les enfants sont nés dans une famille qui pratiquent surtout la langue fang mais hormis cette la cellule, le français est la langue la plus parlée. Donc, ces familles sont

autant en contact avec le fang que le français par le biais de l'administration, l'école, les médias et les groupes exogènes. Cette situation est alors propice à l'alternance codique.

8.2.1.3 Les personnes engagées dans l'interaction

Les sujets qui s'expriment ont un répertoire linguistique varié. Le français et le fang composent celui-ci. Les locuteurs font usage de l'une et l'autre comme ils le souhaitent au gré de leurs besoins communicatifs, de leur intentionnalité. Les sujets sont bilingues et par conséquent soumis à ce phénomène.

8.2.1.4 Le cadre ou lieu de l'interaction

Les interactions que nous avons étudiées se sont produites essentiellement dans le cadre familial donc dans un milieu informel. L'usage restrictif du français par exemple n'était pas nécessaire et les sujets pouvaient opter pour un choix de langues qui leur convenait mieux, donc l'alternance. Ce qui compte est le message qu'il souhaite faire passer. Les individus ne sont pas contraints de respecter quelque ordre que ce soit. Le cadre formel par opposition au cadre informel nécessite que l'on respecte certaines règles comme la langue de rigueur ; par conséquent, surveiller ses productions langagières. Ce qui aurait laissé peu de place à une alternance perçue dans ce cas là comme une enfreinte.

« Tu sais quand tu arrives dans un bureau et tu parles fang tout le monde te regarde comme ça et dit "hein hein, celle-là elle se prend pour qui, toujours eux" tu sais nous les fang on a une étiquette hein, on aime trop parler le fang partout où on va, mais on s'en fout ! Même chez Sarkozy » (rire) (Christine).

Ici on voit bien que le locuteur a bien conscience que le contexte dans lequel se déroule le discours est important et est régi par des lois linguistiques, bien que ce dernier prétend n'en faire fi. A ce propos D. Morsly repris par A. Malek souligne que le contexte appréhendé en tant qu'

espace intervient aussi comme sélecteur de parole. Toute parole n'est pas préférable dans n'importe quel espace [...] l'espace définit donc la parole ou les paroles autorisées en même temps que les personnes habilitées à préférer ces paroles autorisées [...] au commissariat, tout ce que vous direz sera retenu contre vous [...] la transgression langagière est très mal tolérée socialement.

N'oublions pas par ailleurs le lieu de résidence de nos informateurs. Ces derniers vivent en un milieu urbain propice aux discours métissés du fait de son brassage ethnique.

8.2.1.5 l'âge

Nous pensons également que l'âge contribue à passer d'un code à un autre dans le discours dans la mesure où nos enquêtés sont sensiblement jeunes et soumis à pratiquer leurs deux ressources linguistiques en même temps. Ce sont eux qui introduisent pleinement le français dans la cellule familiale.

8.2.1.6 le changement d'interlocuteur

Dans ces interactions, le changement d'interlocuteur entraîne également un changement de code. Le fait de parler avec une personne en français ou en fang et de s'adresser ensuite à une autre personne engendre l'alternance de code. Comme les enfants par exemple en parlant entre eux conversent en français puis en fang ou en fang et français. Le cas de parents dialoguant en fang puis usant de lexies en français sont aussi représentées.

Exemple 59 : extrait de conversation entre les filles Nzué et puis avec leur mère

- fnzBE1** non je sais pas / c'est pourquoi je n'aime pas aller là bas // ils aiment trop parler faire des remarques sur tout / tsst / je n'aime pas ça //
- fnzKE1** ah toi même tu sais que c'est chaque fois pareil quand on part là bas // moi aussi je n'aime pas aller chez ses parents là / mais toi même tu connais la vieille hein // quand tu dis que ses parents là sont trop / elle parle beaucoup et elle dit qu'on fait la combine ça m'éner :ve // elle ne veut pas voir que ses parents aiment trop faire le kongossa et que ce sont eux qui vont la tuer attends / on est là non
- fnzBE1** hein a'ma / toujours *be parents bya* (tes parents) / *be vrais kongossa* (de vrais radoteurs), *ba fatigué bye* (ils nous fatiguent) toujours milles et une questions / *watchi ne za* (avec qui tu sors ?) ? *bia koume miang* (on veut l'argent) / hein: *bia koume be ndè* (on veut des petits-enfants) *bi se sia dia be* (je ne suis pas) poules pondeuses / *akale zè wa kobe* toujours *fla :ssi* (pourquoi parles-tu toujours français ? / *kogbe ô kogbe wa mintame* / *ma yi kobe abi* (parle parle toi-même, je vais mal parler)
- fnzME1** *a ne me kale* (c est ma sœur)

- fnzKE1** Be tu as raison / ma'Angue *wouyou* (interjection de mépris) *a ne wo kale* (c'est ta sœur) ? mm *ane nyo* (c'est un serpent) / *a kobe* (elle parle) derrière toi / Tout le monde *a yem de* (le sait) / *a ne nem* (c'est une sorcière)
- fnzME1** kié:: *abone* / *a ne monengnáng* (hé mes enfants, c'est ma petite sœur) *ma yi bona akié* (que puis-je faire ?) ? *é min* / si *a kobe abi a yi de yen ne zame* (elle-même, si elle parle mal de moi elle rendra des comptes à dieu) / ha / tant pis

Dans cet exemple, les deux filles parlent des parents de leur mère. Quand elles conversent entre elles, Bella et Kety s'entretiennent uniquement en français. En revanche, en s'adressant à leur maman, celles-ci communiquent dans un discours métissé. Nous avons ainsi une alternance d'un tour de parole à l'autre et une alternance à l'intérieur de leur seconde intervention. Nous remarquons aussi comme nous le verrons par la suite, que cette alternance qui se produit à l'intérieur de l'intervention des filles permet aussi de reproduire le discours des autres. Le déclencheur de l'alternance chez les enfants ici est véritablement le changement d'interlocuteur.

8.2.2 Les facteurs linguistiques

Les facteurs internes linguistiques ou internes sont des facteurs qui comportent des composantes linguistiques.

8.2.2.1 La compétence linguistique

Le degré de maîtrise des langues est un facteur poussant nos informateurs à alterner les langues. Ceux-ci ayant des ressources limitées dans l'une ou l'autre langue n'ont pas d'autre choix que de recourir à l'emploi simultané des deux langues dans leurs échanges conversationnels. D'ailleurs nous retrouvons des témoignages de ce fait dans nos parties précédentes.

8.2.2.2 Le besoin ou déficit lexical

Du fait de leur manque de compétence, les parents dans leur discours sont à la recherche souvent du mot juste se trouvant dans une situation qui risque d'amener à un blocage dans la communication s'en vont pour cela se servir dans la langue autre. Il arrive également que le locuteur n'arrive pas non pas parce qu'il ne maîtrise pas le code utilisé à trouver le mot mais par oubli, se rabatte sur le deuxième code en sa possession pour avancer dans

l'échange. Le besoin lexical explique pour beaucoup chez nos enquêtés l'appel à l'alternance.

8.2.2.3 La reprise de langue utilisée par le partenaire

Dans une interaction, nous avons des participants. Ces participants peuvent communiquer dans une langue puis dans une autre. Et lorsque le tour de parole de la personne qui parle est dans une langue, celui-ci peut être influencé et peut reprendre alors, la langue utilisée par ce dernier pour énoncer son propos.

8.2.2.4 Le discours rapporté

Lorsque l'interactant est engagé dans une conversation, il arrive que ce dernier utilise une langue différente de celle de son propre discours pour énoncer les propos d'un autre. Ce discours rapporté se fait dans la langue de celui qui l'a prononcé.

Exemple 60 : extrait de conversation entre Ndongo et Pauline au sujet d'une fille qu'il a tenté de faire la cour

- fndND1** *me vaghe wè (j'ai ri)*
- fndPA1** *é a vaghe wo dzo zè ? (Et elle que t'a-t-elle dit ?)*
- fndND1** (rire) *a vaghe me zo (elle m'a dit) / mm a kobe flassi n'élang (elle parle français avec des manières) **messieurs vous pouvez me supporter ?***
- fndPA1** *aie / a vaghe koume miang (elle voulait de l'argent) ?*
- fndND1** han: *a vaghe me sile be kam dola be bê a bele bone (elle m'a demandé milles francs pour les enfants)*

Exemple 61: Alexandre en train de raconter ce qui s'est passé avec sa grand-mère

- fnzAL1** ho Nana ne blague pas ho: / elle m'a balancé le balai en en (rire) // criant *nzâkh ne wo ne bya mone we ne zu we ne fifi (viens ici tu es un enfant mauvais enfant, tu es un voleur tu es un cafard) / attends j'avais volé quoi (soupir) elle est bad la vieille elle est déjà trop bad / non::*

Exemple 62 : Colette et Petit parlent d'une chanson

- fezCO1** en fait ça chantait genre tu vois non euh:: *a ta malè wa nzambe ziwa bome ne na* (oh père je t'appelle dieu pourquoi tu me fais ça)
- fezPE1** hein t'es sûr que c'est d'abord le |-fang ? <fezCO1> ho mais oui -l en tout cas je ne reconnais pas la chanson non / où tu as inventé l- hein ?
- fezCO1** tu as des -l problèmes / bon c'est quelque chose comme ça c'est la chanson de la fille chrétienne là / hein elle a une tenue rose ou rouge comme ça tu ne vois pas

Dans l'exemple (60) l'échange se déroule essentiellement en fang et c'est lorsque Ndongo rapporte ce que la jeune femme lui a dit qu'il opte pour le français « messieurs vous pouvez me supporter ? ». Pour préparer sa partenaire à ce qui va suivre, il la met en condition en portant un jugement en fang sur sa manière de s'exprimer. Alexandre dans l'exemple (61) reprend les propos de sa grand-mère « *nzâkh ne wo ne bya mone we ne zu we ne fifi* » afin d'être fidèle à ses propos. L'exemple suivant (62), Colette cherche une chanson qu'elle a entendue en fang. Elle demande de l'aide à Petit en chantant un petit passage de cette chanson que ne reconnaît absolument pas son frère qui va même jusqu'à douter qu'elle soit en train de chanter en fang.

Les facteurs extralinguistiques et linguistiques que nous avons vus expliquent bien l'alternance codique chez nos enquêtés. La situation de communication, l'environnement socio-linguistique, les compétences linguistiques figurent au nombre de ces déclencheurs.

8.3 Les rapports de dominance

Carpanin Marimoutou et Racault (1992 : 216) dans *Métissages : Linguistique et anthropologie*, décrivent la répartition de production du français et du malgache dans les situations d'alternance de langues, qu'ils nomment rapports de « dominance ». Les auteurs en distinguent trois.

- l'alternance codique à dominance française : [dans cette alternance, nous avons une] prédominance du français, les segments insérés sont en malgache.

- L'alternance codique à dominance malgache : [La langue malgache est la langue dominante] et les segments insérés sont en français.
- L'alternance codique ''équilibrée'' : les taux de production en français et en malgache sont sensiblement les mêmes.

Le Fang et le français ont également ce type de rapports de dominance. Certains se situent davantage comme c'est le cas avec certains enfants dans une alternance à « dominance française ». Pour les parents, ils sont plutôt dans la configuration de l'alternance codique « à dominance fang » ou/et certains enfants qui ont eu une scolarité limitée , et enfin la dernière « à dominance équilibrée » où nous trouvons essentiellement les enfants.

8.3.1 L'alternance codique à dominance française

Comme nous le disions tantôt, l'alternance codique à dominance française renvoie surtout aux communications des enfants qui ont une connaissance bien plus développée dans cette langue qu'en fang. Quand on observe leurs échanges avec leur entourage, le français est cette langue qui prend le dessus dans les interactions quotidiennes. Le fang est présent sous forme de segments ou d'énoncés. C'est généralement lorsque ces derniers sont amenés à avoir un échange avec des locuteurs qui ne parlent que cette langue ou dans des échanges ordinaires avec des amis qu'ils intègrent le fang.

«Je fais tout pour mettre quand même quelques mots en fang quand je parle avec les ''vieux'', je bricole comme je peux et ça passe comme ça. C'est un peu bizarre, mais bon l'essentiel c'est qu'ils me comprennent quand même ». (Alexandre)

« Je n'arrive pas à parler totalement en fang, donc je fais un mix des deux, c'est plus facile, c'est un peu moche mais bon, on fait comme on peut, hein ». (Bella)

« Tu sais quand tu discutes avec des amis, bon ou même la famille et tu veux dire un truc qui percute, tu mets des mots comme ça en fang, c'est plus fort, la personne comprend que là, c'est vrai quoi. » (Colette)

Exemple 63 : Extrait d'interaction entre Bella et la mère Nzué au sujet d'une réunion de famille à laquelle la mère doit assister.

fnzBE1 je sais que *wa ke zeng be* problèmes (Je sais que tu vas chercher les problèmes)

- fnzMN1** aka / wa mintame wa yeme na ke bitome be sia ndia mvè (rire) / (toi même tu sais que les problèmes ne sont pas bien)
- fnzBE1** a'ma / tu as déjà oublié hein ?
- fnzMN1** zè (quoi) ?
- fnzBE1** hein hein: après tu vas encore dire que je parle beaucoup je me tais / ma nda kobe ho: (je parle beaucoup)
- fnzMN1** non: kobe ho: (parle)
- fnzBE1** mm avec moura (chose) / la femme de Ngè / tu lui as donné abè (gifle) la dernière fois non ? tout le monde était là a'ma / tu aimes trop les bitome (les problèmes) // donc là où tu pars là / mm oteghetekh (doucement).

Exemple 64 : extrait de d'interaction entre Colette et la mère Ezeng au sujet du mariage à laquelle la mère a assisté et qui s'est apparemment mal déroulé.

- fezCO1** comment s'est passé les mesokh (les pourparlers familiaux qui a lieu au mariage) ?
- fezME1** esa a vagha zona a koume me dia (son père a dit qu'il ne voulait pas) / et ton oncle Ondo a koume biom bife l- e nsua (veut d'autres affaires la dot)
- fezCO1** quoi encore ? -| il n'a pas tout emmené tout ? il il avait la liste non ou bien ?
- fezME1** ha / tes oncles on dit que faut donner encore biom bife ô: (d'autres affaires) // e ndji (un sanglier) ne miang (et de l'argent) tsst // ta sœur a vagha yi / eñgoñgol (pleurait, pitié)
- fezCO1** kié: et le mariage c'est pour quand maintenant ?
- fezME1** ôyône di (cette saison sèche)
- fezCO1** non:: pa'Ondo aussi hein / mm (rire) // a gnegkh trop miang (il aime l'argent) / moi elle je m'en fous:
- fezME1** non / ane la coutume (c'est) / sinon a yi soghe etchi (elle peut devenir folle)

Ces interactions sont à l'image des interactions que nous avons pu observer tout au long de notre enquête. L'extrait (63), nous présente une conversation entre la mère Nzué et Bella.

La fille converse presque exclusivement en français hormis quelques segments en fang à la différence de la mère quasi exclusif en fang. On voit que ce sont des passages où elle fait passer des messages assez forts, « tu vas chercher », « la gifle », « les problèmes », « je me tais » et un conseil « doucement ».

Dans l'extrait (64), nous observons le même phénomène. Dans le premier énoncé, Colette parle des pourparlers familiaux (*mesokh*) qui se sont déroulés lors du mariage traditionnel de sa cousine. Son choix de l'émettre en fang réside dans le fait que ce soit une expression qui n'a pas tout à fait d'équivalent sémantique et culturel en français, bien que se rapprochant de « pourparlers ». N'ayant pas de correspondance en français ou par habitude de dire cette expression en fang, elle l'insère dans son énoncé. Sa deuxième intervention est exclusivement en français et c'est à sa dernière intervention que des expressions en fang sont insérées « il aime trop l'argent ».

8.3.2 L'alternance codique à dominance fang

L'alternance à dominance française est surtout le fait des parents et de certains enfants de la famille. Du fait de leurs ressources limitées en fang ou même par rapport à la situation de communication, l'échange se produit davantage en fang qu'en français.

« *Le flassi (français) est dur hein ! tu, tu parles tu dis un peu de tout et quand toi, toi, tu veux parler pour dire les choses comme ça, tu mets un peu le flassi, tu mets le fang aussi et wa kobe (tu parles) ».* (Mère Ezeng)

« *Y a surtout beaucoup plus de fang quand je parle avec quelqu'un qui maîtrise surtout le fang ou quand ce que je veux dire est important et doit se dire en fang. Bon y a toujours par-ci par-là des mots en français parce que j'ai l'habitude de parler aussi en français ».* (Alberte)

« *Ma fille, je parle beaucoup fang, le français aussi j'en parle. Mais quand, quand je parle les deux langues, c'est le fang surtout que je parle et je mets dedans les mots français ».* (Père Ndong)

Exemple 65 : extrait d'interaction entre le père Ndong et Petit au sujet de la politique

fndPE1 non pepa (papa) il est vrai

- fndPN1** *koko a ne nzu* (non c'est un voleur) / tous / *bessesse* (tous) // *deghe* (regarde) la campagne en en quatre-vingt-dix-huit / be Abessole / école cadeau hôpital cadeau / *be* (les) Fanguinonevy *deghe* (regarde) / *be* (des) promesses *be* (des) promesses // mm *mbi nto vè édzô di ?* (on est où aujourd'hui ?) *be* (des) opposants *yi:* (interjection de dégoût) mm // *foghe ve be bra abmum* (que des gros ventres) *be* (des) pajero / y a pas un même rien dans son village / *kié:* (interjection de dépit)
- fndPE1** bon oui là tu as raison / mais Mamboundou *a sé dia éti* (n'est pas pareil) *avi dia / ane akeng* (il ne joue pas, c'est un bosseur)
- fndPN1** *be* opposants *bi sé dia* (il n'y a pas d'opposants) / *wa yi de yen* (tu verras voir)
- fndPE1** (rire)
- fndPN1** *miang a ne ôsu* (l'argent est devant)

Exemple 66 : extrait d'interaction entre Pauline et sa petite sœur Aude au sujet de la cuisson du repas

- fndPA1** *ndokh a se dia nkuha* (il n'y a pas assez de chocolat indigène) / *deghe / foghe* (x) *mendzime mendzime* (regarde, l'eau l'eau)
- fndAU1** comme ça ?
- fndPA1** *yange* (attends)
- fndAU1** c'est bon comme ça ?
- fndPA1** han: *vaghe* aussi *e ñku* (ajoute aussi le sel) / et *boñé* aussi *oles ne ékone* (fais aussi le riz et la banane plantain)
- fndAU1** mais y a plus beaucoup le sel / Dadou Dadou ?
- fndPA1** Dadou *aatchi* (est sorti) / *a kaa vi ndam* (il est allé jouer au ballon) au stade / *lèkh* (appelle) Angue et *bon avol* (fais vite)

L'extrait (65), nous présente une interaction entre le père Ndongo et Petit qui tourne autour de la politique. Le changement de code à « dominance fang » est assez significatif chez le père. Peu de segments en français sont enregistrés, ils concernent par exemple, « campagne » dont nous dirons qu'il n'existe à proprement parler pas en fang, et « école cadeau hôpital cadeau » qui était une promesse phare de la campagne présidentielle en 93

et 98 du Père Paul Mba Abessolo. Petit, lui, dans sa deuxième intervention alterne entre le français et le fang. Les segments en fang ont une valeur expressive. L'extrait (66), montre une interaction entre Pauline et sa petite sœur au sujet du repas qu'elle cuisine. Tout le déroulement de l'échange de Pauline est en fang en dehors de « aussi, et, au stade », qui sont respectivement un adverbe, une conjonction de coordination et un nom masculin.

8.3.3 L'alternance codique « équilibrée »

L'alternance codique « équilibrée » est un changement de code où le français et le fang sont mis à contribution de manière équilibrée sans qu'aucun des deux codes ne prennent réellement le dessus sur l'autre.

L'alternance « équilibrée » ressort surtout chez nos informateurs qui ont un bilinguisme de cet ordre. Toutefois, il apparaît également même chez ceux qui n'ont pas forcément des ressources égales.

« *Je ne sais pas comment ça arrive, je parle et c'est tout, c'est comme ça* » (Marie) ;

« *Bon de fois tu dis des choses en français et de fois tu dis des choses en fang, en fait, tu parles, je crois aussi que bon c'est quand tu ne maîtrises pas euh vraiment l'une des langues que tu fais ça* ». (Petit) ;

« *Oh ça dépend de ce que tu veux dire et de fois après les deux langues sont là et tu remarques que tu parles aussi bien en fang qu'en français* ». (Christine)

Exemple 67 : extrait d'interaction entre les enfants Ndongo, Christine et Alberte au sujet d'une amie

- fndCH1** même toi même / *ato* (était) comme une star *élañ fum* / *ne nsur ngo yane* (une robe blanche avec un haut noir attends) / non trop *mbeng* (belle)
- fndAL1** je l'ai vue hier avant qu'elle parte voir son *ébone* (petit ami) // elle aussi hein elle se croyait trop fallait la voir // elle est passée ici / elle voulait mon sac blanc là / *be* (les) malins ho
- fndCH1** ah laisse / la sœur revit
- fndAL1** c'est sûr mm // et ils vont aller où ? *a vaghe wo zo* (t'a-t-elle dit) ?
- fndCH1** au resto et *ma yeme* (je ne sais pas)
- fndAL1** ça va être chaud ce soir (rire) // en tout cas en tout cas
- fndCH1** (rire)

Exemple 68 : extrait d'interaction entre Petit et Marie au sujet d'un oubli de Petit

fezMA1	tu lui as dit ?
fezPE1	quoi ?
fezMA1	que Ndongo <i>ato va</i> (était là)
fezPE1	ah non: <i>me vagha vîa</i> (j'ai oublié)
fezMA1	<i>zogh nye</i> (dis lui)
fezPE1	pepa va me tuer
fezMA1	non pourquoi ? <i>ô tagha ako wóng</i> (n'aie pas peur)
fezPE1	c'était pour son argent

Dans ces deux extraits, l'utilisation de leurs deux répertoires linguistiques est quasi similaire. Les deux langues ne sont pas forcément plus utilisées plus qu'une autre. Dans l'extrait (67), le changement de code s'effectue dès le premier énoncé, et là déjà on peut souligner que les unités ou segments en français tout comme en fang sont relativement identiques. A l'exemple (68), Marie produit des alternances équilibrées en fang et en français pratiquement dans les mêmes énoncés.

8.4 Les fonctions de l'alternance

Différents auteurs se sont intéressés à la dimension fonctionnelle de l'alternance. Certains parlent de facteurs comme nous l'avons vu dans le point précédent et d'autres ici préfèrent parler de fonction. En ce qui nous concerne nous faisons une distinction entre ces deux notions car bien que nous puissions trouver des éléments communs aux deux, elles renvoient à des sémantiques différentes. Le facteur à la cause, ce qui « influe sur un processus » alors que la fonction renvoie à l'utilité, au but d'une chose. Gumperz fait partie a relevé six fonctions en se basant sur son étude sur les sociétés plurilingues comme l'Inde et la Norvège. Cette liste comprend :

- a) la citation et le discours rapporté
- b) la désignation d'un interlocuteur
- c) les interjections
- d) les répétitions
- e) la modalisation d'un message
- f) la personnalisation versus l'objectivation du message.

Pour notre part, nous tâcherons de présenter ici les fonctions que nous avons notées dans notre corpus. Ces fonctions sont la fonction interjective, polyphonique, réitérative.

8.4.1 La fonction modalisatrice du message

Pour Gumperz, l'alternance sert à « modaliser des constructions telles que phrase et complément du verbe, ou prédicats suivant une copule » (GUMPERZ, 1989 : 78). Dans cette perspective, nous avons des segments différents : un dans une langue A qui est le segment principal et une autre dans une langue B qui est subordonnée.

Exemple 69 : *a to va* (il était) certainement pour toi

Exemple 70 : *é kfû zia a se dia yame vè* (ton poulet n'est pas bien cuisiné) / y a encore le sang dedans

Dans l'extrait (69), nous avons la présence d'un modalisateur, certainement qui est dit en français et qui vient compléter la première proposition. L'extrait (70) présente deux propositions. Le premier énoncé en fang où le locuteur fait le constat d'un poulet qui ne semble pas bien cuit et la deuxième en français vient préciser ce qu'elle affirme en expliquant pourquoi elle le dit. Le poulet est saignant.

8.4.2 La fonction polyphonique

Les informateurs se servent de l'alternance codique pour rapporter les propos d'autrui dont ils veulent garder l'authenticité. Ils se mettent alors en retrait et les font parler au travers d'eux. Cela a alors pour effet d'entendre plusieurs voix dans un même discours, celui du locuteur dans A et la voix qu'il rapporte dans la langue B. Nous l'avons même abordé dans notre partie réservée aux facteurs linguistiques.

Ces paroles rapportées se caractérisent le plus souvent par l'usage du verbe locutoire "dire" que ce soit en français ou en fang

Exemple 71 : il m'a dit *koughe me mis* (quitte-là ! / dégage !)

Exemple 72 : *a daghe me zo* (il vient de me demander) : qu'est ce qu'il te faut encore ?

Mais peuvent aussi être amorcées par demander et penser

a vagha me sile na (il m'a demandé) comment j'allais / *a ne* hypocrite (Elle est hypocrite)

Penser : *meta na* (je pense) comme lui quoi

Donc il y a plusieurs voix qui s'entendent dans ces énoncés et l'alternance sert à marquer une distinction entre ses propres propos et les propos de l'autre. Dans les deux premiers exemples, il est clairement établi que les propos appartiennent à une tierce personne. Ils affichent une certaine distance avec le discours tenu et avec l'exemple « penser », le sujet va dans le sens de la personne dont il rapporte le discours. Dans son « meta na » qui est en fang, il donne son opinion en se rangeant derrière celle de cette personne. Donc on peut y voir deux avis partagés qui sont en accord, l'un qui est le sien en fang et l'autre qui est en français quand il soutient « comme lui ». L'exemple avec « demander » ressemble aux deux premiers exemples à la différence que pour reprendre les propos de ladite personne, elle les reprend comme cela a été formulé c'est-à-dire en français tandis que ses propres paroles connaissent une alternance fang/français.

8.4.3 La fonction interjective

Dans notre corpus, la fonction interjective y est très présente. En effet, nous avons plusieurs fois noté des interjections dans les interactions de nos sujets. Parmi les interjections, nous avons entre autre celles se rapportant aux sentiments et aux onomatopées. Elles ont servi à l'énonciateur à manifester des émotions telles que la joie, l'étonnement, la tristesse, la colère et la douleur, le dépit et le dégoût. Citons : akié, nale, aie, mm, tsuôôô, baaah, a tara zame par exemple pour le fang et en français. Ces interjections étaient généralement en fang.

Exemple 73 : *okouo* il a fait ça ?

Okouo : cri de dépit, de surprise désagréable qui peut signifier en français: non ! Malheur !
Holàlà !

Exemple 74 : non il a fait ça ? *tsuô*, faut l'enfermer hein

Tsuôôô : non / Ah ça qui décrit une sidération

Exemple 75: *a tara Zame* // comment s'est arrivé ?

A tara zame : mon dieu ! marque le dépit

Exemple 76 : yi:: / terminé hein ? ils sont toujours ensemble bien même

Yi : marque le dégoût

Ces locutions invariables se placent aussi bien en début qu'en fin de phrase, elles n'ont donc pas de place fixe. Elles apparaissent dans le discours de l'énonciateur selon ses

sentiments. Leur emploi dans l'énoncé a une fonction expressive. Elle tient comme on peut le voir dans certains exemples, la place d'une proposition seule. Pour Gumperz, ce sont des marqueurs stylistiques et d'identité ethnique dont se servent les individus qui n'ont pas une compétence élevée de la langue dans laquelle a lieu l'alternance. Nous ne serons tout à fait abonder dans ce sens dans la mesure où ces interjections contribuent très fortement à intensifier le discours et ne reflètent pas seulement une quelconque incompétence.

8.4.4 La fonction réitérative

Le changement de code a une fonction réitérative. En effet, on enregistre de nombreux passages où le locuteur dit tout premièrement un énoncé dans une langue A puis le redit dans une langue B. Dans notre sujet, le locuteur parle en fang ou en français et reprend son contenu sémantique en y apportant des modifications dans le deuxième code linguistique. Ce comportement paraphrastique a pour intention d'explicitier son message pour le rendre plus clair à son interlocuteur ou à renforcer des arguments selon Auer par exemple. Et Gardner-Chloros (1983) d'abonder dans ce sens en affirmant que « la répétition immédiate d'une notion qui vient d'être exprimée en langue A dans la langue B pour éliminer une ambiguïté, pour nuancer ou pour ajouter de l'emphase ».

Exemple 77 : *a ne abi* / vraiment grave ! (c'est mauvais ou grave)

Exemple 78 : *a ne ñkôkon* (elle est folle) / vraiment folle // *zame nye* (laisse-là)

Exemple 79 : *si a to va ma dzo wa* (elle était là je te jure) / elle était là avec tous ses enfants

Dans les deux premiers exemples (77) et (78), les locuteurs s'expriment tout d'abord en fang puis reprennent leurs énoncés en français et y ajoute une certaine force expressive, de l'emphase en le répétant en français. Dans le dernier extrait (79), le sujet affirme que leur tante était là et pour prouver qu'elle ne ment et que cela peut se prouver, elle le dit à nouveau en le complétant avec ses enfants. Donc non seulement il y a redondance dans ses propos mais aussi une complétude.

8.4.5 La personnalisation vs objectivation du message

Cette fonction montre sa position en y affichant ses positions personnelles par rapport à des opinions autres. Dans cette perspective, elle peut s'impliquer ou pas dans le message délivré, ne pas être en accord ou l'être avec une affirmation soutenue par tous. Gumperz opère une différenciation : « entre parler de l'action et parler en tant qu'action, le degré

dans lequel le locuteur est impliqué dans un message ou lui est étranger, la mesure dans laquelle une affirmation reflète l'opinion personnelle ou les connaissances, se réfèrent à des cas spécifiques ou possède l'autorité d'un fait généralement admis » (Gumperz : 79). L'emploi des pronoms personnels « je » et « moi » démontrent l'engagement totale du locuteur dans ses productions langagières.

8.5 Les raisons du changement de code vu par nos enquêtés

Dans la première partie de notre étude, nous avons fait une synthèse sur le changement de code. Le changement de code est une situation qui survient lorsque plusieurs codes sont présents dans un même espace discursif donné. Cette situation a pour effet de voir les individus aller d'un code à un autre ou encore à se servir de ces codes dans une même activité langagière. Ici nos locuteurs se servent du français et du fang dans leurs communications. Le but est de présenter comment ce changement de code survient et ce qui se cache derrière cet usage.

Le changement de code peut apparaître dans n'importe quelle situation et dans le cadre d'un bilinguisme individuel ou collectif. Nos informateurs recourent souvent au changement de code comme l'atteste l'analyse de notre corpus. Nous leur avons posé deux questions sur ce phénomène. La première était s'ils se rendaient compte qu'ils changeaient de langues quand ils s'exprimaient. La deuxième la raison de ce changement de code hormis celui de palliatif.

Les familles gabonaises ont bien conscience de changer de code pas seulement pour remédier à des insuffisances linguistiques mais pour d'autres raisons qui entrent dans le contexte de la stratégie dirons-nous. Ils avouent qu'il y a bien des intentions qui se cachent derrière cet emploi.

Les motivations du changement de code sont assez diverses chez nos enquêtés. Ces raisons sont d'ordre de la stratégie essentiellement. Nos enquêtés sont formels, ils utilisent le changement de code pour des raisons autres que le masquage des insuffisances linguistiques.

8.5.1 Le changement de code comme élément cryptique

Le changement de code est utile dans la mesure où il y a une volonté de vouloir cacher soit le contenu du message délivré ou une partie de ce message à une ou à des personnes se

trouvant à proximité. Donc, il est supposé à tort où à raison que les personnes de l'entourage maîtrisent partiellement ledit code linguistique. C'est ainsi que parents et enfants affirment qu'ils ont souvent l'occasion de crypter leur message afin de ne pas être compris. Les parents avouent que même en face de leurs enfants qui ont une connaissance limitée du fang, ils n'hésitent pas à recourir à cette langue pour masquer leurs propos. C'est le contenu du message qui importe dans ces cas là et avec leurs enfants, ce sont les domaines relevant principalement de l'ésotérisme, de la sexualité ou de situations familiales délicates. Pour les enfants, c'est en présence de leurs parents et de certains de leurs aînés. Ils cryptent ce qui est personnel.

« Les enfants faut pas qu'ils entendent tout hein, y a les choses c'est pas bon pour eux quand des vampireux ou des choses comme ça tu vois ? Où y a les choses d'impolies (le sexe), il faut pas les montrer les enfants, faut cacher ça. On cache en fang et ils entendent pas tout ». (**Père Ezeng**)

« Ah ma fille, on parle français on parle fang, mais le fang c'est bon. Quand tu parles français, tout le monde il comprend, les enfants et tout et tout mais le fang non. Tout le monde il peut pas comprendre les mots que tu dis. Si, ils écoutent quand même mais bon pas tout, hein ! Je dis hein euh, je parle en fang aussi parce que les enfants, tu vois quand les enfants sont là on parle, la famille est là et y a les choses de la famille importante comme ça, les enfants ils parlent beaucoup beaucoup, faut faire attention. Tu, tu parles fang, les choses en fang sont dures pour eux. Ils demandent maman tu dis quoi là, ton mot là je ne comprends pas ! On les dit seulement, c'est pas les choses pour toi ». (**Mère Ezeng**)

« Tu sais quand y a les autres qui ne parlent pas fang et que tu ne veux pas quand on écoute ce que tu dis, tu parles en français et puis un moment donné tu parles seulement en fang et les autres ils comprennent pas ce que tu dis, c'est cool ». (**Marie**)

« On est de fois avec les vieux et tu veux dire un truc important pour que les parents te comprennent pas alors tu dis la chose si tu parlais en fang tu le dis en français et seule la frangine te capte , et les parents se demandent ce que tu dis, ils veulent savoir mais bon c'est juste entre nous, tu sais surtout les parents du boss, ils fatiguent ». (**Alexandre**)

« Le fang te permet de cacher tes propos aux autres. Donc parfois, quand les petits sont là et si y a des choses secrètes, je préfère même si je parlais français dire ça en fang, c'est plus compliqué pour eux ». (**Alberte**)

8.5.2 Le changement de code comme élément ludique

Le fait de passer d'une langue à une autre relève également du ludique que soutiennent nos les sujets-informateurs. Loin des stratégies souvent associées à ce phénomène, le changement de code est aussi un moyen de pouvoir communiquer un message en s'amusant avec son ou ses partenaire (s) ou pour détendre l'atmosphère.

« On mélange de fois les langues pour raconter une histoire drôle entre nous, c'est marrant de dire les choses dans une langue et puis après dans une autre. Ça rend l'histoire amusante, Quand tu rapportes les choses par exemple quand c'est une histoire qui s'est passée au village et que les gens ont parlé en fang toi tu dis les choses comme c'était, c'est rigolo. Avec le mélange fang français, ça apporte une sauce piquante ».

(Alexandre)

« J'aime bien mélanger les deux langues, c'est cool ». **(Aude)**

« Quand tu parles deux langues en même temps, tu as l'avantage de dire certaines choses avec l'une ou l'autre langue et c'est plus marrant de dire les choses dans une langue plutôt que dans une autre ». **(Marie)**

« Il était comme e nsogh etchi (un fou) (rire). Fallait le voir, non je jure, tu allais mourir de rire » (rire).

« Ayi wa maman (Il te pleure), lélélé comme dans la chanson d'Arnold Djoud (rire).

8.5.3 Le changement de code comme élément identitaire

Le changement de code est aussi un élément identitaire pour nos informateurs. En effet, le fait d'alterner les langues, de passer d'un code linguistique à un autre, c'est aussi montrer son identité à travers cet usage. Les enfants qui ne maîtrisent pas le fang se voient dans l'obligation d'employer les deux langues au contact de leurs parents pour signifier néanmoins leur appartenance à leur langue ethnique. Ils ne souhaitent pas être considérés comme des déracinés par leurs pairs et le fait d'utiliser l'alternance de langues sert à prouver qu'ils ne se renient pas, qu'ils reconnaissent leurs identités et en sont fiers. Le passage d'une langue à une autre est donc un élément identitaire. Elle permet de marquer son lien, d'afficher son appartenance à son groupe social.

« Tu sais quand tu ne maîtrises pas totalement le fang, mettre quelques mots ou des phrases avec les autres, ça sert à dire que même si je ne peux pas parler correctement la langue, je fais quand même un effort, donc voilà ». **(Bella)**

« Je pense que quand on change de langue, qu'on passe comme ça d'une langue à l'autre, y a quand même une volonté de dire qui on est, enfin de fois ça veut aussi dire ça surtout quand les parents paternels sont là ». (**Kety**)

« Je mélange les deux langues pour aussi dire qui je suis avec les autres, je ne suis pas bête, je ne parle pas que la langue hein, je connais bien les deux ». (**Colette**)

8.5.4 Le changement de code comme élément de connivence

Le changement de code comme élément de connivence est pour les informateurs, un moyen de montrer un certain rapprochement avec son partenaire. Ainsi d'après nos informateurs, l'alternance de code permet d'afficher une certaine familiarité. L'échange qui se déroule dans les deux langues, d'une part en fang et d'autre part en français crée une certaine complicité avec les ou tout les locuteurs présents.

« tu vois c'est bien de parler un peu la langue, parce que souvent quand tu parles devant les parents et que tu parles un peu fang, bon ils se moquent un peu parce que tu patauges, tu mélanges de fois un peu tout, bon l'essentiel c'est qu'ils te défendent même si parfois tu as tort ». (**Alexandre**)

« Quand tu parles les deux langues et que les gens sont là, ça fait que les gens te soutiennent quelque part, ils sont dans le truc avec toi, ils te suivent et ceux qui parlent fang et ceux qui parlent français ». (**Claire**)

Synthèse

Les locuteurs recourent au fang et au français dans leurs interactions langagières. Du fait de leur proximité, nous remarquons des alternances dans leurs productions verbales. Ces alternances ou changements de code interviennent à trois niveaux soit à l'intérieur d'une phrase, soit d'une phrase à l'autre ou encore dans des tours de parole différents. La présence de ces alternances n'est pas figée c'est à dire qu'elles peuvent survenir au début ou à la fin d'une proposition. Les facteurs déclenchant les alternances chez nos enquêtés sont surtout extralinguistiques et linguistiques et pragmatiques discursives. Parmi ceux-ci l'âge, le sujet de conversation et la compétence linguistique, le déficit lexical et le discours rapporté. Des rapports de dominance ressortent de ces alternances, des rapports où nous avons une prédominance d'une ou l'autre langue et où nous avons un certain équilibre des langues. Le changement de code remplit des fonctions chez nos utilisateurs. Elles peuvent servir à renforcer un message en y mettant de la force expressive ou à éclaircir son message afin de le rendre plus interprétable. Par ailleurs, elles permettent à son utilisateur de placer sans modifier le plus souvent les propos d'un tiers. Nos locuteurs reconnaissent des motivations dans l'usage des alternances. Pour eux, les alternances remplissent des besoins précis comme celui de crypter leur message afin de n'être entendu que par le destinataire du message et de créer une certaine convergence avec leur partenaire. L'alternance donc à ce niveau est bien une pratique consciente puisque nos intéressés l'utilisent à des fins de communication. Le changement de code est donc une pratique courante dans les phénomènes de contact de langues, et correspond à des motivations autres que des ressources linguistiques insuffisantes dans la langue cible. Ainsi, « la présence [de] langues peut être exploitée à des fins communicatives diverses [...] (Marinette Matthey et De Pietro).

CHAPITRE IX : INTEGRATION DES MOTS ET DES EXPRESSIONS FANG ET FRANÇAIS DANS LES INTERACTIONS DES FAMILLES GABONAISES

Dans les parties précédentes, nous avons vu les informateurs recourir dans leurs interactions verbales à deux systèmes linguistiques, le fang et le français. Ces langues font l'objet d'un usage isolé ou en conjugaison avec l'autre langue. Ce fait montre un dynamisme et une vitalité des langues chez nos locuteurs gabonais. Le contact de langues n'est pas sans incidence et ce phénomène se reflète dans leurs productions. Nous présenterons ici l'intégration de certaines expressions en fang dans des discours en français et analyserons leur insertion dans leurs productions langagières. Nous verrons que cette situation a la particularité de donner une couleur locale au français parlé au Gabon.

Le français en s'éloignant de son espace originel devient une langue qui prend les couleurs du pays où il est implanté. En Afrique et au Gabon en particulier, la langue française au contact des langues autochtones s'empaigne de ces cultures comme nous allons le voir au fil de notre analyse. Les énoncés ainsi produits sont de type coloré et quelque peu différents de ceux de l'hexagone. Cet usage répond à des besoins propres, à un besoin d'appropriation par les locuteurs de leurs propres discours.

9.1 Les mots et les expressions en fang et français intégrées dans les interactions des familles gabonaises

Beaucoup de mots et d'expressions fang se retrouvent dans les interactions langagières des familles gabonaises. Les mots et expressions relevées sont de nature variée : des articles, des verbes, des groupes nominaux, des citations ainsi que des proverbes sont très récurrents.

9.1.1 Les articles

Lorsque les locuteurs s'expriment, il n'est pas rare de voir la présence de l'article mis en fang à la place du français au lieu du français alors que l'interaction est en français et que le reste du discours se tient dans cette langue.

Exemple 1 : rangez tout / hein / tout traîne / regardez / ho *be* clous *be* vis on peut se blesser là //

Traduction : Rangez tout, hein ! Tout traîne, regardez, oh **les** clous **les** vis, etc.

Exemple 2 : qu'est ce qu'il faut encore acheter ?

Be sparadraps *b'*aiguilles / et *be* bandages // c'est tout tu as mis les autres non ?

Traduction : **Des** sparadraps, **des** aiguilles et **des** bandages, etc.

Exemple 3 : *keghe me le nkol*

Traduction : donne-moi **la** corde

Au niveau des articles, on remarque que c'est surtout les articles au pluriel « des » ou « les » qui font l'objet de changement de langue et qui apparaissent en fang dans un discours en français. Nous avons également noté quelques apparitions de l'article au singulier mais il est rare. Et il est plus facile de voir l'opération du changement d'articles en fang qu'en français. En ce qui concerne notre troisième exemple, « le » est sollicité sans doute influencé par le fang où nous avons souvent une sorte de « e » muet devant les mots. Nous avons trouvé peu d'exemples avec l'article indéfini singulier dans notre corpus.

9.1.2 Le groupe nominal ou syntagme

Nous avons trouvé des passages où le nom pouvait être le seul à ne pas correspondre au reste de l'énoncé.

9.1.2.1 Nom différent de son déterminant

Exemple 4 : *Le ngoma* est sur le mur va le donner à pa'Na

Traduction : La **cithare** est sur le mur, etc.)

Exemple 5 : Mets moi un peu d'*ékone* encore dans l'assiette / c'est trop bon

Traduction : Mets moi encore un peu de **bananes** (plantain) dans l'assiette, c'est trop bon

Exemple 6 : C'est à qui le *fuse* là ? hé chat chat

Traduction : C'est à qui le **chat** là ? Hé chat chat !

Exemple 7 : Non ce ne sont de faux *bizango* / tous pourris ils ne racontent rien

Traduction : non ce sont de faux **journaux**, tous pourris ils ne racontent rien !

Exemple 8 : *zeng avol be papiers* / Pepa *ayi wo ve ôndokokh ho*

Traduction : cherche vite **les papiers**, Papa va te donner une taloche

Exemple 9 : *keng woba wa nyem // baghe ngo zia e panier ti*

Traduction : va te laver tu pues ! Mets ton haut dans le **panier**

9.1.2.2 Nom précédé de l'article défini

Voici quelques illustrations de nom précédé d'un article défini

Exemple 10 : *ma koume gnu le verre a ne vé ? Ma gnu nale na // aka é boba*

Traduction : Je veux boire le verre est où ? Je bois dans quoi? ha (indignation) les enfants là !

Exemple 11 : *Maman Nto a vaghe vou kikiri / béssèsia be vaghe nye ke à la morgue // a baghe zengongol*

Traduction : Maman Nto est morte ce matin très tôt, ses parents l'ont emmenée à la morgue. Quelle tristesse !

Exemple 12 : *La brouette aka vé ? a to va kié: / ma koume gnong gaz gaz amana*

Traduction : où est **la brouette** ? Elle était là kié: je veux aller prendre du **gaz** le gaz est fini

Exemple 13 : *gnong les chaises bi fem / bi nsur bia fôghbe*

Traduction : prenez les chaises blanches, les noires bougent.

Exemple 14 : Mets *okam embora / kfu nyona* tu tournes tu tournes / tu goûtes et tu vois chaque fois si c'est bon déjà

Traduction : mets un piment, le sel l'oignon [...] et tu vois si c'est bon déjà

Exemple 15 : *me vaghe gnong une chemise ne be* boucles d'oreilles

Traduction : j'ai pris une chemise et des boucles d'oreilles

Exemple 16 : Tout est déjà trop cher // Le kilo de poissons la raie hein / cinq-milles le kilo qu'est ce qu'on va manger ? les feuilles ? tsst regarde même *be minkfuya*

Traduction : [...] tsst ! Regarde même **les crevettes** !

Exemple 17 : *abmumè: kié:: yane / abele déjà bone abzz / b'awoume ma vlan // abele aussi mimbias ayem dia la pilule hein ? / é nom zia ayeng dia a gnu / et abele bibone atane*

Traduction : enceinte (stupeur) attends, elle a déjà beaucoup d'enfants, huit je pense, elle a aussi des jumeaux elle ne connaît pas **la pilule** hein ? Son mari ne travaille il boit, et il a beaucoup de maîtresse

9.1.3 Le groupe verbal

Le groupe verbal est un groupe constitué d'un verbe qui est le noyau central et accompagné ou non d'autres éléments tels que des compléments, des groupes prépositionnels, des adverbes, etc. Dans notre corpus, nous avons relevé des verbes qui obligatoirement avaient une expansion.

Exemple 18 : *a vaghe yô* ce qu'il a mangé / *kos ne you:*

Traduction : il a vomi ce qu'il a mangé, du poisson et marque de dégoût

Exemple 19 : *magnegh wa* mon bébé

Traduction : je t'aime mon bébé

Exemple 20 : ma *simna a* ne faux

Traduction : je pense qu'il est faux/pas honnête

Exemple 21 : de temps en temps *ma ke dzi wi* / a cuisiné mvè

Traduction : de temps en temps *je vais manger là bas*, il cuisine bien

9.1.4 Les adverbes

Nous avons noté dans notre corpus que très souvent les adverbes étaient différents du reste des énoncés.

9.1.4.1 Les adverbes d'affirmation et de négation

Exemple 22 : *si* / *Ngontang a kon foghe a kobe trop // Bya yem nye a ne maman kongossa / otaghe fôghba a yi ki bo dzam, bya yane nye va*

Traduction : *si*, Ngontang est vraiment malade elle parle trop. On la connaît c'est une commère, ne tremble/panique pas elle ne fera rien, on l'attend ici !

Exemple 23 : *koko*, je ne suis pas d'accord avec toi

Traduction : *non*, je ne suis pas d'accord avec toi

Exemple 24 : *a ne vraiment eti wo kale / Etoughe a se dia so va / ane tsít afane akobe abí / a vaghe taa Pap'Ondo / ma dzo a yi bera so va*

Traduction : c'est *vraiment* vrai tu as raison, Etoughe ne peux plus venir ici, c'est un sauvage/idiot il parle mal, il a insulté Papa Ondo, je dis qu'il ne viendra plus ici

9.1.4.2 Les adverbes de quantité

Exemple 25 : *o taghe me ve trop, ma koume* seulement *mefab be bè*

Traduction : ne me sers/donne pas *trop*, je veux seulement deux ailes de poulet

Exemple 26 : j'ai pris deux morceaux et tu as pris *tana* ?

Traduction : j'ai pris deux morceaux et toi tu as pris *combien* ?

Exemple 27 : *a ne assez* ou *wa koume* *encore* ?

Traduction : c'est *assez* ou veux-tu *encore* ?

9.1.4.3 Les adverbes de temps

Exemple 28 : *wa dzi* *maintenant* ou *après* ?

Traduction : tu manges *maintenant* ou *après* ?

Exemple 29 : *a vagha wu depuis me mvû me sam*

Traduction : elle est morte **depuis** cinq ans

Exemple 30 : Je te jure *foghe ve mbè-mbè*

Traduction : je te jure **toujours** pareil

Exemple 31 : il est parti *za ngang ?*

Traduction : il est parti **quand** ?

Exemple 32 : non la bagarrée s'est passée **ozane** pas hier / moi même j'étais là

Traduction : la bagarre s'est passée **avant-hier** pas hier, moi même j'étais là

9.1.5 Les connecteurs

Beaucoup de connecteurs sont présents dans notre étude. Les connecteurs sont des marqueurs servant à assurer la liaison et l'enchaînement de deux propositions ou de deux phrases. Leur présence sert à exprimer un rapport d'opposition, de liaison, de conséquence, de cause, etc. Ils sont le plus souvent utilisés dans la langue différente de l'énoncé quand celui-ci est abordé dans en fang. Les connecteurs sont alors très souvent en français

Exemple 33 : *ma ve wa be bonbons bam si wave me é glace wya*

Traduction : je te donne des bonbons **si** tu me donnes ta glace

Exemple 34 : **Donc** *wa koume dia ? zogh ma*

Traduction : donc tu ne veux pas ? Dis moi

Exemple 35 : *me dzime ake ôyo alu di et e nlô da sim ma*

Traduction : je n'ai pas bien dormi cette nuit **et** la tête me fait mal

Exemple 36 : *yo ne ne me vole va parce que binam ma bo mintè*

Traduction : est ce que tu peux m'aider ici **parce que** j'ai mal aux bras

Exemple 37 : *dzam esse / mais ma yi we yane va // zagh kikiri sinon ma ke sans wa / otaghe wè*

Traduction : pas de problèmes, **mais** je t'attendrai là. Viens tôt le matin sinon je pars sans toi, ne ris pas !

9.1.6 Proverbes et citations

Exemple 38 : *a bo minal / a yi dia ane be larme de crocodiles / deghe a wè*

Traduction : il ment, il ne pleure pas ce sont **des larmes de crocodiles**, regarde il rit

Exemple 39 : **tout le monde ake be le coiffeur** *ma dzo wa / a yi de yene*

Traduction : tout le monde part chez le coiffeur (tiré de la citation française **chacun son tour chez le coiffeur**), je te dis, il verra

Exemple 40 : tu sais c'est comme on dit *me ma kobe me ma wokh*

Traduction : tu sais c'est comme on dit **c'est moi qui parle et c'est moi qui écoute**

Exemple 41 : Je te jure *minzurkh mi bele me*

Traduction : je te jure **les problèmes m'assailent / me tiennent**

Exemple 42 : C'est un *nganga misokè* je te jure

Traduction : c'est un **sorcier/tradipraticien** je te jure

Exemple 43 : ah c'est comme on dit : *asong da tang asong / dzis da tang dzis*

Traduction : ah c'est comme on dit : **une dent achète une dent, un œil achète un œil** (qui ressemble à la citation : œil pour œil, dent pour dent)

Exemple 44 : *é môr a dzi ne wa egne a gi wa hein* / c'est toujours comme ça

Traduction : C'est celui à qui tu donnes à manger, c'est celui là qui te tuera (la mort ne vient pas de loin)

Exemple 45 : Il fait le **clando** à derrière la prison même toi même / ha tu sais quand les enfants pleurent tous les jours / **tu tapes la tête partout** hein ho laisse / il y avait un *nganga* qui a dit que c'est son oncle qui le **bouffait en vampire** mm / c'était chaud / à base de réunions de familles et tout et tout // on dit même que le **sol sol** que sa sœur / sa sœur Eyang a eu là au pied c'est encore lui gué // ha moi j'écoute seulement ho / *ma ve dia agnu* (je ne mets pas ma bouche / je ne parle pas de ça).

Traduction : **Clando** = clandestin (taxi qui va dans des endroits où ne se rendent pas les taxis ordinaires et qui bien souvent n'a pas de papiers pour exercer cette fonction). **Tu tapes la tête partout** : tu cherches par tous les moyens. Le *nganga* : le tradipraticien.

Bouffer en vampire : s'emparer de l'esprit de quelqu'un de manière mystique. Le **sol sol** : une attaque mystique.

9.2 Comment apparaissent les expressions en français et en fang dans les énoncés des locuteurs ?

Du fait de leur emploi quotidien, le fang et le français s'imbriquent l'un l'autre. Les locuteurs font preuve d'invention à partir de leurs connaissances en français pour créer un français qui leur est propre.

9.2.1 Par la création lexicale

La création lexicale est un outil qu'utilisent les locuteurs pour pouvoir remplir leurs besoins communicatifs. Ces créations lexicales donnent une touche colorée à leurs discours.

9.2.1.1 A partir des mots français

Dans notre corpus, nous trouvons des mots créés à partir de racines françaises qui sont également utilisées par toutes les communautés autochtones. Ces mots qui tirent leurs racines de mots français ne changent pas totalement de sémantisme.

Exemple 46 : il est trop **boucanier** cet enfant

Traduction : boucan + ier : boucanier

Il fait **beaucoup de désordres** cet enfant

Exemple 47 : laisse lui / un **broussard** comme ça tsst

Traduction : brousse + ard : broussard

Laisse lui, **quelqu'un qui n'a pas de manières/qui se comporte comme un paysan** comme ça tsst

Exemple 48 : Il a mal le pognon c'est un vrai **richard**

Traduction : riche + ard

Il a beaucoup d'argent c'est un **homme très riche** !

Exemple 49 : non: / il n'apprend plus depuis c'était un **facaire** / il était en droit mais il a arrêté

Traduction : fac + aire : facaire

Non, il n'apprend plus depuis c'était un **étudiant qui était à la fac** [...].

Exemple 50 : tout le monde sait que Effayong est le plus grand **vampireux** du village / il mange tout le monde / même ses enfants il les a mangés

Traduction : Vampire + eux. Vampire, vampirer, vampireux

Tout le monde sait que Effayong est le plus grand vampire du village, il mange tout le monde [...].

9.2.1.2 A partir des mots fang

Exemple 51 : pa' Aboghe est un grand **mvettiste** en tout cas / vraiment / il a la main

Traduction : mvett + iste

Pa' Aboghe est un grand joueur de mvett.

Exemple 52 : Oh le gars là c'est un **ngoziste** en puissance / il est il est partout

Traduction : ngozé + iste

Oh le gars là c'est quelqu'un qui est aime aller dans les soirées nocturnes.

9.2.2 Mots français avec un sémantisme différent

Certains mots français ont été détournés de leur sens premier par nos locuteurs comme en témoignent ceux que nous avons recensés à travers les interactions de nos enquêtés.

Exemple 53 : je te jure c'est un bon **bouquet** non: / elle est **grave** cette fille

Définition originelle : **bouquet** : assemblage de fleurs ; **grave** : fatal, sérieux

Définition dans le contexte : je te jure que c'est **une belle jeune fille**, non elle est **grave** (superlatif pour exprimer l'intensité de l'expression bouquet) cette fille.

Exemple 54 : pitié de Maroundou hein / tchôhô / quand Minko a son argent / il gaspille tout il disparaît une semaine / il va chez les **bordelles** camerounaises-là et elles **mangent tout son argent** // vraiment l'homme là / ne va plus changer hein pauvre Maroundou // non elle souffre beaucoup

Définition originelle : **bordel** : lieu clos où on trouve des prostituées

Définition dans le contexte : [...] Il va chez les **prostituées** camerounaises-là et elles **profitent de son argent/lui font dépenser tout son argent**.

Exemple 55 : elle aime **torcher** Nzang mm / comme elle a l'argent et l'autre-là se moque d'elle // moi je ne parle plus

Définition originelle : **torcher** : essuyer pour nettoyer

Définition dans le contexte : Elle **suit par intérêt** Nzang mm, parce qu'elle a de l'argent [...].

Exemple 56 : il a eu **une bonne bastille** / le gars là c'était un *tsin tsiao* // toi même tu sais qu'il faut pas blaguer avec eux il l'a fracassé / les gens voulaient séparer mais oho les gens avaient peur / mal / ils criaient seulement (rire).

Définition originelle : **bastille** : révolution française

Définition dans le contexte : **il a été sévèrement frappé**, le gars là c'était un *homme d'origine asiatique* toi même tu sais qu'il ne faut blaguer avec eux [...].

Exemple 57 : non / on l'**animait** seulement / tout le monde s'anime depuis là elle aussi / elle nous a animés non // et après elle pleure quand c'est son tour ah quitte-là **tu fais le bruit**

Définition originelle : **animer** : donner de la vie, motiver, exciter, etc.

Définition dans le contexte : non, on se **moquait /embêtait** seulement [...] quitte-là tu déranges.

Exemple 58 : **toi même là bas** faut pas venir ici en pleurant hein

Définition dans le contexte : **Tant pis pour toi** faut pas venir ici en pleurant hein !

9.2.3 Phrases en français avec une réduction lexicale

Exemple 59 : Il est parti **depuis**

Définition : **depuis** marque le temps et est utilisée avec un complément

Contrairement au français, **depuis** est très souvent utilisé sans complément et marque généralement dans ce cas une période assez longue.

Exemple 60 : tu es toujours comme ça tu es **trop**

Définition: **trop** marque l'abus

Trop n'a pas besoin dans le contexte gabonais de recevoir quelconque complément. La situation et le contexte apportent des informations complémentaires à celui qui est adressée ce vocable.

Exemple 61 : tu veux **combien** ?

Définition: **combien** marque la quantité

Utilisé des fois seul ou accompagné, combien exprime également la quantité et n'a pas comme trop besoin généralement d'un ajout de complément, la situation et le contexte fournit les éléments de compréhension à son destinataire.

Exemple 62 : il est venu **quand** ?

Traduction : **quand** exprime une interrogation temporelle

Utilisé généralement pour exprimer le temps, il est employé dans le sens de « à quel moment » et le destinataire comprend parfaitement ce que le producteur veut dire.

9.3 Comment les mots et expressions en fang et en français s'intègrent dans le discours ?

Dans les exemples cités, nous avons présenté quelques extraits de type de français qui est parlé et le genre d'énoncés produits dans les interactions. Ces énoncés montrent la nature des productions langagières des familles. Ces énoncés qui sont tantôt en français tantôt de français et de fang sont à l'image des productions que nous rencontrons hors du cercle familial. Il serait maintenant intéressant de voir comment ces différences s'intègrent dans les phrases.

9.3.1 L'intégration morphologique

Dans le corpus que nous avons étudié, nous avons remarqué que l'intégration des mots dans le discours subissait une intégration morphologique. C'est dire que nous avons des mots qui ont été créés à partir de cette base. Nous avons donc des ajouts de suffixes, de préfixes basés sur ce qui se fait en français standard. Ce qui correspond à ce que nous avons énoncé dans la partie basée sur la création lexicale.

9.3.1.1 La dérivation

Exemples 63 : avec les préfixes

Rentrer : entrer de nouveau

Re + rentrer

Rerentrer : action de rentrer à nouveau

Gorger : action de parler à l'occidentale

Re + gorger

Regorger : action de gorger à nouveau

Exemples 64 : avec les suffixes

Soya : morceau de viande grillée

Soya + iste

Soyiste : personne qui vend les soyas, le métier

Mapane : bidonville

Mapane + eux

Mapaneux : personne vivant dans les bidonvilles ou très pauvre

Ambiance : atmosphère d'un lieu

Ambiance + eur

Ambianceur : personne qui aime (« faire » l'ambiance)

Bwiti : rite ésotérique gabonais

Bwiti + iste :

Bwitiste : personne qui pratique le bwiti

Pinter : s'enivrer

Pinte + eur

Pinteur : personne qui aime s'enivrer

Exemples 65 : avec affixes discontinus

Deuil : peine éprouvée suite au décès de quelqu'un

Dé + deuil + er :

Dédeuiller : enlever le deuil

Peinture : matière colorante utilisée pour recouvrir des surfaces, des objets, etc.

Dé + peinture + er

Dépeinturer : mettre de la peinture, peindre

Brousse : savane africaine couverte de broussailles

Dé + brousse + er

Débrousser : action d'enlever la brousse, ou communément les herbes en un lieu

Exemples 66 : avec la dérivation impropre

La dérivation impropre est ce processus par lequel un mot change de fonction sans que sa forme en subisse les effets.

Le vieux était trop nerveux le jour là / moi je me suis barrée je voulais pas être là

Définition : terme respectueux qui désigne une personne âgée qui pourrait être un père/mère, grand-père/mère ou oncle/tante. Ici, il s'agit du père.

Exemple : C'est **le long** qui habite vers chez maman gâteau

Définition : personne de grande taille généralement fine

Exemple : Taco c'est **le Grand** du quartier / tout le monde le respecte à Akébé

Définition : terme respectueux qui désigne une personne plus âgée que soit comme un grand-frère

Exemple : donne la **le manger**

Définition : la nourriture

Ces exemples montrent des changements de fonction que subissent les mots. Ils sont passés de l'adjectif à un nom ou de verbe à nom. Vieux, long, grand sont des adjectifs qui sont devenus des noms et le manger qui est un verbe à la base s'est transformé en nom. Dans les occurrences relevées, ce sont surtout les adjectifs qui deviennent plus facilement des noms.

Les sujets-informateurs se sont servis de leurs connaissances en français pour répondre à leurs besoins communicatifs. Ils se sont en effet appuyés sur ce qu'ils savaient des règles morphologiques en français standard telles que la dérivation pour créer de nouveaux mots et ensuite les intégrer. Bien que tous ne savent pas que certains des mots usités n'appartiennent pas au lexique français. Les agents dérivatifs surtout rencontrés sont « eur, er, dé, eux, iste, age (bien que nous ne l'ayons pas mentionné ici) ». Le préfixe, le suffixe et l'affixe sont présents mais notons-nous tout de même que la suffixation est beaucoup plus courante ici que le préfixe et l'affixe. Peut-être cette opération est elle plus commode ou plus pratique pour eux. Il semble que seule une étude à grande échelle pourrait répondre à cette interrogation. Les dérivations soulignées ne sont pas l'apanage unique de ces familles gabonaises, mais un phénomène qui touche l'ensemble de la population autochtone. Comme en français, ces morphèmes dérivationnels permettent l'apparition de

nouveaux mots comme des verbes (dédeuiller, reentrer), des substantifs (mapaneux, bwitiste) dans le français parlé au Gabon.

9.3.1.2 Les emprunts

Les emprunts dus au phénomène de bilinguisme sont assez fréquents dans les énoncés émis lors des interactions verbales.

Exemple 67 : a'ma faut encore préparer le *folong* avec le poisson fumé et les crevettes / c'est trop bon

Définition : légumes qui ressemble aux épinards

Exemple 68 : les gens n'ont plus le *miang* / tout le monde est fauché

Définition : l'argent

Exemple 69 : *a tare nzame* / qu'est ce lui est arrivé ?

Définition : oh mon dieu !

Exemple 70 : laisse-moi je suis une *makaya*

Définition : pauvre

9.3.1.3 Le néologisme

Exemple 71 : il est en train de **cabiner**

Définition : faire caca tiré de cabinet

Exemple 72 : ils ne parlent plus Essono est **pédégiste** et son frère est **upégiste** / ça divise leur famille ils ne sont pas ensemble dans les réunions

Définition : pédégiste : un partisan du P.D.G parti gabonais. Upégiste : partisan de l'U.P.G parti gabonais

Exemple 73 : faut aller acheter les **coupé-coupé** pour cinq-cent francs

Définition : morceaux de viande grillés sur un fumoir

Exemple 74 : ils font encore aller jusqu'au **P.K** quiNzué là bas / c'est loin hein

Définition : point kilométrique

9.3.2 L'intégration syntaxique

Le français parlé par nos locuteurs revêt des aspects syntaxiques que nous décrirons ici. La syntaxe est cette partie de la linguistique qui consiste à décrire et analyser le placement des mots dans une langue. Il sera question de montrer le positionnement de certains éléments dans les énoncés des locuteurs.

9.3.2.1 Remplacement de l'article possessif par l'adjectif défini

Exemple 75 : non a'pa a donné l'autorisation / ça sort aussi ho: va demander

Version standard (vs) non 'apa a donné **son** autorisation, ça sort aussi ho: va demander

Exemple 76 : il est comme ça / sale sale / **les** habits sont toujours salis / tsst

VS : il est comme ça, sale sale, **ses** habits sont toujours sales, tsst !

Exemple 77 : tout l'argent y en a plus, ils remplis **les** ventres, y en a pas un bien un mauvais / tous **les** voleurs

VS : tout l'argent y en a plus, ils remplis **leurs** ventres, [...] tous **des** voleurs

Exemple 78 : il ne sait pas donner **les** bons conseils

VS : il ne sait pas donner **de** bons conseils

9.3.2.2 Substitution du partitif par l'article défini

Exemple 79 : va chez le malien / prends **le** pain **le** sucre et **le** riz aussi // y en a plus non **le** riz ?

VS : [...] prends **du** pain **du** sucre et **du** riz aussi, y en a plus non **du** riz ?

Exemple 80 : il veut boire **la** bière

VS : il veut boire **de la** bière

Exemple 81 : Mets la encore un peu **la** sauce

VS : mets lui un peu **de** sauce

9.3.2.3 Le genre

Nous avons noté une confusion des genres le masculin qui est usité à la place du féminin et inversement ou alors les deux genres peuvent être appliqués selon que l'on se réfère à une femme ou à un homme.

Exemple 82 : ma fille / tu es une belle **mannequenne**

VS : Ma fille, tu es un beau **mannequin**

Exemple 83 : **la** tubercule là est **gros**

VS : **le** tubercule là est **gros**

Exemple 84 : le film là ho / je ne me rappelle plus mais la femme dedans / c'est **une** cannibale elle mange les gens // et y a aussi un homme ça à la fin qui monte dans l'avion oh / rappelle toi on a vu ça toi et moi / ça fait longtemps.

VS : le film là ho [...] c'est **un** cannibale, elle mange les gens [...].

Exemple 85 : y a **un** brique cassé faut changer ça

FS : y a **une** brique cassée faut changer ça

9.3.2.4 Les pronoms

Exemple 86 : tu **lui** as vu ?

VS : tu l'as vu ?

Exemple 87 : faut **lui** attendre / il va venir

VS : faut l'attendre, il va venir

Exemple 88 : demande **la** / elle est là non

VS : demande **lui**, elle est là non !

Exemple 89 : elle a dit elle va **leur** appeler ce soir

VS : elle a dit elle va **les** appeler ce soir

9.3.2.5 calques sémantiques ou constructions sémantiques

Exemple 90 : tu vas encore faire comment ?

VS : que peux tu faire d'autre ?

Exemple 91 : Tu veux encore quoi ?

VS : que veux tu d'autre ?

Exemple 92 : Oyane / l'homme **que** je t'ai parlé **l'autre fois là** tu vois non ? mm il est à **sans-famille** maintenant // y **avait** un problème là et y **avait eu la** bagarre chez lui avec le

voisin il a blessé // et y a la police qui a débarqué **il a ramassé** tout le monde et lui / lui il est toujours là-bas à sans-famille tsst / sa mère est **dépassée**

VS : Oyane, l'homme **dont** je t'ai parlé **la dernière fois**, tu vois non ? mm il est à **la prison centrale** maintenant, y **a eu** un problème et il y **a eu une** bagarre chez lui avec son voisin. Il l'a blessé et y a la police qui a débarqué. **Elle a emmené** tout le monde et lui, lui, il est resté à là-bas à la prison centrale, tsst, sa mère **dépassée par la situation/est atterrée**.

Dans cette rubrique, nous avons des pronoms qui sont employés à la place de ceux qui sont normalement attendus, faisant ainsi changer de nature les verbes qui passent du transitif à l'intransitif et inversement. Comme « attendre » : verbe intransitif qui devient transitif et « demander » qui apparaît transitif or est intransitif. « Lui, la, le » sont utilisés par nos informateurs au gré de leurs appréciations. Ainsi, il semble que l'usage de/la soit motivé par la nature de la chose ou personne qu'elle remplace. Néanmoins dans la langue fang, il n'y a pas de distinction de ce type ce qui peut les pousser à commettre personnellement des opérations propres à leurs réflexions. Dans l'exemple avec les constructions syntaxiques, nous avons des calques de constructions à partir du fang pour les exemples 90, 91 et l'exemple 92, est une illustration type de ce que nous rencontrer comme constructions syntaxiques. Dans cet exemple, y a le pronom « dont » qui est substitué au « que ». Une confusion dans l'emploi de la locution temporelle « l'autre fois » qui est employée à la place de « la dernière fois ». « Sans-famille » est une composition qui désigne la prison centrale de Libreville, terme très utilisé par la population librevilloise. Nous avons également un mauvais emploi de la conjugaison, le plus que parfait et l'imparfait sont usités au lieu du passé composé.

9.3.3 L'intégration sémantique

Dans le français parlé par nos familles nous avons des valeurs supplémentaires qui affectent les unités lexicales en français et qui peut sembler incompréhensible ou dénuer de sens pour un étranger ou une personne non habituée aux expressions locales.

9.3.3.1 Changement de dénotation

Exemple 93 : elle est morte en **vampant** elle n'a pu rentrer à temps

Définition : du verbe vampirer, utiliser son corps astral pour commettre de mauvaises actions

Exemple 94 : ah c'est son troisième **bureau** peut-être même quatrième / il aime trop les femmes

Définition : maîtresse entretenue d'un homme marié

9.3.3.2 Changement de connotation

Exemple 95 : ho on m'a dit qu'elle **fait le bord de mer** / mm y a les gens qui la voit souvent / elle fait ça au lycée Mba

VS : oh on m'a dit qu'elle **se prostitue**, mm y a les gens qui la voient souvent [...].

Exemple 96 : l'année dernière c'était dingue quoi // tout le monde avait **le carreau** surtout en maths / mais on attrapé les gens / mais eux aussi ils sont bêtes hein // tu viens pas avec ça / trop bête quoi

VS : l'année dernière c'était dingue quoi ! Tout le monde avait **l'épreuve déjà faite** surtout en maths [...].

Exemple 97 : C'est un mauvais **cartésien**

VS : c'est un mauvais **vantard**

Exemple 98 : Ils sont allés au **maquis** / tantine Assome est avec eux.

VS : ils sont allés au **bar/bistrot**, tantine Assome est avec eux.

Ces quatre exemples illustrent le changement de connotation. Nous avons à cet effet des sens complémentaires qui viennent s'ajouter à ceux déjà existant dans le dictionnaire français. « Faire le bord de mer » renvoie au fait que les prostituées à Libreville arpentent généralement le bord de mer à la recherche de clients. « Cartésien » fait référence à Descartes, grand philosophe et mathématicien. Donc est cartésien celui qui est entre autre rigoureux, méthodique et selon le sens ici fait des manières, souvent étalage de son savoir. Le maquis désigne à la base un lieu où les résistants s'organisent ou encore un lieu de végétation méditerranéenne où les buissons sont épineux. Le sens gabonais prend en compte ces deux définitions en y faisant un bar ou bistrot.

9.3.3.3 Extension de sens

Exemple 100 : il a tout **gâté** avec ses conneries

Définition : abîmer, détériorer, faire le désordre, gâcher

Exemple 101 : Non je te jure / lui c'est mon **frère** il est trop fort

Définition : personne avec qui on a des liens très forts qui s'étend au delà de l'amitié

Exemple 102 : il n'est pas mort simplement il a reçu un **CPT**

Définition : C.P.T signifie "c'est pour toi" et est une arme mystique

Ces trois exemples présentent des extensions de sens que nous avons rencontrées dans notre corpus. Ces exemples montrent que différentes catégories sont touchées par ce phénomène. Qu'il s'agisse d'un nom (gâter), d'un verbe (frère) ou d'un acronyme (C.P.T) qui ici est à l'origine le slogan d'une campagne de téléphonie mobile au sujet de son crédit. Il a été détourné pour se conformer aux réalités locales. Le mot « frère » comme dans la plupart des réalités africaines ne désignent pas seulement le frère de sang, mais un ami ou un parent éloigné que l'on estime aussi proche de soi que s'il était un parent propre. « Gâter » renvoie à tout ce qui émet une idée de chaos.

9.4 Le français une langue particulière ?

Le français et le fang sont deux langues qui coexistent dans le même espace donné. Ils interviennent dans la cellule familiale gabonaise et dans l'espace public. Du fait de leur cohabitation, les langues naturellement s'influencent, interagissent entre elles et peut-on penser sont en lutte comme le souligne Clavet. Le français s'est exporté en Afrique et au Gabon à l'époque coloniale dans un contexte pluri-ethnique. Loin de l'hexagone, le français a été au contact des langues vernaculaires et de ses populations. Ces populations ont alors appris à parler français et se sont appropriées cette langue. Cette acquisition s'est d'abord faite au niveau scolaire essentiellement. Avec les années, cette situation a évolué. Le français n'a plus été appris seulement à l'école, mais dans la rue et contre toute attente dans la cellule familiale. L'on ne cite plus les auteurs tels que Idiata qui ont décrits ce phénomène. Le français est dorénavant partout et n'est plus freiné par une quelconque logique qui la limite aux frontières de la sphère familiale. Il existe néanmoins une inégalité de l'accès au français. Selon le moyen qui permet d'apprendre ce code linguistique, l'appropriation de la langue sera différente. Elle se singularisera par des facteurs tels que l'identité des individus et ses besoins communicatifs entre autre. Il n'est dès lors pas étonnant de constater que le français parlé au Gabon par les autochtones à des traits des langues gabonaises. Le français employé par les familles gabonaises est à l'image du français qui est utilisé par une grande partie de la population, un français aux tons locaux. Comme nous l'avons montré dans nos différents exemples, le français usité au Gabon est

rempli d'expressions qui tirent leur origine de diverses langues d'Afrique, de l'Europe et des langues gabonaises (ex : musonfi du punu : une parturiente, ex : ngozé du fang : veillée mortuaire, ex : zorbam : machette, wa paniké dzé wa bele situation en main : pourquoi t'en faire, tu as la situation bien en main). Le niveau d'instruction renforce également le type d'emploi du français ; c'est à dire qu'un lettré ne s'appropriera pas le français de la même manière qu'un individu qui n'aura pas longtemps été scolarisé. L'individu qui aura eu une scolarité courte présentera un français très coloré avec beaucoup d'expressions locales. C'est le cas de certains membres des familles (parents et certains aînés) dont nous avons étudiés le comportement linguistique. Leur français est limité et ils font appel quand ils sont en difficultés à certaines stratégies comme l'alternance. Cette limitation se manifeste par une confusion au niveau syntaxique, lexicale, etc. Concernant les enfants qui sont beaucoup plus en contact avec le français, leurs productions sont plus structurées. Toutefois, quelque soit la maîtrise du français, il existe un français gabonais que revendiquent plus ou moins les intéressés. Le français n'appartient plus seulement à la France. Dès qu'il s'expatrie, il se mêle inexorablement aux systèmes linguistiques présents. Les individus ont deux visions du français. De par son origine, elle est la langue des français et, de par sa socialisation et son appropriation par les populations gabonaises, elle devient une langue « très intime » qui répond à leurs besoins de communication. Cette vision est surtout celle de la jeune génération qui possède souvent leurs langues locales que de compréhension et dont le français est le principal vecteur de communication. Le français appartient à la réalité locale et est une langue « particulière », une langue dotée de gabonismes et d'expressions venues d'ailleurs. Il ne connaît pas encore le même dynamisme que celui d'autres pays africains, mais nulle part ailleurs nous rencontrons des expressions telles que « tchanguer » « faire le tagbessi » (marabouter quelqu'un), « djiptanguer » (voler quelque chose), « être bourou-bourou » (être maladroit), « depuis kala-kala » : depuis longtemps. Tous ceux qui pratiquent ce code linguistique ne le font pas uniquement pour un besoin d'ascension sociale. Ils la manient parce que le français est une langue qu'ils apprécient et qui les représente. Il a aussi une fonction identitaire bien que cela ne soit pas toujours revendiqué au risque d'être qualifié de personne acculturée. Nos informateurs ne dérogent pas à la règle. Ils ont été incapables surtout pour nos jeunes enquêtés de choisir entre leur langue locale et le français, c'est dire que cette langue a une importance pour eux, qu'ils s'identifient à elle et qu'ils en éprouvent de l'affection. Le français n'est pas une simple langue, elle est aussi « leur langue ».

9.5 Insécurité linguistique ? Insécurité identitaire ?

Une interrogation se profile, les locuteurs gabonais sont-ils dans une certaine insécurité linguistique au vu des informations que nous détenons ? Le français au risque de nous répéter est une langue qui a été introduite au Gabon pendant les Indépendances et donc historiquement n'est pas une langue autochtone au même titre que le fang, langue vernaculaire. Ces deux codes linguistiques ont un pourcentage élevé de locuteurs. Leur appropriation s'est fait de deux manières principales : par l'intermédiaire de la famille ou/et de l'école chez les familles soumises à notre enquête. Le français est perçu avant tout comme la langue des français, et cette situation leur octroie le statut de « meilleurs locuteurs ». Ils produisent le « vrai français », car parlant la norme. Les familles gabonaises à l'instar de la population gabonaise estiment avoir le meilleur français d'Afrique francophone, un français qui peut rivaliser avec celui de la métropole.

Le gabonais même s'il n'est pas allé à l'école quand il parle, fait toujours ça avec beaucoup d'élégance, sans trop d'accent, tu vois, pas comme les autres : les camerounais, les saï (sénégalais), et autres là ; qui eux quand ils parlent de fois tu ne comprends pas bien, et ils ont trop d'accent à force de parler leurs langues et ils font beaucoup de fautes. Nous on est pas comme ça, on fait attention et tout ça, on gorge même souvent un peu (rire). Beaucoup même, ça dépend des gens, pour faire comme les whites (les blancs).

Cette phrase résume bien ce que bon nombre de gabonais ont comme considération de leur niveau d'expression en français. Ils ont une haute estime de leur « parler ». L'on voit aussi à travers cette phrase que la pratique intensive des langues vernaculaires est pointée du doigt, comme un frein à cette maîtrise qui engendrerait des conséquences notoires sur les productions des locuteurs étrangers africains. On note aussi là une insécurité linguistique à travers le fait de vouloir imiter ceux qui sont censés détenir la norme. « Gorgier » : rouler des « r » à la façon occidentale et en mimant la façon de parler les français. D'ailleurs, un passage fait ressortir clairement ce comportement : « faire comme les whites ». Toutefois, cette imitation doit être dosée sinon après ce serait mal interprété, plus crédible. Il semble alors que le « gorgeur » inconsciemment ou consciemment cherche à plaire, à montrer une certaine image de soi sans doute raffinée, intellectuelle en magnifiant ses productions verbales.

Les gabonais jugent leur français semblable à celui des français mais on se rend compte que ceux-ci ne sont pas particulièrement sûrs de leur compétence. Ils calquent leurs productions sur celles des français ; ce qui prouve qu'ils essaient d'atteindre une certaine norme et essaient de corriger certains éléments prosodiques comme l'accent. Les sujets-informateurs ont pour certains une compétence limitée en français et reconnaissent être quelque peu gênés par cette situation qui les empêche d'être souvent à l'aise quand ils communiquent. Encore une fois, ils se comparent aux français et même entre eux, précisément aux gabonais détenteurs de diplômes. Il faut dire que l'école accentue le sentiment d'insécurité linguistique car véhiculant et présentant la norme comme la seule valeur prescriptive. Deux types de locuteurs à cet effet, ceux ayant eu une scolarité limitée et ceux qui suivent/ont suivi des études sanctionnées par un diplôme. Chez les premiers, leurs ressources insuffisantes les font douter et chez les seconds, ils cherchent à atteindre une certaine norme se remettant ainsi en question. Nous assistons alors à des hypercorrections, à des auto-évaluations de leur part en vue de fournir les meilleurs énoncés.

En ce qui concerne le fang, nous relevons également un sentiment d'insécurité linguistique qui affecte principalement les enfants des familles gabonaises. Ils sont mal à l'aise de ne pas maîtriser la langue fang à cause de leur entourage qui juge systématiquement leurs performances. Ils se disent ainsi victimes « de moqueries, de stigmatisation [...] »¹¹⁴ ; ce qui les pousse à faire attention, à ne pas trop utiliser le français dans leurs échanges. Néanmoins quand ils parlent avec leurs frères et sœurs ces sujets-parlants ne ressentent pas de pression particulière, ils reconnaissent avec humour qu'ils font de piètres locuteurs contrairement au reste de leur famille.

Dans l'ensemble, les familles gabonaises se situent dans une insécurité linguistique dans au moins une des langues. Cette insécurité peut même à la longue déboucher sur une insécurité identitaire, ce que nous soupçonnons chez certains d'entre eux à qui il est demandé de faire un choix, un choix qui se transformera sans doute en choix de loyauté. À force d'être tiraillés sur une façon communautaire de voir ces deux codes et leurs sentiments personnels, et au fait qu'ils sont critiqués à chaque interaction, il en arrivera si ce n'est déjà le cas que ceux-ci ne sauront plus à quel groupe ils appartiennent. À un groupe qui

¹¹⁴ Canut, C., (2002), « Activité épilinguistiques, insécurité linguistique et changement linguistique », in *Sécurité/insécurité linguistique : terrains et approches diversifiées, propositions théoriques et méthodologiques*, Espaces Francophones, Paris, l'Harmattan, p.112

revendique son identité sous toutes ses formes dont la langue qui est insuffisamment acquise par eux et le français une langue « étrangère ». Nous assistons dès lors à un choc de culture et à un choc d'éducation remis en question par la société fang.

Synthèse

Langues de leur quotidien, le français et le fang sont très présents dans la vie des familles gabonaises. Ces deux langues leur servent de moyen d'expression. Elles pratiquent un français aux couleurs locales, c'est-à-dire un français qui leur ressemble, un français qui répond à leurs besoins communicatifs. Le français et le fang de nos familles se présentent avec des appels à l'une ou l'autre langue dans leurs interactions langagières. Le français affiché est un français ayant des aspects sémantiques, morphologiques et syntaxiques qui leur sont propres. Avec les aspects morphologiques, nous découvrons que les locuteurs jouent beaucoup avec la dérivation, qu'elle soit propre ou impropre. En effet, d'après le corpus, bien des mots subissent une dérivation surtout suffixale. Sans doute ce moyen relève plus de leurs compétences que les autres formes de dérivation et à ce niveau, non seulement les mots français subissent cette transformation mais également certains mots fang. Ils appliquent consciemment ou inconsciemment ce qu'ils connaissent de cette forme pour la transposer au fang et aux mots français. Au niveau des aspects sémantiques et syntaxiques, nous avons relevés que beaucoup d'énoncés sont construits à partir de celles existant en fang, donc on y peut y voir son influence. Les mots soulignés ont changé de signification et/ou conservent une trace de leur ancien sémantisme. D'autres mots sont passés d'une catégorie grammaticale à une autre. Ainsi, un adjectif peut devenir un nom ou encore un verbe, un nom. Nous remarquons également un emploi confus des pronoms et un changement suite à cela de la nature de certains verbes qui passent du transitif à l'intransitif, et inversement. Il faut dire aussi que ce sont des catégories qui sont très difficiles à maîtriser quand même ces compétences sont assez hautes. Le français n'est plus cette langue mystérieuse venue d'ailleurs mais une langue que se sont appropriés les locuteurs y faisant apparaître leur sensibilité créatrice. Il se vernacularise et est une langue particulière, une langue pas tout à fait gabonaise mais très proche des locuteurs. Ce fait accepté par certains est rejeté par ceux qui arguent que le français est une langue occidentale. Ainsi son accès dans la sphère familiale est contesté. Les individus quand ils s'expriment dans l'une ou l'autre langue corrigent leur façon de parler, sont gênés de parler devant leurs proches et se sentent coupables de ne pas avoir les compétences nécessaires dans la langue d'expression. Ils ont alors un sentiment d'insécurité linguistique des langues qu'ils parlent.

CONCLUSION

L'environnement familial est un lieu où les interactions verbales ont fréquemment lieu. Parents et enfants communiquent et ces échanges verbaux sont l'occasion pour les différents membres de pouvoir se parler, partager et transmettre des informations. Les enfants par jeu de mimétisme, d'imitation de répétition parviennent au langage grâce à leur entourage. C'est dire que la cellule familiale leur fournit la matière nécessaire à l'acquisition et au développement d'un langage articulé. Cette situation se rencontre dans toutes les familles quelles qu'elles soient. Les familles qui ont servi de cadre à notre recherche vivent à Libreville la capitale du Gabon. Libreville comme beaucoup de villes africaines qui connaissent un état de plurilinguisme est une mosaïque culturelle, animée par des langues et des cultures qui participent à son dynamisme. Ces langues endogènes et exogènes se partagent un même environnement linguistique où parmi celles-ci le français et la langue endogène (de chaque groupe ethnique) sont les plus sollicités. En ce qui concerne les familles gabonaises, il s'agit du fang et du français. Ces trois familles, familles Ndongo, Nzué et Ezeng ont la possibilité alors d'utiliser l'un ou l'autre code ou les deux en même temps dans leurs communications verbales. Il ressort que ces familles emploient bien les deux langues mais que leurs compétences linguistiques sont inégales. En effet, les parents ont un niveau limité en français tandis que les enfants ont de plus grandes ressources plus en français et inversement quand il s'agit du fang. Il apparaît par ailleurs que parmi les enfants, il en est plus ou moins de même pour certains aînés de la fratrie. Le niveau scolaire explique beaucoup cette situation ; alors que les parents ont été très peu en contact direct avec le français à l'école, la plupart des enfants partent à l'école ou ont fréquenté l'école plus longtemps. Donc, l'école était pour nos parents, l'accès le plus certain pour entrer en contact avec le français tandis que les enfants, les médias, la rue et même leur environnement familial a contribué à les mettre en contact avec cette langue. Leurs interactions sont ainsi exolingues. L'exolingue est une caractéristique qui émerge des échanges verbaux des familles gabonaises à Libreville. Il se traduit par des compétences limitées de la part de certains membres dans une ou l'autre et des compétences plus élevées de la part des autres membres. Ces échanges qui ont eu lieu dans la cellule familiale montrent des échanges où les locuteurs essaient tant bien que mal de préserver la face de l'autre surtout des aînés. N'oublions pas qu'en Afrique, la culture est très présente et le respect des traditions encore très actuelles. L'on ne parle pas à un adulte comme on s'adresserait à un enfant. Sur ce plan, le rôle des places joue implacablement un jeu où des stratégies sont mises en scène. Les enfants ne disent pas directement à leurs parents qu'ils se sont trompés dans leurs productions verbales, mais cherchent par des

moyens détournés de le leur faire comprendre. Ainsi, les stratégies adoptées que nous avons relevées dans notre corpus parlent de clarification et de reprise entre autre et d'alternance. Le locuteur fort ne tient pas à montrer sa supériorité au locuteur faible, mais plutôt à l'aider dans ses efforts de communication. L'alternance est surtout le moyen le plus usité par ces derniers. L'alternance remplit ainsi plusieurs fonctions, fonctions d'aide, mais fonction aussi de connivence, de familiarité, etc. Le choix des langues est motivé par différentes raisons. Cette alternance se présente sous trois formes, une forme à dominance fang, une forme à dominance française, et une forme où les deux langues sont équilibrées.

Le phénomène de bilinguisme se traduit chez nos enquêtés par une alternance des langues, alternance des langues qui est liée à deux faits. Le premier est celui où les locuteurs ayant une compétence linguistique limitée dans une des langues s'en vont puiser dans leurs ressources de la L2 pour pouvoir communiquer avec leurs interlocuteurs. Le deuxième fait est celui de ceux qui ont une compétence quasi égale dans les deux langues et qui pour une intercompréhension assurée aident le locuteur faible en usant de cet outil. L'alternance est donc un moyen dont se servent les locuteurs pour parvenir à leur fin et arriver à une communication réussie. Car quand on décide de communiquer, on met tous les moyens en œuvre pour que l'interaction aboutisse.

La politique linguistique du Gabon est une politique qui favorise l'expansion du français. Dans ce pays, le français et les langues autochtones se côtoient et y jouent des rôles significatifs. Ces langues qui tiennent une place considérable dans leur pays ne connaissent pas les mêmes distributions sociales. L'une, le français, est la langue des communications dites formelles, et les autres, les langues gabonaises sont réservées à un usage privé c'est-à-dire familial ou cultes populaires. Elles sont donc soumises à un usage grégaire. Cette position du français sur les langues vernaculaires est critiquée. Chanteurs, politiciens, enseignants, linguistes et mêmes parents dénoncent et fustigent l'abandon ou la relégation des langues locales à un usage subalterne. Ils militent pour une (re)valorisation des langues vernaculaires. Cette situation contribue pensons-nous au fait que le français arrive à s'introduire jusque dans la sphère familiale, donnée, qui était jusqu'à un passé récent, totalement exclue. Les différentes études menées par Idiata, Boucher et l'étude que nous avons menée auprès des familles gabonaises à Libreville ont démontré ce caractère urgent. Ainsi, l'une de nos hypothèses qui se basaient sur les préjugés établis sur ces familles d'ethnie fang venaient trouver des réponses. Les fang sont reconnus au Gabon comme

étant un peuple qui tient énormément à sa culture et en définitif à la transmission de sa langue qui dès l'enfance est « acquise avant même de savoir marcher ». Pourtant, il est à remarquer que le français même s'il ne domine pas totalement les interactions est néanmoins très présent soit sous une forme « solitaire » ou en alternance avec le fang. Le fang n'est plus la seule langue parlée et on peut constater que chez certains enfants, ils ne la maîtrisent pas tout à fait comme dans la famille Ezeng. Le fang n'est plus la seule langue transmise et les parents sont dans une position délicate vis à vis de leur entourage. Ils sont conscients du statut inégalitaire des langues dans leur vie. Le français et les langues gabonaises se situent à des niveaux différents. Le français a une longueur d'avance sur les langues gabonaises qui apparemment ne peuvent pas lutter, car elles ne possèdent aucun statut juridique et que cette langue occidentale jouit d'une reconnaissance indéniable sur les marchés linguistiques gabonais et international. C'est cette reconnaissance qui justifie sans doute que même si tous nos informateurs désirent que la promotion des langues gabonaises soit plus intense notamment par l'enseignement de ces langues à l'école, ils ne souhaitent pas que cette promotion boule le français hors du Gabon.

La langue occidentale et la langue vernaculaire occupent donc massivement le terrain linguistique de nos familles. Cette présence étroite n'est pas alors sans conséquence. A cause de ce phénomène de contact, le français parlé par nos locuteurs est un français aux colorations locales ; ce qui n'est pas étonnant dans la mesure où elles sont très proches dans le cœur des locuteurs. Il subit donc l'influence des langues locales en présence. Il possède les particularités du bain linguistique dans lequel il évolue. Un français avec ses propres spécificités pour répondre aux nécessités des sujets. Qu'ils maîtrisent ou pas cette langue, on y découvre des gabonismes et des aspects sémantiques, syntaxiques et morphologiques différents de ceux qu'on trouve dans le français standard. En effet, de nombreux gabonismes ont été relevés comme « une bordelle (fille aux mœurs très légères), se doser (se battre), faire le maquillage (utiliser des produits cutanés éclaircissants) ; des emprunts faites aux langues locales et dont au fang le miang (l'argent), le mackaya (le pauvre, le modeste), le nganga (le féticheur) ». Cette étude a permis également de faire ressortir que les familles pratiquaient la dérivation, une dérivation qui se produit aussi bien sur le français que sur le fang.

Les locuteurs ont un discours épilinguistique sur les langues, le français est perçu sur un point esthétique, sur sa difficulté de prononciation, sur son ouverture. Le fang est envisagé également sur son point esthétique qu'ils revendiquent dans le fait qu'elle est sollicitée par

les chanteurs locaux. Les locuteurs ont des attitudes positives et négatives sur les deux langues. L'aspect glottophage du français évoqué par certains locuteurs les incitent à avoir une attitude hostile vis-à-vis de ce code linguistique, tandis que le fang est quelque peu perçu comme un obstacle à l'émergence de la bonne pratique du français. En général, les locuteurs trouvent que le français pratiqué au Gabon est le meilleur d'Afrique francophone, car il se rapproche au plus près de celui parlé en France. Les sujets-informateurs sont également dans une certaine insécurité linguistique, puisque certains d'entre eux jugent leur français approximatif où leur production en fang très en dessous. Le français est une langue qui a un statut particulier, car c'est une langue qui leur ressemble et qu'ils manipulent afin qu'elle réponde au mieux à leurs réalités. Les différents discours nous aident à dégager les rapports qu'entretiennent les familles avec les deux codes linguistiques. Le français et le fang s'apprécient différemment chez nos familles. Ils n'ont pas toujours les mêmes significations. Bien qu'éprouvant envers elles de l'affection, nous notons que le fang se démarque. En effet, bien que soit attestée une profonde attache pour le français, la langue autochtone demeure celle à laquelle ils s'identifient le plus. Dans leur discours, ils font toujours ressortir le lien inaliénable qui les rattache à elles. En ce qui concerne le français, il représente la langue de l'intercompréhension, la langue médium, la langue dominante, la langue de prestige et la langue de la culture occidentale.

Le fang tout comme les langues gabonaises renvoient essentiellement à leur aspect identitaire et culturel. On note tout un champ lexical y ayant trait : « les racines, les origines, c'est moi, mon identité, ce qui me définit, etc. ». Autrement dit, le fang est fortement lié à la tradition et ces familles lui accordent une attention toute particulière. Ce qui explique que certains ont du mal à afficher leur affection pour le français de peur aussi d'être considérés comme des gens qui délaissent leurs langues au profit du français. Ce serait être acculturés selon nos informateurs. Weinreich lui, parlerait du sentiment de loyauté qui pousse un individu à être fidèle à sa langue et à le déclarer. Ainsi, la situation pourrait se résumer comme suit : pour les parents surtout et certains enfants, le français

« serait [la langue...] que l'on apprend pour l'image de sociale que l'on veut construire de soi-même et projeter au monde, dans l'espoir d'une progression professionnelle, économique et sociale, et qui peut à ce titre se décrire comme une [la langue] du *paraître* ; alors que [le fang langue endogène] pourrait être décrit comme une [la langue] de l'*être* (que l'on « n'a pas apprise » souvent représentée comme "héréditaire", "innée", partie prenante du patrimoine à la fois culturel et génétique de construction même de la personne [gabonaise]), [...] (Bretegnier, 2002 : 13).

Chez les enfants en revanche, le français serait réellement une langue d'affection dont il ne pourrait plus se passer, représentant à cet effet plus qu'une valeur d'ascension sociale. Ces derniers vivent donc dans une diglossie où la culture et l'identité sont vues à travers les langues gabonaises et la modernité, l'ouverture ainsi que l'ascension sociale sont représentées par le français. Cette diglossie est conflictuelle, puisque ces langues bataillent pour conserver leurs places et luttent pour envahir les espaces communicationnels de l'autre. On se rend compte que certains informateurs luttent pour ne pas être exclus de leur communauté, donc de ne pas perdre leur identité gabonaise qui est quelque peu remise en cause par l'entourage. Lorsque les familles parlent du français sans l'opposé au fang, celles-ci montrent davantage leur affection. Mais quand elles les comparent, elles désapprouvent la place prépondérante qu'elle occupe dans la société même s'ils conviennent que cette réalité est inévitable. Toutefois, malgré le conflit qui les habite, nos informateurs savent que ces deux langues leurs sont utiles : l'une pour s'identifier par rapport aux autres et l'autre pour se rapprocher des autres individus, ce qui fait qu'au-delà de cette situation ils s'en accommodent tant bien que mal.

Dans les familles gabonaises, nous recensons des locuteurs qui se sentent proches à la fois du français et du fang. Ils adhèrent à la culture gabonaise et à la culture française et refusent de faire un choix entre ces langues.

Donc, au sortir de notre analyse, nous dirons que ces familles bilingues ou du moins ses membres présentent différents types de bilinguisme. Nous distinguons : un bilinguisme dominant et un bilinguisme équilibré selon la compétence atteinte dans les deux langues et en nous basant sur le rapport des statuts socio-culturels : un bilinguisme soustractif et un bilinguisme additif.

Ce travail de recherche aura été donc l'occasion de présenter le français et le fang dans la vie familiale de trois familles gabonaises. Cette présence s'est manifestée par la façon dont les familles manipulent ces langues, par l'influence mutuelle de celles-ci, par des représentations diverses et des stratégies qu'elles adoptent. Cette étude nous l'espérons, aura aidé à comprendre davantage la situation des langues dans le milieu familial et de dégager qu'à l'intérieur de cet espace, il se dégage des sortes de bilinguisme et pas un type unique de bilinguisme.

Il serait intéressant après cette étude micro-sociolinguistique de mener une étude à grande échelle sur le français dans la société gabonaise. Le français n'est plus vraiment une langue étrangère au Gabon mais une langue qui gagne en influence. Aussi, à quoi ressemble le français que s'approprient les populations gabonaises de toutes les couches sociales ? Ces populations estiment-elles qu'il y a une façon de parler à la « gabonaise » le français, donc conscientes d'une variété de français ?

BIBLIOGRAPHIE

Abul-Hajjia El Shanti, S., (2004), *Analyse du discours et didactique : les discours des guides touristiques en situation en exolingue : le cas des guides jordaniens*. Thèse de doctorat, Université Lyon II, 590 pages.

Affaya, M. N. E., (1997), « L'interculturel ou le piège de l'identité » in *Revista CIDOB d'afers internacional*, n°36, pp. 141-156.

Akin, Salih & Akin, M.-A., (2003), « La réforme linguistique turque » in *Glottopol*, 2003/1, n°1, Université de Rouen. Disponible à l'adresse suivante : www.univ-rouen.fr/dyalang/

Akomo-Zoghé, C.S.- P., (2009), *L'art de conjuguer en fang : suivi de 4000 verbes fang-français de A à Z*, Paris, l'Harmattan, 320 pages.

Alber, J.L et Py, B., (1985), « Interlangue et conversation exolingue » in *Cahiers du département des langues et des sciences du langage*, n°1, Lausanne, Université de Lausanne, pp. 30-47.

Alber, J.L et Py, B., (1986), « Vers un modèle exolingue de la communication interculturelle : interparole, coopération, conversation » in *Etudes de linguistique appliquée*, janvier-mars, n° 61, Paris, Didier Erudition, pp. 78-90.

Aroga Bessong, D. P., (1997), « « Le bilinguisme officiel (français-anglais) au Cameroun : un problème d'aménagement efficace » in *TTR : traduction, terminologie, rédaction*, vol. 10, n° 1, 1997, pp. 219-244. Disponible à l'adresse suivante : <http://id.erudit.org/iderudit/037285ar>

Auzanneau, M., (2002), « Le rap à Libreville : aspects sociolinguistiques » in *Education et sociétés plurilingues*, n°13, pp. 53-64.

Baillargeau, D et Benavent, C., (2006), « Une approche sociologique du positionnement des marques : Représentation sociale et légitimité des marques de surfwear » in *Actes du 22ème Congrès de l'AFM*, Nantes.

Baggioni, D., (1997), « endolingue vs exolingue », in Moreau, M. -L (éd.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Sprimont, Mardaga, pp. 139-140.

Bange, P (éd.), (1987), *L'analyse de l'interaction verbale : la dame de Caliure : une consultation*, Actes de colloques tenu à l'université de Lyon 2 du 13 au 15 décembre 1985, Paris, Peter Lang, 402 pages.

Bange, P (éd.), (1992), « À propos de la communication et de l'apprentissage L2 » (notamment dans ses formes institutionnelles) » in *Acquisition et interaction en langue étrangère*, n° 1, pp. 53-86.

Bagouendi-Bagère, B., (2005), « Lecture des représentations du français parlé au Gabon : le cas des néo-francophones » in Abecassis, M. Ayosso, L et Vialleton, E (éds.), *Le français parlé au XXe siècle : normes et variations géographiques et sociales*, Paris, L'Harmattan, vol. 1, pp. 147-163.

- Batiana, A.**, (1996), « Problématique d'une politique : le cas du Burkina-Faso » in Juillard, C et Calvet L.-J, *Les politiques linguistiques, mythes et réalités*, pp. 41-48.
- Bennani, J et al.**, (1985), *Du bilinguisme*, Paris, Denoël, 242 pages.
- Beniamino, M.**, (1997) « la diglossie » in Moreau, M. -L(éd.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Sprimont, Mardaga, pp.125-129.
- Beniamino, M.**, (1997), « Diglossie enchâssée/ Diglossie juxtaposée » in Moreau, M. -L(éd.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Sprimont, Mardaga, pp.129-130.
- Benrabah, B.**, (1999), *Langue et pouvoir en Algérie : histoire d'un traumatisme linguistique*, Paris, Séguier, 350 pages.
- Bernaut, F.**, (2003), « Dévoreurs de la nation : le mythe fang au Gabon » in *Etre étranger et migrant en Afrique au XXe siècle*, Paris, l'Harmattan, pp. 163-187.
- Bertaux, D.**, (1997), « les récits de vie : perspective ethnolinguistique » in François de Singly (éd.), Paris : Nathan, 128 pages.
- Besse, H.**, (1987), « Les langues et leur enseignement / apprentissage » in *Travaux de didactique du français langue étrangère*, n°17, Montpellier III, pp. 37-55.
- Billotte, G.**, (2005), « l'histoire de vie, un travail de recomposition de soi » in FILLOUX J.-C., *Analyse d'un récit de vie*, Paris, P.U.F, pp. 87-97.
- Bilola, E.**, (2004), *La langue française au Cameroun : Analyse Linguistique et Didactique*, Berne, Peter Lang, 342 pages.
- Binet, J.**, (1968), « Activité économique et prestige chez les fang du Gabon » in *Tiers Monde*, vol. 9, n°33, pp. 25-32.
- Bitjaa Kody, Z.**, (2000), « impact des politiques linguistiques au Cameroun », in Dumont, P. (éd.), *La coexistence des langues dans l'espace francophone*, s. 1., AUPÉLF-UREF, pp. 105-115.
- Bitjaa Kody, Z. D.**, (2001), « Émergence et survie des langues nationales au Cameroun » in *Trans*, Internet-Zeitschrift für Kulturwissenschaften, n°11, 8 pages. Disponible à l'adresse suivante :
<http://www.inst.at/trans/11Nr/kody11.htm>
- Blanc, H et Hamers, J. -F.**, (1983), *Bilinguisme et bilinguisme*, Bruxelles, Mardaga.
- Boucher, K.**, (1999), « Approche des représentations sociolinguistiques dans un groupe de jeunes librevillois » in *Le français en Afrique*, n°13.
- Boucher, K.**, (2001), « L'inventaire des particularités lexicales du français au Gabon : Véhicularisation ? Socio-sémantique ? Vernacularisation ? » in *Le plurilinguisme à Libreville*, Plurilinguismes, n°18, pp. 67-95.

Boucher, K., (2001), « Les voix de Libreville » in Boucher, K. (éd.), *Le Français et ses usages à l'écrit et à l'oral. Dans le sillage de S. Lafage*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, pp. 73-97

Boucher, K. et Lafage, S., (2000), *Le lexique français du Gabon (entre tradition et modernité)*, Nice, ILF CNRS, Le français en Afrique, n° 14, 415 pages.

Boyd, R., (1998), « les voisins les plus proches : un aperçu de la dialectologie » in *Faits de langues*, vol. 6, n° 11-12, pp. 87-98.

Boyer, H., (1996), *Eléments de sociolinguistique*, Paris, Dunod, 147 pages.

Boyer, H., (1997), *Plurilinguisme « contact » ou « conflit » des langues ?*, Paris, L'harmattan, 225 pages.

Boyer, H., (2001), *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Dunod, 104 pages.

Bretegnier, A., (2002), « Vers la construction d'une modélisation de la sécurité/insécurité linguistique » in Bretegnier, A et Legeden, G (éds), Paris, l'Harmattan, coll. Espaces Francophones, pp.123-151.

Cadet, X., (2009), *Histoire des fangs, peuple gabonais*, l'Harmattan, 459 pages.

Calvet, L. -J., (1987), *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Payot, 294 pages.

Calvet, L. -J., (1994) « Quel modèle sociolinguistique pour le Sénégal ? où il n'y a pas de véhiculante », vol. 68, n° 68, pp. 89-107.

Calvet, L.-J., (1996), *Les politiques linguistiques*, Paris, P.U.F, Que sais-je ? 128 pages.

Calvet L. -J., (2001), « Trois espaces face aux défis de la mondialisation », Paris, 13 pages.

Calvet, L. -J., (2002), *La sociolinguistique*, Paris, P.U.F, Que sais-je ? 4^e édition, 128 pages.

Calvet, L.-J et Dumont, P (eds)., (1999), *l'enquête sociolinguistique*, Paris, l'Harmattan, 191 pages.

Calvet, L.-J et Moussirou Mouyama, A (éds)., (2000), *Le plurilinguisme urbain*, actes du colloque international sur « les villes plurilingues » (Libreville-Gabon) 25-29 septembre 2000, Institut de la francophonie/ Didier Erudition, Langues et Développement, 486 pages.

Canut, C., (1995), « Dynamique linguistique au Mali ou la diglossie revisitée » in *Lengas*, n° 36.

Canut, C., (2002), « activité épilinguistiques, insécurité linguistique et changement linguistique », in *Sécurité/insécurité linguistique : terrains et approches diversifiées, propositions théoriques et méthodologiques*, l'Harmattan, Espaces Francophones, pp.105-122.

Canut, C., (2005), « Mélanges, pidgins, créoles : L'Afrique forte de sa créativité linguistique » in *Africultures*, janvier-mars 2005, n°62, pp. 56-63.

Canut, C., (2007), « L'épilinguistique en question » in Siouffi, G et Steuckardt, A (éds.), *Les linguistes et la norme. Aspects normatifs*, Berne, Peter Lang, coll. Sciences pour la communication, pp. 49-72.

Carpanin Marimoutou, J. -L et Racault, J. -M., (1992), *Métissages : Linguistique et anthropologie*, Paris, l'Harmattan, 323 pages.

Castellotti, V., (2001), *La langue maternelle en classe de langue étrangère*, Paris, Clé International, Didactique des langues étrangères, 124 pages.

Castellotti V. et Moore D., (2002), *Représentations sociales des langues et enseignements*, Strasbourg : Conseil de l'Europe, 23 pages.

Causa, M., (2005), « Gestion du répertoire linguistique et apprentissage d'une langue nouvelle » in *Education et sociétés plurilingues*, n° 19, décembre 2005, CIEPB, Aoste, Italie.

Chareille, S., (2003) « Aspects institutionnels de l'aménagement linguistique du Mercosur » in *Quelle politique linguistique pour quel État-nation*, pp.110-128.

Chauchat, H., (1985), *l'enquête en psychosociologie*, Paris, Le psychologue, Minuit.

Chaudenson, R., (1991), « Plurilinguisme et développement en Afrique subsaharienne francophone : les problèmes de la communication » in Charmes J. (éd.), *Cahiers des sciences humaines*, ORSTOM, vol 27, n° 3-4, pp. 305-313.

Chaudenson, R., (2000), « Francopolyphonie et francophonie, problématique de la coexistence des langues » in Dumont, P et Santodomingo (éds.), *La coexistence des langues dans l'espace francophone, approche macrosociolinguistique*, Sociolinguistique et dynamiques des langues (Rabat 25-28 sept. 1998), AUF.

Chaudenson, R., et Rakotomalala, D., (2004), *Situation linguistique de la francophonie*, AUF.

Corbeil, J. -P., (2005), « L'exogamie et la vitalité ethnolinguistique des communautés francophones en situation minoritaire : vécu langagier et trajectoires linguistiques » in *Francophonies d'Amérique*, Les Presses de l'Université d'Ottawa et Centre de recherche en civilisation canadienne-française, n° 20, pp. 37-49.

Chaudenson, R., « Grille d'analyse des situations linguistiques », 37 pages. Disponible à l'adresse suivante :

http://eprints.aidenligne-francais-universite.auf.org/399/1/grille_lafdef.pdf

Chirac, J., lors d'une déclaration appelée l'appel de Cotonou au 5^e sommet de la francophonie du 2 au 4 décembre 1995 à Cotonou au Bénin. Disponible sur le site :

www.presse-francophone.fr

Chiss J. -P., (2010), « Quel français enseigner ? Question pour la culture française du langage » in Bertrand O et Schaffner L (eds.), *Quel français enseigner à la question de la norme dans l'enseignement/apprentissage*, Paris, les Editions polytechniques, pp. 11-18

Cosnier, J et Kerbrat-Orecchioni, C (dir.), (1991), *Décrire la conversation*, Lyon, PUL, 2^e édition, 392 pages.

Cuq J. -P., (1991), *Le français langue seconde, Origines d'une notion d'implications didactiques*, Paris, Hachette, 224 pages.

Cuq J. -P (dir.), (2003) *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, Clé International, 303 pages.

Dabène, L., (1990), « Diversité des situations d'enseignement/d'apprentissage d'une langue étrangère » in Dabène, L et al. (éds.), *Rituels et variations dans la classe de langue étrangère*, Paris, Crédif-Hatier (LAL).

Dabène, L., (1994), *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*, Paris, Hachette, 191 pages.

De Fornel, M et Léon, J., (2000), « L'analyse de la conversation, de l'ethnométhodologie à la linguistique interactionnelle » in *Histoire Epistémologie Langage*, vol. 22, n^o., 22-1, pp. 131-155.

De Heredia, C., (1986), « Intercompréhensions et malentendus. Etudes d'interactions entre locuteurs étrangers et autochtones » in *Langages*, vol. 21, n^o 84, pp. 48-69.

De Heredia, C et Giacomi, A., (1986), « Réussites et échecs dans la communication linguistique entre locuteurs francophones et locuteurs immigrés » in *Langages*, vol. 21, n^o 84, pp. 9-24.

Denni-Krichel, N., (2007), « Bilinguisme précoce, avantage ou handicap ? » in *L'orthophoniste*, n^o 271, septembre.

De Pietro, J. -F., (1988a), « Conversations exolingues : une approche linguistique des interactions interculturelles » in Cosnier, J, Gelas, N, Kerbrat-Orecchioni, C (éds.), *Echanges sur la conversation*, Paris, Editions du CNRS, pp. 251-267.

De Pietro, J. -F., (1988b), « Vers une typologie des situations de contacts linguistiques » in, *Langage et société*, vol. 48, n^o 48, pp. 65-89.

Deprez, C., (1999), « Pratiques et transmissions familiales des langues d'origines dans l'immigration » in Calvet, L-J et Dumont, P (dir.), *L'enquête sociolinguistique*, L'Harmattan, 191 pages.

Diki-Kidiri, M., (2001), « Aperçu sur la situation sociolinguistique en Afrique » in *Sociolingüística internacional*.

Diki-Kidiri, M., (2004), « Multilinguisme et politiques linguistiques en Afrique » in *Actes de colloque international, Développement durable : leçons et perspectives*, Ouagadougou, pp. 27-36.

Dubois et alii, (2004), *Le Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 514 pages

Dukheim, E., (1988), *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Flammarion. 254 pages.

Dodo-Bouguendza, E., (2000), « Politique de refondation curriculaire, processus de développement curriculaire, réalités locales et défis du XXI^e » in *Rapport final du séminaire- atelier Libreville, Gabon du 23 au 28 octobre 2000*, Commission nationale pour l'UNESCO bureau international d'éducation, pp. 40-46.

Dodo-Bouguendza, E., (2008), *Des usages démocratiques au Gabon*, Paris, l'Harmattan, Recherche et Pédagogie, 140 pages.

Faerch, C et Kasper, G., (1980), « Stratégies de communication » in *Encrages*, pp. 17-24.

Fenneteaux, H., (2002), *Enquête : entretien et questionnaire*, Paris, Dunod, 128 pages.

Fillou, J. -C., (éds.), (2005), *Analyse d'un récit de vie*, Paris, P.U.F, 169 pages.

Feussi, V., (2004) « Politique linguistique et développement durable au Cameroun : perspective émique ou perspective éthique? » in *Actes du colloque Développement durable, leçons et perspectives*, tome 2, Ouagadougou 1er-4 juin 2004, pp. 21-29.

Galley, S., (1964), *Dictionnaire fang-français et français-fang*, Neuchâtel, L'association française des amis d'Albert Schweitzer, Henri Meisseler, 588 pages.

Goffman, E., (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne : la présentation de soi*, Paris, Minuit, 251 pages.

Goffman, E., (1974), *Les rites d'interaction*, Paris, Ed. de Minuit, 230 pages.

Grosjean, F., (1993), « Le bilinguisme et le biculturalisme : essai de définition » in *Bilinguisme et biculturalisme : théories et pratiques professionnelles*, actes du 2^e colloque d'orthophonie / logopédie, Neuchâtel du 17-18 septembre 1992, pp. 13-42.

Griep, B., (2006), « L'enfant à deux langues : devenir bilingue, parler bilingue » partie de la thèse de doctorat, 63 pages.

Gülich, E et Kotschi, T., (1983), « Les marqueurs de la reformulation paraphrastique » in *Cahiers de linguistique française*, n°5, pp. 305-351.

Gumperz, J. J., (1989), *Engager la conversation : introduction à la Sociolinguistique interactionnelle*, Paris, Minuit, 185 pages.

Hagège, C., (1996) *L'enfant aux Deux Langues*. Paris, Odile Jacob.

- Hagège, C.**, (2000), *Halte à la mort des langues*, Paris, Odile Jacob, 402 pages.
- Hagège, C.**, (2005), *L'enfant aux Deux Langues*. Paris, Odile Jacob. 298 pages.
- Halaoui, N.**, (1995), *Lois et règlements linguistiques des états francophones*, copyright ACCT, 639 pages.
- Hamers, J. F.**, (1997), « Emprunt » in Moreau, M. –L (éd.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Sprimont, Mardaga, pp. 136-139.
- Hardy, G.**, (2005), *Une Conquête morale : l'enseignement en AOF*, Paris, l'Harmattan, 275 pages.
- Harter, A.F.**, (2010), « Cultures de l'oral et de l'écrit à Yaoundé » in *Glottopol*, n°5, pp. 92-107.
- Holec, H et al.**, (1996), *Stratégies dans l'apprentissage et l'usages des langues*, Strasbourg : Conseil de l'Europe, 132 pages.
- Huot, H.**, ((2005), *Forme et sens des mots du français*, Paris, Armand Colin, 2^e édition, 249 pages.
- Idiata, F.**, (2002), *Il était une fois les langues gabonaises*, Libreville, Raponda Walker, 111 pages.
- Jodelet, D.**, (1984), « Représentations sociales : phénomènes, concepts et théorie » in *Psychologie sociale*, Paris, PUF, pp 347-378.
- Kara M.**, (1997), *Les tentations du repli communautaire : le cas des franco-Maghrébins en général et des enfants de Harkis en particulier*, Paris, L'Harmattan, 300 pages.
- Kerbrat-Orecchioni, C.**, (1990), *Les interactions verbales*, Paris, Armand Colin, 318 pages.
- Kihlstedt, M.**, (2005), « Les avantages du bilinguisme précoce ». Disponible à l'adresse suivante :
http://www.lycee-chateaubriand.eu/IMG/pdf/bilinguisme_doc_Maria.pdf
- Kwenzi mikala, J.T.**, (1990), « Quel avenir pour les langues gabonaises ? » in *Revue Gabonaise des Sciences de l'Homme*, n°2, Libreville : LUTO-UOB, pp.121-124.
- Landry, R et Allard, R.**, (1987), « Contacts des langues, vitalité ethnolinguistique subjective et comportement langagier » in *Langages et Sociétés*, vol. 41, n° 41, pp. 83-84.
- Laroussi, F.**, (2006), *La problématique du plurilinguisme et du pluriculturalisme*, Dyalang Pre 2787, Université de Rouen. Disponible à l'adresse suivante :
http://www.ac-mayotte.fr/IMG/pdf/Interv_Laroussi-Plurilinguisme.pdf

Lauffenburger, A., « Communication internationale et démocratie linguistique : un enjeu fondamentale pour l'avenir de notre planète », Condensé, 9 pages. Disponible à l'adresse suivante :

http://www.monde-solitaire.org/spip/IMG/pdf/lauffen_resum.pdf

Lendzeyi, L., (2010), *Le français des jeunes gabonaise de la rue : analyse linguistique et implication didactique*. Mémoire de maîtrise, Libreville, Université Omar Bongo Ondimba, 145 pages.

Mackey, W. F., (1997), « le bilinguisme » in Moreau, M-L (éd.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Sprimont, Mardaga, pp. 61-64.

Makanga Mboum Mackey, W. F., (1997), « le bilinguisme » in Moreau, M-L (éd.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Sprimont, Mardaga, pp. 61-64.

Ba, J., (2007), « La langue française dans la cellule familiale mixte au Gabon » in *Education et sociétés plurilingues*, n°22.

Malek, A., (2009), « éléments d'approche sociolinguistique dans les déclencheurs de l'alternance codique chez les étudiants de l'université de Mostaganem » in Aoudi, S. Benmoussat, B et Cortès, J (coord.), *Contacts et diversités linguistiques*, Synergies Algérie, n° 4, pp. 47-56.

Matthey, M., (2005), « Plurilinguisme, compétences partielles et éveil aux langues. De la sociolinguistique à la didactique des langues » in Bronckart, J. -P. Buloa, E et Pouliot, M (eds.), *Repenser l'enseignement des langues : comment identifier et exploiter les compétences*, Lille, Presses du Septentrion, pp. 139-159.

Matthey, M et De Pietro, J., (1998), « Langues en contact : conflit ou enrichissement ? », *Intervalles*, n° 5, pp. 13-35.

Mba Nkoghé, J., (1996), « Le Gabon linguistique » in *Notre Librairie*, Littérature gabonaise, n°105, pp. 20-23

Mba Nkoghé, J., (1991), « Place et utilité des langues gabonaises dans l'activité nationale » in *Message n°5*, Libreville, Ministère de l'Education national.

Mbaye, Ndongo., (1990), « Langues et développement en Afrique » in *Les actes de lecture*, n°30, 6 pages.

Mebiame Zomo, M., (2007), « Le travail des missions chrétiennes au Gabon pendant la colonisation » in Nguimbama-Makaya, F (dir.), *Colonisation et colonisés au Gabon*, Paris, l'Harmattan, pp. 49-76.

Meune, M., (2007), « Le colinguisme montréalais face à deux modèles suisses-Fribourg et Bienne » in *Tinkuy*, n° 4, pp. 9-27.

Metegué N'Nag, N., (2006), *Histoire du Gabon : des origines à l'aube du XXI^e*, Paris, l'Harmattan, 372 pages.

Mitchell, R., (2004), « les perceptions du français gabonais et la distribution des langues du Gabon, in *Le français en Afrique : revue du réseau des observatoires du français contemporain en Afrique*, n° 19. pp. 177-188.

Moliner, P., (1996), *Images et représentations sociales*, PUG.

Moliner, P., (éd.), (2001), *La dynamique des représentations sociales*, Grenoble, PUG, 303 pages.

Moore, D (coord.), (2001), « Les représentations des langues et de leur apprentissage : itinéraires théoriques et trajets théoriques », Paris, Didier, coll. Credif Essais, pp. 7-22.

Moreau, L., (1999), « La pluralité des langues dans la francophonie » in *DiversCités Langues*, vol VI. En ligne. Vol. IV. Disponible à l'adresse suivante <http://www.telug.quebec.ca/diverscite>

Moscovici, S., (1976), *La psychanalyse : son image et son public*, Paris, P.U.F, 2^e édition, 506 pages.

Mouélé, M., (2006), « Parlons-nous français ou Gallo-Bantu au Gabon ? » in *Le Temps*, n° 159.

Moussirou Mouyama, A., (2000), « Politiques linguistiques et urbanité : Le cas du Gabon » in Dumont P., et Santodomingo (éds.), *La coexistence des langues dans l'espace francophone, approche macrosociolinguistique, Sociolinguistique et Dynamiques de Langues* (Rabat 25-28 sept. 1998), AUF, pp. 395-402.

Moussirou Mouyama, A et Calvet L.-J (éds.), (2000), *Le plurilinguisme urbain*, Paris, Institut de la francophonie/Didier Erudition.

Moussounda Ibouanga, F., (2008), « Pour une lecture des particularismes gabonais : cas de la ville de Mouila. Faits de langues et identitaires » in *Le français en Afrique*, n° 23, Nice, pp. 113-133.

Mucchielli, A., (1994), *Les méthodes qualitatives*, Paris, Que sais-je ? 2^e édition, 128 pages.

Nazam Halaoui., (1995), *Lois et règlements des états linguistiques des pays francophones, copyright*, ACCT, 639 pages.

Ndawo, A. P., (2001), « Le français au Sénégal : une approche polynomique » in *Sudlangues*, UCAD-AUF, n° 1, pp. 51-64.

Ndiassé, T., (1997), « L'alternance codique » in Moreau, M. -L (éd.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Sprimont, Mardaga, Liège, pp. 32-35.

Ndombet, W-A., (2008), « histoire des origines des fang (Gabon) du XIVE à nos jours » in Monique Chastanet et J. -P Chrétien (éds.), *Entre la parole et l'écrit : contributions à l'histoire de l'Afrique en Hommage à Claude- hélène Perrot*, Paris, Kartala, pp.123-136.

Ndong Ndoutoume, P dit T., (1977), *Le Mvett, Présence africaine*, Paris, 1970, 1975, 1993.

Ngalasso-Mwatha, M., (1992), « Le concept de français langue seconde » in Besse, H., Ngalasso-M, M et Vignier, G (coord.), *Études de linguistique appliquée*, n° 88, pp. 27-38.

Ngalasso-Mwatha, M., (1981) « Situations et politiques linguistiques en Afrique Centrale pour une nouvelle stratégie de promotion des langues africaines » in Documents de la réunion des experts tenue à Conakry du 21 au 25 septembre 1981 ; UNESCO.

Nizet, J et Rigaux, N., (2005), *La sociologie d'Erving Goffman*, Repères, La Découverte, Paris, 121 pages.

Nkoghé Mvé, M.-O., (1980), *Les fang du Gabon : hier et aujourd'hui tels qu'ils sont*, S.I. : S.n, 61 pages.

Noumssi, G. M et Wamba, R., (2003), « le français au Cameroun Contemporain : statuts, pratiques et problèmes sociolinguistiques » in *Sudlangues*, n°2, 20 pages.

Labov, W., (1978), *Le parler ordinaire : la langue des ghettos noirs des Etats-Unis*, Paris, les Ed.de Minuit, 2 vol. 351, 174 pages.

Lafage, S., (1999), « Le français à l'aube de l'an 2000 : éléments de problématique » in *le français en Afrique*, Didier Erudition, n°13, pp.163-171.

Laforest, M et Vincent, D., (1994), « incompréhension et malentendu : deux manifestations de la co-construction du sens » in *Langues et linguistique*, n° 25, pp. 111-144.

Lebreton, D., (2008), *l'interactionnisme symbolique*, Paris, PUF, 249 pages.

Leguy C., « Oralité en Afrique », 8 pages. Disponible à l'adresse suivante : www.meb.u-bordeaux2.fr

Lüdi, G., (1998), « De la diglossie à la polyglossie. Ces concepts peuvent-ils servir de bases pour guider les nouvelles réalités et politiques linguistiques ? » in *Divers Cité Langues, forums de discussion*. 3 pages. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.uquebec.ca/diverscite>

Lüdi, G et Py, B., , *Etre bilingue*, Bern, Peter Lang, 181 pages.

Lüdi, G et Py, B., (2002), *Etre bilingue*, Bern, Peter Lang, 2^e édition, (1986).

Lüdi, G., « L'enfant bilingue : chance ou surcharge ? » Disponible à l'adresse suivante : http://sprachenkonzept.franz.unibas.ch/Annexe_8.html

Peeters, B., (2003), « Le transculturel : sémantique, pragmatique, axiologique » in *La linguistique*, P.U.F, vol. 39, pp.119-135.

Peneff, J., (1990), *la méthode biographique*, Paris, Armand Colin, 144 pages.

Perspectives : revue trimestrielle d'éducation comparée (Paris, UNESCO : Bureau international d'éducation), vol. 31, n° 4, décembre 2001, p. 715-731.

Py, B., (1994), « Simplification, complexification et discours exolingue » in *Cahiers du français contemporain*, n°1, Paris, Didier Erudition, pp. 89-101.

Porquier, R., (1984), « Communication exolingue et apprentissage des langues » in Py B (éd.), *Acquisition d'une langue seconde III Encrages*, Paris, Presses universitaire de Vincennes, Neuchâtel, Centre de linguistique Appliquée, pp. 17-47.

Poth, J., « Dans quelles langues vivront nos enfants et nos petits enfants. Les langues leur rôle dans la société ». Disponible à l'adresse suivante : <http://www.linguapax.org/fitxer/161/TextPoth.pdf>

Prudent, L. -F., (1981), « Diglossie et interlecte » in *Langages*, vol. 15, n° 61, pp. 13-38.

Queffelec, A et al., (2002), *Le français en Algérie : lexique et dynamique des langues*, Bruxelles, Duculot, 589 pages.

Rakissouligri, M.O., (2000), Planification et politiques linguistiques dans certains pays sélectionnés d'Afrique de l'Ouest, Addis Abeba, IRCA.

Disponible sur :

<http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001228/122877fo.pdf>

Raponda Walker, A., (1996), *Notes et histoires du Gabon*, Libreville, Raponda Walker.

Robert, J.-P., (2008), *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*, 2^e édition : revue et augmentée, prise en compte détaillée du Cadre européen commun de référence pour les langues, Coll., L'essentiel français, Editions Ophrys, Paris, 224 pages.

Sanogo M. -L., (1996), « Questions de glottopolitique en Afrique noire francophone » in Julliard, C. et Calvet L.-J., (éds), *Les Politiques linguistiques, mythes et réalités*, Beyrouth, pp. 297- 302.

Sanon-Ouattara, F. E., (2005), « La traduction en situation de diglossie : le cas du discours religieux chrétien au Burkina Faso », 420 pages.

Sauzet, P., « Diglossie: conflit ou tabou ? », université Paul Valéry Montpellier. Disponible à l'adresse suivante:

<http://membres.lycos.fr/simorre/oc/tabou.htm>

Sow, A., (2008), « L'avenir des langues africaines » in *XVIe Assemblée régionale Afrique*, Antannarivo (Madagascar) du 14 au 16 mai 2008, Assemblée parlementaire de la francophonie, 18 pages.

Stoll, C., (1997), « le bilinguisme : une approche typologique », sommaire du n° 54, Bulletin ALPV-Strasbourg.

Tarone, E., (1980), « Communication stratégiques, foreigner talk, and repair interlangue » in *Language learning*, vol. 30, n° 2, pp. 417-431.

Tomc, S., (2006), *Approche interactionnelle de la différenciation sexuelle dans la conversation parents/adolescents*. Thèse de Doctorat, Université Descartes-Paris V, vol., 1. 348 pages.

Varo, G et Deprez-de Heredia, C., (1991), « Le bilinguisme dans les familles » in *Enfance*, vol. 44, n°44 -4, pp. 297-304.

Varo, G et Deprez-de Heredia, C., (2004), « Représentations ordinaires du plurilinguisme, transmission des langues et apprentissage chez les enfants, en France et au Canada » in *Langages*, vol. 38, n° 154, pp. 34-46.

Versluys, E., (2010), *Langues et identités au Sénégal*, Paris, l'Harmattan, 290 pages.

Véronique, D., (1992), « Recherche sur l'acquisition des langues secondes : un état des lieux et quelques perspectives » in *Ailes*, pp. 5-36.

Vion, R., *La communication verbale. Analyse des interactions*, Paris, Hachette.

Vion, R., (2000), *La communication verbale : analyse des interactions*. Paris, Hachette, 302 pages. (1992)

Wald, P., (1986), « la diglossie immergée : représentations alternatives du répertoire linguistique chez les Yakoma de Bangui » in *Langage et société*, vol.38, n° 38, p. 51-67.

Wamba, R et alii., (2005), « Le français au Cameroun : Statuts, pratiques et problèmes sociologiques » in *Sudlangues*, n°2.

Zongo, B., (1996), « Alternances des langues et stratégies langagières en milieu hétérogène culturelle : vers un modèle d'analyse » in *Les politiques linguistiques mythes et réalités*, L'AUPELF-UREF, pp. 341-349.

Zongo, B., (1997), « Choix et alternance linguistiques : lieux de conflits dans la communication interculturelle » in Tabouret-Keller, A (éd.), *Difficultés de langues en francophonie*, Cahiers de l'Institut de Louvain, n° 23, vol. 3-4, pp.71-85.

Zongo, B et Blanchet, P., (2004), *Le parler ordinaire multilingue à Paris : ville et alternance codique : pour une approche modulaire*, Paris, l'Harmattan, 288 pages.

République Gabonaise., (1994), *La constitution gabonaise*. Livre officiel. Loi N°1/94 du 18 mars 1994.

LIENS INTERNET DE SITES INTERNET CONSULTÉS:

Centre de Recherche en Anthropologie sociale et culturelle, Turath : Représentations sociales.

<http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/villers-cotterets.asp>

http://www.axl.cefanelaval.ca/francophonie/Edit_Villers-Cotterets.htm

« La notion de représentation culturelle ». Disponible à l'adresse suivante :
<http://geza.roheim.pagesperso-orange.fr/html/rculture.htm>

www.be.fangbeti.fr

<http://membres.lycos.fr/simorre/oc/tabou.htm>

www.mindzic.e-monsite.com

www.monefang.com,

http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/valibel/documents/conventions_valibel_2004.PDF

http://www.unesco.org/fileadmin/MULTIMEDIA/INSTITUTES/UIIL/confintea/pdf/National_Reports/Africa/Africa/Gabon.pdf : *Rapport National sur l'éducation et la situation actuelle de l'éducation et de la formation des adultes, bilan de synthèse.*

Centre de Recherche en Anthropologie sociale et culturelle, Turath : Représentations sociales.

Table des matières

INTRODUCTION	6
1. LE CHOIX DU SUJET	3
2. LES HYPOTHESES	4
3. LE RECUEIL DES DONNEES	5
3.1 <i>Les techniques d'enquête</i>	5
3.1.1 <i>L'entretien avec le récit de vie</i>	5
3.1.2 <i>Le questionnaire</i>	7
3.1.3 <i>L'observation participante</i>	9
3.1.4 <i>L'enquête documentaire</i>	10
3.2 <i>La pré-enquête</i>	10
3.3 <i>Les difficultés liées à l'enquête</i>	10
3.4 <i>Corpus de conversations authentiques</i>	11
4. PRESENTATION DES PARTICIPANTS	12
I° PARTIE : PAYSAGE SOCIOLINGUISTIQUE DU GABON.....	18
CHAPITRE I : LE GABON LINGUISTIQUE.....	19
1.1 LE GABON : HISTOIRE ET GEOGRAPHIE.....	19
1.1.1 <i>Le cadre historique</i>	19
1.1.2 <i>Le cadre géographique</i>	21
1.2 ESQUISSE DEMOGRAPHIQUE	21
1.3 LE GROUPE ETHNIQUE FANG.....	22
1.4 LES LANGUES EN PRESENCE DANS LE PAYS.....	27
1.4.1 <i>Les langues gabonaises ou endogènes</i>	27
1.4.1.1 <i>Les langues pygmées</i>	30
1.4.1.2 <i>Les langues Bantoues</i>	31
1.4.2 <i>Les langues étrangères ou exogènes</i>	34
1.4.2.1 <i>Les langues africaines</i>	34
1.4.2.2 <i>Les langues européennes</i>	34
1.4.2.3 <i>Les autres familles de langues</i>	35
CHAPITRE II : STATUTS ET FONCTIONS DU FRANÇAIS ET DES LANGUES GABONAISES	36

2.1 LE FRANÇAIS : STATUTS ET FONCTIONS.....	36
2.1.1 Statuts.....	36
2.1.1.1 Langue officielle.....	36
2.1.1.2 Langue seconde.....	37
2.1.1.3 Langue première.....	39
2.1.2 Fonctions.....	40
2.1.2.1 Langue officielle.....	40
2.1.2.2 Langue véhiculaire.....	41
2.1.2.3 Langue des médias.....	41
2.2 LES LANGUES GABONAISES : STATUTS ET FONCTIONS	42
2.2.1 Statuts.....	42
2.2.1.1 Les langues premières.....	42
2.2.1.2 Les Langues secondes.....	43
2.2.2 Fonctions.....	43
2.2.2.1 Les fonctions traditionnelles.....	43
2.2.2.2 Fonctions véhiculaires.....	43
SYNTHESE	45
CHAPITRE III : LA POLITIQUE LINGUISTIQUE DU GABON	48
3.1 MONOLINGUISME OU PLURILINGUISME DES ETATS?.....	49
3.1.1 Un code (langue) ou plusieurs codes (langues) ?.....	49
3.1.2 Actions en situation de plurilinguisme	56
3.1.2.1 Politique linguistique	56
3.1.2.2 La planification linguistique.....	61
3.2 LES RAISONS DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE DU GABON	63
3.2.1 Une origine coloniale	63
3.2.2 La politique linguistique actuelle.....	64
3.3 PRATIQUE DES LANGUES EN PRESENCE.....	69
3.4 LE FRANÇAIS AU GABON	73
3.4.1 Les modes d'appropriation du français au Gabon.....	73
3.4.2 Quel français est parlé au Gabon ?	78
3.4.3 Le marquage identitaire.....	82
3.4.4 Le français et les langues gabonaises : espace défini ou pas ?.....	83

II° PARTIE : REPRESENTATIONS DES LANGUES ET ATTITUDES.....	87
CHAPITRE IV : BILINGUISME ET DIGLOSSIE.....	89
4.1 LA DIGLOSSIE	89
4.2 LE BILINGUISME	94
4.2.1 <i>Le bilinguisme et la diglossie.....</i>	94
4.2.2 <i>Le bilinguisme à ses origines.....</i>	95
4.2.3 <i>Le bilinguisme et ses auteurs.....</i>	99
4.2.4 <i>Les types de bilinguisme</i>	102
4.2.4.1 <i>Le bilinguisme individuel.....</i>	102
4.2.4.2 <i>Le bilinguisme collectif.....</i>	103
4.2.5 <i>Quelques faits du bilinguisme</i>	106
4.2.5.1 <i>L'emprunt</i>	106
4.2.5.2 <i>L'alternance codique</i>	108
4.2.5.2.1 <i>Les différentes approches de l'alternance codique.....</i>	109
4.2.5.2.2 <i>Les types d'alternance.....</i>	112
4.2.5.2.3 <i>Les raisons de l'alternance codique.....</i>	113
4.2.5.2.4 <i>Choix pour notre étude</i>	114
4.3 LE RELATIONNEL DE CES CONCEPTS AVEC LE BILINGUISME.....	115
CHAPITRE V : LE BILINGUISME DES FAMILLES GABONAISES.....	117
SYNTHESE	150
CHAPITRE VI : LES REPRESENTATIONS DES LANGUES DES FAMILLES GABONAISES. 154	
6.1 LES REPRESENTATIONS.....	155
6.2 LES ATTITUDES	158
6.3 DISCOURS EPILINGUISTIQUES SUR LES LANGUES.....	159
6.3.1 <i>Discours épilinguistique sur le fang</i>	160
6.3.2 <i>discours épilinguistique sur le français.....</i>	161
6.4 REPRESENTATIONS DES LANGUES EN PRESENCE	161
6.4.1 <i>Les représentations du fang.....</i>	183
6.4.1.1 <i>La langue de l'affectivité.....</i>	183
6.4.1.2 <i>La langue de l'identité gabonaise/culture gabonaise.....</i>	183
6.4.1.3 <i>La langue des parents.....</i>	184

6.4.1.4. Une langue dominée	184
6.4.2 Les représentations du français.....	184
6.4.2.1 La langue de l'intercompréhension	184
6.4.2.2 La langue « médium »	184
6.4.2.3 La langue de la culture occidentale / langue du colonisateur.....	185
6.4.2.4 La langue de prestige / langue de la modernité.....	185
6.4.2.5 Une langue dominante / glottophage	185
6.4.3 Les représentations de l'usage des deux langues	186
6.4.3.1 Une double appartenance.....	186
6.4.3.2 Une acculturation.....	186
6.4.4 Et la culture dans tout ça ?.....	187
6.4.5 Alors uni-culturelles ou biculturelles ?.....	188
SYNTHESE	190

III°PARTIE : ANALYSE DU BILINGUISME DANS LES INTERACTIONS VERBALES DES FAMILLES GABONAISES.....	191
---	-----

CHAPITRE VII : INTERACTIONS, EXOLINGUISME ET STRATÉGIES 193

7.1 LES INTERACTIONS VERBALES.....	193
7.1.1 Les approches de l'interaction verbale.....	194
7.1.1.1 L'approche communicationnelle	194
7.1.1.2 L'approche conversationnelle	195
7.1.1.3 L'interactionnisme Symbolique.....	198
7.1.3.1.1 Le sujet comme acteur	200
7.1.3.1.2 La notion de face.....	200
7.1.2 Les différents types d'interactions verbales.....	202
7.1.3 Structure des interactions : séquences d'ouverture et de clôture	203
7.1.3.1 Séquences d'ouverture.....	203
7.1.3.2 Les séquences de clôture.....	204
7.2 L'EXOLINGUISME.....	206
7.2.1 Quelques définitions	206
7.2.1.1 Le locuteur natif vs le locuteur non natif.....	206
7.2.1.2 Le locuteur expert et le locuteur non expert	207
7.2.1.2.1 Le locuteur expert	207

7.2.1.2.2	<i>Le locuteur non expert</i>	208
7.2.1.2.3	<i>Conscience ou non de leur compétence en français ?</i>	208
7.2.1.3	<i>La notion d'exolinguisme</i>	208
7.2.2	<i>L'interaction exolingue</i>	210
7.2.2.1	<i>Les rapports asymétriques dans le discours</i>	212
7.3	PRESENTATION DES INTERACTIONS EXOLINGUES	219
7.3.1	<i>Présentation des difficultés rencontrées dans les interactions exolingues</i>	220
7.3.1.1	<i>Des difficultés liées à l'absence de maîtrise du lexique du français</i>	220
7.3.1.2	<i>Des difficultés liées à l'absence de maîtrise de la syntaxe du français</i>	221
7.3.1.3	<i>Des difficultés dues à l'absence de maîtrise de la culture du français</i>	223
7.3.2.1	<i>Le malentendu</i>	225
7.3.2.2	<i>L'incompréhension</i>	226
7.4	LES STRATEGIES DE COMMUNICATION DANS LES INTERACTIONS EXOLINGUES	227
7.4.1	<i>La notion de stratégie</i>	228
7.4.1.2	<i>Les stratégies de communication selon Faerch et Kasper</i>	229
7.4.1.3	<i>Les stratégies selon Giacomi et Heredia</i>	230
7.4.1.3.1	<i>Les stratégies préventives</i>	231
7.4.1.3.2	<i>Les stratégies de gestion</i>	232
7.4.1.4	<i>Les stratégies de communication selon Py</i>	233
7.4.1.5	<i>Les stratégies de communication selon Bange</i>	236
7.4.2	<i>Les stratégies recensées dans notre étude</i>	238
7.4.2.1	<i>Résolution des difficultés chez les locuteurs « non experts »</i>	238
7.4.2.1.1	<i>Le recours à la L1 (prendre le mot inconnu dans sa langue)</i>	239
7.4.2.1.2	<i>Le changement de code</i>	242
7.4.2.1.3	<i>L'évitement ou l'abandon</i>	244
7.4.2.1.4	<i>L'appel à une autorité (la sollicitation du locuteur expert)</i>	245
7.4.2.1.5	<i>L'auto-correction</i>	248
7.4.2.1.6	<i>La demande de ralentissement du débit</i>	249
7.4.2.1.8	<i>Quelques faits notés</i>	252
7.4.2.2	<i>Stratégies déployées par les locuteurs « experts »</i>	253
7.4.2.2.1	<i>La simplification</i>	254
7.4.2.2.2	<i>La reformulation</i>	255
7.4.2.2.3	<i>La demande si besoin d'aide</i>	257
7.4.2.2.4	<i>Recours à la langue fang</i>	258
	SYNTHESE	260

CHAPITRE VIII : LES ALTERNANCES CODIQUES.....	262
8.1 L'ALTERNANCE CODIQUE DES FAMILLES GABONAISES	263
8.1.1 <i>Typologie des alternances codiques.....</i>	263
8.1.1.1 <i>L'alternance intraphrastique</i>	263
8.1.1.2 <i>l'alternance interprastique ou inter-énoncés.....</i>	265
8.1.1.3 <i>L'alternance codique d'un tour de parole à l'autre.....</i>	266
8.2 LES FACTEURS DECLENCHANT L'ALTERNANCE CODIQUE	268
8.2.1 <i>Les facteurs extralinguistiques.....</i>	269
8.2.1.1 <i>Le sujet de l'interaction.....</i>	269
8.2.1.2 <i>La situation socio-linguistique.....</i>	270
8.2.1.3 <i>Les personnes engagées dans l'interaction.....</i>	271
8.2.1.4 <i>Le cadre ou lieu de l'interaction.....</i>	271
8.2.1.5 <i>l'âge</i>	272
8.2.1.6 <i>le changement d'interlocuteur.....</i>	272
8.2.2 <i>Les facteurs linguistiques.....</i>	273
8.2.2.1 <i>La compétence linguistique.....</i>	273
8.2.2.2 <i>Le besoin ou déficit lexical</i>	273
8.2.2.3 <i>La reprise de langue utilisée par le partenaire</i>	274
8.2.2.4 <i>Le discours rapporté.....</i>	274
8.3 LES RAPPORTS DE DOMINANCE.....	275
8.3.1 <i>L'alternance codique à dominance française</i>	276
8.3.2 <i>L'alternance codique à dominance fang</i>	278
8.3.3 <i>L'alternance codique « équilibrée ».....</i>	280
8.4 LES FONCTIONS DE L'ALTERNANCE.....	281
8.4.1 <i>La fonction modalisatrice du message</i>	282
8.4.2 <i>La fonction polyphonique</i>	282
8.4.3 <i>La fonction interjective</i>	283
8.4.4 <i>La fonction réitérative.....</i>	284
8.4.5 <i>La personnalisation vs objectivation du message</i>	284
8.5 LES RAISONS DU CHANGEMENT DE CODE VU PAR NOS ENQUETES.....	285
8.5.1 <i>Le changement de code comme élément cryptique</i>	285
8.5.2 <i>Le changement de code comme élément ludique.....</i>	287
8.5.3 <i>Le changement de code comme élément identitaire.....</i>	287
8.5.4 <i>Le changement de code comme élément de connivence.....</i>	288

SYNTHESE	289
CHAPITRE IX : INTEGRATION DES MOTS ET DES EXPRESSIONS FANG ET FRANÇAIS DANS LES INTERACTIONS DES FAMILLES GABONAISES.....	290
9.1 LES MOTS ET LES EXPRESSIONS EN FANG ET FRANÇAIS INTEGREES DANS LES INTERACTIONS DES FAMILLES GABONAISES	291
9.1.1 <i>Les articles</i>	291
9.1.2 <i>Le groupe nominal ou syntagme</i>	292
9.1.2.2 <i>Nom précédé de l'article défini</i>	292
9.1.3 <i>Le groupe verbal</i>	293
9.1.4 <i>Les adverbes</i>	294
9.1.4.1 <i>Les adverbes d'affirmation et de négation</i>	294
9.1.4.2 <i>Les adverbes de quantité</i>	294
9.1.4.3 <i>Les adverbes de temps</i>	294
9.1.5 <i>Les connecteurs</i>	295
9.1.6 <i>Proverbes et citations</i>	296
9.2 COMMENT APPARAISSENT LES EXPRESSIONS EN FRANÇAIS ET EN FANG DANS LES ENONCES DES LOCUTEURS ?	297
9.2.1 <i>Par la création lexicale</i>	297
9.2.1.1 <i>A partir des mots français</i>	297
9.2.1.2 <i>A partir des mots fang</i>	298
9.2.2 <i>Mots français avec un sémantisme différent</i>	298
9.2.3 <i>Phrases en français avec une réduction lexicale</i>	299
9.3 COMMENT LES MOTS ET EXPRESSIONS EN FANG ET EN FRANÇAIS S'INTEGRENT DANS LE DISCOURS ?	300
9.3.1 <i>L'intégration morphologique</i>	300
9.3.1.1 <i>La dérivation</i>	300
9.3.1.2 <i>Les emprunts</i>	303
9.3.1.3 <i>Le néologisme</i>	303
9.3.2 <i>L'intégration syntaxique</i>	304
9.3.2.1 <i>Remplacement de l'article possessif par l'adjectif défini</i>	304
9.3.2.3 <i>Le genre</i>	304
9.3.3 <i>L'intégration sémantique</i>	306
9.3.3.1 <i>Changement de dénotation</i>	306
9.3.3.2 <i>Changement de connotation</i>	307

9.3.3.3 <i>Extension de sens</i>	307
9.4 LE FRANÇAIS UNE LANGUE PARTICULIERE ?.....	308
9.5 INSECURITE LINGUISTIQUE ? INSECURITE IDENTITAIRE ?.....	310
SYNTHESE	313
CONCLUSION	314
BIBLIOGRAPHIE.....	321
ANNEXES.....	345
A. CHOIX DE LA TRANSCRIPTION	I
B. RECIT DE VIE.....	III
• HISTOIRE DE LA FAMILLE NDONGO :.....	III
➤ <i>Récit de vie de Maman Ndongo</i>	III
✓ ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF (EN RAPPORT AVEC SES DECLARATIONS PRECEDENTES)	
.....	X
• HISTOIRE DE LA FAMILLE NZUE :.....	XVII
<i>Récit de vie de Maman Nzué</i>	XVII
<i>Récit de vie de Papa Nzué</i>	XIX
• HISTOIRE DE FAMILLE EZENG :.....	XXII
<i>Récit de vie de Maman Ezeng</i>	XXII

ANNEXES

A. CHOIX DE LA TRANSCRIPTION

Pour la transcription de notre corpus, nous avons opté pour la transcription orthographique qui se rapproche davantage de nos habitudes de lecture. Des centres de recherches tels que DECLIC ancien GARS, VALIBEL, TRANSCRIBER, CORINTE pour ne citer que ceux-ci proposent méthodes de transcriptions au chercheur de trouver parmi ces aides, la méthode qui conviendra à son étude. Pour notre part et suivant nos attentes, notre choix s'est porté sur VALIBEL, créée en 1989 en Belgique par Francard Michel qui concentre ses activités sur l'usage du français dans l'espace francophone. Avec la proposition de Valibel, nous pouvions mentionner un certain nombre de faits que ne permettent pas d'autres centres comme le GARS avec lequel nous avons pensé au tout début travaillé.

Voici à présent les codes de lecture :

- Respect au maximum de l'orthographe conventionnel ;
- identification des locuteurs qui se verront attribuer une identification par un code individuel : 5 lettres suivies d'un chiffre, les 3 premières en minuscules, renvoyant au nom du corpus, les 2 lettres suivantes en majuscules renvoyant aux initiales du locuteur, le chiffre 1 est par défaut, les possibilités de 1 à 9 permettent de distinguer les homonymes ;

C'est ainsi que nous avons les identifications suivantes

Famille Nzué

mère Nzué (**fnzMZ1**)

père Nzué (**fnzPN1**)

Alexandre (**fnzAL1**)

Bella (**fnzBE1**)

Claire (**fnzCL1**)

Famille Ezeng

mère Ezeng (**fezMEZ1**)

Père Ezeng (**fezPE1**) / (**fezPÈ1**) quand en communication avec Petit (**fezPE1**)

Colette (**fezCO1**)

Marie (**fezMA1**)

Mémé (**fezdMÉ1**)

Petit (**fezPE1**)

Andème (**fezAN1**)

Famille Ndongo

mère Ndongo (**fndMN1**)

père Ndongo (**fndPN1**)

Aude (**fndAU1**)

Christine (**fndCH1**)

Lucien (**fezLU1**)

Pauline (**fndPA1**)

Aude (**fndAU1**)

Fnd/fez/fnz : représentent les initiales des différentes familles à savoir famille Ndongo
famille Ezeng et famille Nzué ;

- la note interrogative sera signalée par un ? ;
- emprunts : transcrits dans les standards orthographiques de la langue source ;
- allongement : après la syllabe allongée ; long allongement prolongée ::
- chevauchement : « deux cas de figures peuvent se présenter :
 - 1. Il y a un chevauchement entre la fin du tour de parole d'un premier locuteur et le début du tour du locuteur suivant. Dans ce cas, le changement de locuteur est indiqué par un retour à la ligne et les symboles |- et -| délimitent respectivement le début et la fin de la portion de parole prononcée simultanément.
 - 2. Le locuteur qui a la parole est chevauché par un deuxième locuteur. Le premier locuteur conserve la parole. Dans ce cas, les deux interventions sont présentées dans le tour de parole du premier locuteur, sans retour à la ligne. La portion de texte en chevauchement se trouve entre les symboles verticaux |- et -|. Le nom du second locuteur est indiqué entre crochets angulaires <> au début de sa prise de parole ».
- prononciations erronées/ variantes non standard : orthographiée de manière standard et mentionnée en sampa entre crochets idem pour les liaisons erratiques, les prononciations régionales, les prononciations jugées intéressantes et remarquables

- onomatopées : transcrits selon la liste du dictionnaire
- troncatures : usage de la barre oblique / le mot amorcé est immédiatement suivi de la barre oblique ;
- pauses : pause courte /, pause longue //, pour les pauses très longues usage des parenthèses avec mention à l'intérieur de (silence) ;
- noms propres : la première lettre prend une majuscule ;
- commentaires : mis entre parenthèses ;
- Eléments personnels rajoutés
- les parties mises en gras : pour signifier/ amplifier un détail ;
- les parties en italique : les passages en fang chez Valibel propose de mettre cela d'un (A+) et (A-) je voulais quelque chose de moins chargé ;
- traduction des séquences en fang entre parenthèses

B. RECIT DE VIE

- **Histoire de la famille Ndongo :**

- **Récit de vie de Maman Ndongo**

Bonjour Maman Ndong, peux-tu nous raconter ta vie ? Nous dire où tu es née ? où tu as vécu ? ta rencontre avec papa Ndong, tes enfants et ta vie ici ?

Oui ma fille pas de problème ho, bon mon village est Israël 4 à obamoyo, c'est une petite village, bon dans là bas quand les mamans accouchaient, on était loin de tout et tout donc on fait que c'est longtemps après que les enfants on les emmène en ville et on les fait les papiers genre comme ici en ville tu vois non, toi tu vas à l'hôpital général ou Jeanne Ebori et puis derrière on fait les papiers à l'enfant. Tsst à pour nous c'est pas comme ça, hein... donc tu vois de fois ma fille les âges là quand on a c'est pas souvent ça hein, c'est pas souvent l'âge de notre vrai âge, c'est souvent un peu comme ça comme ça tu vois non, bon comme on est loin aussi, c'est pas facile pour les papas d'aller faire faire et tout et tout les papiers donc c'est comme ça

Ah maman Ndongo donc tu veux dire que l'âge que tu as là ce n'est pas ton vrai âge ? (rire). Ho mais c'était comme ça tu habites au village, c'est comme ça dans les villages loin loin loin de tout, je sais que bon tu vois mmm c'est pas la ville, y a pas la mairie et

faut marcher marcher prendre de fois la voiture, les parents ils n'avaient pas tout ça, même pas le temps et bon je crois aussi que ils ont dit il va faire ça après

Maman Ndongo qui est allée te reconnaître à la mairie (faire la déclaration) ?

Ha, c'est longtemps longtemps après, je je je sais plus vraiment je crois que y a les gens là qui ont débarqué ils faisaient les tournées dans les villages pour voir les enfants qui sont nés et les enfants qui n'avaient pas les actes de naissance. C'est comme ça mais bon je peux pas trop dire quand quand, bon voilà voilà. Mmm mes parents ils ont déjà trois enfants et puis moi j'arrive. Mon papa, il s'appelle Ntoutoume mon fils a son nom, c'était un grand chasseur, vraiment un grand chasseur il part comme ça à la chasse ma mère savait les gens savaient que mmm Ntoutoume quand il part il ne peut pas venir là bas sans un quelque chose, c'était vraiment un dur. Tu sais tout le monde voulait avoir son, sa botte, mais yi rien... hein hein, oui je disais hein a'pa est chasseur, bon il a beaucoup chassé et tout ça et maman elle avait les plantations et elle marchait loin loin parce que tu sais ils plantaient loin et tu marchais beaucoup beaucoup pour aller là bas, moi petite petite je partais avec elle en brousse bon après j'étais à la maison parce que tu vois non à la maison, y a les petits frères et faire le *bidzi* (manger) à mon père quand il venait à la maison, mmm je sais que l'homme-là n'aimait pas ça, hein il rentre comme ça, tout n'est pas prêt, tout n'est pas rangé, hééé mmm il se fâchait mal, il tapait maman si elle était là et maman Nto. Kiéé l'homme-là avait le sang chaud et il aimait les femmes. Tu sais mon père avait cinq femmes, nana était à la deuxième femme, on dit que c'était une *mbeng minga* (belle femme) mon papa quand il lui a vu il a dit « vite, c'est ma femme » mon père aimait beaucoup les femmes mais comme nana n'a pas eu les enfants tôt ha elle a fait les enfants tard avec a'pa. C'est pour ça que nan'Ada a forcé a'pa à prendre nan'Ova. Elle n'aimait pas ma mère et elle parle mal de nana, de sorcière, ma mère a souffert ho mais c'est ça chez nous les noirs, les parents n'aiment pas ta femme, ils te donnent une autre femme, mmm. Nana est allée partout partout se faire soigner chez les pygmées et c'est comme ça que mon frère est né et puis nous là ! Au final on est cinq du ventre de Nana mais (rire), papa a bien travaillé on est beaucoup, la famille est grande, les enfants de papa avec ses femmes et les enfants qu'il a du dehors (hors mariage). Au village, tout le monde est avec tout le monde, on se lève le matin on balaie la maison, tu connais « akpwa » (le balai à tige)

Oui j'ai déjà balayé

mmm au village, c'est notre balai ça enlève bien la saleté et même ici là, toi même tu vois j'en ai ça. Quand j'étais petite, je faisais tout : préparer, je lave le linge, je pars à la rivière avec les autres le matin, on se lavait à la rivière, mes frères fenduent le bois, tu sais notre maison était petite petite et on vivait tous les enfants dans les mêmes chambres. Les petits enfants dodo avec les mamans et quand c'était le tour de la femme, les petits enfants partaient avec les autres enfants. Bon les gens disaient que maman étaient la préférée de Pa, ha les autres femmes étaient jalouses hein... c'était un peu dur bon les choses des mariages avec beaucoup de femmes. L'école je connais pas trop bon y a avait les gens de l'église qui venaient souvent dans le village, on connaît un peu comme ça avec la messe, bon un peu comme ça quoi.

Ha j'ai grandi au village et c'est là avec ton père hein hein c'était le fils de Ango N'na, un grand nganga trop fort. Mon père ne voulait pas ho quand on a commencé, mais bon ma mère l'a dit « qu'ho toi tu veux avoir la honte si ta fille fuit maintenant avec lui tu vas quoi, faire quoi, tout le village va rire et dire les choses sur toi tu vois non. Faut seulement dire oui à l'enfant, c'est un garçon il est bien pas de problèmes et tout, comme les autres là et tu vois il vient voir ses parents et tout et tout et il emmène souvent les choses, les habits, la nourriture sa maman est contente et il donne l'argent aux vieux quand il arrive ». Ton père vivait heu à la ville et il me donnait quand il arrivait le savon, les chaussures en cachette et on se voit en cachette comme ça, c'est nana qui savait mais pas mon père, mais l'homme-là savait quand même tu vois non, il apportait le tabac roulé et il donnait souvent à mon père et maman le disait souvent que « ha y a le fils Ango N'na qui l'a donné le vin là », ho il savait mais les parents... mmm...

Ha maman a parlé à ton père pour que lui fasse les choses bien, que lui vient parler avec mon père avant qu'il y a grossesse, parce que dans le village mmm si ça se passait comme ça, la honte pour tout le monde. Ton père est venu avec ses oncles Okemvélé et ha le vieux Nguesso et puis ses frères avec les produits pour dire que « ha, c'est nous qui voulons votre fille ho » tu sais c'est pas comme ici là où la fille elle part seulement comme ça chez l'homme cadeau sans rien, même pas venu voir les parents rien, hein hein, à l'époque non ho.

Les présentations hein ?

Mmm ?

Les présentations,

Non ça c'est le attends toi tu es fang et tu ne connais pas tout ça, kiée les enfants d'aujourd'hui hein, les blancs vous ont gâtés. Non ça que je viens de dire c'est le :

Après heu le mariage c'est le *ekulaghe ndzang*, y a les choses chez les fang c'est pas seulement comme ça tu viens et puis boum tu vas vivre chez l'homme non tes parents vient voir tes parents, bon les frères, les oncles les amis aussi pour dire ça d'abord « ho, c'est nous qui a votre fille, si vous la cherchez elle est avec notre fils », ils parlent comme ça comme ça y a ça, y a si tu veux les choses quoi et un jour aussi il se prépare avec sa famille ses amis il vient pour faire un peu plus du sérieux avec les choses un peu pas beaucoup encore bon pas trop quoi là il n'a pas besoin d'avoir beaucoup de l'argent et il dit devant les gens quoi que voilà vraiment il veut faire le sérieux avec toi, c'est avant qu'il vient te *ekulaghe ndzang*, le mariage. C'est ça, mon père a dit que « non faut que lui pour qu'il t'emmène loin! de la maison, il doit d'abord te marier comme la fille de Ntountoume Ekang », mon père avait le caractère hé c'était un homme. Moi je suis au village avec les parents lui il partait en ville il venait me voir au village. J'ai accouché ton grand frère Oke comme ça et Ndong aussi. Il l'avait mis quand même l'argent de côté, c'était pas aussi tout facile pour lui hein, mais ton père a beaucoup travaillé et on a fait le mariage. La famille, tous étaient contents contents. Bon la famille n'a pas trop demandé l'argent c'est pas comme les maintenant là où les parents demandent beaucoup, toi même tu sais non, nous à notre époque, ce n'est pas comme ça. Ha dans le village la fête était, les parents dans les villages à côté, tout le monde était là... Ton père après est parti encore en ville pour chercher la maison pour nous avec les enfants. Nous on est monté après, j'avais déjà ta sœur, mais on a pas fait longtemps parce que ton père n'a plus le travail. Plus rien ho, on est descendus encore au village. Donc ton père faisait la navette, il descendait il montait et c'est comme ça, ton père cherchait mais, rien que les faux trucs. On est restés au village longtemps quand même hein et ton père il m'avait dit quand même que son patron un blanc qui l'aimait beaucoup l'a donné les cours, le montrait comment arranger un peu le courant, et puis un peu un peu c'est comme ça que le blanc-là l'a aidé et il a dit au blanc que lui c'est ça que lui il voulait faire et plus faire le Watch (gardien). Ton père il arrangeait de fois les choses bon après y en avait plus de travail dans là où il était et c'est comme ça que avec tout ça, la famille à nourrir et tout et tout, il est venu ici. C'était dur au début parce que lui ne connaissait pas vraiment les gens ici, y avait euh un de ses frères il est parti d'abord vivre là bas mais sa femme était un peu bizarre tu vois... c'est comme ça que ton père, lui oh il se levait tous les matins pour chercher le travail et puis un jour il a

trouvé ah attends non ah oui quand il est venu d'abord comme il n'a pas trouvé tout de suite son travail il fait encore le watch (gardien) et puis comme ça, ça lui dépannait, il dépannait les gens dans le quartier comme ça, bon les gens le connaissaient déjà bien. Il travaillait chez les riches là bas il sort y a seulement le dimanche. Bon chez son frère sa femme faisait un peu les problèmes mais il ne pouvait pas aussi partir vivre quelque part l'argent y en avait pas beaucoup même pour prendre un entrée-coucher donc ah ton père a supporté hein, sa femme là bizarre, mais bon quand tu n'es pas chez toi c'est comme ça non ? Ton père est allé aider un monsieur là et c'est comme ça là que le monsieur l'a placé dans le travail qu'il l'ait là maintenant. Il a encore fait peut-être trois quatre mois comme ça quand il partait chez son frère et il a trouvé une chambre à Nzeng Ayong, bon peut être deux ans comme ça après on est venus avec les enfants.

Et comment tu as trouvé Libreville ?

Ha ma fille, Libreville Libreville mmm... je connais pas Libreville avant de venir les gens au village quand ils venaient, il vient avec les affaires comme ça, les choses comme ça. Bon tout les gens veut venir à Libreville c'est pas facile hein faut avoir les gens où tu vas dormir, comme ton père hein tu vois non ma fille c'est pas facile les gens sont durs ho il faut faire attention comme ça ho il faut attention comme si tu ne peux pas trop manger parce que y a la femme qui parle beaucoup à son mari non mais Libreville au début je pensais que c'était propre et que les gens sont un peu comme chez nous, yéh, non la rue était sale *vine* (sale), les chiens font caca partout, les poubelles sales, non ma fille je ne savais pas au nom de dieu que Libreville est comme ça, les gens jettent la saleté partout partout et les routes, non tsst n'importe quoi, et les gens impolies avarés et tout tout, j'ai dit à ton père que kiééé c'est ça Libreville hein, non c'est mieux encore mieux le village parce que ça non... le bruit aussi le bruit partout, mmm toi même tu sais qu'au village les gens on en aide les autres, ici rien à Nzeng Ayong où on était là rien hein, les femmes-là étaient façon façon rien même pas t'aider. C'est là bas que moi j'ai commencé à faire mon bricole là, un peu un peu pour aider ton père et puis moi-même avoir un petit quelque chose, la femme faut pas rester comme ça, les hommes ils nous gagnent quand tu demandes tout : le savon, les allumettes, les habits, les garnitures, mmm ma fille même si un homme t'aime l'argent mmm c'est faut savoir connaître se battre seule et ne pas être là ah « je veux comme ça je veux comme ci » après il ne veut pas il te voit comme n'importe quoi, même au village hein je restais pas comme ça j'avais mes champs hééé les grands champs comme, j'avais mis là bas l'arachide et le manioc ça donnait bien bon tsst je donnais bien

le manger à les enfants pas de problèmes. Une femme ça cache ho faut pas tout dire au mari faut avoir les secrets sinon yii tant pis hein. Mais faut toujours lui faire croire que tu as juste juste pas beaucoup et le reste tu caches un peu un peu un peu comme ça les jours où y a problème tu peux dire « *me ne va* » (je suis là). Nous les femmes c'est comme ça une femme tssst ma fille, faut être brave. Les hommes là hein comme ça quand toi aussi tu leur aides, il sait que « hein, ma femme est forte, faut que moi je lui garde bien, elle ne finit pas seulement mon *tsar mbwo* (mon bâton de manioc) » (rire). Elle m'aide. Tu sais mmm ton père quand nous venons ici mmm il était bizarre il sortait beaucoup ha les femmes mais moi ça ne me dit absolument rien, j'avais mes enfants, je leur gardais je n'en faisais pas cas il partait au boulot le soir il mangeait un peu et il sortait sortait ha, je disais que « kiéée mon mari change hein mais bon je vais faire comment » tu sais ma fille faire la jalousie là tssst non et puis tu sais les *mebiang* (médicaments/fétiches) c'est comme ça ça attend seulement un peu que tu fasses la bagarre et c'est comme ça séparation derrière, hein hein, je le laissais sortir en tout tssst ça a duré sept huit mois comme ça hein j'étais seule je supportais comme une femme. Mmm je me rappelle j'avais une amie ha moura comment encore son nom : Aude Manfoumbi. C'est l'homo de ta petite sœur, *be* problèmes *be* problèmes, mmm mais non une femme bien elle m'a beaucoup parlé, tu sais les femmes bilops sont gentils hein elle m'aidait beaucoup avec les enfants. Hein hein oui j'étais même où ?

Heu non tu n'avais encore rien dit. Tu commençais à parler de ta copine, tu cherchais son prénom

Ha oui mmm Aude elle aimait les problèmes mal et son mari était simple et il n'aimait pas le bruit, tranquille pas des problèmes, dans son coin mais ma copine là wouais *aboghle* (le bruit) un moment c'était trop je voulais tout gaspiller, partir mais ha ma copine m'a bien parlé, oui hein non je l'ai dit ça même que « ho Aude toi qui aime les problèmes tu ne veux pas que je pars » ha c'est comme ça qu'elle m'a dit que les femmes *e beyoghe di* (à Libreville ici) *ba bo* mal le *tagebessi* (maraboutent les hommes) aux hommes et que comment elle voit ton père là faut pas le faire les problèmes et prier beaucoup et ne pas chercher la bagarre parce que la femme du dehors là c'est ce qu'elle veut. Que faut même que je fais comme si je ne vois rien faire toujours à manger la maison toujours propre arrêter de poser les questions le dire même « ho tu ne sors pas la nuit » « petit à petit il va rester » tu te fais un peu belle tu sors un peu mais ha ma fille comme je n'en avais pas les amis je l'avais dit ça (rire) elle m'a dit « ho mais quand tu vas acheter le poisson au pont

Nomba tu mets un peu les habits différents, quand il est là tu fais un peu les choses comme ça tu vois ». Ha ma fille c'est comme ça avec tout ça la prière et ma copine là que ton père est revenu, hé il avait changé on a pas parlé de ça mais il sait que je sais bon après hein y a plus jamais les problèmes comme ça dans le foyer jusqu'à maintenant hein, ton père est bien c'est un bon papa et il nous garde bien. Tes grands frères quand la situation de père était un peu bien, les enfants ont fait l'école, ce n'était pas facile hein tu sais mais je suis contente parce que tu sais les autres ont quand même les bricoles et tes sœurs apprend bien à l'école, dans toute la famille c'est qui nous qui a le premier avoir le bac, ton papa était trop content il a acheté la boisson mal (rire) il avait les larmes. Les sœurs de ton père sont passées aussi ici ton père a beaucoup les frères et les sœurs mais ça va comme c'est lui le grand frère elles n'ont pas fait les problèmes grâce à dieu, ah si sinon non sa mère m'aimait beaucoup, une femme bien. Ha tu sais on est pas partis en vacances tout de suite au village, ça fait comme trois quatre ans comme ça, tu sais toi même quand *wa ka dzale* (tu pars au village), faut partir avec les cadeaux aux gens, tout le monde t'attend, mais quand les gens part on envoie quand même un petit quelque chose aux parents pour dire que « ha on ne vous oublie pas ici ho ». Donc c'est comme ça les bon les grands se débrouillent, ils font leurs bricoles quand ils trouvent c'est bien c'est pas facile le Gabon-là devient dur ho, c'est pas facile hein pour tout le monde hein ma fille mais faut se battre la vie c'est pas facile. Mais j'ai la chance quand même tu vois la santé c'est important ho et comme ta petite sœur Alberte est infirmière, c'est bon pour nous, les médicaments et les piqûres au moyen ça ça va les gens ils tombent malades Alberte, y a comme ça Alberte, la dernière fois son père était malade mais il n'aime pas trop les piqûres, c'est sa fille qui a fait ho. Dans la famille faut avoir les gens qui font un peu tout et tout tu sais faut aussi quelqu'un qui travaille à la banque (rire)

Pourquoi ?

Ho l'argent ma fille ils gagnent bien l'argent (rire). Ma fille j'ai épousé ton père, c'est un homme bien, mes enfants aussi ça va la santé c'est bon, on mange en tout cas, c'est les mêmes problèmes qu'on a là, l'eau coupée tous les jours et la nourriture gaspillée dans le congélateur la SEEG là je te dis, n'importe quoi le courant pareil, l'eau pareil mais tu vas voir qu'on va payer toujours pareil et pourtant ça fait les jours et les jours, tsst tu sais ici ils disent oui ils vont faire comme ça ils vont comme ci *benalbe* (des menteurs). Avec les voleurs comme ça tu crois même que quoi *si a to abi* (le pays va mal).

✓ **Entretien semi-directif (en rapport avec ses déclarations précédentes)**

Maman Ndongo donc tu as rencontré Papa Ndongo dans ton village situé à Israël 4 ?

oui ma fille à Israël 4 mon village

Si j'ai bien compris ce n'était pas un mariage pour la famille (arrangé) ou que les parents avaient choisi ?

non non c'est nous même même pas les parents

oui mais y avait des mariages que les parents arrangeaient non ?

mmm... oui c'est ça, si le père trouvait quelqu'un de bien, fort qui pouvait aider la famille. Tsst, mon père avait trouvé quelqu'un mais bon je ne l'ai jamais demandé hein. Ma mère a beaucoup fait pour que *matobe n'esa wia* (je sois avec ton père). Tu sais elle avait dit beaucoup les choses à mon père qui a fait peur il a dit oui tellement nana le faisait le bruit tous les jours

Et c'était quoi ces chose-là maman ?

Tu sais dans le village y a les filles qui sont fuies loin on disait même que y en a qui fait la bordelle (prostituée) et sortait avec les hommes partout, les choses de la honte comme ça. Pepa avait peur de ça que les gens parlent beaucoup et ma mère l'a dit que « ah le garçon là c'est un bon petit, *azang ening* (il cherche sa vie/se débrouille dans la vie), il est bien avec les anciens et ta fille *agnere nye* (l'aime aussi) ». Et l'oncle de ton père était le grand ami de mon père ma mère a bavardé, parlé, parlé tous les jours il ne voulait pas trop les palabres parce qu'après si y avait les histoires notre famille allait être mélangée en fait y avait une vieille histoire de famille nana ne m'a pas tout dit mais après elle m'a dit de dire à ton père de voir son oncle et que l'oncle doit venir avec les gens pour faire le « *koko* » au moins là mon père ne peut dire non parce c'est elle qui m'a dit que y avait un homme du village *Ndamane* elle n'a pas dit qui c'est, j'ai vite dit à ton père et c'est comme ça... ho c'est pour ça que ton père aime trop nana et dès que la fille est née on a donné le nom de nana Betoe. Elle supportait mal son *noume ngone* (beau-fils).

Maman vous vous êtes mariés à la mairie ?

Non, pour nous le mariage des blancs ne compte pas trop. C'est le mariage, le vrai mariage c'est celui notre mariage le mariage à la coutume, les vieux du village connaît ça, nous on

connaît ça seulement le mariage des fang. Y a un moment les enfants veut qu'on se marie à la mairie pour les papiers si ton père tu vois si quelque chose arrive pour que personne ne vient prendre les affaires ici bon après ha ma fille ta mère est trop vieille et là maintenant j'ai les grands garçons kiéée qui va venir comme ça pour soulever les choses ici là, hein hein personne. D'abord ton père a déjà parlé au village là bas que personne ne vient prendre les choses c'est pour ses enfants, y a même la cassettes qui l'a enregistré pour dire. Ho il a parlé comme devant les vieux et Nguessosso, le sorcier du village pour que si quelqu'un fait une chose tant pis pour lui. Ça va y a pas le souci pour ça.

Maman au village tu ne parlais pas français ou bien si quand même?

Ha ma fille au village la télé y en avait pas encore. Personne n'en avait pas de télé et c'est dans la ville que j'ai vu pour ça la télé la première fois quand ton père est venu mais la radio y en avait pas beaucoup au début mais y en avait. Après y en a les gens qui achètent les terrains et qui construit les maisons, c'est comme ça après que y en a l'eau on partait dans la rivière pour tout faire, faire tout hein : laver les assiettes, le linge, boire de l'eau non c'est pas. On en avait un puits là on prenait l'eau et quand y en avait la pluie on avait les tonneaux où l'eau tombent. Si un peu quand même parce que y en avait les gens là, be *minesse* (les prêtes) qui venaient souvent faire parler comme ça et qui nous apprend comme ça les chansons de Dieu un peu lire mais bon un peu un peu, je parlais un peu comme ça mais bon ce n'en était pas facile tu sais les mots des blancs-là, des fois tu sais il parle comme ça avec les mots des fois tu n'entends même pas ceux que *adzo, aka* (qu'il dit). Et bon sinon c'est le fang que *magnere* (j'aime) et que nous au village on parle partout partout. Les parents connaissaient aussi un peu bon au village même si la télé y en avait pas beaucoup la radio souvent les informations ils en donnaient les gens qui sont morts à Libreville pepa aimait bien entendre la radio là ah en fang (je ne me rappelle plus) qui passaient les trucs pour dire que « ha *moura* est morte », hein

C'en était une bonne chose mais *ma yeme dia si abon* toujours (je ne sais même pas si ça passe encore). Au village, le fang le fang le français mmm non pas trop bon quand même enfin non ha si bon des fois de fois pour faire, euh pour parler comme les minisse ça nous fait rire comme lui il parle, *bya wokh ki e de adzo* (des fois on entendait même pas ce qu'il disait).

Maman est ce que tes parents auraient accepté que tu épouses quelqu'un qui ne soit pas fang ? un bilop ?

Non (rire). *Yangué* (attends) mmm (rire). Ha ma fille je ne sais pas hein mais *koko* (non) faut voir voir aussi que c'était dans le village tout le monde est fang y a pas un autre étranger, non heu tout le monde est fang, les parents (*koko*) épouser un *bilop* (*malukh mone bilop*) *kiéé fogh ve ôsone*, mes parents non mes parents sont comment on dit ça euh euh *be vrais fang*,

Dans la tradition et la coutume ?

Hein hein dans les coutumes et la coutume fang veut que la fille épouse l'homme fang pas avec un autre homme ma fille. Yi mon père jamais même là Nana ne peut pas le faire changer, pepa ne pouvait pas dire « oui » la honte pour lui parce que *ma dzo wa* tous les enfants d'Israël les femmes ou les maris sont fang y en pas un la femme est *bilop*, bon pour les homme *ma vlan na mayem na Etoughe a vaghe a lukh mone punu* (je crois je sais que Etoughe a épousé une punu) hein hein mais sinon quand les hommes font ça ca va encore *akale bya dzo na fem* a maîtrisé *ngale* (parce qu'on dit que l'homme maîtrise sa femme) *be tare koko* (les parents non) l'homme fang *agnegh ayong dia* (aime sa langue, sa coutume) *bibe fang bi ne* fiers *be* guerriers (nous les fang, nous sommes fiers, des guerriers). *Bi se dia be* racistes *ma wo* de souvent *wa bè* (nous ne sommes pas des racistes, j'entends souvent cela, tu comprends) *biakoume na ayong dia ya vivre, da be ndè ya kobe fang , da ayem eyola zia* et *voum a so wa bi ?* (Nous voulons que notre langue sur/vivre, que nos enfants parlent fang, qu'ils connaissent leurs nom et leur histoire, d'où ils viennent).

A'ma ça veut dire que les bilop ne savent pas transmettent leurs langues ?

Je ne dis pas ha bon *deghe wa mintame* (regarde toi même). Nous les fang on est toujours premiers les enfants *bakobe ayong* (parlent la langue) *bia kobe ayong é voum bi ne* (nous parlons fang partout où nous sommes) tant pis, *bia kodia wong* (nous n'avons pas peur) bon les *bilop* eux leurs enfants parlent quand même mais bon *mayeme* mais *deghe beyoghe* (les myene) rire hein ? que *be* métis, *be* manières *akobe* comme *mintang* (les manières parler comme des blancs) enfin ha les gens ils commençaient à faire que les enfants parlent un peu mais nous la vérité l'enfant doit connaître la langue si maintenant *a ke be si minvo* (elle part dans les autres régions) *bya yi traité na ayem dia dzom ayen dia ayong dia. Magnegh dia do* (je n'aime pas ça) *é bobam bya yane kobe ayong dia au moins e yem da bobakobe* (mes enfants doivent savoir parler leur langue au moins comprendre ce qu'on leur dit) très important. *Be bilop* (ceux qui ne sont pas fang mais gabonais hormis les myéné) disent quand même les choses mais *a se dia* (ce n'est pas) comme les fang.

Maman qui parle fang à la maison toi ou Papa Ndong ou c'est vous deux ?

Ma fille c'en est nous deux nous heu ton père parle de fois le fang de fois le *flassi* (rire). Les grands enfants, tes grands frères c'est le fang nous on parlait le fang avec eux on était au village nous on sentait bien après c'en est plus pareil quand nous on vient à Libreville. Avec tes petites sœurs, le français quand même et le fang aussi. Ton père parle les deux langues mais le français il aime beaucoup parler ça avec tes petites sœurs moi les enfants je parle les deux langues mais plus le fang quand même *me ne fang nga* (je suis fang non n'est ce pas) ? mais bon les enfants, ils en parlent bien pas trop trop Aude elle comprend bien elle dit quand même les mots, elle tu sais elle sait quand même quand on parle d'elle, hein hein...

➤ **Récit de vie de Papa Ndong**

Bonjour Papa Ndong, peux-tu nous raconter ta vie ? Nous dire où tu es née ? où tu as vécu ? Comment tu as rencontré Maman Ndong, tes enfants et ta vie ici ?

Ma fille, je suis née à Obamoyo dans le grand Nord. Mon père soignait les gens dans le village et nana (maman) plantait le manioc. Mon père c'était un Grand on vient de loin a'mone (mon enfant) plus loin encore que le Cameroun. Notre village y avait pas beaucoup les choses là bas : l'électricité, le courant, l'eau on en attendu longtemps pour que ça vient. J'ai pas fait l'école des blancs, bon un peu avec les minesse qui vient faire la messe et nous nous ça ils nous disaient les mots en français. Après y a le frère de nana Tare Ndong qui habitait dans la ville et que comme j'étais son homonyme il m'a amené là bas pour rester avec lui et sa femme Esseng. J'ai fait les tours au village et en ville. Mon oncle un homme comme ça ! Moi il m'a beaucoup montré. Il me faisait souvent les voitures avec les bois il était fort avec le bois un menuisier. Il voulait me faire comme lui mais je n'aimais pas trop ça. J'ai vu ta mère j'étais jeune et (rire) *a vaghe me to* au début (elle m'a refusé au début). Elle pense que je la voulais comme ça pour faire les semblants, mais moi on m'a appris les sérieux pas comme les jeunes aujourd'hui qui prend la femme et fait n'importe quoi avec elle. (Rire) même si *me vaghe koume bo be bi vi be esa a vi dia* (je voulais m'amuser, son père ne plaisantait pas). *Esa wam abele kalé a to engome esa wia* (mon père a un frère qui est l'ami de son père) *nya wia a to mbeng minga ntogh* (ta mère était une belle femme mince) taille fine, *deghe bisil* (fallait voir ses cheveux) mais *me vaghe kfu* (je suis tombée) quand a *vaghe me yam* (m'a cuisiné) le bouillon mmm là *amana* (fini). C'est j'étais allée me laver à la rivière et quand *me vaghe deghe mvus* (j'ai regardé derrière moi)

elle venait avec les habits pour laver (rire) maintenant ta mère est comme une touque (rire). Dans le village y avait les gens qui lui voulaient mais ta mère ta mère tient c'est une travailleuse. J'ai parlé à mon oncle j'ai dit que je voulais la fille de son ami. Heu en secret il m'a dit que normalement y a le fils de Pap'Okome qui lui voulait aussi et que lui il allait dire oui mais bon Tare Ndong était son meilleur ami et il a sauvé Papa Ntoutoume quand ils sont partis chasser ils sont jeunes encore quand c'est arrivé. Depuis là, ils sont toujours ensemble quand Tare Ndong est parti chercher Nan'Nto, Tare Ndong était avec lui ho. Quand tu vois Tare Ndong tu vois Pa Ntoutoume, hein hein c'est comme ça. C'est comme ça Tare est parti voir son ami et les choses sont faits comme ça. Je n'ai pas trop donné pour la dot (rire) c'est comme ça ma fille. Les deux là ils ont fait comme ça pour que tout passe bien tu vois non ? mais le mariage y a le grand frère qui ne voulait pas trop comme je vis en ville *été* peur que... Ça fait un peu le bruit mais bon après il a dit oui

Papa Ndong s'il ne disait pas oui il n'y aurait pas eu de mariage même si son papa était d'accord ?

Tu ne connais pas ta coutume fang ? *a mone* (mon enfant)! *Kiéé mbon'b'edzodi* (les enfants d'aujourd'hui), Quand y a le mariage y a la famille qui est là plein et le père de la femme ne dit pas beaucoup c'est surtout les autres parents du père qui parlent. Le frère de Tare Ntoutoume aimait beaucoup l'argent ha ça, tare Ngo adorait trop l'argent il voulait encore beaucoup beaucoup et parlé que l'argent là c'était seulement un peu c'est pas beaucoup pour sa fille, il a beaucoup parlé et les autres comme c'est le *nyamôre mmm abi* (l'aîné mmm c'était grave/limite). Mais Tare Ntoutoume a vu ça déjà et il a dit à son oncle que en cachette (en fang) que faut pas trop demander aux gens comme pour lui c'est un frère plus dans les trucs amis comme ça. Après ils discutaient beaucoup beaucoup et bon Tare a finalement dit oui. Mais c'est comme ça moi j'ai eu beaucoup de la chance. Nana (belle-mère) une femme comme ça, bien une femme bien ho. On est allé vivre en ville bon je faisais un boulot mais après y en avait plus le travail. J'ai dit à ta mère que « ha faut d'abord un peu partir au village moi je vais partir à Libreville chercher le boulot ». C'est comme ça hein ma fille je suis parti j'ai fait un an deux ans comme ça la vie c'est pas facile hein moi je vis à l'époque chez un de mes frères mmm c'est un peu difficile, quand le bon boulot est venu j'ai appelé ta mère et les enfants aussi. Bon la famille c'est important ma fille faut pas suivre rester comme vivre chez les gens c'est pas facile. Oui oui après quand les parents voit que ha la fille est toujours là et toi tu es là bas, ils font les problèmes à la fille, ha ta mère elle a entendu les choses les gens parlaient beaucoup

beaucoup mais moi j'ai bien montré que non, ma femme c'est ma femme. Tu sais son oncle a dit à moi hein quand je pars la chercher comme ça heureusement tu viens chercher ma fille sinon tant pis pour moi, je vais avoir chaud. Son oncle là *anyere mebiang* (aime les fétiches/le maraboutage). *Me vaghe ko wong* (j'ai eu peur). Les grands enfants sont nés à Oyem et les autres à Libreville. C'est bien tu sais ton grand frère, d'abord le garçon pour aider la famille, mais c'était difficile à l'époque mes grands enfants avec tous les problèmes ne peut pas aller à l'école mais les autres si. Tu as vu ils font bien l'école non ? moi je veux que les enfants gagnent la vie qu'eux se débrouillent aussi parce que demain ha ma fille la vie est dure. Au moins quand moi je n'en serai plus là y a c'est bien maintenant faut les bons maris pour tes sœurs (rire). Mais on va voir hein pas les petits rigolos là qui viennent comme ça, des rigolos hein, non des hommes qui sont le bon pas les petits voyous là hein, toi même tu vois comment ? en tout cas c'est comme ça, bon y en a du temps encore. Libreville y en a plein les bandits, les garçons qui vient comme ça qui profitent et puis voilà, hein ? Avant c'était bon les hommes sont comme ça, pas les machins machins là, maintenant tu vois tous les pédés, les hommes qui vit chez la femme, mais mon dieu on a vu ça où ? Hein *kiéé a tare zame* (mon dieu) ! Tu as vu ça ma fille ? Tout ça là les choses bizarres, les gens qui sont pédés maintenant pour avoir le boulot, vendre le corps pour les conneries comme ça, j'ai dit à tes frères et sœurs que non même si y a le travail rester comme ça faut pas vendre les fesses, oui tu ris hein ? Le pays est mauvais plus pire plus pire encore qu'avant, c'est grave. Quand je à l'époque le Gabon n'était pas comme y en avait pas tout ça là mon Dieu Satan est là les grands types là font les sales choses. Je parle tous les jours à tes petites sœurs ici faut bien regarder les hommes qui vous draguent on ne sait plus qui est qui ? Ha ma fille la vie est difficile maintenant, j'attends bien la vieillesse je vais aller au village, je fais une maison là bas un peu un peu ça va finir un jour je vais laisser les enfants ici. Oui les enfants ici, ils connaissent déjà, *Beyoghe* (Libreville) est pourrie.

Papa Ndongu tu parles Fang avec les enfants ?

Oui oui oui je parle fang avec les enfants. Le fang c'est important c'est notre langue *me ne mone fang* (je suis un fang) *me se dia to* (je ne peux pas renier ça). Le fang c'est bon c'est ça qui fait moi moi comme les blancs c'est le français non faut pas oublier que c'est bien de parler sa langue et pas faire comme si tu ne tu sais nous on oublie on veut faire comme les blancs ne plus savoir. Je parle fang mes parents parlent fang et mes enfants aussi parlent fang. Les vrais fang doit parler fang avec leurs enfants pour que la la langue ils

savent parler ça. Quand y en a les parents, les parents tu sais tout le monde il sait pas parler faut les parler en langue hein ? mais les enfants faut parler la langue c'est bon les punu ont pour eux, les batéké ont pour eux et tu vois quand tu es toi comme ça tu fais l'école chez les blancs tu es à Paris, y a les blancs ils parlent leur langue mais toi tu dois dire que tu viens du Gabon et ta langue tu es *mone fang* (une fang), hein ! tu parles bien fang même ? *wa kobe fang ou wa kobe flassi* (tu parles fang ou tu parles français)? *zogh me* (dis-moi) !

Je parle un peu je me débrouille mais je comprends surtout

Wohoo ! donc quand tu es chez les blancs là bas c'est le français tu ne peux même pas dire les choses en cachette aux autres à tes sœurs qui sont fang comme toi, ha mes les parents les parents faut parler la langue avec les enfants c'est important, bon tu comprends quand même la langue les gens tu vas les entendre. Ta petite sœur aussi elle parle la langue mais elle comprend aussi beaucoup. Mais le français elle parle ça mieux hein je parle beaucoup avec elle bon petite petite je parle beaucoup avec elle le français pour qu'elle entend bien la langue et parle ça bien c'est important aussi parce que ma fille faut pas faire le semblant, la langue des blancs faut connaître ça si tu veux avoir le bon travail et tout et tout. Mais elle connaît bien les deux après elle-même sait qu'elle est qu'elle a besoin de ça connaître les deux, c'est bien.

- **Histoire de la famille Nzué :**

Récit de vie de Maman Nzué

Bonjour Maman Nzué, peux-tu nous raconter ta vie ? Nous dire où tu es née ? où tu as vécu ? ta rencontre avec papa Nzué, tes enfants et ta vie ici ?

Ha ma fille bonjour. Je suis une pauvre femme (rire) je n'ai pas fait l'école longtemps j'ai 41 ans et mon village son nom est *Aboumeyo* j'ai grandi au village comme ça et après j'ai rencontré ton oncle. Tu sais notre village n'est pas pareil, lui il est vers Bitam alors que moi c'est vers Oyem, *ma tè wa* (je te jure) c'était un peu avec les parents, toi même tu connais les problèmes Oyem-Bitam mais bon ha je partais chez ma tante et c'est comme ça. Tu sais les parents de fois tu forces pour avoir les choses. Moi même je faisais déjà les petites choses je vendais l'eau au marché. Bon après je voulais mais bon tu sais quand les parents oui je disais que ton oncle il a forcé pour moi il s'est bagarré avec ses parents surtout sa mère yiii elle ne m'aimait pas que je n'étais pas bien pour lui que je faisais trop l'*angone* (la belle) ha c'était dur hein mais ton oncle a dit non moi c'est elle, c'était chaud ma fille très chaud. Quand je partais lui voir je dis bonjour comme ça elle rien mais toi même tu sais que *woke bra bona forghé ve zomb a ne nitchia* (tu es obligée d'accepter c'est la belle-mère, faut supporter). Elle ne voulait même pas que moi je fais la nourriture mmm j'ai souffert avec elle ho. Quand je suis enceinte là la première fois, elle a crié elle m'a insulté comme ça, « *wa ne nem, wabobe biang* » (tu es une sorcière, tu as fais les fétiches), hi c'était trop dur mais bon je vais encore faire comment ? Ma mère a dit que pourquoi je force. Ha ma fille quand tu aimes c'est comme ça, tu forces et regarde j'ai eu raison non ? J'ai une belle famille. Mon père est mort j'étais encore petite fille, genre 4, 5ans comme ça ma maman a eu un autre homme qui nous a fait grandir. Papa Ovono il vit encore mais très très dur mais il ne faisait pas la combine avec ses enfants, c'est lui il voulait un autre mari pour moi quand je suis enceinte il n'a pas beaucoup aimé il a dit « bon c'est ce tu veux non, faut pas dire après que ho non l'homme là est comme ça, hein ! » Papa Ovono nous a pris comme ses enfants, lui même il avait trois grands garçons peut-être que comme il n'avait pas les filles ha je me dis aussi souvent ça. Nous on est cinq dans le ventre de ma mère. Deux filles même père même mère et après ma mère a fait un garçon et deux filles. Papa Ovono avait une femme déjà mais elle est morte Ya Ndzime. Mes deux petites sœurs sont *mimbias* (jumelles) moi aussi j'ai les jumelles (rire) et pourtant maman dit que elle ne sait pas elle ne voit pas les jumeaux dans sa famille mais

dans la famille de Papa Ovono y a les jumeaux son grand-père jumeau, lui-même a les sœurs jumelles. Tu sais dans la famille là y a que moi qui a les jumeaux et quand j'ai fait les enfants comme ça, tu sais si on ne te dit pas tu ne peux pas savoir que Papa Ovono *a se dia me Tare* (n'est pas mon père) quand j'ai fait les filles, les gens ont dit wouh elle a fait comme dans la fille de son père. Tare Ovono était mal content moi aussi. Les jumeaux dans une famille c'est bien mais de fois aussi c'est dangereux s'ils sont fâchés *ane abi* (c'est mauvais) la sorcellerie et tout ça et faut les protéger hein. De fois Papa Ovono vient ici, bon il n'aime pas trop Libreville il aime ses plantations et le village, bon et il dit qu'il n'aime pas trop être chez le beau-fils, hein ! Je ne connais pas trop bien mon vrai père. On a une vieille photo de lui, bon sait un peu comment il était. Nous c'est Papa Ovono qu'on connaît hein depuis et c'est lui *tare* (papa). Ma grande sœur est morte à Oyem on ne sait pas trop comment, on dit seulement, chez elle ma sœur a cinq ans de plus avec moi. Maman dit que elle a lutté, elle a bagarré et une vieille grand-mère qui l'a fait les plantes et c'est comme ça ho que ma sœur est né. Yi maman voulait mourir le jour moi même j'étais à terre, kiéé elle était jeune *a zame* (mon dieu) ! On dit que quelqu'un l'a cassé la bouteille sur la tête c'est comme ça y a une voiture qui l'a ramassée. L'homme à la voiture s'est arrêté ho il n'a pas fui et l'a mis dans la voiture pour l'amener à l'hôpital mais rien ! Lui il dit que rien il n'a vu personne pendant qu'il roulait il a seulement entendu le bruit il croit qu'il a tué un chien. Ha les gens voulaient taper l'homme-là c'est comme ça la que la sœur de maman fait les crises et on l'a vite emmené chez le *nganga* (féticheur) là bas Nana Assengone avait encore les crises et le *nganga* l'a fait parlé elle a dit que c'est la grande sœur de mon père qui l'avait bouffé en vampire et c'est elle qui a mangé aussi son frère. Elle a l'habitude de faire ça. Elle mange les gens avec les autres gens. Mmm tout le monde était trop dépassé. C'est comme ça ho on ne voyait même pas Nana Abore faire les choses comme ça. Les parents de maman sont partis pour la bastonner mais rien elle a fui et on ne sait pas après. Elle a hein caché le corps de ma sœur et l'homme l'a pas vu et l'a tamponné. Ha c'était pas facile. *Ma ve zame abora* (je remercie dieu) elle a fait la fille et moi j'avais déjà Alexandre, attends à l'époque il était aussi petit mais quand même plus grand que Claire. Claire *afugne abzzi e nya wia* (ressemble trop à sa mère). On a l'a gardé et c'est nous maintenant ses parents y a pas la triche pas la combine. D'abord toi même tu vois non ? et elle s'entend bien avec les autres. Les enfants grandit ensemble c'est bien et Alexandre et Claire c'est nous le papa et la maman mais les filles mmm elles font les coups ensemble, *equipe be bandits* (une équipe de bandits). Mam'Okome vit ici aussi y aussi Tita le petit frère de ton oncle. On vit ensemble. J'ai pas trop fait l'école mais bon avec les

enfants tu écoutes beaucoup, tu la télévision, ça fait un peu bizarre mais j'ai pas trop honte, je ne parle pas trop bien le français mais c'est pas ma langue, c'est comme ça. Bon je veux quand même les enfants parlent bien la langue. Ha mais après tu sais les parents ils parlent sur toi comme ça que les enfants le fang ils ne connaît pas que la langue des blancs parce qu'on est blanc. Ha c'est dur moi je ne force pas à les enfants de parler fang, non quand enfin au début les enfants parlent la langue qu'ils veut mais après les parents ont parlé parlé c'était pas facile, dire que je veux les enfants faits comme les blancs, ho est ce que c'est moi ? ça fait les palabres ici avec ma belle-mère et ses parents surtout au village, ils me parlent mal ; même elle-même ici là c'est pas facile. J'ai dit à mes enfants faut faire, quand vous parlez à Mémé mélangez même un peu le fang tant pis mais si vous parlez que le français mémé n'est pas contente et ça fait les problèmes graves. Tu sais comme déjà elle ne m'aime pas c'est un peu comme ça qu'elle fait aussi pour dire que je ne suis pas bien. Mam'Okome ça fait deux ans qu'elle est avec nous, ce n'est pas facile mais *me ke bra bona* (mais je vais encore faire comment) ? Quand pap'Emane est mort elle est venue, ton oncle ne veut pas qu'elle reste seule au village et c'est comme ça comme elle était avec Tita, ils ont arrivés tous les deux. Tes frères et sœurs travaillent bien à l'école, tu sais nous pas la chance de faire l'école et on les dit tous ça tous les jours que Dieu fait faut pas faire les bêtises, l'école c'est important, les filles ça peut attendre les garçons aussi, mais on ne sait pas hein, l'école au moins ça marche, c'est bien, faire les grandes études comme toi, hein regarde tu es chez les blancs c'est l'école ! demain demain tu roules dans les grosses voitures c'est l'école pas comme les gens là qui font les mauvaises choses, hein ! je dis que regarde moi je ne sais pas bien parler mais vois c'est bien, je travaille pas au moins comme ça vous allez devenir les grands quelqu'un et c'est bien pour la famille. Je les parle hoo. Voilà ma fille c'est ça ma vie bon y a eu les choses encore encore mais bon sinon la nuit va nous trouver là hein ! Si y a les questions sur les autres que tu cherches demande moi, hein ? c'est ça la vie de ta tante.

Récit de vie de Papa Nzué

Bonjour papa Nzué, peux-tu nous raconter ta vie ? Nous dire où tu es née ? où tu as vécu ? Ta rencontre avec Maman Nzué, tes enfants et ta vie ici ?

Ma fille, ton père vient du village de *Ndji kos* sur la route de Bitam, j'ai quatre gosses : ton frère et tes sœurs qui sont là. Je travaille dans la scierie qui est pas loin de STFO quand tu arrives par Nkembo là juste avant le feu, c'est là. Je travaille depuis, depuis. J'ai commencé avant à Bitam un peu avant comme ça vers les dix huit ans à peu près après je

suis venu à Oyem, non c'est que c'est que je suis monté chercher une pièce c'est là que je vois ta tante, c'était je pense au marché hein elle vendait l'eau en tout cas dans un endroit comme ça et j'ai commencé à la parler à la parler, je devais rester pas longtemps à Oyem, mon chef a dit deux trois jours mais moi je l'ai dit que la pièce je dois encore attendre parce que l'homme là attend ça de Libreville, en tout cas c'est comme ça. Ta tante c'est pas facile de l'avoir, elle fait le malin comme ça, comme ça, mmm. Bon après en fait je pouvais pas rester longtemps à Oyem, j'ai fait comme ça une semaine ou plus mais pas trop. Je la vois tous les jours et elle dit que moi voilà je pars et après je vais courir les autres femmes, je la dis que non, je la parle la vérité, c'est elle *me si ki bandit* (je ne suis pas un bandit). Quand l'argent y avait je fais les tours à Oyem pour la voir et on se voit, on a duré comme ça un peu longtemps. Tu sais qu'on ne blague pas avec la coutume et moi je l'ai dit que je vais dire à son père que je veux faire le sérieux, Biva sa sœur vivait encore à l'époque là. Sa sœur wè, une femme trop gentille c'est elle qui nous conseille quand y a les problèmes dans le foyer, vraiment une femme comme ça ! Après mes parents sont venus, ils parlent avec les parents de ta tante. C'était pas d'abord facile des deux côtés, les gens parlent comme ça parlent comme ça. Après ils sont d'accord pour nous et on a fait la dot. Même pas longtemps après comme ça, on est à Libreville, le travail hein ma fille, bien payé un peu plus. Ta tante après je ne veux pas qu'elle fait les bricoles comme on était là bas, non. Je la donne l'argent un peu pour elle, la popote et elle garde les enfants, c'est mieux. Mba est né on a pas mis trop long à Libreville. Après on part souvent au village bon tous aussi des fois sinon ta tante part avec les enfants surtout pendant les grandes vacances, allez hop. Elle fait les deux ou trois semaines avec sa maman et elle va après à *Ndji Kos*. J'aime bien le village, pas comme Libreville et avec tout ce qui se passe ici, tu as peur, les bandits on mange les embaumés alors qu'au village c'est les choses frais, la viande hein mais ici tu es obligé c'est pour ça les maladies nous guettent. Claire c'est pas ma fille pour de vrai, c'est la fille de la grande sœur de ta tante qui est morte on l'a pris petite petite elle avait non Alexandre est son grand frère y a pas beaucoup la différence de l'âge avec lui. Tu sais pour moi c'est pareil, elle et les autres, pareil d'ailleurs même les gens ne peut pas savoir que c'est pas ma fille, elle m'aime trop plus que sa mère même (rire). Quand sa mère se fâche, ma fille s'occupe de moi elle prépare oui c'est vraiment ma fille. Je n'aime pas trop la gronder et les autres dit que c'est elle ma fille préférée (rire) alors que non, j'aime tous mes enfants pareil même chose. Je veux que mes enfants gagnent beaucoup l'argent mais pas l'argent sale comme on voit les autres là, je les pousse avec ta tante et je suis content ils apprend bien. C'est seulement Kety qui aime pas trop,

elle c'est la beauté elle aime les choses comme ça, faire les choses comme les stars, hein ! je l'ai dit de faire l'école faut au moins le bac mais les choses de coiffure là et les maquillages est ce que les gens gagnent même beaucoup l'argent là bas, hein mais le bac c'est bien elle pourra faire les choses après si elle veut, mais ça là ça ne paie pas ici ça ne paie rien où il faut être avec les grands types. Pour moi je la pousse d'abord au bac et après on va voir. Ici aussi avant le bac c'était quelque chose maintenant on ne sait plus faut pas finir Makaya comme les autres.

- **Histoire de la famille Ezeng :**

Récit de vie de Maman Ezeng

Bonjour Maman Ezeng, peux-tu nous raconter ta vie ? Nous dire où tu es née ? Où tu as vécu ? Ta rencontre avec Papa Ezeng, tes enfants et ta vie ici ?

Mm, ben je m'appelle Honorine Minkouet, je suis essibekang et yinvi. J'ai quarante sept ans. Je suis une ménagère un peu partout je fais je lave les assiettes chez les gens, je fais le repassage ou je lave le linge, je travaille attends un peu chez (incompréhensible murmure) chez quatre ou cinq personnes quand les gens ils en ont besoin de faire le quelque chose je pars on refuse pas l'argent hein !! alors ça aide le mari. J'ai fait mon premier gosse j'étais jeune mes parents m'ont dit ha non faut aller vivre chez l'homme qui t'a grossi mais lui il ne venait pas tout le temps, j'allais faire comment j'ai pas fait l'école, j'ai un peu appris c'est tout. Pap'Ezeng était beaucoup grand que moi, on n'est séparé de dix ans, donc j'allais faire comment je suis venue vivre avec lui, c'était pas facile parce que lui il avait la femme déjà, une punu qui ne fait pas les enfants donc quand elle voit ça les enfants et tout et tout, elle est partie parce que lui ils ont pris les enfants de la femme pour garder, il avait deux enfants dehors avec une autre qui est partie vivre à Gamba elle a pris les enfants, il ne voit pas les enfants là ils sont grands, les grands frères de mes enfants. La femme là elle n'a supporté elle est partie, elle m'insultait tous les jours quand Pap'Ezeng part travailler comme ça, elle cherche les problèmes, moi je vais dire quoi je ne parle pas comme ça j'écoute seulement. Elle même elle est partie. Elle a dit que je fétiche le mari j'ai dit ho je vais féticher quoi là que y a quoi là aussi hein ? c'est comme ça que je viens être première. J'avais les trois grands quand elle est partie. Ton père voulait venir la chercher mais elle a dit non que si elle vient dans la cour là, dans la même cour là elle va mourir, elle reste là où elle est là, c'est pas le problème, faut qu'il continue de vivre avec moi la sorcière. Elle a eu un nouveau mari et genre trois ou quatre ans comme ça elle a eu un enfant avec le mon'bamba là. Elle a insulté ses belles-sœurs elle dit que et c'est vrai elle dit on dit qu'elle est stérile, dieu a pitié d'elle elle est elle est maintenant dans une église éveillée. Ha c'est ça hein ça ne va pas tout le monde, les gens parlent aussi que dans sa famille y a le mboumba yano et c'est comme ça que y a pas les enfants. Moi ma fille tout ça, mmm c'est comme ça j'ai fait les enfants et ton père est comme tous les hommes un bandit mais il garde bien les enfants, l'homme c'est comme ça hein ! oui j'ai sept gosses, non attends oui j'ai fait neuf gosses en tout et j'ai perdu les enfants, trois, ha c'est dur hein, ma fille faut

pas vivre les choses comme ça. Y a l'enfant de ma sœur aussi Petit qui est mon fils aussi. Je suis venue à Libreville après après mais bon tout de suite, on est habité Lalala. Je travaillais au début chez les libanais, mmm non les arabes ils aiment faire travailler et ils ne te payent même pas bien ces (mot grossier) c... là, je gardais les enfants deux filles, je lave, je repasse, je balayais, je fais tout dans la maison ma fille, et tu sais combien ils donnent l'argent, même pas beaucoup, genre 50 milles comme ça, oui je n'avais pas en tout 60 milles, mais eux ils aiment ça, tu travaillent dur et l'argent y en a pas de beaucoup. J'ai fait deux ans la bas et non j'ai laissé tombé, je voulais qu'il donne un peu plus mais seulement un cinq milles qu'il voulait mettre mais je n'en peux plus, j'ai dit non, bon j'avais déjà d'autres bricoles, donc tant pis quoi. C'est après là, j'ai fait un peu partout les bricoles chez les gens : je lave je repasse. Ma fille je ne dors pas beaucoup, je travaille beaucoup, faut avoir l'argent pour les enfants c'est pas facile. Ton père travaille mais le salaire aussi c'est pas beaucoup. Tu sais faut payer les enfants demandent beaucoup les choses et au moins quand toi même aussi tu as l'argent le mari ne fait pas trop le malin, il sait que toi aussi tu peux, hein (rire). A la maison les enfants aident, faut tout le monde il travaille les filles comme les garçons y a pas la combine dans ça, faut les garçons aussi fort faut pas y en a une femme qui va les parler mal, hein hein... c'est vrai ho ma fille, les femmes bavardent beaucoup je n'en veux pas elle va venir mal insulter mon fils et parler comme ça mal, hein hein...je te dis hein faut savoir et même les hommes là, qui aiment souvent dire ho ma femme est sale et la maman de l'homme vient parler comme ça devant les gens.

